

ANNALES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

*Ms. A. 50.910*

A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

*350245*

# EUDES

COMTE DE PARIS ET ROI DE FRANCE

(882-898)

PAR



ÉDOUARD FAVRE

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE,  
ÉLÈVE DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

*25630*



PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

1893

TOUS DROITS RÉSERVÉS

1961

1966

BIBLIOTECA CENTRALA UNIVERSITARA  
BUCURESTI  
20158  
CUT.

20158 / 06

**B.C.U. Bucuresti**



**C25630**

A MESSIEURS

GABRIEL MONOD

ET

A. GIRY

*HOMMAGE AFFECTUEUX ET RECONNAISSANT*

Sur l'avis de M. G. Monod, directeur d'études, et de MM. Ch. Bémont et A. Giry, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. Édouard FAYRE le titre d'*Élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École pratique des Hautes Études*.

Paris, le 21 novembre 1892.

*Le Directeur d'études,*  
G. MONOD.

*Les Commissaires responsables,*  
Ch. BÉMONT, A. GIRY.

*Le Président de la Section,*  
G. PARIS.

## INTRODUCTION

---

Le règne que je me propose d'étudier n'est qu'un épisode de la décadence carolingienne. Eudes débute dans la carrière par un fait d'armes qui est comme l'apogée de ce qu'on a appelé la « période militaire ou héroïque »<sup>1</sup> de l'histoire des Robertiens; mais bientôt le sentiment de l'impuissance à vaincre les difficultés intérieures semble affaiblir son énergie première et alourdir le sceptre dans sa main découragée.

Durant ces dix années (888-898), rien n'a été créé au point de vue des institutions; la décadence de l'Empire, le développement du système féodal se poursuivent quel que soit le souverain. La royauté d'Eudes est absolument carolingienne; rien ne la distingue de celles de Carloman ou de Charles III. Au point de vue dynastique, elle a une tout autre importance : le prestige et l'inviolabilité de la royauté des Pépin et des Charlemagne sont mortellement atteints. L'Empire d'Occident a été démembré; un homme nouveau est monté sur le trône qui sera celui de France; il a créé ainsi un précédent. On a dit<sup>2</sup> : « Les maisons souveraines ne comptent qu'un seul parvenu, leur fondateur »; l'impor-

1. LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, p. 3.

2. HENRI d'ORLÉANS, *Lettre sur l'histoire de France*, Bruxelles, 1861, in-8, p. 3.

tance d'Eudes est d'être ce fondateur. S'il n'a créé aucune institution nouvelle, il a du moins, durant son règne, donné une forme précise à un pouvoir encore vague avant lui, celui de duc des Francs; il a fixé dans sa famille ce pouvoir qui donne l'accès au trône.

On comprend qu'en étudiant les origines d'une dynastie qui a tenu une si grande place dans l'histoire des dix derniers siècles, l'historien doit aborder certaines questions que le patriotisme ou l'esprit de parti, tous deux également déplacés, pourraient dénaturer; je crois avoir traité les problèmes de l'origine des Robertiens et des rapports d'Eudes et d'Arnulf avec toute l'impartialité désirable; ma nationalité m'en est une garantie.

Les dernières années du IX<sup>e</sup> siècle sont une époque profondément troublée; les diplômes sont rares, la plupart des annales et des chroniques fragmentaires ou peu exactes. Notre héros disparaît parfois pendant de longs mois sans qu'il soit possible de retrouver sa trace. La biographie des personnages secondaires du drame est encore plus sommaire; je n'ai pas essayé de combler des lacunes dans l'itinéraire du roi par des hypothèses hasardées, je n'ai pas identifié plusieurs personnages de même nom afin d'obtenir une biographie plus complète en accumulant sur la tête d'un seul les actions de plusieurs. Dans des cas très rares, j'ai mis en place de l'évidence, dont il fallait désespérer, une vraisemblance scientifique et raisonnée. Je me suis tenu en garde contre cette quasi-certitude que croit acquérir celui qui travaille dans ces époques obscures et qui n'est bien souvent qu'une lassitude de chercher.

Les sources auxquelles j'ai eu recours sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les étudier au long. Je me bornerai à dire quelques mots des principales.

« Au moyen âge<sup>1</sup>, il faut pour provoquer les œuvres historiques l'influence de quelque événement extraordinaire ou de quelque personnage éminent. Aussi voit-on constamment des lacunes, des intermittences dans la littérature historique. Elle subit tous les contre-coups de la vie politique; quand celle-ci devient languissante ou trop agitée, en proie à des luttes à la fois violentes et mesquines, on ne trouve plus personne pour la raconter. » Si cette alternative ne se présente que trop souvent durant l'époque dont j'ai entrepris l'étude, d'autre part le siège de Paris est bien un de ces événements qu'on peut qualifier d'extraordinaires; aussi a-t-il donné naissance au poème d'Abbon, moine de Saint-Germain des Prés, qui prit part au siège<sup>2</sup> et composa sur ce sujet un poème en trois livres. Le 3<sup>e</sup> livre n'a été ajouté que pour atteindre au nombre de la Trinité<sup>3</sup> et n'a aucune valeur historique. Le premier livre et le second jusqu'au vers 451 sont consacrés au siège de Paris; le récit qu'ils contiennent est d'une grande exactitude, il est constamment confirmé par les *Annales de Saint-Vaast*; ces deux textes concordent d'une manière frappante, quoiqu'ils soient très différents de style, l'un étant l'œuvre d'un annaliste concis, l'autre celle d'un faiseur de vers imbu d'un

1. G. MONOD, *Études sur l'histoire de Hugues Capet*, dans la *Revue historique*, t. XXVIII (1885), p. 242.

2. Pertz, dans sa préface, reconnaît Abbon dans ce prêtre (l. II, v. 300-302) qui tenait la croix au-dessus des flammes; cette hypothèse est hasardée.

3. *Épître dédicatoire*, éd. TARANNE, p. 62-63.

classicisme dégénéré et dont l'emphase prend un nouvel essor au souvenir des souffrances qu'il a endurées lui-même.

Le poème d'Abbon a pour sujet le siège et non pas Eudes qui, jusqu'à la mort de Gozlin et même après son avènement, tient une très petite place dans la narration. Tout le livre I et les 451 premiers vers du livre II ont été composés après le siège et au moment de l'avènement d'Eudes. Si l'on tient compte de l'exactitude très grande des détails, de la modération avec laquelle Abbon s'exprime sur le honteux traité conclu par l'empereur devant Paris, on serait tenté de croire que cette première partie du poème a été composée presque en entier, sous le règne de l'empereur Charles III aussitôt après le siège. Il est vrai qu'Eudes y est qualifié presque dès le début de roi futur<sup>1</sup>, mais cette épithète ne peut-elle pas avoir été ajoutée par Abbon alors qu'il mettait la dernière main à son œuvre? En tout cas, le livre I et les premiers vers du livre II ont été composés au plus tard au début de l'année 888.

Le siège fini et Eudes roi, le récit d'Abbon change tout à fait de nature, il devient vague et la chronologie s'embrouille. La première partie du poème se termine au vers 451 avec l'avènement d'Eudes (888). Puis (vers 452-453), Abbon mentionne la première campagne d'Eudes contre les Aquitains, qui eut lieu en 889; ensuite (vers 453-464), il revient à l'année 888, parle du siège de Meaux par les Normands et accable Eudes de son ironie; aux vers 467 et

1. L. I, v. 45 et 489; l. II, v. 163 : « rex futurus » ou « venturus ».

suivants, il parle de la paix faite par Eudes avec les Normands devant Paris en 889. Après avoir énuméré ainsi des actions peu glorieuses de son héros, il en revient à ses exploits<sup>1</sup>, et raconte Montfaucon, puis la campagne en Aquitaine de 893. Enfin, il dit quelques mots de la lutte entre Eudes et Charles le Simple, mais son héros ne faisant plus d'actions d'éclat, il renonce à le chanter. Abbon a composé toute cette partie de son poème après 895<sup>2</sup> et avant la mort d'Eudes<sup>3</sup>. Il accable Eudes de reproches (l. II, vers 588 et suiv.), comme un souverain dont il n'a plus à redouter la colère parce que le sceptre va lui échapper. Dans cette seconde partie du livre II, Abbon ne parle ni des rapports d'Eudes et d'Arnulf, ni de l'opposition de Foulques, ni de l'exécution de Waucher; il a hâte de terminer un poème qu'il regrette d'avoir repris. Il nous semble que son premier plan était de le terminer au vers 451<sup>4</sup>. Peut-être a-t-il trouvé que son second livre serait trop court en comparaison du premier, et cette considération l'a décidé à le continuer. Un poète qui a fait son troisième livre pour arriver au chiffre de la Trinité est bien capable d'avoir allongé son second livre, aux fins de satisfaire à un besoin de symétrie.

Pour l'ensemble du règne d'Eudes, la source principale sont les *Annales de Saint-Vaast*, composées dans le couvent de Saint-Vaast près d'Arras, par un auteur inconnu. Ces

1. « Expediamus abhinc dignos Odoni triumphos. »
2. Il parle de l'alliance de Zwentibold et de Charles le Simple qui fut conclue en 895 (l. II, v. 580).
3. L. II, v. 616.
4. « Sic uno ternum congaudet ovamine regnum ».

Annales ont toute l'exactitude d'Annales officielles du royaume franc de l'Ouest, sans que l'auteur, absolument indépendant de la cour, soit astreint à de certains ménagements; à plusieurs reprises, il s'exprime librement sur la conduite des détenteurs du pouvoir. Elles sont, pour le règne d'Eudes, un guide absolument sûr : ainsi, en 886, elles mentionnent le passage par Quierzy, de Charles III venant au secours de Paris, et ce fait est confirmé par un diplôme. La lutte contre les Normands y tient naturellement la plus grande place; le récit qu'elles donnent du siège de Paris est d'une précision remarquable et peut servir de fil conducteur au travers du récit touffu d'Abbon. L'annaliste commet cependant une erreur en 889<sup>1</sup>; il emploie son expression favorite très vague « circa autumnus tempora » en parlant du retour des Normands à Paris, événement qu'il faut dater de juin ou de juillet.

Outre le poème d'Abbon et les *Annales de Saint-Vaast*, le royaume franc de l'Ouest fournit une troisième source d'un genre encore tout autre, l'*Histoire de l'église de Reims* de Flodoard. Né à Épernay, élevé à Reims, dans l'école rétablie par l'archevêque Foulques, Flodoard acquit dans cette ville une grande influence; il prit part à tous les événements qui troublèrent l'archevêché dans la première moitié du x<sup>e</sup> siècle et mourut en 966. Après avoir écrit une *Chronique*, il se mit à composer, en 948, son *Histoire de l'église de Reims*; il avait sous la main les archives de

1. La faute de chronologie reprochée par Dümmler (*De Arnulfo rege*, p. 176) aux *Annales de Saint-Vaast* à l'année 891 a été corrigée par l'abbé Dehaisnes qui a adopté la version du ms. O.

l'archevêché. Pour l'époque d'Éudes en particulier, Flooard ne donne que des analyses ou des fragments de la correspondance de l'archevêque Foulques. On comprend quelle valeur ont ces régestes; malheureusement, ils sont parfois trop courts et ne fournissent pas tous les renseignements que contenaient, probablement, les lettres originales. De plus, ces extraits, ces régestes ne sont pas datés; il est possible de combler cette lacune pour beaucoup d'entre eux, mais non pas pour tous.

Flooard avait encore composé sur les papes, à la suite d'un voyage à Rome (936-939), un poème qui n'est pas entièrement dépourvu de valeur historique.

Telles sont les principales sources que nous offre le royaume franc de l'Ouest. Il serait trop long d'énumérer toutes les petites annales ou chroniques locales où j'ai pu puiser parfois un renseignement. Citons cependant le *Cartulaire de Saint-Bertin*, de Folquin, et les sources historiques de provenance sénonaise qui viennent d'être étudiées par M. Lot<sup>1</sup>. Il faudrait enfin parler de deux auteurs dont les œuvres ont fait couler beaucoup d'encre, Richer et Dudon de Saint-Quentin; j'ai cherché dans un appendice<sup>2</sup> à justifier les emprunts faits au premier; ce que j'ai pris au second est peu de chose et je n'ai adopté le dire d'un auteur si contesté que vu son extrême vraisemblance.

Heureusement des écrivains étrangers viennent compléter ou confirmer le témoignage des auteurs du royaume franc de l'Ouest. Il faut signaler au premier rang parmi

1. *Les derniers Carolingiens*, p. 338 et suiv.

2. Voyez ci-après, p. 230-233.

eux le lorrain Réginon de Prum qui entreprit d'écrire entre les années 900 à 908 une *Chronique universelle*; lui-même mourut en 915. Il était donc contemporain d'Eudes et il donne sur ce règne quelques précieux renseignements; malheureusement, si les faits qu'il raconte sont exacts — cependant il confond les deux Ebles — sa chronologie est peu digne de confiance et, à plusieurs reprises, nous avons dû la corriger.

Le royaume franc de l'Est fournit les *Annales dites de Fulda*, dont la IV<sup>e</sup> partie (882-887) a été écrite à Mayence<sup>1</sup> par un ecclésiastique contemporain des événements qu'il raconte; cette partie des annales n'est plus officielle, aussi s'exprime-t-elle librement sur l'empereur Charles III. En 887, cet annaliste cède la place à un autre, bavarois d'origine, qui écrit la V<sup>e</sup> partie des Annales et qu'on peut supposer avoir vécu dans les abords immédiats de la cour, à la manière dont il déplore la chute de Charles III, tout en ne disant rien qui puisse blesser Arnulf. Cette V<sup>e</sup> partie fournit des renseignements précieux sur les rapports d'Arnulf et d'Eudes.

Enfin nous avons consulté les sources anglo-saxonnes, comme la *Chronique anglo-saxonne* et la *Vie d'Alfred* par Asser, pour quelques faits relatifs aux Normands. Ce dernier semble bien informé sur les incursions des Hommes du Nord dans le royaume franc de l'Ouest.

Ce rapide aperçu sur les sources de l'histoire de ce

1. RETHFELD, *Ueber den Ursprung des zweiten, dritten und vierten Theils der sogenannten Fuldischen Annalen vom Jahre 858-887*. Halle a. S., 1886, in-8.

royaume durant les dernières années du IX<sup>e</sup> siècle prouve suffisamment la pauvreté littéraire de ce temps. Heureux sont ceux qui étudient une époque plus favorisée et qui trouvent, dans des œuvres contemporaines d'une réelle valeur, des détails qui leur permettent de suivre pas à pas leur héros! Je leur ai souvent porté envie. Néanmoins je m'estimerai encore favorisé, si cette étude peut contribuer à faire mieux connaître une époque qui est « intéressante  
« entre toutes, puisque c'est alors que la France s'est faite,  
« qu'elle a commencé à prendre quelque obscure conscience  
« de son existence nationale, que se sont développés mys-  
« térieusement les germes des institutions qui allaient  
« devenir le régime féodal<sup>1</sup>, » et qu'enfin une dynastie est montée sur le trône qui, pendant près de mille ans, a tenu sous son sceptre un des plus importants royaumes de l'Occident.

Quelques mots encore sur mon travail même : il a été entrepris en 1879 sur le conseil de M. Gabriel Monod; grâce à ses encouragements, j'ai pu le poursuivre à travers bien des obstacles et des retards indépendants de ma volonté. Durant l'hiver 1887 à 1888, M. A. Giry concevait le projet d'un ensemble d'études relatives à l'époque carolingienne; quoique je n'aie jamais eu le privilège de travailler sous son habile direction, quoiqu'on eût été en droit de ne plus croire à l'achèvement de mon travail, par un sentiment de délicatesse dont je ne saurais être assez reconnaissant, le règne d'Eudes m'était réservé et lorsque,

1. A. GIRY, préface de : F. Lot, *Les derniers Carolingiens*, p. IX.

FAYRE. *Eudes*.

l'an dernier, j'apportai mon manuscrit au savant maître de conférences, il lui assigna, après l'avoir examiné, sa place dans le grand travail qu'il avait en vue.

Son projet comporte deux séries de publications<sup>1</sup> : l'une consistera en un catalogue critique des actes des souverains, l'autre formera en quelque sorte les annales de l'histoire de France sous la dynastie carolingienne. Mon histoire d'Eudes, plus complète et plus détaillée que celles de MM. Mourin et de Kalckstein, prendra place, à son rang, parmi les Annales. Elle était primitivement accompagnée de l'étude des diplômes de ce souverain, complément indispensable de toute étude critique d'un règne. Sur le conseil de M. Giry et pour me conformer à son plan, j'ai supprimé cette étude diplomatique ; elle paraîtra dans l'autre série, avec le catalogue critique des actes d'Eudes, complétée par les renseignements fournis par MM. A. Giry, L.-H. Labande, Ferdinand Lot et d'autres collaborateurs, provenant du dépouillement général qu'ils ont entrepris des fonds d'archives et des collections de manuscrits de la France.

J'ai reporté dans les notes (p. 72, 77, 78, 123, 129, 132), ceux des résultats de cette étude diplomatique qu'il me semblait absolument nécessaire d'indiquer pour justifier l'itinéraire que j'ai adopté pour Eudes ou la manière dont j'ai daté certains diplômes.

Cet exposé des différentes phases par lesquelles a passé mon travail était nécessaire pour expliquer l'absence, dont on aurait pu à bon droit s'étonner, d'une étude diplomatique.

1. A. GIRY, *op. cit.*, p. x-xi.

Il fera comprendre aussi, et ce n'en est pas là la moindre importance, quelle reconnaissance je dois à MM. Gabriel Monod et A. Giry. L'hommage qu'ils me permettent de leur faire de mon travail n'est qu'une bien faible preuve de ma profonde gratitude pour les affectueux encouragements et l'infatigable obligeance que j'ai trouvés auprès d'eux.

Éd. F.

Pregny près Genève, octobre 1893.

---

# BIBLIOGRAPHIE

## I

### SOURCES

#### A. SOURCES NARRATIVES<sup>1</sup>

- Abbon**, *Le siège de Paris par les Normands en 885 et 886*, poème avec la traduction en regard, accompagné de notes explicatives et historiques, par N.-R. TARANNE. Paris, 1834, in-8.
- Adhémar de Chabannes**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 232-236.
- Adon**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 54-56; *Continuatio altera*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 326.
- Adrevald**, voy. *Miracles de Saint Benoît*.
- Aimoin**, voy. *Miracles de Saint Benoît*.
- Aimoin**, *Miracula Sancti Germani episcopi Parisiensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 348-352 et dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. III, pars II, p. 104-122.
- André de Bergame**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 204-207.
- Anglo-saxon Chronicle**, dans les *Monumenta historica Britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 291-466.
- Annales S. Benigni Divionensis**, éd. G. WATZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 37-50.
- Annales Bertiniani**, éd. C. DEHAISNES, Paris 1871, in-8 (Société de l'histoire de France); — éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 419-515.
- Annales Besuenses**, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 247-250.

1. Cette bibliographie n'est pas destinée à faire connaître toutes les éditions de telle chronique ou de telles annales, mais seulement les éditions que j'ai consultées et celles d'après lesquelles les citations sont faites. Ainsi pour Abbon, j'ai employé l'édition de Taranne, aussi ne mentionnai-je pas les éditions de Pertz, de dom Bouquet, etc.

- Annales Blandinienses*, éd. BETHMANN, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 20-34.
- Annales Sanctæ Columbæ Senonensis*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 102-109.
- Annales Sancti Dionysii Remenses*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 82-84.
- Annales Elnonenses majores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 11-17.
- Annales Elnonenses minores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 17-20.
- Annales Fuldenses*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 336-415.
- Annales necrologici Fuldenses*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 161-218.
- Annales Sancti Germani minores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. IV, p. 3-4.
- Annales Sancti Germani Parisiensis*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 166-168.
- Annales Hildesheimenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 18-72.
- Annales Lemovicenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 251-252.
- Annales Vedastini*, éd. C. DEHAISNES, Paris, 1871, in-8 (Société de l'histoire de France). — Compte rendu de cette édition et de celle des *Annales de Saint Bertin*, par G. MONOD, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 8<sup>e</sup> année (1874), 2<sup>e</sup> sem., p. 163-170. — Éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 196-209.
- Asser, *Annales rerum gestarum Aelfredi magni*, dans les *Monumenta historica britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 467-498.
- Breve chronicon S. Martini Turonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 316-317.
- Carmen de pontificibus romanis*, voy. FLODOARD.
- Chronicon Aquitanicum*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 223-224.
- Chronicon Besuense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 19-20.
- Chronicon Cameracense et Atrebatense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 278-284; — éd. BETHMANN sous le titre de *Gesta episcoporum Cameracensium*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VII, p. 393-525.
- Chronicon S. Columbæ Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 40-41.
- Chronicon Falconis monachi Trenorchiensis*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars I, p. 560-564.
- Chronicon Hugonis*, voy. HUGUES DE FLAVIGNY.
- Chronicon S. Maxentii Pictaviensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX,

p. 8-10, et dans MARCHEGAY et MABILLE, *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 331-433 (Société de l'histoire de France).

*Chronicon S. Medardi Suessionensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 56.

*Chronicon S. Petri Vivi Senonensis*, voy. CLARIUS.

*Chronicon Sithiense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 70-80.

CLARIUS, *Chronicon S. Petri Vivi Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 32-36, et dans D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 472.

DUDON, *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum*, éd. LAIR, Caen, 1865, in-4. (Forme le t. XXIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.)

Ekkehard, *Chronicon*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VI, p. 1-265.

Erchempert, *Historia Langobardorum*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 240-264.

Ethelwerdi, *Chronicorum libri quatuor*, dans les *Monumenta historica britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 499-521.

Falco, voy. *Chronicon Falconis*.

Floδοard, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 176-214. *Historia Remensis ecclesiæ*, éd. HELLER et G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 405-599.

*Carmen de pontificibus romanis*, fragments dans MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XVIII, col. 105-112.

Folquin, *Chartularium Sithiense*, éd. Benj. GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*, Paris, 1841, in-4. (*Documents inédits*). — Éd. HOLDER-EGGER, sous le titre de *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 600-635.

*Gesta episcoporum Cameracensium*, voy. *Chronicon Cameracense*.

Guillaume de Jumièges, *Historia Normannorum* ou *De gestis ducum Normannicorum libri 8*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 254-269.

Héric, *Miracula S. Germani episcopi Autissiodorensis*, dans les *Acta Sanctorum*, Boll., Juillet, t. VII, p. 255-285.

Hincmar, *De ordine palatii epistola*, texte latin traduit et annoté par Maurice PROU. Paris, 1885, in-8. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 58.)

*Opera omnia* éd. MIGNE. Paris, 1879, 2 vol. gr. in-8. (Forment les tomes CXXV et CXXVI de la *Patrologie latine*.)

Hugues de Flavigny, *Chronicon Viridunense seu Flaviniacense*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VIII, p. 280-503.

*Miracles (Les) de Saint Benoît*, écrits par Adrevald, Aimoin, André,

- Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury*, publ. par E. DE CERTAIN. Paris, 1858, in-8. (Société de l'histoire de France.)
- Miracula S. Bertini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 118-121 et dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. III, pars I, p. 117-153.
- Miracula S. Germani episcopi Autissiodorensis*, voy. HÉRIC.
- Miracula S. Germani episcopi Parisiensis*, voy. AIMOIN.
- Miracula S. Maximini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 372-373.
- Odon de Cluny, *Vita S. Geraldii comitis*, dans les *Acta sanctorum*, *Boll.*, Octobre, t. VI, p. 300-332.
- Odoranni monachi S. Petri Vivi Senonensis, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 236-237.
- Réginon, *Chronicon*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 613-629.
- Richer, *Historiarum libri IV*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 561-657; — éd. GUADET, avec traduction française, Paris, 1845, 2 vol. in-8 (Société de l'histoire de France); — éd. POINSON, Reims, 1855, in-8.
- Translatio S. Baudelii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 111-112.
- Translatio S. Filiberti*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars I, p. 537-564.
- Translatio S. Mauri*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, sæc. IV, pars II, p. 165-183.
- Translatio S. Mederici*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 110-111.
- Translatio S. Wandregisili*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 108 et dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XV, p. 409.
- Vita S. Bertulfi*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 133-134.
- Vita S. Geraldii*, voy. ODON DE CLUNY.
- Vita S. Romani abb. Autissiodorensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 135.

#### B. CARTULAIRES ET RECUEILS DE CHARTES

- Arbois de Jubainville (H. d'), *Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube (883, 892)*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXIX (1878), p. 193-198.
- Bandini, *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, t. I, Florence, 1774, in-fol.
- Böhmer (Johann Friederich), *Regesta chronologico-diplomatica Karolorum*. Francfort sur le Main, 1833, in-4.
- Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751-918*,

- nach Johann-Friederich BÖHMER neu bearbeitet von Engelbert MÜHLBACHER. Innsbruck, 1889, in-4.
- Bréquigny**, *Table chronologique des diplômes, chartes, lettres et actes imprimés concernant l'histoire de France jusqu'en 1514*. Paris, 1769-1783, 3 vol. in-fol.
- Cartons des Rois. Monuments historiques**, publ. par J. TARDIF. Paris, 1866, in-4.
- Cartulaire de l'église d'Autun**, publ. par A. DE CHARMASSE. Paris et Autun, 1863, in-4.
- Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin**, publ. par Maximin DELOCHE. Paris, 1859, in-4. (*Documents inédits*.)
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin**, publ. par Benj. GUÉRARD. Paris, 1841, in-4. (*Documents inédits*.)
- Cartulaire de S. Julien de Brioude**, publ. par Henri DONIOL. Clermont et Paris, 1863, in-4. — Bruel (Alexandre), *Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVII (1866), p. 445-508.
- Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Nîmes**, publ. par GERMER-DURAND. Nîmes, 1874, in-8.
- Cartulaire général de Paris**, publ. par Robert DE LASTEYRIE, t. I. Paris, 1887, in-4.
- Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne**, publ. par Aurélien DE COURSON. Paris, 1863, in-4. (*Documents inédits*.)
- Cartulaire général de l'Yonne**, publ. par Maximilien QUANTIN. Auxerre, 1854-1860, 2 vol. in-4.
- Chartes bourguignonnes inédites des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles**, publ. par Joseph GARNIER, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2<sup>me</sup> série, t. II (Paris, 1849, in-4), p. 1-168.
- Chartes de l'abbaye de Cluny**, recueil formé par Auguste BERNARD, publié par Alexandre BRUEL. Paris, 1876-1888, 4 vol. in-4. (*Documents inédits*.)
- Documents pour l'histoire de Saint Hilaire de Poitiers**, publ. par RÉDET, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1847. Poitiers, 1848, in-8.
- Jaffé (Philippe)**, *Regesta pontificum romanorum ab condita ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2<sup>e</sup> éd. sous les auspices de Wilhelm WATTENBACH. Leipzig, 1885-1888, 2 vol. in-4.
- Lex (Léonce)**, *Documents originaux antérieurs à l'an mille des archives de Saône-et-Loire*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, IV<sup>e</sup> partie (1888), p. 247-282.

**Mabille (Émile)**, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*. Paris et Tours, 1866, in-8.

*Musée des Archives départementales*. Paris, 1878, in-4 et atlas in-fol.

## II

## OUVRAGES DIVERS

**Arbois de Jubainville (H. d')**, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*. Paris, 1859-1865, 8 vol. in-8.

**Baldamus**, *Das Heerwesen unter den späteren Karolingern*. Breslau, 1879, in-8.

**Barthélemy (Anatole de)**, *Les origines de la maison de France*, dans la *Revue des questions historiques*, 7<sup>e</sup> année (1873), t. XIII, p. 108-144. — Compte rendu de ce mémoire par M. G. MONOD, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1873, 2<sup>e</sup> sem., p. 97-101.

**Beaurepaire**, voy. STEENSTRUP.

**Berty (Adolphe)**, *De l'enceinte du faubourg septentrional de Paris, antérieure à celle de Philippe-Auguste, et de la possibilité d'en retrouver des fragments*, dans la *Revue archéologique*, 11<sup>e</sup> année (1854-1855), p. 513-519.

*Recherches sur l'origine et la situation du Grand Pont de Paris, du pont aux Changeurs, du pont aux Meuniers et de celui de Charles le Chauve*, dans la *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année (1855), p. 193-220.

**Berty et Tisserand**, *Topographie historique du vieux Paris, Région occidentale de l'Université*. Paris, 1887, gr. in-4.

**Besly (Jean)**, *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne*. Paris, 1647, in-fol.

**Bonamy**, *Recherches sur la célébrité de la ville de Paris avant les ravages des Normands*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XV (1743), p. 656-691.

**Bonnardot (A.)**, *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*. Paris, 1852, in-4.

**Bouillart (Dom)**, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*. Paris, 1724, in-fol.

**Bourgeois (Émile)**, *Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, d'après la législation de Charles le Chauve*. Paris, 1885, in-8. — Compte rendu de cet ouvrage par M. BAYET, dans la *Revue historique*, t. XXXII (1886), p. 178-183.

Hugues l'abbé, margrave de Neustrie et archichapelain de France à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Caen*, 1<sup>re</sup> année (1885), n<sup>o</sup> 1, p. 61-72; n<sup>o</sup> 2, p. 97-130.

Bruel (Alexandre), *Études sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne, d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLI (1880), p. 5-45, 329-374.

Carro (A.), *Histoire de Meaux et du pays Meldois*. Meaux et Paris, 1865, in-8.

Dändliker (Carl) et Müller (Johann Jacob), *Liudprand von Cremona und seine Quellen, Untersuchungen zur allgemeinen Geschichte der Jahre 888-967 N. Chr.* Leipzig, 1871, in-8. (*Untersuchungen zur mittleren Geschichte*, hrsgb. von Max BÜDINGER, t. I.)

Delisle (Léopold), *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, dans les *Notices et extraits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXXI, 1<sup>re</sup> partie, p. 357-439.

*Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII, p. 57-423.

Doublet (Dom), *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*. Paris, 1625, in-4.

Dümmler (Ernst), *De Arnulfo Francorum rege commentatio historica*. Berlin, 1852, in-8.

*Gesta Berengarii imperatoris*. Halle, 1871, in-8.

*Geschichte des ostfränkischen Reichs*. 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1887-1888, 3 vol. in-8.

*Zur Kritik Dudos*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VI (1866), p. 357-390.

Fournier (Marcel), *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*. Paris, 1885, in-8. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 60.)

Gaudenzi (A.), *La vita e i miracoli di San Germano vescovo di Parigi descritti in versi da un Anonimo sullo scorcio del secolo IX e pubblicati per la prima volta coll'epitaffio del vescovo Gozolino*. Bologne, 1886, in-8.

Gautier (Léon), *La chevalerie*. Paris, 1884, gr. in-8.

Gingins-La-Sarra (Fréd. de), *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne-Jurane*, dans l'*Archiv für schweizerische Geschichte*, t. VII, p. 85-201; t. VIII, p. 3-116.

Gousset (Th.), *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*. Reims, 1842-1844, 4 vol. in-4.

Hartung (Julius), *Die Thronfolge im deutschen Reiche*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVIII (1878), p. 129-158.

Hofbauer (F.), *Paris à travers les âges*. Paris, 1875-1877, 2 vol. in-fol.

l'an dernier, j'apportai mon manuscrit au savant maître de conférences, il lui assigna, après l'avoir examiné, sa place dans le grand travail qu'il avait en vue.

Son projet comporte deux séries de publications<sup>1</sup> : l'une consistera en un catalogue critique des actes des souverains, l'autre formera en quelque sorte les annales de l'histoire de France sous la dynastie carolingienne. Mon histoire d'Eudes, plus complète et plus détaillée que celles de MM. Mourin et de Kalckstein, prendra place, à son rang, parmi les Annales. Elle était primitivement accompagnée de l'étude des diplômes de ce souverain, complément indispensable de toute étude critique d'un règne. Sur le conseil de M. Giry et pour me conformer à son plan, j'ai supprimé cette étude diplomatique ; elle paraîtra dans l'autre série, avec le catalogue critique des actes d'Eudes, complétée par les renseignements fournis par MM. A. Giry, L.-H. Labande, Ferdinand Lot et d'autres collaborateurs, provenant du dépouillement général qu'ils ont entrepris des fonds d'archives et des collections de manuscrits de la France.

J'ai reporté dans les notes (p. 72, 77, 78, 123, 129, 132), ceux des résultats de cette étude diplomatique qu'il me semblait absolument nécessaire d'indiquer pour justifier l'itinéraire que j'ai adopté pour Eudes ou la manière dont j'ai daté certains diplômes.

Cet exposé des différentes phases par lesquelles a passé mon travail était nécessaire pour expliquer l'absence, dont on aurait pu à bon droit s'étonner, d'une étude diplomatique.

1. A. GIRY, *op. cit.*, p. X-XI.

Il fera comprendre aussi, et ce n'en est pas là la moindre importance, quelle reconnaissance je dois à MM. Gabriel Monod et A. Giry. L'hommage qu'ils me permettent de leur faire de mon travail n'est qu'une bien faible preuve de ma profonde gratitude pour les affectueux encouragements et l'infatigable obligeance que j'ai trouvés auprès d'eux.

Éd. F.

Pregny près Genève, octobre 1893.

---

# BIBLIOGRAPHIE

## I

### SOURCES

#### A. SOURCES NARRATIVES<sup>1</sup>

- Abbon**, *Le siège de Paris par les Normands en 885 et 886*, poème avec la traduction en regard, accompagné de notes explicatives et historiques, par N.-R. TARANNE. Paris, 1834, in-8.
- Adhémar de Chabannes**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 232-236.
- Adon**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 54-56; *Continuatio altera*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 326.
- Adrevald**, voy. *Miracles de Saint Benoît*.
- Aimoin**, voy. *Miracles de Saint Benoît*.
- Aimoin**, *Miracula Sancti Germani episcopi Parisiensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 348-352 et dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. III, pars II, p. 104-122.
- André de Bergame**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 204-207.
- Anglo-saxon Chronicle**, dans les *Monumenta historica Britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 291-466.
- Annales S. Benigni Divionensis**, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 37-50.
- Annales Bertiniani**, éd. C. DEHAISNES, Paris 1871, in-8 (Société de l'histoire de France); — éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 419-515.
- Annales Besuenses**, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 247-250.

1. Cette bibliographie n'est pas destinée à faire connaître toutes les éditions de telle chronique ou de telles annales, mais seulement les éditions que j'ai consultées et celles d'après lesquelles les citations sont faites. Ainsi pour Abbon, j'ai employé l'édition de Taranne, aussi ne mentionnai-je pas les éditions de Pertz, de dom Bouquet, etc.

- Annales Blandinienses*, éd. BETHMANN, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 20-34.
- Annales Sanctæ Columbæ Senonensis*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 102-109.
- Annales Sancti Dionysii Remenses*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 82-84.
- Annales Elnonenses majores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 11-17.
- Annales Elnonenses minores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 17-20.
- Annales Fuldenses*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 336-415.
- Annales necrologici Fuldenses*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 161-218.
- Annales Sancti Germani minores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. IV, p. 3-4.
- Annales Sancti Germani Parisiensis*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 166-168.
- Annales Hildesheimenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 18-72.
- Annales Lemovicenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 251-252.
- Annales Vedastini*, éd. C. DEHAISNES, Paris, 1871, in-8 (Société de l'histoire de France). — Compte rendu de cette édition et de celle des *Annales de Saint Bertin*, par G. MONOD, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 8<sup>e</sup> année (1874), 2<sup>e</sup> sem., p. 163-170. — Éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 196-209.
- Asser, *Annales rerum gestarum Aelfredi magni*, dans les *Monumenta historica britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 467-498.
- Breve chronicon S. Martini Turonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 316-317.
- Carmen de pontificibus romanis*, voy. FLODOARD.
- Chronicon Aquitanicum*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 223-224.
- Chronicon Besuense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 19-20.
- Chronicon Cameracense et Atrebatense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 278-284; — éd. BETHMANN sous le titre de *Gesta episcoporum Cameracensium*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VII, p. 393-525.
- Chronicon S. Columbæ Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 40-41.
- Chronicon Falconis monachi Trenorchiensis*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars I, p. 560-564.
- Chronicon Hugonis*, voy. HUGUES DE FLAVIGNY.
- Chronicon S. Maxentii Pictaviensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX,

- p. 8-10, et dans MARCHEGAY et MABILLE, *Chroniques des églises d'Anjou*, p. 351-433 (Société de l'histoire de France).
- Chronicon S. Medardi Suessionensis**, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 56.
- Chronicon S. Petri Vivi Senonensis**, voy. CLARIUS.
- Chronicon Sithiense**, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 70-80.
- Clarius**, *Chronicon S. Petri Vivi Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 32-36, et dans D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 472.
- Dudon**, *De moribus et actis primorum Normanniæ ducum*, éd. LAIR, Caen, 1865, in-4. (Forme le t. XXIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*.)
- Ekkehard**, *Chronicon*, éd. G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VI, p. 1-265.
- Erchempert**, *Historia Langobardorum*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 240-264.
- Ethelwerdi**, *Chronicorum libri quatuor*, dans les *Monumenta historica britannica*, t. I (1848, in-fol.), p. 499-521.
- Falco**, voy. *Chronicon Falconis*.
- Flodoard**, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 176-214. *Historia Remensis ecclesiæ*, éd. HELLER et G. WAITZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 405-599.
- Carmen de pontificibus romanis*, fragments dans MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XVIII, col. 105-112.
- Folquin**, *Chartularium Sithiense*, éd. Benj. GUÉRARD, *Cartulaire de Saint-Bertin*, Paris, 1841, in-4. (*Documents inédits*). — Éd. HOLDER-EGGER, sous le titre de *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 600-635.
- Gesta episcoporum Cameracensium**, voy. *Chronicon Cameracense*.
- Guillaume de Jumièges**, *Historia Normannorum* ou *De gestis ducum Normannicorum libri 8*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 254-269.
- Héric**, *Miracula S. Germani episcopi Autissiodorensis*, dans les *Acta Sanctorum*, Boll., Juillet, t. VII, p. 255-285.
- Hincmar**, *De ordine palatii epistola*, texte latin traduit et annoté par Maurice PROU, Paris, 1885, in-8. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 58.)
- Opera omnia* éd. MIGNE, Paris, 1879, 2 vol. gr. in-8. (Forment les tomes CXXV et CXXVI de la *Patrologie latine*.)
- Hugues de Flavigny**, *Chronicon Viridunense seu Flaviniacense*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VIII, p. 280-503.
- Miracles (Les) de Saint Benoit**, écrits par Adrevald, Aimoin, André,

- Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, moines de Fleury*, publ. par E. DE CERTAIN. Paris, 1858, in-8. (Société de l'histoire de France.)
- Miracula S. Bertini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 118-121 et dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. III, pars I, p. 117-153.
- Miracula S. Germani episcopi Autissiodorensis*, voy. HÉRIC.
- Miracula S. Germani episcopi Parisiensis*, voy. AIMOIN.
- Miracula S. Maximini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 372-373.
- Odon de Cluny, Vita S. Geraldî comitis*, dans les *Acta sanctorum, Boll.*, Octobre, t. VI, p. 300-332.
- Odoranni monachi S. Petri Vivi Senonensis, Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 236-237.
- Réginon, *Chronicon*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 613-629.
- Richer, *Historiarum libri IV*, éd. PERTZ, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 561-657; — éd. GUADET, avec traduction française, Paris, 1845, 2 vol. in-8 (Société de l'histoire de France); — éd. POINSGNON, Reims, 1855, in-8.
- Translatio S. Baudelii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 111-112.
- Translatio S. Filiberti*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars I, p. 537-564.
- Translatio S. Mauri*, dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, sæc. IV, pars II, p. 165-183.
- Translatio S. Mederici*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 110-111.
- Translatio S. Wandregisili*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 108 et dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XV, p. 409.
- Vita S. Bertulfi*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 133-134.
- Vita S. Geraldî*, voy. ODON DE CLUNY.
- Vita S. Romani abb. Autissiodorensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 135.

#### B. CARTULAIRES ET RECUEILS DE CHARTES

- Arbois de Jubainville (H. d'), *Deux diplômes carlovingiens des archives de l'Aube (885, 892)*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXXIX (1878), p. 193-198.
- Bandini, *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, t. I, Florence, 1774, in-fol.
- Böhmer (Johann Friederich), *Regesta chronologico-diplomatica Karolorum*. Francfort sur le Main, 1833, in-4.
- Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751-918*,

- nach Johann-Friederich BÖHMER neu bearbeitet von Engelbert MÜHLBACHER. Innsbruck, 1889, in-4.
- Bréquigny**, *Table chronologique des diplômes, chartes, lettres et actes imprimés concernant l'histoire de France jusqu'en 1514*. Paris, 1769-1783, 3 vol. in-fol.
- Cartons des Rois. Monuments historiques**, publ. par J. TARDIF. Paris, 1866, in-4.
- Cartulaire de l'église d'Autun**, publ. par A. DE CHARMASSE. Paris et Autun, 1865, in-4.
- Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu en Limousin**, publ. par Maximin DELOCHE. Paris, 1859, in-4. (*Documents inédits.*)
- Cartulaire de l'abbaye de Saint-Bertin**, publ. par Benj. GUÉRARD. Paris, 1841, in-4. (*Documents inédits.*)
- Cartulaire de S. Julien de Brioude**, publ. par Henri DONIOL. Clermont et Paris, 1863, in-4. — Bruel (Alexandre), *Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXVII (1866), p. 445-508.
- Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Nîmes**, publ. par GERMER-DURAND. Nîmes, 1874, in-8.
- Cartulaire général de Paris**, publ. par Robert DE LASTEYRIE, t. I. Paris, 1887, in-4.
- Cartulaire de l'abbaye de Redon en Bretagne**, publ. par Aurélien DE COURSON. Paris, 1863, in-4. (*Documents inédits.*)
- Cartulaire général de l'Yonne**, publ. par Maximilien QUANTIN. Auxerre, 1854-1860, 2 vol. in-4.
- Chartes bourguignonnes inédites des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles**, publ. par Joseph GARNIER, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2<sup>me</sup> série, t. II (Paris, 1849, in-4), p. 1-168.
- Chartes de l'abbaye de Cluny**, recueil formé par Auguste BERNARD, publié par Alexandre BRUEL. Paris, 1876-1888, 4 vol. in-4. (*Documents inédits.*)
- Documents pour l'histoire de Saint Hilaire de Poitiers**, publ. par RÉDET, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, année 1847. Poitiers, 1848, in-8.
- Jaffé (Philippe)**, *Regesta pontificum romanorum ab condita ecclesia ad annum post Christum natum MCXCVIII*, 2<sup>e</sup> éd. sous les auspices de Wilhelm WATTENBACH. Leipzig, 1885-1888, 2 vol. in-4.
- Lex (Léonce)**, *Documents originaux antérieurs à l'an mille des archives de Saône-et-Loire*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, IV<sup>e</sup> partie (1888), p. 247-282.

- Mabille (Émile)**, *La Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*. Paris et Tours, 1866, in-8.  
*Musée des Archives départementales*. Paris, 1878, in-4 et atlas in-fol.

## II

## OUVRAGES DIVERS

- Arbois de Jubainville (H. d')**, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*. Paris, 1859-1865, 8 vol. in-8.
- Baldamus**, *Das Heerwesen unter den späteren Karolingern*. Breslau, 1879, in-8.
- Barthélemy (Anatole de)**, *Les origines de la maison de France*, dans la *Revue des questions historiques*, 7<sup>e</sup> année (1873), t. XIII, p. 108-144. — Compte rendu de ce mémoire par M. G. MONOD, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1873, 2<sup>e</sup> sem., p. 97-101.
- Beaurepaire**, voy. STEENSTRUP.
- Berty (Adolphe)**, *De l'enceinte du faubourg septentrional de Paris, antérieure à celle de Philippe-Auguste, et de la possibilité d'en retrouver des fragments*, dans la *Revue archéologique*, 11<sup>e</sup> année (1854-1855), p. 513-519.  
*Recherches sur l'origine et la situation du Grand Pont de Paris, du pont aux Changeurs, du pont aux Meuniers et de celui de Charles le Chauve*, dans la *Revue archéologique*, 12<sup>e</sup> année (1855), p. 193-220.
- Berty et Tisserand**, *Topographie historique du vieux Paris, Région occidentale de l'Université*. Paris, 1887, gr. in-4.
- Besly (Jean)**, *Histoire des comtes de Poitou et ducs de Guyenne*. Paris, 1647, in-fol.
- Bonamy**, *Recherches sur la célébrité de la ville de Paris avant les ravages des Normands*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XV (1743), p. 656-691.
- Bonnardot (A.)**, *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*. Paris, 1852, in-4.
- Boullart (Dom)**, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*. Paris, 1724, in-fol.
- Bourgeois (Émile)**, *Le Capitulaire de Kiersy-sur-Oise (877), étude sur l'état et le régime politique de la société carolingienne à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, d'après la législation de Charles le Chauve*. Paris, 1885, in-8. — Compte rendu de cet ouvrage par M. BAYET, dans la *Revue historique*, t. XXXII (1886), p. 178-183.

*Hugues l'abbé, margrave de Neustrie et archichapelain de France à la fin du IX<sup>e</sup> siècle*, dans les *Annales de la Faculté des lettres de Caen*, 1<sup>re</sup> année (1885), n<sup>o</sup> 1, p. 61-72; n<sup>o</sup> 2, p. 97-130.

**Bruel (Alexandre)**, *Études sur la chronologie des rois de France et de Bourgogne, d'après les diplômes et les chartes de l'abbaye de Cluny aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLI (1880), p. 5-45, 329-374.

**Carro (A.)**, *Histoire de Meaux et du pays Meldois*. Meaux et Paris, 1865, in-8.

**Dändliker (Carl) et Müller (Johann Jacob)**, *Liudprand von Cremona und seine Quellen, Untersuchungen zur allgemeinen Geschichte der Jahre 888-967 N. Chr.* Leipzig, 1871, in-8. (*Untersuchungen zur mittleren Geschichte*, hrsgb. von Max BÜDINGER, t. I.)

**Delisle (Léopold)**, *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans*, dans les *Notices et extraits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXXI, 1<sup>re</sup> partie, p. 357-439.

*Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXII, p. 57-423.

**Doublet (Dom)**, *Histoire de l'abbaye de Saint-Denis en France*. Paris, 1625, in-4.

**Dümmler (Ernst)**, *De Arnulfo Francorum rege commentatio historica*. Berlin, 1852, in-8.

*Gesta Berengarii imperatoris*. Halle, 1871, in-8.

*Geschichte des ostfränkischen Reichs*. 2<sup>e</sup> éd., Leipzig, 1887-1888, 3 vol. in-8.

*Zur Kritik Dudos*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VI (1866), p. 357-390.

**Fournier (Marcel)**, *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*. Paris, 1885, in-8. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 60.)

**Gaudenzi (A.)**, *La vita e i miracoli di San Germano vescovo di Parigi descritti in versi da un Anonimo sullo scorcio del secolo IX e pubblicati per la prima volta coll'epitaffio del vescovo Gozolino*. Bologne, 1886, in-8.

**Gautier (Léon)**, *La chevalerie*. Paris, 1884, gr. in-8.

**Gingins-La-Sarra (Fréd. de)**, *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne-Jurane*, dans l'*Archiv für schweizerische Geschichte*, t. VII, p. 85-201; t. VIII, p. 3-116.

**Gousset (Th.)**, *Les actes de la province ecclésiastique de Reims*. Reims, 1842-1844, 4 vol. in-4.

**Harttung (Julius)**, *Die Thronfolge im deutschen Reiche*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVIII (1878), p. 129-158.

**Hofbauer (F.)**, *Paris à travers les âges*. Paris, 1875-1877, 2 vol. in-fol.

- Jaillot**, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*. Paris, 1774-1775, 5 vol. in-8 et une table alphabétique.
- Kalckstein (Karl von)**, *Robert der Tapfere, Markgraf von Anjou, der Stammvater des kapetingischen Hauses*. Berlin, 1871, in-8.  
*Abt Hugo aus dem Hause der Welfen, Markgraf von Neustrien*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XIV (1874), p. 37-128.  
*Geschichte des französischen Königthums unter den ersten Capetingern*. Erster Band : *Der Kampf der Robertiner und Karolingern*. Leipzig, 1877, in-8.
- Lasteyrie (Robert de)**, *Étude sur les comtes et les vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000*. Paris, 1874, in-8. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 18.)
- Lebeuf (l'abbé)**, *Notice raisonnée des Annales Védastines, manuscrit du x<sup>e</sup> siècle*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXIV (1756), p. 687-736.  
*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. Nouv. éd., par Hippolyte COCHERIS. Paris, 1863-1870, in-8 (non terminé).
- Le Glay (Edward)**, *Histoire des comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la Maison de Bourgogne*. Paris, 1843, 2 vol. in-8.
- Longnon (Auguste)**, *Études sur les Pagi de la Gaule*, 2<sup>e</sup> partie : *Les Pagi du diocèse de Reims*. Paris, 1872, in-8. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 11.)  
*L'Île de France, son origine, ses limites, ses gouverneurs*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, t. I (1875), p. 1-43.  
*Raoul de Cambrai, chanson de geste (introduction historique)*. Paris, 1882, in-8. (Société des anciens textes.)  
*Atlas historique de la France depuis César jusqu'à nos jours*, livr. I-III. Paris, 1884-1889, in-fol., avec *Texte explicatif des planches*, in-8.  
*Notice sur le plus ancien obituaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, dans les *Notices et Documents publiés pour la Société de l'histoire de France* (Paris, 1884, in-8), p. 49-55.
- Lot (Ferdinand)**, *Les derniers Carolingiens*. Paris, 1891, in-8. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fasc. 87.)
- Luchaire (Achille)**, *Histoire des institutions monarchiques de la France sous les premiers Capétiens (987-1180)*. Paris, 1883, 2 vol. in-8.
- Mabille (Émile)**, *Introduction aux Chroniques des comtes d'Anjou*. Paris, 1856-1871, in-8. (Société de l'histoire de France.)  
*Les invasions normandes dans la Loire et les pérégrinations du corps de saint Martin*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XXX (1869), p. 149-194, 425-460.  
*Le royaume d'Aquitaine et ses marches sous les Carlovingiens*.

- Toulouse, 1870, in-4. (Extrait du tome II de la nouvelle édition de l'*Histoire générale du Languedoc*.)
- Mabillon (Dom Jean), *Annales ordinis S. Benedicti*. Paris, 1668-1703-1739, 6 vol. in-fol.
- Marchegay (P.), *Archives d'Anjou, recueil de documents et mémoires sur cette province*. Angers, 1843-1849, 2 vol. in-8.
- Marlot (Dom), *Metropolis Remensis historia*. Lille et Reims, 1666-1679, 2 vol. in-fol.
- Mars (Dom Noël), *Histoire du royal Monastère de Saint-Lomer de Blois*, publ. par A. Dupré. Blois, 1869, in-8.
- Martène (Dom), *Histoire [ms.] de Marmoutier*. Bibliothèque nationale de Paris, Fonds latin, n<sup>os</sup> 12876-12880.
- Maurenbrecher (Wilhelm), *Geschichte der deutschen Königswahlen vom zehnten bis dreizehnten Jahrhundert*. Leipzig, 1889, in-8.
- Monod (G.), *Études sur l'histoire de Hugues Capet*, dans la *Revue historique*, t. XXVIII (1885), p. 241-272.
- Mörtet (V.), *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1888, in-8.
- Mourin (Ernest), *Les comtes de Paris, histoire de l'avènement de la troisième race*. 2<sup>e</sup> éd., Paris, 1872, in-8. — Compte rendu de cet ouvrage par M. G. MONOD, dans la *Revue critique d'histoire et de littérature*, 7<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> sem., p. 97-101.
- Mühlbacher (E.), *Die Urkunden Karls III*. Vienne, 1879, in-8. (Extrait des *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, Phil.-hist. Classe, t. XCII.
- Noorden (Carl von), *Hinkmar Erzbischof von Rheims, ein Beitrag zur Staats- und Kirchengeschichte des westfränkischen Reiches in der zweiten Hälfte des neunten Jahrhunderts*. Bonn, 1863, in-8.
- Pauli (Reinhold), *König Aelfred und seine Stelle in der Geschichte Englands*. Berlin, 1851, in-8.
- Peigné-Delacourt, *Les Normans dans le Noyonnais, IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*. Noyon, 1868, in-8.
- Pfister (Ch.), *Études sur le règne de Robert le Pieux*. Paris, 1885, in-8. (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 64.)
- Philipps (G.), *Beiträge zur Geschichte Deutschlands von Jahre 887 bis 936*, dans les *Abhandlungen der III. Classe der Wiener Akademie*, t. III, Abth. II.
- Poquet (L'abbé), *Pèlerinage à l'ancienne abbaye de Saint-Médard-lès-Soissons*. 2<sup>e</sup> éd., Paris et Soissons, 1849, in-8.  
*Précis historique et archéologique sur Vic-sur-Aisne*. Paris, 1854, in-8.
- Quicherat (J.), *Les trois Saint-Germain de Paris*, dans les *Mémoires*

de la Société des Antiquaires de France, t. XXVIII (1865), p. 156-180.

*Les vestiges romains de la rive gauche de la Seine à Paris*, dans ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. I (Paris, 1885), p. 460-467.

**Roth (Paul)**, *Geschichte des Beneficialwesens von den ältesten Zeiten bis ins zehnte Jahrhundert*. Erlangen, 1850, in-8.

*Feudalität und Unterthanenverband*. Weimar, 1863, in-8.

**Schrörs (Heinrich)**, *Hinkmar Erzbischof von Reims, sein Leben und seine Schriften*. Fribourg en Brisgau, 1884, in-8.

**Sickel (Th.)**, *Beiträge zur Diplomatik*, I-VIII. Vienne, 1861-1882, in-8. (Extraits des *Sitzungsberichte der Wiener Akademie*, Phil.-hist. Classe.)

**Spruner-Menke**, *Hand-Atlas für die Geschichte des Mittelalters und der neueren Zeit*. 3<sup>e</sup> éd., Gotha, 1880, in-fol.

**Steenstrup (Johannes C. H. R.)**, *Normannerne*. Copenhague, 1876-1882, 4 vol. in-8. — Le tome I a été traduit par M. E. DE BEAUREPAIRE sous le titre : *Études préliminaires pour servir à l'histoire des Normands et de leurs invasions*, Paris, 1881, in-8. (Extrait du *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*.)

[Pour les autres ouvrages relatifs aux Normands, voy. ci-après la bibliographie, p. 207, n. 1.]

**Toussaints du Plessis (Dom)**, *Nouvelles annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet*. Paris, 1753, in-4.

**Taranne**. Voy. ci-dessus, Bibliographie, Sources Narratives, art. **Abbon**.

**Vacquer (Théodore)**, *Lettre sur la découverte d'une partie du Grand Pont de Paris bâti par Charles le Chauve*, dans la *Revue archéologique*, XII<sup>e</sup> année (1855), p. 502-507.

**Vaissète (Dom)**, *Histoire générale du Languedoc*. Nouv. éd., Toulouse, Privat, 1872-1889, 14 vol. in-4.

**Viollet-le-Duc**, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*. Paris, 1854-1875, 10 vol. in-8.

**Waitz (G.)**, *Deutsche Verfassungsgeschichte*. T. III, 2<sup>e</sup> éd., Kiel, 1883; t. IV, 2<sup>e</sup> éd., Berlin, 1885; t. V-VIII, Kiel, 1874-1878, 6 vol. in-8.

*Ueber das Herkommen des Markgrafen Wido von Spoleto*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III (1863), p. 149-154.

*Ueber die angebliche Mark in Ostfranken*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III (1863), p. 154-160.

*Die Formeln der deutschen Königs- und der römischen Kaiserkrönung vom zehnten bis zum zwölften Jahrhundert*. Göttingue, 1873, in-4. (Extrait des *Abhandlungen der königl. Gesellschaft der*

*Wissenschaften zu Göttingen*, in-4, Hist.-phil. Classe, t. XVIII (1873).

**Warnkoenig et Stein**, *Französische Staats-und Rechtsgeschichte*. 2<sup>e</sup> éd., Bale, 1875, 3 vol. in-8.

**Wenck (Woldemar Bernhard)**, *Die Erhebung Arnulfs und der Zerfall des karolingischen Reichs*. Leipzig, s. d., in-8.

**Wittich (K.)**, *Die Entstehung des Herzogthums Lothringen*. Göttingue, 1862, in-8.

**Wüstenfeld (Th.)**, *Ueber die Herzoge von Spoleto aus dem Hause der Guidonen*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III (1863), p. 383-432.

---

# EUDES

COMTE DE PARIS ET ROI DE FRANCE

882-898

---

## CHAPITRE PREMIER

ROBERT LE FORT, HUGUES L'ABBÉ.  
EUDES AVANT LE SIÈGE DE PARIS

Robert, dit le Fort, apparaît dans l'histoire, d'une manière certaine, le 3 avril 852 ; il est, à cette date, *rector*<sup>1</sup> de Marmoutier et il obtient de Charles le Chauve la confirmation des biens et des privilèges de cette riche abbaye, dans laquelle il avait succédé au comte Vivien mort, l'année précédente, en combattant les Bretons. Dans le diplôme où cette faveur est consignée, il est qualifié d'*illustris vir*, épithète qui désigne généralement un comte. En novembre 853, il est revêtu des fonctions de *missus dominicus* pour le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Corbonnois et le pays de Séez<sup>2</sup>. La décadence de l'institution des *missi* à cette époque permet de supposer que Robert était bénéficiaire d'un des comtés compris dans son *missaticum* ; il avait probablement succédé à Vivien dans le comté de Tours comme dans l'abbaye de Marmoutier.

1. Diplôme de Charles le Chauve pour Marmoutier du 3 avril 852, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 520 : « per deprecationem illustris viri Rotberti rectoris monasterii S. Martini, quod Majus Monasterium dicitur. »

2. Capitulaire de Servais, *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 616. — WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III (1883), p. 441 et 461. — KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 123 et suiv. — NOORDEN, *Hinkmar*, p. 132 et suiv. — BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 243. — BAYET, *Compte rendu de l'ouvrage de M. Bourgeois*, dans la *Revue historique*, t. XXXII, p. 183.

L'origine de Robert est entourée de ténèbres<sup>1</sup>; ses débuts dans la carrière sont ignorés; la première lueur qui l'éclaire montre un personnage qui tient déjà sa place dans l'Empire, possesseur d'importants bénéfices, revêtu des fonctions de comte et de *missus*. Il est à la fois riche par les revenus de ses bénéfices et puissant par l'autorité royale qu'il représente.

En 856, Charles le Chauve revêt son fils Louis le Bègue, encore enfant, de la dignité ducale dans le Maine et le crée roi. Ce nouveau souverain et son entourage excitent bientôt le mécontentement des grands laïques de Neustrie<sup>2</sup>. Ceux-ci, en 858, s'allient au duc de Bretagne, Salomon, ennemi de Charles le Chauve, chassent de Neustrie Louis le Bègue et le forcent à repasser la Seine. A ce signal, la révolte éclate de toutes parts; Louis le Germanique, appelé par les mécontents, envahit le royaume de son frère, et Charles le Chauve trahi par les siens à Brienne prend la fuite devant lui (12 novembre 858). Louis le Germanique se croit désormais le maître dans le royaume franc de l'Ouest; il récompense largement ses partisans au nombre desquels Robert le Fort tient une place importante<sup>3</sup>. Mais sa puissance s'évanouit bien vite et au début de l'année 859 il devait repasser le Rhin<sup>4</sup>. La situation de ses partisans dans le royaume de l'Ouest, celle de Robert le Fort en particulier, était dès lors précaire; durant les négociations qui s'engagèrent entre les deux frères, Louis le Germanique ne les oubliâ pas; il voulait qu'ils conservassent tous les bénéfices qu'ils possédaient avant leur rébellion. Or, Charles le Chauve les avait déclarés privés de ces bénéfices, il exigeait qu'ils se rendissent à merci et qu'ils fussent mis en jugement; il faisait de cette mesure une condition absolue de la réconciliation. On ne put s'entendre. Robert, toujours allié de Salomon de Bretagne, persista dans sa rébellion et trouva un allié dans Pépin II, petit-fils de Louis le Pieux et fils de Pépin I, roi d'Aquitaine, chassé de nouveau de cette contrée

1. Voy., ci-après, l'Appendice n° I.

2. Dans ce travail, nous appelons Neustrie le pays entre Seine et Loire et *Francia* la partie du royaume de l'Ouest au nord de la Seine, nous conformant en cela à l'opinion de M. Auguste Longnon, *L'Île de France*, p. 2-3.

3. *Ann. Bertin.*, ann. 859. — Les actes du synode de Savonnières nomment Robert le premier parmi les grands revoltés. DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. I, p. 452.

4. *Ann. Fuld.*, ann. 858. — *Ann. Bertin.*, ann. 859.

par Charles le Chauve<sup>1</sup> ; mais sa situation n'en était guère améliorée.

Enfin, en 860, grâce à la médiation de Lothaire, la paix<sup>2</sup> fut signée à Coblenz entre Charles et Louis le Germanique. Charles déclara pardonner aux partisans de son frère et leur reconnaître tous les alleux et les bénéfices qu'ils possédaient, à l'exception de ceux qu'ils pouvaient tenir de lui et dont il se réservait la libre disposition. A ces conditions, les sujets infidèles de Charles le Chauve firent leur paix avec leur souverain ; seul, Robert persista dans sa rébellion. Ce n'est pas assurément qu'il tint à son alliance avec les Bretons ; sa conduite ultérieure permet de croire qu'elle devait lui être à charge. Si donc il ne profita pas du traité de Coblenz, c'est que ce traité ne lui était pas avantageux, c'est que sa position et ses intérêts différaient de ceux de la plupart des autres rebelles. Pour ceux-ci en effet, la plus grande partie de leurs alleux et de leurs bénéfices, antérieurs assurément dans leur famille au règne de Charles le Chauve, leur étaient rendus sans conditions ; leur position ne se trouvait donc pas sensiblement modifiée ; après une conduite aussi coupable ils ne pouvaient pas espérer un plus faible châtement. Pour expliquer la conduite de Robert, il faut supposer que les propriétés héréditaires de sa famille n'étaient que peu de chose, que son pouvoir et le plus clair de ses biens provenaient d'alleux et de bénéfices qu'il tenait de Charles le Chauve et qui rentraient, de ce fait, dans la catégorie des biens dont ce souverain se réservait la libre disposition. En se soumettant dans ces conditions, Robert aurait livré son avoir et la position qu'il s'était créée à la merci d'un souverain sur la clémence duquel il n'avait aucune raison de compter ; aussi demeura-t-il in-soumis.

Ce refus de participer à l'amnistie de Coblenz semble donc prouver que Robert est un homme nouveau, qu'il ne descend pas d'une famille dès longtemps puissante, comme on a cherché à le démontrer, que les propriétés allodiales de sa famille sont peu de chose, qu'il tient ses bénéfices et sa position de Charles le Chauve ; bref, ce refus paraît trahir le parvenu et dévoiler le fils du Saxon.

L'année 861 devait amener un revirement : en juillet,

1. *Ann. Bertin.*, ann. 859.

2. *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 644 et suiv.

Charles tint conseil avec les grands de son royaume au sujet de Robert<sup>1</sup>, une entrevue eut lieu entre le souverain et le sujet rebelle et la réconciliation fut opérée. Robert recouvra ses alleux et ses bénéfices, entre autres la Touraine et le monastère de Marmoutier; peu après (août ou septembre), Charles lui confia le commandement en chef de tout le pays entre Seine et Loire et fit de lui un marquis dont la mission était de résister aux Bretons. Il ne faut pas vouloir préciser les attributions accordées alors à Robert<sup>2</sup>; elles étaient assurément très vagues, même dans l'esprit des contemporains; il ne faut parler ni de duché, ni de duc, titre que Robert ne porta jamais. Ces termes donneraient lieu à une confusion déjà trop répandue entre « les honneurs ou dignités conférés par les rois Carolingiens et les qualifications portées à l'époque féodale par les détenteurs de grands fiefs<sup>3</sup>. » La raison d'être de ce nouveau pouvoir était la défense de la Neustrie contre les Bretons. Ce pouvoir, restreint à la Neustrie et qui ne pouvait être exercé ni au delà de la Seine ni au delà de la Loire, consistait en un commandement militaire suprême et assurait à Robert, auprès du souverain, la place d'un conseiller dont la voix, pour les affaires de Neustrie, prévaudrait sur toute autre<sup>4</sup>. Ce pouvoir donné à Robert contient en germe la grandeur de sa race. Charles le Chauve lui accorda encore, probablement à la même époque, les comtés d'Anjou et de Blois<sup>5</sup>.

Robert est désormais le plus ferme soutien de Charles le Chauve; d'abord, il combat Salomon de Bretagne auquel était venu se joindre, entre autres mécontents, Louis, fils de Charles le Chauve. Pour lutter contre eux, Robert achète, au prix de 6000 livres d'argent, l'alliance des Normands qui avaient des-

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 861 : « Carolus placitum habuit in Compendio. » ibique cum optimatum concilio Rodberto comiti ducatum inter Ligerim et Sequanam adversum Brittones commendavit. » — *Ann. Bertin.*, ann. 861.

2. KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 152.

3. A. DE BARTHÉLEMY, *Les origines de la Maison de France*, p. 133.

4. *Ann. Bertin.*, ann. 866 : « ipsius Rodberti consilio. »

5. L'époque à laquelle Charles le Chauve accorda ces deux comtés à Robert est incertaine : en 862, Louis le Bègue voulant, avec l'aide des Bretons, attaquer Robert, ravage l'Anjou (*Ann. Bertin.*, ann. 862); en 864, les mêmes annales nomment Robert « comes Andegavensis. » — En 863, Robert paraît comme comte de Blois dans un acte d'échange avec Actard, évêque de Nantes, de biens sis dans le comté de Blois. (KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 153, 152.)

centu la Seine; cette somme donne une haute idée des richesses dont il pouvait disposer. En 862, il inflige deux défaites à Louis qui, à la tête d'une troupe bretonne, venait de piller l'Anjou et les régions environnantes; la même année, Louis se réconcilie avec son père et, en 863, la paix est signée entre Charles et Salomon. Dès lors, c'est contre les Normands que Robert défendra la Neustrie; ainsi, en 864, il détruit une bande de Normands sur les bords de la Loire, mais il est attaqué, après sa victoire, par une autre bande plus nombreuse, et, blessé, il est obligé de se retirer devant elle. En 865, nouvelle victoire et massacre de 500 Normands dont Robert envoie les armes et les étendards à Charles<sup>1</sup>. La même année, celui-ci, sans rendre à son fils Louis le titre de roi, lui donne le comté d'Anjou, le monastère de Marmoutier et quelques autres domaines; évidemment, il ne disposait pas des bénéfices de Robert sans son consentement; il le dédommagea en lui donnant le comté d'Auxerre et celui de Nevers<sup>2</sup>. Si l'on joint à ces deux comtés celui d'Autun que Robert avait reçu l'année précédente (864) et en possession duquel il ne put, il est vrai, jamais entrer, on voit que son champ d'activité se déplaçait à l'est. Charles le Chauve jugeait en effet la présence de Robert nécessaire en Bourgogne pour mettre fin aux désordres des grands et aux ravages des Normands dans cette contrée. Robert est envoyé par le roi dans la région où une main-forte, où une épée fidèle sont particulièrement utiles, que ce soit en Neustrie ou en Bourgogne; cependant, le souverain lui donne dans cette région même des bénéfices, pour justifier son intervention ou pour lui fournir les moyens matériels d'intervenir efficacement.

Mais le moment n'était pas propice pour éloigner Robert, sa présence en Neustrie et sur la Loire était redevenue nécessaire; les Bretons avaient fait défection, les Normands se livraient à de nouveaux et plus audacieux ravages sur la Loire et sur la Seine. Aussi, selon l'avis de Robert lui-même<sup>3</sup>, ici apparaît son autorité dans les conseils du roi, Charles le Chauve, après avoir donné à son fils Louis le comté d'Autun, lui enlève l'Anjou et probablement Marmoutier et les rend à Robert auquel il donne encore l'abbaye de Saint-Martin de

1. *Ann. Bertin.*, ann. 864 et 865.

2. *Ibid.*, ann. 865. — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 97.

3. *Ann. Bertin.*, ann. 866 : « ipsius Rodberti consilio. »

Tours<sup>1</sup>. La mesure était sage : la marche bretonne et les pays de la Loire étaient transformés en désert, il leur fallait un défenseur. La flotte normande transportait des bandes qui ravageaient le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Touraine. Robert et Ramnulf comte de Poitou s'élançant à la rencontre d'une de ces bandes qui avait attaqué Le Mans et l'atteignent au nord d'Angers, à Brissarthe. On sait le reste : après une première victoire, ces deux chefs assiègent les Normands dans une église, ceux-ci font une sortie, surprennent les Francs, Robert est tué et Ramnulf blessé meurt trois jours après (automne 866).

Robert laissa un grand souvenir ; la gloire qu'il transmit à ses descendants fit oublier qu'il pouvait bien être un parvenu et permit à son fils de fonder la Maison de France. Une seule voix est discordante parmi les regrets et les louanges qui furent donnés à Robert, c'est celle de l'archevêque de Reims, Hincmar, qui considéra la mort de Robert comme le châtement que Dieu lui envoyait pour avoir détenu, quoique laïque, l'abbaye de Saint-Martin de Tours<sup>2</sup>. Curieux rapprochement ! le fils de Robert, Eudes, qui détiendra cette même abbaye, ne pourra pas non plus se concilier Foulques, l'archevêque de Reims, qui lui fera une constante opposition ; un des premiers actes de Charles le Simple, lorsqu'il aura été élevé au trône par Foulques, sera de donner à celui-ci cette abbaye.

Robert laissait deux fils en bas âge : Eudes et Robert. Ce n'est pas à ces enfants que pouvait être confié le pouvoir dont il jouissait dans le pays entre Seine et Loire. Charles le Chauve lui trouva un successeur dans la personne de Hugues l'Abbé<sup>3</sup>.

1. Nous savons que Charles le Chauve donna à son fils Louis le comté d'Autun qui appartenait à Robert (*Ann. Bertin.*, ann. 866). Il agissait avec le consentement de ce dernier. Robert dut donc recevoir quelque bénéfice en échange ; il est naturel de supposer qu'il reçut l'Anjou et probablement Marmoutier dont il avait été dépossédé en faveur de Louis en 865 (*ibid.*, ann. 865). Robert reçut, à la même époque, l'abbaye de Saint-Martin de Tours (*ibid.*, ann. 866). A sa mort, cette abbaye ainsi que les comtés d'Anjou et de Touraine furent donnés à son successeur ; il est donc permis de supposer avec M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 103) que Robert détenait ces bénéfices depuis l'échange fait, en 866, avec Louis, fils de Charles le Chauve.

2. *Ann. Bertin.*, ann. 866. — DÜMLER, *op. cit.*, t. II, p. 130.

3. RÉGINON, *Chron.*, ann. 867 : « Non multo post interiecto tempore, Hugo abba in locum Ruotberti substitutus est... siquidem Odo et Ruotbertus filii Ruotberti adhuc parvuli erant, quando pater extinctus est, et idcirco non est illis ducatus commissus. »

Hugues, dit l'Abbé, appartenait à la puissante famille des Welfes ; il occupait déjà, de ce fait et par ses alliances, une position élevée ; il était cousin de Charles le Chauve, cousin des trois fils de Louis le Germanique, entre autres de Charles III, cousin des trois fils de Lothaire I ; son père était comte de Paris et d'Auxerre. Lui-même embrassa la carrière ecclésiastique, mais ne revêtit jamais l'habit monacal et dans les ordres n'arriva qu'au sous-diaconat. En 853, il était abbé de Saint-Germain d'Auxerre ; la même année, il était nommé *missus*<sup>1</sup> dans l'Auxerrois, le Nivernais et l'Avalonnais. Sa famille était en rivalité constante, d'une part avec celle du puissant comte Adalhard, d'autre part avec Robert le Fort. Lorsqu'en 858, Louis le Germanique, appelé par Robert le Fort et d'autres mécontents, pénètre dans le royaume de l'Ouest, les Welfes, Hugues l'Abbé et son frère Conrad, offrent un asile en Bourgogne à Charles le Chauve qui, avec leur aide, chasse l'envahisseur (janvier 859). Charles leur témoigne sa reconnaissance par des faveurs accordées au couvent de Saint-Germain d'Auxerre et en donnant à Hugues le monastère de Saint-Bertin qui appartenait à Adalhard, sujet rebelle. En 861, les révoltés sont amnistiés, Adalhard rentre en grâce, Robert le Fort arrive au faite de sa puissance, la défaveur atteint Hugues qui perd ses abbayes de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Bertin ; il se retire alors à la cour de Lothaire II qui, au printemps 864, le nomme archevêque de Cologne. Heureusement pour cette ville, son triste épiscopat ne fut pas de longue durée ; il prit fin en 865<sup>2</sup>. En 866, nouveau revirement : Adalhard tombe en disgrâce, Hugues rentre dans le royaume franc de l'Ouest ; peu après, Robert le Fort succombe à Brissarthe.

Dès lors, les Welfes n'eurent plus de rivaux à la cour ; leurs propriétés héréditaires en Bourgogne leur furent rendues. Hugues l'Abbé non seulement recouvra son abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, mais reçut une grande partie des bénéfices devenus vacants par la mort de Robert le Fort<sup>3</sup> ; c'est ainsi que Charles le Chauve lui donna les abbayes de Saint-

1. Capitulaire de Servais, *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 617.

2. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. II, p. 77.

3. *Ann. Bertin.*, ann. 866 : « Hugoni clerico comitatum Turonensem et « comitatum Andegavensem cum abbazia Sancti Martini et cum aliis « etiam abbatiis donat eumque in Neustriam loco Rotberti dirigit. » — KALCKSTEIN, *Abt Hugo.*, p. 50.

Martin de Tours, de Marmoutier et d'autres encore<sup>1</sup>; le même souverain lui confia aussi le comté de Tours, le comté d'Anjou dont on sait l'importance comme boulevard contre les Bretons, les Normands et même les Aquitains, et enfin il le mit en Neustrie en lieu et place de Robert, lui donnant ce même commandement militaire suprême sur cette région et cette même autorité dans ses conseils pour les affaires du pays entre Seine et Loire. Hugues l'Abbé possédait encore comme bien de famille l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens et il devint bénéficiaire, à une époque indéterminée, des abbayes de Saint-Vaast et de Saint-Aignan d'Orléans<sup>2</sup>.

Hugues est désormais, par la position qui lui est faite comme par ses aptitudes et ses vertus<sup>3</sup>, le principal personnage de la Neustrie. Ce n'est plus contre les Bretons avec lesquels la paix a été conclue (1<sup>er</sup> août 867) que cette région a besoin d'un défenseur, mais contre les Normands. Hugues les bat sur la Loire en automne 869<sup>4</sup>; en 871, il dirige une nouvelle attaque contre un certain nombre d'entre eux établis sur une île de la Loire, mais il est battu et n'échappe qu'à grand'peine; à cette époque, il est occupé à fortifier la ville de Tours. En 875, tandis que Charles le Chauve se fait couronner empereur en Italie, et que Louis le Germanique envahit le royaume de son frère, Hugues reste fidèle à Charles; il continue la lutte contre les Normands et, au retour de Charles, il amène, au synode de Ponthion (876), les prisonniers qu'il a faits pour qu'ils reçoivent le baptême.

Ainsi, « jusqu'en 877, Hugues l'Abbé n'a d'autre souci que

1. BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 101. — Hugues reçut encore les abbayes de Cormery, de Villeloin. Reçut-il l'Auxerrois? Quoique ce fût une propriété patrimoniale, nous ne pouvons l'affirmer. Sous Louis le Bègue, c'est un Girbold qui est comte d'Auxerre. — KALCKSTEIN, *ibid.*

2. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 103-107. — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 73. — Hugues est abbé de Saint-Vaast depuis 874 environ et de Saint-Aignan depuis 876. Un diplôme de Charles III, (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1680) prouve que Hugues avait été abbé de Saint-Aignan. — Il n'y a aucune raison pour admettre avec M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 55) que les bénéfices qui avaient été laissés aux fils de Robert le Fort en 866 et qui leur furent enlevés en 868 furent donnés à Hugues et que c'est ainsi qu'il fut investi des comtés de Nevers et de Blois. — BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 102.

3. RÉGINON, *Chron.*, ann. 867 : « vir strenuus, humilis, justus, pacificus, et omni morum honestate fundatus. » — HÉRIC, *Miracula S. Germani*, l. II, c. 1, dans les *Acta Sanctorum*, *Boll.*, Juillet, t. VII, p. 274.

4. *Ann. Bertin.*, ann. 869. — BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 103.

celui de résister aux Normands<sup>1</sup> ; » il est le chef des « Transséquanienus », nouveau pouvoir que la royauté carolingienne a dû constituer en quelque mesure, et en tout cas accepter, pour arrêter les invasions des Normands sur la Seine et sur la Loire ; Hugues est le défenseur des populations de l'Ouest et le représentant de leurs intérêts<sup>2</sup>. Aussi refuse-t-il de porter secours à Charles le Chauve en Italie. Après cette courte révolte et après la mort de l'empereur, Hugues réoccupe sa place à la cour. Sa carrière, sous le règne de Louis le Bègue, prend un développement tout nouveau : il lutte contre les Normands non seulement en Neustrie, sur la Loire, mais encore sur l'Escaut<sup>3</sup> ; il sera le conseiller du roi non seulement pour les affaires de Neustrie mais encore pour les intérêts plus généraux de la royauté et du royaume. Depuis ce moment, il règle, au nom de Louis le Bègue, les difficultés intérieures ; il préside aux négociations entre ce roi d'une part, le pape Jean VIII et Boson de l'autre, il les dirige ; « il est à la fois, de fait, margrave de Neustrie et premier ministre<sup>4</sup>. » Louis le Bègue meurt en 879 ; la légitimité de ses fils est contestée, une coalition se forme qui appelle Louis de Germanie au trône du royaume franc de l'Ouest ; l'envahisseur est arrêté en Bourgogne, assurément grâce au pouvoir de Hugues l'Abbé qui réussit à faire couronner, à Ferrières, Louis III et Carloman, ses neveux, ses protégés, et ainsi à leur assurer le pouvoir.

Dès 879, par la défection de Boson, Hugues est devenu « le champion de la légitimité, de l'unité carolingienne<sup>5</sup>. » Il réussit, ce qui ne suppose pas une petite influence, à établir la concorde entre les rois de cette famille. Grâce à lui, à la mort de Louis de Germanie, les rois francs de l'Ouest ne disputent pas la Lorraine à Charles III ; grâce à lui encore, à la mort de Louis III, Charles III laisse Carloman recueillir en paix l'héritage de son frère. La faveur dont il jouit sous Carloman est incontestable ; le roi l'appelle son protecteur et le plus grand défenseur du royaume<sup>6</sup>. A la mort de ce souverain, Hugues reconnaît Charles III ; sa position reste la même, il est le pre-

1. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 104.

2. *Ibid.*, p. 106.

3. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 100.

4. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 111.

5. *Ibid.*, p. 114.

6. Diplôme du roi Carloman, du 11 août 883, *Histor., de Fr.*, t. IX, p. 431 : « tutore nostro et regni nostri maximo defensore. »

mier ministre pour les affaires politiques comme pour les affaires de l'Église<sup>1</sup>. Il est, durant toute la dernière période de sa vie, « un personnage au-dessus des autres seigneurs<sup>2</sup>. » Son rôle est alors d'autant plus important que le souverain de l'Ouest, l'empereur, qui ne réside pas dans le royaume, n'a qu'une souveraineté nominale. Hugues l'Abbé exerce alors comme une vice-royauté. Les affaires intérieures du royaume ne détournent pas son attention des Normands; dans cette lutte, c'est sur lui que repose tout l'espoir des Francs<sup>3</sup> de l'Ouest. En 885, à l'approche des Normands, tous les regards se portent sur lui, mais la maladie le retient à Orléans et, pendant le siège de Paris, la mort vient mettre un terme à sa prodigieuse activité (12 mai 886)<sup>4</sup>.

Ce rapide coup d'œil jeté sur la carrière de Hugues suffit pour convaincre qu'il a singulièrement élargi les limites du pouvoir qui lui a été transmis à la mort de Robert le Fort. Celui-ci commandait aux pays entre Seine et Loire; il était marquis d'Anjou et de Touraine; la mission pour laquelle il avait reçu ce pouvoir était de résister aux Bretons. Lorsque le roi jugeait la présence de Robert nécessaire ailleurs, en Bourgogne par exemple, après lui avoir ôté ses bénéfices sur la Loire, il lui en donnait de nouveaux dans la région où il voulait le voir agir. Robert mort, Hugues reçoit ses bénéfices entre Seine et Loire; il est marquis dans cette région<sup>5</sup> pour la défendre contre les Normands. Cependant, son pouvoir, limité d'abord à ses bénéfices et à la Neustrie qui lui est confiée, prend bientôt une extension singulière sans que son ingérence dans les affaires d'autres parties du royaume de l'Ouest soit motivée par de nouveaux bénéfices accordés dans ces régions mêmes. Tandis que l'ennemi breton que Robert le Fort avait pour mission de combattre ne menaçait qu'une très faible partie du royaume, tandis que le fléau était localisé, les Normands, contre lesquels Hugues doit lutter, menacent l'Empire entier. Aussi, tout en protégeant contre eux la Neustrie, tout en restant le chef par excellence des « Transséquanien », il

1. *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 882 : « qui monarchiam clericatus in « palatio optinens. »

2. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 118.

3. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886.

4. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 127. — BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 126. — Hugues fut enterré à Saint-Germain d'Auxerre.

5. *Ann. Bertin.*, ann. 878.

est amené, par la grandeur même du mal qu'il doit combattre, à étendre à tout le royaume ce pouvoir militaire suprême, primitivement restreint. De chef des Transséquanien il devient le plus grand défenseur du royaume. De même, et le phénomène est ici plus frappant encore, ses attributions de conseiller pour les affaires de Neustrie deviennent celles d'un premier ministre du royaume de l'Ouest. En un mot, il est devenu l'homme nécessaire par l'appui qu'il prête au roi tant par ses armes que par ses avis; il est le secours et le conseil du royaume<sup>1</sup>. Bref, il a transformé le « ducatum intra Ligerim et « Sequanam adversus Brittones<sup>2</sup> » de Robert le Fort en un pouvoir qu'un annaliste appelle « ducatus regni<sup>3</sup> » soit le rectorat du royaume de l'Ouest. Tout est de son ressort, ses compétences sont aussi variées et étendues que celles du roi lui-même; il est le premier du royaume après le souverain.

Hugues l'Abbé « a désormais pris la place que les ducs capétiens occuperont après lui au x<sup>e</sup> siècle, et il l'occupe comme eux<sup>4</sup>. » C'est donc lui qui, à proprement parler, a fondé ce pouvoir indéterminé, dont le détenteur ne porte encore avec lui aucun titre, mais qui s'appellera plus tard le « dux Francorum ».

Après lui, à qui ce pouvoir sera-t-il transmis? car il ne peut disparaître, il est devenu une institution. Les Francs du royaume de l'Ouest sont habitués à voir, à côté du souverain, un personnage aussi puissant que lui et plus accessible. Ce personnage sera surtout indispensable lorsque le chef du royaume de l'Ouest sera l'empereur Charles III, toujours absent et dont l'incapacité et la lâcheté sont notoires.

Le successeur de Hugues l'Abbé sera Eudes, fils de Robert le

1. « Hugo, nobilissimus abbas, strenue rempublicam gubernans, cum armis, tum consiliis suis. » (*Miracula S. Benedicti*, auct. ADELERIO, éd. de Certain, p. 87). — « Nostri regni consilium et juvamen » c'est ainsi que Charles le Simple appellera le duc Robert dans un diplôme du 14 mars 918 en faveur de Saint-Germain des Prés (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 536).

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 861.

3. *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 882 : « ducatum etiam regni post « regem nobiliter administrabat. » La comparaison des passages de Régignon et de ces annales fait toucher du doigt la différence des deux pouvoirs. — Cette expression « ducatus regni, » à laquelle M. Bourgeois ne semble pas attacher assez d'importance, ne doit pas se traduire par duché ni s'entendre, cela va sans dire, d'une circonscription territoriale.

4. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 111.

Fort, qui, au siège de Paris, nous l'allons voir, acquerra tous les droits au titre de « *regni maximus defensor* ». Bientôt lui-même est élevé au trône, mais ce pouvoir persiste, il le confie à son frère Robert qui revêt le titre de « *dux Francorum* ». On sait quelle a été la destinée de ce titre que les descendants de Robert le Fort, un siècle plus tard, devaient échanger contre la couronne royale.

Extrêmes et singulières conséquences de la carrière de Hugues l'Abbé! Rival de Robert le Fort et champion de la légitimité carolingienne, il n'a hérité du pouvoir de Robert que pour le transmettre aux descendants de celui-ci, agrandi et amplifié de telle sorte qu'ils ont pu s'en servir comme d'un appui pour gravir les degrés du trône carolingien et y établir leur dynastie.

L'enfance et la jeunesse des deux fils de Robert le Fort restent entourées d'une obscurité profonde et qui semble impénétrable. Quel curieux début que celui de cette famille! L'aïeul du premier roi est inconnu; la carrière du père n'est connue que pendant quatorze années, après lesquelles la race disparaît de nouveau, pendant seize ans, sans qu'il soit possible d'en trouver une trace certaine.

Robert le Fort avait laissé en mourant deux fils tout jeunes<sup>1</sup>: l'aîné était Eudes, dont on peut fixer la naissance à l'année 860 environ, le second était Robert. Nous ignorons qui prit soin d'eux<sup>2</sup>. A la mort de leur père, Charles le Chauve avait disposé de la plupart des bénéfices de celui-ci, en faveur de Hugues l'Abbé; mais il leur en avait laissé quelques-uns qu'il leur enleva deux ans<sup>3</sup> après. Que pouvait-il leur rester désormais? Les deux seuls bénéfices possédés par Robert le Fort, et dont nous ne connaissons pas les possesseurs après lui, sont Blois et Nevers. Ses fils avaient des biens dans le premier de ces comtés et peut-être aussi à Nevers, mais rien ne

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 867: « Odo et Ruotbertus filii Ruotberti, adhuc « parvuli erant, quando pater extinctus est et idcirco non est illis « ducatus commissus. »

2. M. Bourgeois (*Le capitulaire de Kiersy*, p. 105) affirme qu'Acfred, évêque de Nantes, fut le protecteur des deux fils de Robert; sur quel texte s'appuie-t-il?

3. *Ann. Bertin.*, ann. 868: « Ablatis denique a Rotberti filio his quæ « post mortem patris de honoribus ipsius ei concesserat et per alios « divis. » Est-ce par erreur qu'il n'est parlé que d'un fils ou Robert était-il trop jeune?

permet d'affirmer qu'ils possédèrent ces bénéfices intégralement<sup>1</sup>.

On ne peut guère espérer retrouver beaucoup de leurs propriétés allodiales. La fortune de Robert, nous l'avons dit, provenait non pas tant d'alleux que de bénéfices obtenus sous le règne de Charles le Chauve. Il est peu probable que le patrimoine de ses fils ait augmenté pendant leur minorité. Eudes acquit, peut-être par son mariage, quelques nouveaux biens. Voici du reste ce qu'on peut savoir de ses propriétés et de celles de son frère; il est bon de remarquer, avant d'en faire l'énumération, que l'avènement d'Eudes au trône s'explique sans qu'il soit nécessaire de lui supposer de très grands biens allodiaux.

Robert le Fort possédait, outre quelques biens dans le comté d'Autun<sup>2</sup>, des domaines dans le Blésois à Saint-Lubin en Vergonnais<sup>3</sup>; Eudes son fils possède, dans le Blésois également, Saint-Lubin de Suèvres et Saint-Denis-sur-Loire<sup>4</sup>; dans le Poitou, mais sur les confins de la Touraine qui est entièrement neustrienne<sup>5</sup>, Nueil-sous-Faye et Faye-la-Vireuse<sup>6</sup>; enfin, près de Chartres, le village de Jouy<sup>7</sup>. Robert, le frère d'Eudes, possédait une localité dite *Nantotium*<sup>8</sup> en Touraine; Hugues le Grand, son fils, reçut, par héritage, Ingré<sup>9</sup> près Orléans,

1. M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 33) admet que ces deux comtés, d'abord laissés à Eudes, furent donnés à Hugues l'Abbé en 868. Pour Blois, il n'y a aucune preuve qu'il appartint ni à Eudes ni à Hugues l'Abbé. Pour Nevers, en 878, Jean VIII prie Hugues d'intervenir entre la famille de l'évêque de Nevers et un nommé Robert. Hugues intervient-il comme comte? Ce Robert, qui a probablement des biens dans le comté de Nevers, est-il le fils de Robert le Fort? — JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, n° 3163. — MIGNE, *Patrologie latine*, t. CXXXVI, col. 811. — BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 102.

2. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 87.

3. MABILLE, *Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou*, pièces justificatives, n° I, p. LXXXIX-XCI. — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 155. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 120. — MABILLE, *Pancarte noire*, p. 96.

4. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 101. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 120.

5. LONGNON, *Atlas historique de la France*, texte, p. 85 et 87.

6. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 461. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 129-130.

7. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 446. — BARTHÉLEMY, *ibid.*

8. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 720. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 130.

9. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 723. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 131. On ne peut pas conclure, comme le fait M. de Barthélemy, *op. cit.*, p. 130, n. 2, du diplôme d'Eudes en faveur de Saint-Aignan d'Orléans (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462-463), que Robert possédait une île dans la Loire.

avec les nombreux biens qui en dépendaient, et Martigny<sup>1</sup> en Touraine. On ignore si Robert avait hérité ces biens de son père ou de son frère; ce qui nous importe, c'est de savoir qu'ils étaient dans la famille de Robert le Fort; la liste qu'en a dressée M. de Barthélemy, et que nous n'avons pas eu le bonheur de pouvoir allonger<sup>2</sup>, prouve que tous ces biens étaient dans le Blésois, dans l'Orléanais, dans la Touraine, en un mot, en Neustrie; c'est dans cette région que le pouvoir des Robertiens a pris naissance, c'est là que sont leurs biens patrimoniaux. Eudes est un Neustrien<sup>3</sup>; durant les quinze ans qui ont suivi la mort de son père, il n'a, semble-t-il, guère fait parler de lui. Après ces années d'oubli, peu importe s'il est petit-fils d'un étranger; il est propriétaire en Neustrie et fils de Robert dont l'héroïque carrière a fait un Neustrien.

Eudes avait encore d'autres biens que ses biens patrimoniaux; il possédait, par exemple, Tillenay<sup>4</sup>, dont Robert le Fort s'était emparé au détriment du chapitre de Saint-Nazaire d'Autun, que Charles le Chauve avait restitué à l'église d'Autun, en 860<sup>5</sup>, et dont Eudes s'empara de nouveau après 879. Une fois sur le trône, il restitua ce bien qu'il reconnut mal acquis<sup>6</sup>.

1. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 102. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 719-720. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 130. — Mabile fait erreur en traduisant « Marti-  
« niacum » par « Morignan ».

2. On pourrait croire qu'Eudes possédait encore l'alleu de Vontes en Touraine; cependant des diplômes ultérieurs semblent y contredire et ne permettent d'y voir qu'un bénéfice qui aurait fait retour à la couronne et dont Eudes aurait disposé comme roi (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462.) — MABILLE, *Pancarte noire*, p. 84 et 72.

3. Nous partageons à cet égard l'opinion de M. G. Monod (*Revue critique*, 1873, 2<sup>me</sup> sem., p. 100) et son interprétation du « quamvis is Neus-  
« tricis esset » d'Abbon.

4. Cant. d'Auxonne, arr. de Dijon. — Robert le Fort était, de l'aveu de son fils, un des usurpateurs de Tillenay : « Praecedentibus nostrae pro-  
« lis parentibus injuste usurpata » dit Eudes dans un diplôme pour l'église d'Autun, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 436.

5. CHARMASSE, *Cartulaire de l'église d'Autun*, p. 24, n° xv.

6. En 879, Tillenay était encore la propriété de l'église d'Autun. CHARMASSE, *op. cit.*, p. 27, n° xvii. — BARTHÉLEMY, *op. cit.*, p. 129. — Malgré la restitution d'Eudes, une terre dépendant de Tillenay en était détournée par un nommé Cadilon et n'était restituée qu'en 901. CHARMASSE, *op. cit.*, p. 35, n° xxii. En 918, Tillenay, qui avait été de nouveau enlevé à l'église d'Autun, lui était restitué par Manassès de Vergy, « pro abso-  
« lutione domni Odonis gloriosi regis et nobilissimi fratris illius domni  
« Rothberti illustris marchionis, » CHARMASSE, *op. cit.*, p. 36, n° xxiii.

C'est probablement à la fin de l'année 882 ou au commencement de 883<sup>1</sup> qu'Eu-des succéda dans le comté de Paris à Conrad, un Welfe, cousin de Hugues l'Abbé. Cette dignité devait avoir une influence décisive sur sa carrière et sur les destinées de sa maison. Auparavant, il n'était qu'un Neustrien plus ou moins puissant; comme comte de Paris, il prend pied en « Francia, » il ne sera plus un étranger pour les Francs du Nord lorsqu'il leur faudra chercher un roi; c'est à Paris qu'il s'illustrera; enfin, cette ville, dont l'importance stratégique et commerciale s'affirme toujours davantage, restera désormais le centre du pouvoir des Robertiens; tous ils seront comtes de Paris.

C'est également à cette époque qu'Eu-des dut se marier avec une nommée Théoderade<sup>2</sup>, qu'on a supposée devoir appartenir à la famille des Audran, comtes de Troyes, et qui lui apporta le bien de Lachy dans le pays de Queudes, dans le comté de Meaux. Il eut peut-être un fils nommé Gui<sup>3</sup>, dont les destinées sont absolument inconnues et qui ne reparaitra plus dans ce récit.

Le premier acte d'Eu-des que nous connaissons est une restitution, faite par lui en sa qualité de comte de Paris, à l'église de Notre-Dame de Paris, des biens qui lui avaient été enlevés par ses prédécesseurs dans ce comté<sup>4</sup>. Dans cet acte, dont la date est peut-être antérieure au siège de Paris par les Normands, quoiqu'il ne faille pas voir dans les termes du préambule l'annonce de ce prochain malheur, Eu-des apparaît en compagnie de son frère Robert, qualifié de comte, et d'un comte Altmar, probablement seigneur dans l'Artois et abbé de Saint-Médard de Soissons<sup>5</sup>. Eu-des entretint durant

1. KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 100; *Geschichte des französischen Königthums*, p. 25. — DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 133 n. 1.

2. Diplôme d'Eu-des pour Saint-Vaast, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 452 : « carissima conjux nostra Theoderada. » Voy., ci-après, l'Appendice n° I.

3. Il figure comme témoin à une donation faite, le 28 août 903, par le duc de Bretagne Alain à l'abbaye de Redon. DE COURSON, *Cartulaire de Redon*, p. 377.

4. R. DE LASTEYRIE, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 70-71, n° 32. — M. de Kalckstein (*Abt Hugo*, p. 33) suppose que c'est Eu-des, le futur roi, qui signe comme vicomte avec Hugues l'Abbé un diplôme pour Saint-Gilles d'Arles; rien n'est moins certain.

5. L'abbé Poquet (*Pèlerinage à l'ancienne abbaye de Saint-Médard-lès-Soissons*, 2<sup>e</sup> éd., Paris et Soissons, 1849, in-8, p. 39) fait d'Altmar, un

tout son règne les meilleurs rapports avec cette abbaye<sup>1</sup>.

Si nous ajoutons à cela qu'Eudes était beau<sup>2</sup>, de haute stature, fort, actif, qu'il excellait à tirer de l'arc et à lancer le javelot<sup>3</sup>, enfin qu'il était brave, ce que la suite du récit démontrera, et même honnête<sup>4</sup>, nous aurons dit tout ce qu'on peut savoir de lui à la veille du siège de Paris.

comte de Noyon; nous n'avons pas pu en trouver la raison. — Flodoard (*Hist.*, l. IV, c. 10, p. 574-575) le mentionne comme abbé de Saint-Médard.

1. Diplôme d'Eudes pour le monastère de Saint-Médard de Soissons (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 460). — *Chron. S. Medardi Suessionensis*, ann. 898, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 56.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 888 : « virum strenuum, cui prae ceteris formae pulchritudo et proceritas corporis, et virium sapientiaeque magnitudo inerat. »

3. ABBON, l. I, v. 247.

4. ADON, *Continuat.* II, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 326 : « Odonem, non eiusdem generis regem, mira tamen probitate pollentem. »

512-70

## CHAPITRE II

### LE SIÈGE DE PARIS PAR LES NORMANDS

(885-887)

En 884, le roi Carloman avait acheté la paix de la grande armée normande<sup>1</sup> établie à Amiens; les Normands s'étaient alors divisés et, tandis que les uns prenaient leurs quartiers d'hiver à Louvain, d'autres passaient en Angleterre. Le 12 décembre Carloman mourait. Les Normands se considérèrent alors comme d'autant moins liés par le traité d'Amiens<sup>2</sup> que le successeur de Carloman, l'empereur Charles III, rompit la paix en dirigeant inconsidérément contre eux, à Louvain, une expédition composée en grande partie de Francs du royaume de l'Ouest: « Pourquoi êtes-vous venus à nous? » dirent les Normands aux Francs Occidentaux honteusement repoussés; « cela n'était pas nécessaire; nous savons bien qui vous êtes. Vous voulez que nous retournions chez vous, c'est ce que nous ferons<sup>3</sup>, » et, le 23 juillet 885<sup>4</sup>, ils entraient à Rouen. Leur troupe était grossie de leurs compagnons revenus d'Angleterre après une campagne malheureuse<sup>5</sup>. Du reste, ils ne se présentèrent pas tous ensemble devant cette ville; les premiers y arrivèrent par terre<sup>6</sup> suivis d'une armée franque, évidemment celle qui avait été les attaquer à Louvain et devant laquelle ils

1. Sur l'histoire antérieure de la grande armée normande, voy., ci-après, l'Appendice n° II.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 884.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 885.

4. *Ibid.* — RÉGINON, *Chron.*, ann. 887. — *Ann. Blandinienses*, ann. 885, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 24: « delata sunt corpora sanctorum « Wandregisili, Ansberti, Vulfranni ad urbem Carnotenam in monasterium sancti Carauni martiris. » — *Translatio corporum SS. confessorum Christi in Carnotenam urbem*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XV, p. 409. — Les reliques de saint Wandrille furent emportées devant les Normands.

5. PAULI, *König Aelfred*, p. 144-146. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 233.

6. *Ann. Vedast.*, ann. 885.



25630

s'étaient dispersés selon leur habitude, les uns s'embarquant sur l'Escaut, les autres se dirigeant par terre vers le sud. Ceux-ci ne voulant pas donner bataille sans le soutien de la flotte, dernier refuge en cas de défaite, passèrent la Seine sur les embarcations qu'ils trouvèrent, et mirent ainsi le fleuve entre eux et l'ennemi; une fois sur la rive gauche, leur première occupation fut de se fortifier. Puis ils attendirent leurs vaisseaux qui ne tardèrent pas à arriver. Cette réunion sur la Seine inférieure de Normands venus de Louvain par terre, de l'Escaut par mer<sup>1</sup>, d'Angleterre et peut-être encore de Duisbourg<sup>2</sup>, où une bande avait été défaite par le comte Henri en 884, équivalait à une nouvelle concentration de la grande armée normande, momentanément dispersée après le traité d'Amiens.

Après l'arrivée de leur flotte, ils quittèrent Rouen<sup>3</sup>, suivirent la rive gauche de la Seine, et vinrent s'établir à un kilomètre environ à l'ouest de Pont-de-l'Arche, dans la localité dite Les Damps. Ils furent arrêtés là par les fortifications que Charles le Chauve avait fait élever à Pîtres pour barrer la Seine, et par une armée franque, composée de Neustriens et de Bourguignons, qui s'était réunie à la nouvelle de la prise de Rouen, qui arrivait par la rive gauche de la Seine et qui s'arrêta au confluent de l'Eure, sur la rive droite de cette rivière. Les Normands s'étaient fortement retranchés. Des pourparlers s'engagèrent entre les deux armées, mais demeurèrent sans résultat. Un jour, à l'aube, une bande de Francs, sous le commandement de Ragnold<sup>4</sup>, duc du Maine, peut-être chef de l'armée franque, en tout cas personnage important, traversa l'Eure et vint entendre la messe à Saint-Germain<sup>5</sup>. De là, ils chevauchèrent jusqu'au camp normand. L'entrée en était spacieuse; les Normands avaient tiré leurs vaisseaux sur la rive et semblaient endormis; ils étaient couchés à terre et couverts

1. DUDON, I, II, c. 11.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 884. — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 222.

3. Nous adoptons, pour ce qui suit, l'itinéraire des Normands donné par Dudon (I, II, c. 12 et suiv., p. 133 et suiv.); il concorde avec le récit des *Ann. Vedast.*, en le complétant; pourquoi ne pas y ajouter foi?

4. *Ann. Vedast.*, ann. 885 : « Ragnoldum, ducem Cinomannicum. » — Nous ne savons rien d'autre sur ce Ragnold. Dudon le qualifie sans raison de « princeps totius Franciæ »; une identification tentée par M. de Kalckstein n'apprend rien de plus.

5. Localité à un kilomètre au nord de Louviers et à neuf kilomètres des Damps.

de leurs boucliers. Un nommé Roland, porte-enseigne de Ragnold, s'élançait le premier dans le camp; les Normands, dont le sommeil n'était que simulé, se lèvent aussitôt et massacrent tous ceux qu'ils peuvent atteindre, les autres prennent la fuite. Ragnold périt dans cette escarmouche<sup>1</sup>, et l'armée franque se retira sans avoir rien fait d'utile et en proie à un grand découragement.

Enhardis par ce facile succès, les Normands détruisent leurs retranchements, quittent Pont-de-l'Arche et remontent la Seine; sur ce fleuve même, aucune place ne les arrêtera plus<sup>2</sup> avant Paris que l'évêque Gozlin fait fortifier en toute hâte. On travaille aussi sur l'Oise. Pour ne pas laisser cette route ouverte aux envahisseurs, on construit un camp retranché à Pontoise, sur le Mont Bélien<sup>3</sup>. Le commandement en est confié à un nommé Autran, peut-être de Beauvais<sup>4</sup>. Les Normands, après s'être emparés de Meulan, se portent contre Pontoise; la rivière n'était, paraît-il, pas gardée; ils s'établissent dans l'île des Pothuis, bloquent le camp retranché, le séparent du cours d'eau et en prennent les défenseurs par la soif. Ceux-ci capitulent et obtiennent d'avoir la vie sauve à condition de donner des otages et de n'emporter avec eux que leurs chevaux et leurs armes. Autran et les siens se retirent à Beauvais. Les Normands brûlent le camp ennemi après y avoir fait du butin, puis, pleins de courage et d'entrain<sup>5</sup>, ils marchent sur Paris où les Normands de la Loire viennent peut-être les rejoindre<sup>6</sup> et grossir encore leurs rangs pressés et redoutables.

Les renseignements sur la configuration de Paris au ix<sup>e</sup> siècle sont peu nombreux et peu clairs; toutefois, il est certain qu'à cette époque l'île de la Cité<sup>7</sup> en formait la partie

1. Le « cum paucis » des *Ann. Vedast.* prouve bien que ce ne fut qu'une escarmouche. — D'après ces mêmes annales, c'est dans cette rencontre et non après la prise de Meaux, comme le dit Dudon, que périt Ragnold.

2. *Ann. Vedast.* : « nullo resistente ».

3. PEIGNÉ-DELACOURT, *Les Normans dans le Noyonnais*, p. 8 et suiv.

4. Puisqu'il se retire, après le siège, à Beauvais. KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 42. — Voy., ci-après, l'Appendice n° I.

5. *Ann. Vedast.* : « valde elati ».

6. ABBON, I. I, v. 598. — Peut-être les Normands avaient-ils, déjà en 882, abandonné la Loire pour venir se joindre aux Normands de Coudé? STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 269.

7. La Cité se terminait alors vers la rue du Harlay, d'après Taranne dans son éd. d'Abbon, p. 254.

principale. C'est là que se trouvait la ville proprement dite<sup>1</sup>, le refuge en cas de danger. Elle était entourée d'un mur romain ou gallo-romain, vraisemblablement crénelé, flanqué de tours<sup>2</sup> et séparé du fleuve par une grève dont la largeur variait suivant la hauteur des eaux et qui servait de chemin de ronde. La Cité renfermait à cette époque, outre des églises de moindre importance comme Saint-Germain le Vieux<sup>3</sup>, Saint-Martial alors appelé Saint-Éloi<sup>4</sup> etc..., un palais dont on a retrouvé les restes dans la cour de la Sainte-Chapelle<sup>5</sup>, et la cathédrale de Notre-Dame au vocable de laquelle était encore parfois, à cette époque, ajouté le nom de Saint-Étienne martyr ; elle occupait la plus grande partie de la place actuelle du parvis et était orientée comme elle le fut plus tard ; au point de vue de l'architecture et de la décoration, elle n'avait rien de particulièrement remarquable<sup>6</sup>. A peu de distance, au sud, contre l'enceinte gallo-romaine, s'élevait le palais de l'évêque dont l'une des parties essentielles était la grande salle, l'*aula*, « signe représentatif du pouvoir épiscopal<sup>7</sup>. »

A l'est de la Cité, se trouvait l'île Notre-Dame qui avait été restituée en 867 à l'église cathédrale de Paris et qu'on peut supposer déserte<sup>8</sup>. Au nord et au sud, sur les deux rives de la Seine, s'étendaient les faubourgs. Celui de la rive droite, le plus important, était habité par de nombreux industriels et com-

1. « *Insula te gaudet*, » ABBON, l. I, v. 15.

2. BONNARDOT, *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris*, Paris, 1832, in-4, p. 7-9. — *Rapport sur les antiquités gallo-romaines découvertes à Paris dans les fouilles de l'église de Saint-Landri de la Cité, en juin 1829*, dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. IX (1832), p. 14 et suiv.

3. JAILLOT, *Recherches critiques, historiques et topographiques sur la ville de Paris*, t. I, Quartier de la Cité, p. 78. — J. QUICHERAT, *Les trois Saint-Germain de Paris*, p. 163 et suiv. dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXVIII (1865), p. 156-180.

4. LEBBEUF, *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, nouv. éd. par Hippolyte COCHERIS, t. III, p. 376.

5. JAILLOT, *op. cit.*, Quartier de la Cité, p. 4. — LENOIR, *Statistique monumentale de Paris*, pl. IX et Explication des planches, p. 12. — HOFBAUER, *Paris à travers les âges*, Paris, 1875-1877, 2 vol. in-fol., t. I, p. 14-15.

6. MORTET, *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1888, in-8, p. 4-5.

7. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. VII, p. 14.

8. LEBBEUF-COCHERIS, t. II, p. 357.

merçants ; il y existait déjà des abbayes et des églises considérables, telles que Saint-Gervais, Saint-Merri, Saint-Germain le Rond depuis l'Auxerrois, Saint-Laurent, la basilique de Saint-Martin des Champs, etc... ; on a dit que cette partie de Paris « devait être digne d'un rempart<sup>1</sup> » ; mais ce rempart, dont on n'a retrouvé aucune trace, n'existait pas à la fin du ix<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. « Un beau quartier s'était formé sur le côté méridional de la Seine pendant la période heureuse de la domination romaine<sup>3</sup>. Il fut détruit au milieu du III<sup>e</sup> siècle de notre ère » mais il y en avait encore de nombreux vestiges au ix<sup>e</sup> siècle, entre autres les ruines de « tous les édifices publics érigés pour la distraction des Parisiens », des arènes, du théâtre, de l'amphithéâtre, du cirque, du palais des Thermes. A côté de ces restes plus ou moins importants, on ne voyait guère « sur la rive gauche<sup>4</sup>, que d'immenses clos en culture, et çà et là quelques églises ou chapelles, » Saint-Marcel à l'est, Sainte-Genève, Saint-Séverin et Saint-Julien près du Petit Pont, enfin à l'ouest la grande et célèbre abbaye de Saint-Germain des Prés ; il n'y avait, sur cette rive, aucun rempart qui pût opposer une résistance sérieuse. « Bien différent du faubourg septentrional déjà florissant, le faubourg méridional en était encore à la période rurale ; les terres, les vignes, les prairies qui s'y trouvaient étaient divisées en clos ayant eux-mêmes leurs murailles ou clôtures... ; les rares maisons qu'on pouvait rencontrer dans ces régions devaient se borner à celles qui étaient sans doute situées le long de la voie principale, voie romaine de Lutetia à Genabum, ou groupées dans les environs de l'abbaye Sainte-Genève et aux pauvres habitations semées çà et là et servant à abriter les cultivateurs des clos<sup>5</sup>. »

Pour les Normands, dont la flotte était le principal moyen

1. BONNARDOT, *op. cit.*, p. 14.

2. BERTY, *De l'enceinte du faubourg septentrional de Paris antérieure à celle de Philippe-Auguste et de la possibilité d'en retrouver des fragments*, dans la *Revue archéologique*, 11<sup>e</sup> année, 1854-1855, p. 513 et suiv. Cet auteur admet un peu plus de deux siècles entre l'érection de l'enceinte primitive et celle de Philippe-Auguste.

3. QUICHERAT, *Les vestiges romains de la rive gauche de la Seine à Paris*, dans ses *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. I, Paris, 1885, p. 460-467.

4. BONNARDOT, *op. cit.*, p. 23.

5. BERTY et TISSERAND, *Topographie historique du vieux Paris, Région occidentale de l'Université*, Paris, 1887, gr. in-4, p. 23-24. — Aimoin, dans ses *Miracula S. Germani*, dit en parlant des faubourgs : « mundanae « defensionis destitutos, » *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 348.

de transport, Paris était un point stratégique important; par la Seine et la Marne, il donnait accès dans toute une contrée bonne à piller, entre autres dans la Bourgogne<sup>1</sup>. Aux yeux des contemporains, Paris, par sa résistance aux hommes du Nord, sauvait le royaume<sup>2</sup>; s'il succombait le royaume franc était perdu<sup>3</sup>. De plus, cette ville très populeuse était une proie désirable à cause des richesses qu'y avait accumulées le commerce<sup>4</sup>: « Quiconque envie les trésors des Francs porte les regards sur » elle, dit Abbon<sup>5</sup>; « Lutèce, noble capitale des Parisiens, s'écrie un hagiographe du ix<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>, tu resplendissais autrefois de gloire et d'opulence, tu brillais par la fertilité de ton sol et la douce quiétude de tes habitants; on ne t'aurait pas nommée à tort la richesse des rois et le marché des peuples! Maintenant, ajoute-t-il douloureusement, tu n'es plus une noble ville, mais plutôt un amas de cendres consumées. »

Paris avait été, en effet, visité à plusieurs reprises par les Normands : ils y étaient arrivés, pour la première fois, le 28 mars 845<sup>7</sup>, sous la conduite du célèbre Ragnar Lobdreg; ils trouvèrent les faubourgs déserts; durant plusieurs jours, ils pillèrent et brûlèrent, puis ils repartirent chargés de leur butin et des sept mille livres d'argent que Charles le Chauve leur avait données pour acheter leur retraite. Ils n'avaient rencontré aucune résistance; les habitants des deux rives, les religieux avec les saintes reliques s'étaient enfuis ou réfugiés à l'abri des murs de la Cité, dans laquelle il n'y a pas de raison

1. Foulques, archevêque de Reims, appelle Paris « caput et introitum « regnorum Neustriæ atque Burgundiæ, » FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 5, p. 363.

2. ABBON, l. I, v. 52.

3. Lettre de Foulques à Charles III, FLODOARD, *ibid.*

4. « Urbem quondam populosam... opinatissimam Parisius civitatem, » AIMOIN, *Miracula S. Germani* dans MABILLON, *Acta Sanctorum*, sæc. III, t. II, p. 106, 109. « Parisiorum civitas, ut sedes regia... constipata po- « pulis, referta commerciis ac variis conmeatibus, unda fluminis cir- « cumferente. » HILDUIN, *Vita S. Dionysii Areopagitæ*, cité par Bonamy, *Recherches sur la célébrité de la ville de Paris avant les ravages des Normands*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et des belles-lettres*, t. XV, p. 667.

5. ABBON, l. I, v. 14.

6. ADREYALD, *Miracula S. Benedicti*, éd. de Certain, p. 72-73.

7. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reiches*, t. I, p. 282. — *Ex miraculis sancti Germani in Normannorum adventu factis*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XV, p. 10 et suiv.

de croire que les Normands pénétrèrent<sup>1</sup>. Ils reviennent le 26 décembre 856<sup>2</sup>, saccagent les faubourgs et en brûlent toutes les églises sauf Saint-Étienne des Grès, Saint-Denis, Saint-Germain des Prés qui se rachètent au poids de l'argent ; la Cité sert encore de refuge, c'est son rôle à chaque apparition des hommes du Nord. En 861, nouvelles irruptions<sup>3</sup> ; elles sont fréquentes cette année-là, car les Normands sont établis sur la Seine dans l'île d'Oissel ; ils arrivent une fois entre autres à cheval. Les Parisiens suivent toujours la même tactique, ils abandonnent les deux rives aux dévastateurs pour se réfugier dans la Cité, ou pour fuir plus loin, comme certains commerçants qui remontèrent la Seine sur des embarcations et qui furent capturés<sup>4</sup>. A la fin de l'année 861, une bande, sous le commandement de Weland, s'établit à Melun, pour y passer l'hiver. En 865, deux cents Normands remontent la Seine jusqu'à Paris pour se fournir de vin, sans succès du reste ; d'autres, au commencement de l'année 866, pillent Saint-Denis et s'établissent de nouveau à Melun<sup>5</sup>. Paris, au dire de l'un d'eux, n'était plus protégé par la vaillance des vivants ; un vieillard mort, un nommé Germain, était son seul défenseur<sup>6</sup> ; de nombreux profanateurs du sanctuaire du saint évêque furent en effet punis de leur audace.

Si, de 845 à 866, les incursions des Normands furent fréquentes à Paris, de 866 à 885 elles cessèrent ; ils ne réapparurent plus en amont de cette ville et leurs embarcations ne sillonnèrent qu'une fois les eaux de la Seine<sup>7</sup>. Les régions voisines de ce fleuve durent cette tranquillité temporaire aux mesures prises par Charles le Chauve. Celui-ci avait jugé, avec raison, qu'un des meilleurs moyens pour arrêter les Normands était de leur fermer l'accès des cours d'eau par des ponts for-

1. MORTET, *op. cit.*, p. 16. — LEBEUF-COCHERIS, *op. cit.*, t. II, p. 91 : « il est presque certain aujourd'hui que les Normands n'ont jamais pénétré dans l'intérieur de la Cité. »

2. DÜMLER, *op. cit.*, t. I, p. 423-424. — *Ann. Bertin.*, ann. 857.

3. DÜMLER, *op. cit.*, t. II, p. 26.

4. *Ann. Bertin.*, ann. 861.

5. DÜMLER, *op. cit.*, t. II, p. 143-144.

6. *Ibid.*, t. I, p. 282. — AIMOIN, *Miracula S. Germani*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 330.

7. En 876, les Normands reviennent en effet dans la Seine, mais ils restent en aval de Paris. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 38. — STENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 184.

tifiés : en 862, il avait, en établissant un pont à Trilbardou sur la Marne, coupé la retraite à une bande de Normands à laquelle il avait imposé ses conditions; la même année, il avait fait bâtir sur la Seine, à Pitres, un pont fortifié qui avait été tout de suite abandonné ou détruit<sup>1</sup>; en août 868, il le fit remettre en état et y joignit un fort<sup>2</sup>. Enfin, à une époque indéterminée<sup>3</sup>, il fit élever le Grand Pont de Paris; il était nécessaire comme voie de communication, il en fit un moyen de défense. Ce pont se trouvait sur l'emplacement occupé maintenant par le Pont au Change<sup>4</sup>, il aboutissait à la voie carolingienne me-

1. DÜMMLER, *op. cit.*, t. II, p. 39, 143.

2. *Ibid.*, p. 279-280. — Voy. sur Pitres les *Ann. Bertin.*, ann. 862, 866, 869, 874, et ADON, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 53.

3. Le diplôme de Charles le Chauve (R. DE LASTEYRIE, *Cartul. gén. de Paris*, t. I, p. 62, n° 45) par lequel il fait don à Énée, évêque de Paris, du pont déjà construit est daté : « pridie idus julli, indictione III, anno « XXII domni Karoli gloriosissimi regis »; l'indiction et l'an de règne ne concordant pas, on peut, suivant que l'on ajoute foi à l'une ou à l'autre, dater le diplôme de 861 ou de 870. Tandis que Bonamy (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVII, p. 290) et Baluze (*Capitul.*, t. II, p. 1491) datent ce diplôme de 870, M. de Lasteyrie, d'accord en cela avec dom Bouquet (t. VIII, p. 569) avec Bréquigny (*Table des dipl.*, t. I, p. 257) avec Böhmer (*Regesta*, p. 157) le date de 861; il dit que « selon toute apparence, l'erreur porte sur l'indiction, qui devait être IX et non pas III »; il invoque pour le choix de la date de 861 d'excellentes raisons, mais il convient « qu'il serait téméraire d'accorder à ce diplôme une confiance absolue. » Très probablement ce diplôme, dont nous n'avons qu'une copie du XIII<sup>e</sup> siècle, a été altéré; la date a été modifiée et il est maintenant impossible de déterminer l'époque précise à laquelle fut terminé le Grand Pont de Paris. Il nous paraît cependant difficile d'admettre que ce pont qui barrait la Seine fût construit en juillet 861, car à la date du diplôme, le pont est achevé « post expletionem ejusdem pontis »; or, c'est à la fin de cette année 861 que Weland remonte la Seine et va prendre ses quartiers d'hiver en amont de Paris à Melun; puis, en 862, il redescend avec sa flotte jusqu'à Jumièges; de nouveau, en 866, les Normands s'établissent à Melun « per alveum Sequanae ascendentes. » Ces faits ne peuvent se concilier avec des travaux de défense aussi considérables que le pont de Charles le Chauve. Encore en 868, ce roi insiste dans un diplôme sur l'état déplorable auquel les païens avaient réduit l'église de Paris (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 610). A partir de 870, rien ne s'oppose à la présence du Grand Pont qui expliquerait au contraire la tranquillité dont jouirent Paris et ses environs.

4. Voy. sur ce pont : A. BERTY, *Recherches sur l'origine et la situation du Grand Pont de Paris, du pont aux Changeurs, du pont aux Meuniers et de celui de Charles le Chauve*, dans la *Revue archéologique*, XII<sup>e</sup> année (1855), p. 193 et suiv.; — Th. VACQUER, *Lettre sur la découverte d'une partie du Grand Pont de Paris bâti par Charles le Chauve*, *ibid.*, p. 502 et suiv.

nant à Saint-Denis : « Son point de départ, sur la rive droite, correspondait à l'alignement actuel des maisons du quai. » D'après les restes qui en ont été retrouvés, on a pu conclure qu'il « se composait d'arches à plein cintre, portées sur des piles... c'est directement sur leur extradors qu'était établie la voie composée de cailloux et de pierrailles. » La partie centrale du pont n'était formée, probablement, que d'un tablier plat et mobile, en bois, reposant également sur des piles en maçonnerie<sup>1</sup>. « Le choix apporté dans les matériaux ainsi que leur mise en œuvre témoignent d'un soin qu'on ne se serait guère attendu à trouver dans un ouvrage élevé avec une certaine précipitation et à une époque où, à ce qu'on suppose, les travaux d'art étaient négligés et les grandes entreprises difficiles. » Ce pont, comme le prouvent son étroitesse (il n'avait que 6<sup>m</sup> 20 de large)<sup>2</sup> et l'extrême solidité de sa construction, était essentiellement un ouvrage de défense<sup>3</sup>. Il était muni, sur toute sa longueur, d'abris, probablement de tourelles<sup>4</sup> destinées à protéger les défenseurs, et, à ses deux extrémités, d'une tour, d'un *castellum* destiné à recevoir une garde<sup>5</sup>. Le *castellum* de la rive droite était, de plus, entouré de fossés et de tranchées<sup>6</sup> traversés par une chaussée qui donnait accès au pont. Les substructions de ce premier châtelet ont été retrouvées; elles étaient formées d'un « blocage mêlé de fragments de tuiles et de briques, parementé en petit appareil allongé grossièrement piqué<sup>7</sup>. »

La Cité communiquait avec la rive gauche par le Petit Pont<sup>8</sup>; à défaut de documents, il faut admettre qu'il occupait l'em-

1. M. Vacquer ne croit pas « qu'on parvienne jamais à établir le pour ou le contre de cette opinion. » Cependant, puisque les Normands voulurent incendier le pont, il faut bien qu'une partie au moins fût en bois. ABBON, I. I, v. 416-418.

2. VACQUER, *op. cit.*, p. 505.

3. BERTY, *op. cit.*, p. 208-209.

4. ABBON, I. I, v. 236; nous adoptons la version « *speculus pontis* ».

5. ABBON, I. I, v. 18-19. — ADON, *Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 53; ce dernier passage, que M. Berty, *op. cit.*, p. 209, applique au pont de Paris, se rapporte plutôt à celui de Pitres; du reste, les deux ponts, bâtis à peu près à la même époque et dans le même dessein, offraient de grandes analogies.

6. ABBON, I. I, v. 303-304.

7. VACQUER, *op. cit.*, p. 507.

8. « *Minor pons.* » Cette dénomination des *Ann. Vedast.* prouve bien que les deux ponts étaient parfaitement distincts.

placement du Petit Pont actuel ou qu'il était peut-être un peu plus bas<sup>1</sup>; c'est dire qu'il n'était nullement la prolongation du Grand Pont<sup>2</sup>; il était, très probablement, en bois comme tous les ponts de Paris avant celui de Charles le Chauve; des tours défendaient ses deux extrémités<sup>3</sup>.

En 885, le Grand et le Petit Pont étaient les deux seules voies de communication stables entre la Cité et les deux rives; tout autre pont avait été détruit par le temps ou rompu par la main des hommes à l'approche des Normands. Le pont construit par Charles le Chauve détourne, il est vrai, de faibles bandes normandes du projet de remonter la Seine, mais il est en même temps un danger pour la ville. Tant qu'il n'existait pas, les Parisiens se retiraient dans la Cité à l'arrivée des Normands; ceux-ci pillaient les rives et passaient. Supposons maintenant qu'au lieu de bandes isolées une armée d'hommes du Nord survienne qui se sente assez forte, après avoir franchi Pîtres, pour tenter de remonter au delà de Paris, les habitants de la ville ne pourront pas se borner à se réfugier dans la Cité; ils devront défendre le passage, il en résultera un siège. C'est ce qui arriva en 885; l'importance de l'armée normande d'une part, le pont et les ouvrages de défense de l'autre, ont donné lieu au siège mémorable dont nous allons retracer les principaux épisodes.

On connaît déjà, de nom du moins, car c'est maintenant que son rôle devient historique, Eudes, qui s'enferma dans Paris pour le défendre. L'évêque de la ville rivalisa avec lui de bravoure et d'ardeur. Il se nommait Gozlin, il appartenait à une puissante famille; son père était Roricon, comte du Maine<sup>4</sup>, il était demi-frère du chancelier Louis, abbé de Saint-Denis; il avait plusieurs frères, dont l'un, Gozfried, lutta contre les Normands aux côtés de Robert le Fort et de Hugues l'Abbé, et dont un autre périt en combattant les mêmes ennemis; enfin, il était parent d'Ébroïn, abbé de Glanfeuil, évêque de Poitiers dès 839<sup>5</sup> et archichapelain de Charles le Chauve. Ce noble pa-

1. Il faut admettre avec Bonamy, *op. cit.*, p. 294, qu'il était un peu plus bas, si l'on prend Abbon, liv. I, v. 509, au pied de la lettre; voy. éd. Tarranne, p. 237.

2. BERTY, *op. cit.*, p. 202, 206-207.

3. ABBON, l. I, v. 18-19.

4. Voy., sur la famille de Roricon, KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 136 et suiv.

5. Ébroïn reçut l'abbaye de Glanfeuil sur la demande de Roricon, en

rentage ne fut pas sans avoir une heureuse influence sur sa carrière. Les membres de sa famille s'étaient fait remarquer par les postes importants qu'ils occupaient à la cour, par leur bravoure contre les Normands, mais, malheureusement aussi, par des infidélités répétées envers le souverain établi<sup>1</sup>. Ces trois traits de famille se retrouvent dans la vie de Gozlin : après avoir occupé une haute position à la cour, lui aussi fut infidèle à son roi ; mais il racheta sa félonie par une ardeur, qu'il déploya jusqu'à la mort, dans la lutte contre les envahisseurs barbares. Il naquit vers 820<sup>2</sup> ; consacré dès son enfance à la vie religieuse<sup>3</sup>, il entra dans le monastère de Glanfeuil ou Saint-Maur-sur-Loire, que son père venait de rétablir en face d'Angers et dont Gozbert, frère de Roricon, puis Ébroïn furent abbés<sup>4</sup>. Bientôt, il quitta Glanfeuil pour Reims, centre plus favorable à son développement. Ce fut probablement pendant les temps troublés que traversa cet archevêché, depuis la première déposition d'Ebbon jusqu'à l'élection d'Hincmar (835-845), que Gozlin reçut son éducation religieuse et son instruction peu commune ; ce fut alors qu'il reçut la tonsure<sup>5</sup> et qu'il parcourut la série des ordres ecclésiastiques jusqu'au sous-diaconat<sup>6</sup>. La protection de l'église de Reims ne lui fit désormais plus défaut. En 845, il revint à Angers où Ébroïn, son

833 ou dans les années 834 à 839, BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 897. — Il fut évêque de Poitiers de 839 au 18 avril 888, date de sa mort. *Gallia Christiana*, t. II, col. 1138.

1. *Ann. Bertin.*, ann. 863 : « qui ab eo nuper sicut et sæpe defecerant. »

2. M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 138) fait naître Gozlin vers 830 ; mais Gozlin fut ordonné diacre en 845 ; or, il fallait, pour être diacre, avoir au moins vingt-cinq ans. — Le même auteur suppose l'existence de deux Gozlin, l'un qui aurait été abbé de Glanfeuil, l'autre qui aurait été évêque de Paris. Ce dédoublement n'est motivé que par une erreur d'Eudes, l'auteur de la *Translatio S. Mauri* (MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars II, p. 174), qui fait de Gozlin, un fils de Gozbert. Il est plus simple de croire à une erreur d'Eudes ou d'interpréter ce passage comme Mabillon (*Ann. Benedict.*, t. II, p. 665), en faisant de Gozlin un fils spirituel de Gozbert.

3. Charte de Roricon : « ... ad monasterium Glanna... ubi... germanus « noster Gauzbertus... una cum aliis monachis regularem vitam ducit, et « filium nostrum Gauzlinum Deo obtulimus, » *Histor. de Fr.*, t. VI, p. 311-312 n., et MARCHEGAY, *Archives d'Anjou*, t. I, p. 378, n° 34.

4. MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. II, p. 336-337.

5. FLODOARD, *Hist.*, l. III, c. 24, p. 536. Puisqu'il n'avait pas reçu la tonsure à Glanfeuil, il n'y avait pas fait un long séjour.

6. FLODOARD, *ibid.*

parent, l'ordonna diacre <sup>1</sup> ; il fut ordonné prêtre à Poitiers, par l'évêque de cette ville, et la même année encore, il fut appelé à remplir les fonctions d'abbé à Glanfeuil <sup>2</sup>. Puis Ébroïn l'amena à la cour, où, comme archichapelain, il jouissait d'un grand crédit, et en 847, il obtint de Charles le Chauve l'assurance que Gozlin lui succéderait dans tous ses droits sur Glanfeuil <sup>3</sup>. Gozlin peut, dès ce moment, être considéré comme l'abbé, sinon titulaire du moins effectif, de ce monastère <sup>4</sup>. Son érudition et son docte parler lui gagnèrent la faveur du souverain <sup>5</sup>, auprès duquel sa position fut bien vite assurée. L'année de la mort d'Ébroïn, en 858, il tomba au pouvoir des Normands, avec son demi-frère Louis, abbé de Saint-Denis <sup>6</sup> ; pendant sa captivité, qui dut être d'une certaine durée, car la rançon à payer était énorme, il apprit à connaître les adversaires avec lesquels il devait lutter si vaillamment. Enfin, la somme nécessaire fut trouvée et, tandis que l'abbaye de Saint-Denis s'imposait un lourd sacrifice pour délivrer son abbé, ce fut l'église de Reims qui racheta Gozlin <sup>7</sup>. En 859, Gozlin, vraisemblablement grâce à la protection de son frère, le chancelier Louis, entra comme notaire <sup>8</sup> dans la chancellerie royale. Cette fonction, répartie

1. *Translatio S. Mauri*, p. 175. Eudes, l'auteur de cette *Translatio*, et Flodoard, sont d'accord sur l'ordination de Gozlin comme diacre.

2. *Translatio S. Mauri*. — Mabillon (*Ann. Benedict.*, t. II, p. 665 et 674) pense, qu'en 845, Gozlin ne fut nommé que « proabbas ».

3. Dipl. du 14 juillet 847, BÖHMER, n° 1594; *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 490-491.

4. On ne sait pas à quelle époque Gozlin devint positivement abbé de Glanfeuil ; le dernier acte d'Ébroïn en faveur de ce monastère date de 850, BÖHMER, n° 1625; *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 514. — En 853, Gozlin figure comme abbé au synode de Boneuil, MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 47, 668-669.

5. *Translatio S. Mauri*, p. 174.

6. DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 424.

7. FLODOARD, *Hist.*, l. III, c. 24, p. 536.

8. Gozlin paraît pour la première fois comme notaire, le 31 août 859 (BÖHMER, n° 1682), il paraît encore comme tel le 19 novembre et le 6 décembre 860 (BÖHMER, n° 1687 et 1689). C'est par erreur que quelques actes des années 855, 857 et 863 portent « ad vicem Gozleni » (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 542, 550, 587; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 115 n.). — Gozlin figure dans plusieurs actes de l'année 861 avec le titre de « regiae digni-tatis cancellarius ad vicem Hludovici » (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 565, 568; TARDIF, *Monuments historiques*, n° 183). — Il est difficile de déterminer la valeur de ce nouveau titre : WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. VI (1875), p. 277; — MÜHLBACHER, *Die Urkunden Karls III*, p. 18-19; — SICKEL, *Beiträge zur Diplomantik*, VII, p. 20, n. 2; — HINCMAR, *De ordine palatii*,

du reste entre de nombreux personnages, avait pris une importance particulière depuis que la coutume s'était établie que le chancelier, un des premiers dignitaires de la cour, se fit remplacer dans l'exercice de ses fonctions par un notaire choisi parmi les plus aptes et les plus dignes de confiance<sup>1</sup>. Enfin, à la mort du chancelier (9 janvier 867)<sup>2</sup>, Gozlin fut appelé à prendre sa place<sup>3</sup>; on peut croire qu'il joignit à cette dignité celle d'archichapelain<sup>4</sup>, qu'Ébroïn avait revêtue jusqu'à sa mort. Il était, désormais, un des principaux personnages de la cour de Charles le Chauve; ce fut lui, par exemple, que ce souverain chargea, en 871, de la mission délicate de porter à son fils Carloman les conditions de sa grâce<sup>5</sup>.

Gozlin ne fit pas moins bien son chemin dans l'Église; il joignit à l'abbaye de Glanfeuil celle de Jumièges, dont il était abbé dès 862<sup>6</sup>, et celle de Saint-Amand, qu'il reçut en 870<sup>7</sup>; en 872, il était abbé de Saint-Germain des Prés<sup>8</sup>; enfin, en 878, il sera abbé de Saint-Denis<sup>9</sup>. C'est également à la protection de l'église

p. 45 n. — Quoi qu'il en soit, Gozlin a, le 15 mars 864, repris le titre de notaire, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 590.

1. Voy., sur l'organisation de la chancellerie carolingienne : WAITZ, *op. cit.*, t. III (1883), p. 511 et suiv.; — MÜHLBACHER, *op. cit.*, p. 16; — SICKEL, *op. cit.*, VII, p. 15 et suiv.

2. *Ann. Bertin.*, ann. 867.

3. Les diplômes de Charles le Chauve, à partir de la mort de Louis, sont souscrits « ad vicem Gauzlini. » Un diplôme du 12 juillet 877 (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 667-668) porte : « ad vicem Gozlini archicancellarii. » En juin 876, au synode de Ponthion, Gozlin a le titre d'« abba et archicancellarius », *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 691.

4. HINGMAR, *De ordine palatii*, p. 42 n. et 43 n. Ceci, du reste, n'est qu'une supposition; il paraît en effet difficile que Gozlin, n'étant encore que simple notaire, ait succédé à Ébroïn comme archichapelain; il y a donc eu vacance temporaire de cette charge, ou Louis, abbé de Saint-Denis, l'a exercée en même temps que celle de chancelier et Gozlin lui aura succédé dans l'une et dans l'autre.

5. *Ann. Bertin.*, ann. 871.

6. Diplôme de Charles le Chauve, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 571.

7. Charles le Chauve, ayant privé son fils Carloman de ses abbayes (*Ann. Bertin.*, ann. 870), donna Saint-Amand à Gozlin, comme le prouvent deux diplômes de 871 et de 872. *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 632 et 634; — FOLQUIN, *Chartularium Sithiense*, p. 131.

8. *Ann. S. Germani Paris.*, ann. 872. — Diplôme de Charles le Chauve, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 639.

9. A la mort de Louis, abbé de Saint-Denis, Charles le Chauve avait gardé cette abbaye pour lui; ce fut Louis le Bègue probablement qui la donna à Gozlin. *Ann. Bertin.*, ann. 887 et 878.

de Reims<sup>1</sup> qu'il dut la possession de ces nombreux bénéfices qui, joints au rang qu'il occupait à la cour, semblaient lui assurer une position hors de toute atteinte.

Charles le Chauve, après avoir donné le capitulaire de Quiersy<sup>2</sup>, dans lequel il désignait Gozlin comme membre du conseil de son fils, partait en 877 pour l'Italie. Il en fut rappelé brusquement par une redoutable conspiration<sup>3</sup> qui avait éclaté dans son royaume durant son absence; il revenait en toute hâte, lorsqu'il mourut (6 octobre 877). Louis le Bègue, son fils, lui succéda; en face de cette révolte, qu'il avait peut-être encouragée et qui était dirigée contre le pouvoir dont il devenait subitement le dépositaire, il se fit des partisans comme il put, en distribuant à chacun selon ses désirs des abbayes ou des biens<sup>4</sup>; mais, par cette tactique, il ne fit que s'aliéner ceux des grands du royaume que son père lui avait imposés comme conseillers et sans le consentement desquels il avait agi; Gozlin se rangea parmi les mécontents<sup>5</sup>. Louis le Bègue, voyant la révolte gagner de proche en proche, eut recours aux conseils d'Hincmar; il mit un frein aux exigences de ses partisans<sup>6</sup> et traita avec l'aristocratie rebelle. Il promit aux grands de leur conserver leurs biens et leurs dignités et leur en assura d'autres<sup>7</sup>. La révolte était réprimée, il put se faire couronner (8 décembre 877). Gozlin reçut de lui l'abbaye de Saint-Denis et demeura chef de la chancellerie<sup>8</sup>; néanmoins, sa fidélité était ébranlée. De nombreux membres de sa famille étaient en révolte: son neveu Bernard II<sup>9</sup>, marquis de Gothie, un des principaux chefs de la conspiration contre Charles le Chauve,

1. FLODOARD, *Hist.*, l. III, c. 24, p. 536 : « Remensis ecclesia... plurimum monasteriorum per concessionem regum abbatem constituerit ».

2. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 45 n.

3. BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 80 et suiv.; *Hugues l'Abbé*, p. 103 et suiv.; — DÜMMLER, *ibid.*

4. *Ann. Bertin.*, ann. 877.

5. Une lettre d'Hincmar à Louis le Bègue le prouve : « mittite ad Hugonem et Gozlenum abbates... », HINCMAR, *Opera*, t. I, col. 987.

6. *Ibid.*, col. 986.

7. *Ann. Bertin.*, ann. 878. — BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 108. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 67-68.

8. Les diplômes de Louis le Bègue sont souscrits « ad vicem Gauzleni ».

9. Voy., sur cette parenté, KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 139. Elle est confirmée par une lettre d'Hincmar (FLODOARD, *Hist.*, l. III, c. 24, p. 536) : « Gozolino, pro Bernardo nepote ipsius. »

n'avait pas fait sa soumission ; au commencement de 878, deux fils de son frère Gozfried<sup>1</sup>, comte du Maine, et un autre de ses neveux, Émenon, frère de Bernard, s'insurgèrent. Hincmar pressant que Gozlin était ébranlé, lui écrivit<sup>2</sup> pour le supplier de demeurer dans le droit chemin et d'employer tous ses efforts pour y ramener Bernard et y maintenir Gozfried. Celui-ci fit acte de soumission avec ses deux fils, mais non pas Émenon qui fut excommunié au synode de Troyes (septembre 878). Peu après, Bernard de Gothie fut, lui aussi, frappé de la même peine par l'Église et privé de ses bénéfices par Louis le Bègue<sup>3</sup>. Enfin, une cabale fut ourdie pour exploiter contre Gozlin l'infidélité des siens ; à ce même synode de Troyes, le principal accusateur de Bernard, Frotaire, archevêque de Bourges, avec Adalgaire, évêque d'Autun, cherchèrent, de connivence avec le pape Jean VIII et les conseillers du roi, à lui enlever l'abbaye de Saint-Denis<sup>4</sup>. Le coup manqua, mais Gozlin en garda dans le cœur une rancune dont les effets ne devaient pas tarder à se faire sentir<sup>5</sup>.

Louis le Bègue s'appêtait à marcher contre Bernard de Gothie, lorsqu'il mourut (10 avril 879) ; il laissait deux enfants encore jeunes et dont la légitimité pouvait être contestée. Gozlin se souvint alors de l'accueil qu'il avait reçu, en 876, de l'autre côté du Rhin<sup>6</sup>, alors que, fait prisonnier à la bataille d'Andernach, il avait été emmené en Germanie. Les bonnes relations établies dès lors entre lui d'une part, le chef du royaume franc de l'Est, Louis III dit le Jeune, sa femme Liudgard et les grands de l'autre, le décidèrent à se venger d'une cour où il avait subi des affronts. Il entraîna dans son parti Conrad, comte de Paris, et convoqua, près de Creil, une assemblée de

1. *Ann. Bertin.*, ann. 878. — KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 83 et suiv.

2. FLODOARD, *ibid.* ; voy., sur la date de cette lettre, SCHRÖRS, *Hincmar*, p. 385-386, n. 138. — D'après la *Translatio S. Baudelii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 111, Gozlin et Bernard se seraient rencontrés dans le diocèse d'Auxerre ou de Lyon, en 878, avant le 14 avril. — KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 88.

3. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 86-87. — HINCMAR, *Opera*, t. II, col. 799-800. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 303.

4. *Ann. Bertin.*, ann. 878.

5. *Ibid.*, ann. 879 : « Gauzlenus... memor injuriarum ac insidiarum suarum, quas a suis aemulis tempore praecedenti sustinuerat. » — Lettre d'Hincmar à Gozlin, FLODOARD, *ibid.* ; sur la date de cette lettre, voy. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 352, Régeste, n° 432.

6. *Ann. Bertin.*, ann. 879.

mécontents, auxquels il persuada d'appeler au trône Louis III de Germanie. L'assemblée, après avoir envoyé à ce souverain une députation pour l'engager à venir à Metz<sup>1</sup>, se porta elle-même, sous les ordres de Gozlin et de Conrad, jusqu'à Verdun, par Senlis et les bords de l'Aisne, dévastant tout sur son passage. Louis III, de son côté, arriva à Metz; à la requête des insurgés, il s'avança jusqu'à Verdun, en exerçant de tels ravages qu'il faisait regretter les Normands. Il reçut dans cette ville les envoyés du parti des fils de Louis le Bègue, qui obtinrent sa retraite en lui offrant la Lorraine occidentale. Louis III chassa honteusement de sa présence Gozlin, Conrad et leurs complices et revint à Francfort où l'attendait sa femme Liudgard; celle-ci lui reprocha amèrement de s'être contenté d'une cession de territoire, lorsqu'il pouvait s'emparer du royaume de l'Ouest tout entier. C'est auprès d'elle que se réfugièrent Gozlin et Conrad, malgré les remontrances et les appels pressants de l'archevêque de Reims<sup>2</sup>; ils se plaignirent à elle de la manière dont son époux les avait trompés, et ils obtinrent que Louis III leur donnât des otages et envoyât à leurs partisans des messagers pour leur faire reprendre courage. Puis ils rentrèrent dans le royaume de l'Ouest, y exercèrent de nouveaux ravages et annoncèrent à leurs partisans que le roi de Germanie reviendrait à eux, avec de grandes forces, dans un avenir peu éloigné.

En effet, au début de l'année 880<sup>3</sup>, Louis III, accompagné cette fois de sa femme, pénétra d'Aix-la-Chapelle jusqu'à Douzy sur le Chiers; Gozlin, Conrad et leur troupe, dont les rangs étaient déjà bien éclaircis, le rejoignirent et s'avancèrent avec lui jusqu'à Ribemont sur l'Oise. Mais l'armée franque du royaume de l'Ouest occupait, sous les ordres de Hugues l'Abbé et du roi Louis, Saint-Quentin et la ligne de l'Oise. Le roi de Germanie, voyant que ses partisans lui avaient promis plus qu'ils ne pouvaient tenir, se retira après avoir conclu la paix (février 880). Une de ses conditions était la grâce de ses partisans<sup>4</sup>; elle fut accordée, sans arrière-pensée semble-t-il, à Gozlin, car Louis III, roi franc de l'Ouest, lui confia

1. Voy., sur ce qui suit, *Ann. Bertin.*, ann. 879; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 113 et suiv.

2. FLODOARD, *ibid.*

3. *Ann. Bertin.*, ann. 880. — *Ann. Vedast.*, ann. 880.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 880.

aussitôt la mission difficile d'aller, avec les hommes qu'il avait encore autour de lui, protéger contre les Normands la frontière nord du royaume. Gozlin pouvait espérer qu'une campagne heureuse ferait oublier sa défection; il subit un échec<sup>1</sup> sur l'Escaut, et, au mois d'octobre, licencia son armée. En 881, l'abbaye de Saint-Germain des Prés fut donnée, assurément de son plein gré, à son neveu Ebles<sup>2</sup>; durant sa révolte, il avait perdu sa dignité d'archichapelain<sup>3</sup>, mais, en 883, il « reprit en main la direction de la chancellerie » du roi Carloman<sup>4</sup>. Enfin, en 884, il succéda à Ingelwin<sup>5</sup> sur le siège épiscopal de Paris. Hincmar, le vénérable archevêque de Reims, qui, quatre ans auparavant, rendait grâce au ciel du repentir de Gozlin<sup>6</sup> et priaït Dieu de consolider ce qu'il avait opéré dans le cœur de son élève, était désormais exaucé; il devait l'être, à un plus haut degré encore, par la conduite de Gozlin durant son épiscopat. Ainsi, le 29 août 884, ce dernier ne peut assister à la déposition des reliques de saint Merri<sup>7</sup>, occupé qu'il était « des intérêts variés du royaume ». En 885, dès que les Normands ont paru dans la Seine et pris Rouen, il travaille à fortifier Paris<sup>8</sup>. Son ardeur pour la défense du royaume était si connue qu'un annaliste étranger, l'égalant à Hugues l'Abbé, les nomme les deux chefs sur lesquels reposait, dans la lutte contre les Normands<sup>9</sup>, toute l'espérance des habitants de la Gaule.

Aux côtés du comte Eudes et de l'évêque Gozlin se trouvait Ebles<sup>10</sup>, le neveu de ce dernier. C'était un homme d'un grand

1. *Ann. Vedast.*, ann. 880.

2. *Ann. S. Germani Paris.*, ann. 881.

3. BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 120.

4. Diplôme du 21 août 883, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 431. — HINC MAR, *De ordine palatii*, p. 45 n.

5. *Ann. Vedast.*, ann. 884. — Gozlin fut nommé évêque avant le 29 août 884, voy. la *Translatio S. Mederici*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 114. Peut-être fut-il en compétition avec Anskerick, qui lui succéda; DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 273 n. 1.

6. FLODOARD, *ibid.*

7. *Translatio S. Mederici*.

8. *Ann. Vedast.*, ann. 885.

9. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886 : « Hugo et Gozilin, abbates et duces « praecipui Galliae regionis, in quibus omnis spes Gallorum contra Nord-« mannos posita erat. »

10. ABBON, I, I, v. 68 : « pontificisque nepos Ebolus fortissimus abbas ». L'origine de cette parenté n'est pas connue. M. de Kalckstein (*Robert der Tapfere*, p. 140) a, d'après Régino (*Chron.*, ann. 892), confondu deux Ebles

mérite et d'une vaste instruction, apte à toute chose, sauf malheureusement à la cléricature, car il était cupide et de mœurs relâchées<sup>1</sup>. Nous ne savons rien de sa jeunesse; il apparaît dans l'histoire, en 881, comme successeur de Gozlin, dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés<sup>2</sup>; à l'arrivée des Normands, il se retira dans la Cité avec les moines de son abbaye; durant tout le siège de Paris, il se montrera d'une grande bravoure<sup>3</sup>.

Eudes, Gozlin, Ebles, il fallait connaître ce vaillant triumvirat avant d'entreprendre le récit qui va suivre.

et a fait un seul personnage du neveu de Gozlin et du frère de Ramnulf II; mais il a dû, pour expliquer cette double parenté, rattacher l'évêque de Paris à la famille des comtes de Poitou. Or, Gozlin appartient à la famille de Roricon, comte du Maine; pour motiver l'apparition dans cette famille des deux noms tout à fait nouveaux de Ramnulf et d'Ebles, il a fallu avoir recours à une alliance supposée d'une femme inconnue de la famille de Roricon avec Ramnulf I de Poitou. Nous préférons substituer à tout ce déploiement d'ingéniosité le dédoublement du personnage d'Ebles, suivant en cela Mabilley (*Le Royaume d'Aquitaine*, p. 48, dans l'*Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. II, p. 282) et distinguer un Ebles, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, frère de Ramnulf II de Poitou et de Gozbert, qui se révolta contre Eudes et mourut en 892, et un autre Ebles, neveu de Gozlin (parenté d'origine inconnue), abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain, défenseur de Paris avec Eudes, chancelier après l'avènement de celui-ci; il signa son dernier diplôme le 15 juillet 891, et mourut le 2 octobre (*Necrol. S. Germani Prat.*, dans BOUILLART, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain des Prés*, p. CXIX). Jusqu'ici on a admis, croyant à l'identité des deux Ebles, que c'était le 2 octobre 892, car il fallait faire coïncider cette mort avec l'expédition d'Eudes en Aquitaine, mais ces deux événements ne sont pas nécessairement liés; Ebles le chancelier est mort le 2 octobre 891. Les événements d'Aquitaine fournissent un argument propre à mettre fin à la confusion des deux Ebles. En effet, en 892, Eudes s'achemine vers l'Aquitaine pour soumettre Ebles et Gozbert; le 13 juin, il était à Tours, c'est-à-dire sur les confins de l'Aquitaine; or, les *Annales de Saint-Vaast* nous assurent qu'Ebles prit la fuite et périt dès qu'il connut l'approche d'Eudes: « ubi [Odo] fines attingit Aquitaniae, Ebulus, ejus adventum praesciens, « in fugam versus, interfectus est. » D'après ce témoignage, l'approche du roi et la mort du sujet rebelle sont, pour ainsi dire, simultanées, et on ne peut pas admettre que, puisque Eudes était déjà à Tours le 13 juin, Ebles n'ait péri que le 2 octobre. Cette date, qui est celle de la mort de l'abbé de Saint-Germain des Prés, n'est pas celle de la mort de l'abbé de Saint-Hilaire de Poitiers.

1. ABBON, l. II, v. 436-438.

2. *Ann. S. Germani Paris.*, ann. 881.

3. « Fortissimus abba, mavortius abba, » sont les épithètes que lui donne Abbon, l. I, v. 67; l. II, v. 436.

Les Normands arrivèrent devant Paris le 24 novembre 885<sup>1</sup>, au nombre de 40,000, montés sur 700 vaisseaux<sup>2</sup>, sans compter les embarcations plus légères qui ne servaient pas au transport des guerriers; c'est la plus grande armée normande dont il soit parlé au ix<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>; la flotte couvrait la Seine jusqu'à deux lieues et demie au dessous de Paris, au dire du poète<sup>4</sup>. Ils trouvèrent la Cité sur ses gardes; les habitants des faubourgs s'y étaient réfugiés ou avaient fui; les églises des deux rives, celles du moins qui existaient encore, comme Saint-Merri<sup>5</sup>, Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Germain des Prés, etc., étaient vides. Les reliques des saints avaient aussi trouvé, à cette époque ou déjà précédemment, un refuge dans la Cité: ainsi, le corps de sainte Geneviève<sup>6</sup>, le corps de saint Germain qui fut déposé à Saint-Germain le Vieux<sup>7</sup>, les ossements de saint Marcel, de saint Séverin solitaire<sup>8</sup>, qui furent confiés à la cathédrale, etc...

Le 25 novembre, Siegfried, un des principaux chefs normands, se rend vers Gozlin; il est introduit en présence de l'évêque dans la grande salle du palais épiscopal. Peut-être n'était-ce pas la première fois que ces deux adversaires se rencontraient? car, le Normand devait déjà avoir, dans l'armée qui battit l'évêque sur l'Escaut, en 880, la position éminente qu'il occupe au siège de Paris<sup>9</sup>. Il demande le passage, il assure que

1. La date est donnée par Abbon, l. I, v. 169-171. Nous n'interprétons pas ces vers comme Taranne; si les deux combats finirent trois jours avant que novembre fût place à décembre, ils eurent lieu le 26 et le 27 novembre.

2. ABBON, l. I, v. 115; — voy. un passage intercalé dans les *Ann. Bertin.* à l'année 882; — RÉGINON, *Chron.*, ann. 886: « erant enim, ut ferunt, « XXX et eo amplius adversariorum millia. » — Ces chiffres donnent une moyenne de cinquante-sept hommes par vaisseau; on verra ci-après, à l'Appendice n° II, la confirmation archéologique du dire d'Abbon.

3. Voy. le tableau dressé par M. Steenstrup, *Normannerne*, t. I, p. 214-217.

4. ABBON, l. I, v. 32.

5. Saint-Merri existait encore lors du siège, comme le prouve la *Translatio S. Mederici*; LEBEUF-COCHERIS, *op. cit.*, t. II, p. 193-194.

6. LEBEUF-COCHERIS, *op. cit.*, t. II, p. 574. — ABBON, l. II, v. 247.

7. QUICHERAT, *Les trois Saint-Germain de Paris*, p. 166. — ABBON, l. I, v. 393-396, 467.

8. LEBEUF-COCHERIS, *op. cit.*, t. II, p. 4-5; t. I, p. 392.

9. Voy., sur l'organisation de l'armée normande, l'Appendice n° II; Siegfried exerçait une sorte de commandement suprême temporaire, ce qui explique les vers d'Abbon, l. I, v. 38 et 430.

ni lui ni les siens ne toucheront à la ville, et il prie l'évêque, par pitié pour ses ouailles, de ne pas refuser<sup>1</sup> : « Nous nous efforcerons, lui dit-il enfin, de vous conserver vos bénéfices, « à toi et à Eudes. » Ce langage est tristement caractéristique de l'époque ; le Normand qui l'a tenu, ou le poète qui l'a inventé, savait bien que, pour beaucoup de contemporains, il eût été persuasif. De la chose publique, de l'empereur, pas un mot. Mais Gozlin rappelle à Siegfried quels sont ses devoirs de sujet fidèle. Le barbare se retire alors, menaçant la ville d'une attaque pour le lendemain et d'un siège avec toutes ses horreurs.

Il tint parole, et, le 26 novembre, de grand matin, les Normands s'élançaient de leurs barques à l'assaut de la tour qui fermait l'entrée du Grand Pont, sur la rive droite de la Seine. Cette tour<sup>2</sup>, Gozlin n'avait pas eu le temps de la faire terminer ; sur la base en pierre, qui était achevée et entourée d'un fossé, s'élevait un premier étage, probablement en pierre<sup>3</sup> aussi, percé de quelques ouvertures. Les Normands pensent s'en emparer promptement et sans peine ; ils la couvrent d'une pluie de flèches et de projectiles lancés par leurs frondes. Au premier rang des défenseurs, on remarque Eudes, son frère Robert, un comte Renier<sup>4</sup>, Ebles, le très courageux abbé, enfin l'évêque Gozlin ; celui-ci est légèrement atteint par un trait qui blesse mortellement un jeune guerrier à ses côtés. On lutte toute la journée, enfin la nuit vient et le combat cesse ; plusieurs Francs ont péri, mais le nombre des ennemis blessés ou morts est plus grand. Les Normands se retirent dans leurs embarcations.

Pour les assiégés, la nuit n'est pas le repos : sous la direction d'Eudes et de Gozlin, ils réparent la tour ; surtout, ils travaillent à l'achever et l'élèvent, durant la nuit, d'une moitié en

1. ABBON, l. I, v. 40 et suiv.

2. ABBON, l. I, v. 78 ; — *Ann. Vedast.* : « necdum perfecte firmata. » — La parfaite concordance des témoignages d'Abbon et de ces annales mérite d'être rappelée ici ; c'est leur combinaison qui forme le corps du récit du siège.

3. La base était en pierre « murum », ABBON, l. I, v. 99. — STEENSTRUP, *Normannerne*, t. I, p. 351 et suiv. ; l'épithète de « lignea » appliquée au second étage (ABBON, l. I, v. 83) semble indiquer que le premier était de pierre.

4. On ne peut faire sur ce Renier que des hypothèses non fondées, KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 32, n. 3.

sus<sup>1</sup> en construisant, en manière de second étage, sur la partie en pierre déjà assez haute et forte, puisqu'elle avait soutenu un assaut d'un jour, une sorte de hourd. Cet ouvrage, quelque primitif qu'il fût, pouvait, comme les hourds plus perfectionnés des époques postérieures, « recevoir les défenseurs; il surplombait le pied de la maçonnerie et donnait un flanquement plus étendu, une saillie très favorable à la défense. La nécessité pour les défenseurs de commander le pied des remparts, d'enfiler les fossés et de se mettre à l'abri des projectiles lancés par les assiégeants dut faire adopter les hourds dès l'époque gallo-romaine<sup>2</sup>. Les assaillants, au moyen des machines de jet, cherchaient à les briser avec des pierres ou à les incendier avec des projectiles enflammés, ce à quoi ils parvenaient facilement, si les murailles n'étaient pas d'une très grande élévation ou si les hourds n'étaient pas garnis de peaux fraîches<sup>3</sup>. Les hourds n'étaient pas généralement posés à demeure, mais seulement en temps de guerre; ils se posaient facilement et promptement<sup>4</sup>. » Il est probable que la charpente de cet ouvrage était déjà prête dans la ville<sup>5</sup>, sinon, quelque simple qu'elle fût, elle n'aurait pu être placée en une nuit.

Le 27 novembre, au jour, les Normands reviennent à l'assaut et le combat dure ardent toute la journée; la tour est criblée de traits et couverte de projectiles<sup>6</sup>. Dans l'intérieur de la Cité les trompettes résonnent, donnent des signaux d'alarme; la tour semble ébranlée par l'effort qu'elle supporte, mais elle tient bon. L'attaque devait porter principalement sur la porte, à laquelle on ne pouvait accéder que par la chaussée coupant le fossé<sup>7</sup>. Parmi les Francs, Eudes et Ebles se distinguent tou-

1. DU PLESSIS, *Nouvelles annales de Paris*, p. 352, correction de la p. 243. — ABBON, I. I, v. 81 et suiv.

2. VIOLLET-LE-DUC, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. VI, p. 123.

3. VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. I, p. 383.

4. VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. VI, p. 125; t. I, p. 362.

5. DU PLESSIS, *op. cit.*, p. 243-244, n. 83. — C'est bien à un hourdage que s'appliquent les vers 82 et 83 du livre I d'Abbon, et surtout ces mots : « circumductis tabulatis. »

6. Il faut prendre « balistae » (ABBON, I. I, v. 87), dans le sens de projectiles, et ce terme même dans son sens le plus général.

7. Cette configuration ressort du récit d'Abbon : la tour était, en effet, entourée d'un fossé et cependant avant d'avoir tenté de le combler (ABBON, I. I, v. 303-305) les Normands, comme le prouve tout le récit, approchaient déjà le pied de la tour.

jours : le premier soutient les courages par ses paroles et par son ardeur ; non seulement il dirige la défense, mais il y concourt de ses propres mains ; par les trous de hourd, il verse de l'huile bouillante, de la poix, de la cire fondue et brûlante. Les agresseurs qui en sont atteints meurent ou se précipitent dans le fleuve pour éteindre le feu qui les dévore. Ebles manie dans le fleuve pour éteindre le feu qui les dévore. Ebles manie l'arc d'un bras vigoureux et d'une main singulièrement habile ; d'après Abbon, il aurait transpercé sept hommes d'un seul trait ; cette exagération manifeste prouve la légendaire habileté de l'archer. Les Francs ne manquent pas de lancer à l'ennemi des railleries<sup>1</sup> au milieu du tumulte ; cependant la fatigue est grande pour eux, car la tour ne pouvait pas contenir plus de deux cents défenseurs tandis que les assiégeants étaient toujours en plus grand nombre et pouvaient envoyer constamment des troupes fraîches. Une fois, par exemple, ce sont leurs cavaliers qui, revenant de butiner, arrivent au pied de la tour, dispos et repus ; leur attaque n'est pas brillante, beaucoup sont blessés et regagnent leurs vaisseaux avant d'avoir pu jeter une seule pierre à l'ennemi. Aussi leurs femmes les accueillent-elles avec des sarcasmes ; elles leur font honte de leur fuite, elles leur reprochent leur retour si prompt, elles désespèrent de la victoire<sup>2</sup>.

Cependant la tour faiblit, il se fait une brèche, c'est probablement la porte qui cède<sup>3</sup>. Eudes, Ebles et tant d'autres, revêtus de leurs casques à aigrettes, se trouvent face à face avec les Normands qui n'osent entrer. A ce moment, il tombe du haut de la tour, sur les rangs pressés des assaillants, une énorme roue<sup>4</sup> qui en écrase six. L'ennemi renonce alors à la force ouverte, il a recours à la ruse, il veut enfumer ses adversaires et brûler la porte et le hourdage. Il dispose, à cet effet, des amas de bois contre la porte<sup>5</sup> et il y met le feu. La tour est bientôt environnée d'une fumée épaisse et, pendant une heure, elle disparaît aux regards ; enfin, le vent change et chasse la fumée contre les Normands eux-mêmes. A ce moment, nouvel épisode !

1. ABBON, I. I, v. 105-106 et 110.

2. *Ibid.*, v. 121 et suiv.

3. Une tour avec une porte au bas ressemble assez à un four pour justifier la comparaison d'Abbon, aux vers 133-134.

4. Tout ce qui pouvait être jeté sur les assaillants était réquisitionné dans la Cité.

5. « Foribus » (ABBON, I. I, v. 144) doit se traduire par la porte et non par les portes, comme le fait Taranne.

Deux guerriers, deux porte-enseignes arrivent de la ville et montent sur la tour, en brandissant un étendard jaune safran orné de larges découpures<sup>1</sup>; leur adresse à lancer le javelot sème le désordre parmi les Danois qui, aveuglés par la fumée, se retirent assez pour que les Francs puissent, à grands flots d'eau<sup>2</sup>, éteindre les commencements d'incendie. Enfin, la nuit vient et met fin au combat; les assiégeants retournent à leurs vaisseaux, ils ont perdu trois cents des leurs; les Francs n'ont perdu que peu d'hommes durant cette rude journée. La nuit se passe à réparer la tour.

Après deux jours de combat, les Normands comprirent que Paris était à l'abri d'un coup de main et ils s'apprêtèrent à commencer un véritable siège<sup>3</sup>, sans cependant établir un blocus complet de la ville, dont l'accès semble rester libre au sud, jusqu'aux premiers mois de l'année 886. Fidèles à leur coutume de castramétation, ils construisirent autour de Saint-Germain l'Auxerrois un camp retranché clos de palis et défendu par des ouvrages de terre et de pierres mêlées. Puis ils commencèrent à fabriquer des machines de siège. Tandis que les uns s'ingéniaient ainsi, les autres allaient fourrager et parcouraient la campagne. Ils dévastèrent d'abord les environs immédiats de Paris et en rapportèrent un riche et facile butin<sup>4</sup>; pour contenir tout le bétail pris, ils transformèrent le sanctuaire de Saint-Germain l'Auxerrois en étables et en abattoirs<sup>5</sup>; bientôt cependant, les troupeaux durent être sortis de

1. Les vers 153-155 du livre I d'Abbon ont été interprétés très différemment par Du Plessis, Taranne, Kalckstein, Dümmler, etc... Nous nous conformons à l'interprétation de ce dernier (*op. cit.*, t. III, p. 262, n. 2) si ce n'est que nous maintenons « auribus » et que nous le traduisons par découpures d'après une note ms. trouvée dans un exemplaire de Du Plessis; l'auteur de cette note trouve dans ce drapeau jaune le prototype de l'auriflamme. Ne pourrait-on pas interpréter auriflamme, par étendard à oreilles, soit étendard découpé? L'or ne tenait en effet qu'une petite place dans l'oriflamme qui était rouge et dont la hampe seulement était dorée.

2. Il n'est pas question de pluie comme le croit M. de Kalckstein, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 33. Abbon emploie la même figure de la lutte entre Neptune et Vulcain (I. I, v. 547) dans un cas où il est évidemment question d'eau versée.

3. Les *Ann. Vedast.* indiquent très nettement les deux phases de l'attaque, d'abord la tentative de coup de main, puis le siège en règle qui y succède.

4. ABBON, I. I, v. 201-202.

5. *Ibid.*, v. 633 et suiv.

cette église devenue un foyer pestilentiel par l'agglomération des bêtes malades ou mortes.

L'année 886 s'ouvrait sous de tristes auspices ! « La France, « abandonnée des maîtres et des serviteurs, s'afflige; elle est en « pleurs, elle n'a pas de chef. Personne ne se présente qui ré- « siste; hélas! ils fuient tous! » Ces paroles de reproche d'un contemporain semblent atteindre tout d'abord l'empereur Charles III. Triste souverain, à la tête détraquée et au corps peu robuste! Sa carrière ne fut qu'une longue série d'avortements. Porté par les circonstances, il dut à l'extinction des diverses branches carolingiennes de pouvoir recueillir à lui seul le formidable héritage de Charlemagne. Simple roi d'Allemagne en 876, le voilà en 879 roi d'Italie, et, en 880, il est couronné empereur à Rome, le même jour que son bisaïeul. Il est la victime d'« une de ces malices de spectre » que le passé a parfois pour les vivants<sup>1</sup>. La couronne impériale reçue des mains du pape exerce sur son trop faible cerveau une étrange fascination. Il ne verra plus dans ses États que l'Italie; il n'entendra pas les appels de ses sujets pour se rendre toujours et sans tarder à ceux du souverain pontife. En 879, il part pour l'Italie, il y retourne en 880, puis en 881; cette fois, il y reste un an et n'en revient qu'en 882 pour être salué comme roi par toute la Germanie que la mort de son frère laisse entre ses mains. Mais, dans quel état? Les Normands ont brûlé Aix-la-Chapelle, Cologne, Trêves. Il faut que Charles III fasse acte de souverain; il réunit une immense armée, enferme les Normands dans leurs propres retranchements à Elslou, sur la Meuse; il va les écraser? Non! effrayé par un orage, il traite avec eux et achète leur retraite (juillet 882). La déception fut amère pour ses sujets. Cependant si son prestige personnel reçut en cette occasion une atteinte mortelle, le prestige de l'empereur persistait encore.

Charles III, après avoir fait, en 883 et en 884, deux nouvelles expéditions en Italie, en est rappelé par les Francs Occidentaux qui, n'ayant d'autre carolingien à qui confier la couronne qu'un enfant de six ans, le veulent pour régner sur eux. Il arrive jusque dans les environs de Toul (juin 885), se fait reconnaître par quelques grands de son nouveau royaume, puis,

1. ABBON, I, I, v. 189-190, 200.

2. E. LAVISSE, *Vue générale de l'histoire politique de l'Europe*, Paris, 1890, in-12, p. 39-40.

après leur avoir donné ainsi qu'aux Lorrains l'ordre de marcher contre les Normands de Louvain, il passe le Rhin. C'est tout ce qu'il fait pour le royaume franc de l'Ouest qui avait si particulièrement à souffrir des incursions normandes. A Francfort, où il séjourne (septembre), loin de s'occuper du bien de l'Empire, il cherche à assurer sa succession à un bâtard à lui, Bernard<sup>1</sup>, qui n'avait encore jamais manié une épée, tandis qu'il tient, à dessein, relégué en Carinthie, Arnulf, le bâtard de son frère Carloman, dont la bravoure éprouvée lui portait ombrage. Puis il se rend à Worms (1<sup>er</sup> octobre)<sup>2</sup> où il trouve des évêques et des comtes du royaume de l'Ouest, avec lesquels il tient conseil<sup>3</sup>. Cris de détresse d'une part, vagues promesses de l'autre, tel dut être l'entretien. On comprend ce que dirent les évêques et les comtes en lisant une lettre<sup>4</sup> adressée à la même époque, à l'empereur, par Foulques, archevêque de Reims, dans laquelle il lui assure qu'avec l'aide de Dieu ce royaume a été protégé tant qu'il était sous la domination de son oncle, son homonyme, et de ses fils<sup>5</sup>. Maintenant ceux-ci ont fini leur carrière terrestre et, dit-il, depuis que les grands du royaume se sont confiés à sa protection impériale, de toutes parts de nombreux malheurs les accablent. Il lui rappelle que Paris, la tête et la clé des royaumes de Neustrie et de Bourgogne, est assiégé par les barbares et qu'il sera bientôt pris s'il n'est secouru [il ne dit pas par l'empereur, mais] par la clémence divine. Si Paris est pris, tout le royaume sera perdu, et ils devront le supporter. Mais, ni ce langage sévère, ni les supplications ne purent émouvoir Charles qui, sans avoir pris de mesures défensives, partait de nouveau pour l'Italie, au début de l'année 886. S'il n'avait obtenu du souverain pontife, pour les évêques dont le diocèse était dévasté par les Normands, l'autorisation d'occuper un autre siège épiscopal vacant<sup>6</sup>, on eût pu croire qu'il ignorait les souffrances que ces barbares infligeaient à ses sujets.

1. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 243-246.

2. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1671.

3. *Ann. Fuld.*, P. IV., ann. 885 : « ibique cum episcopis et comitibus »  
« Galliarum habita collocutione. »

4. FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 5, p. 563.

5. C'est-à-dire Charles le Chauve et ses deux fils Louis le Bègue et Carloman.

6. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 248.

Cependant Paris tenait toujours. Les Normands installés dans leur camp de Saint-Germain l'Auxerrois fabriquaient des engins pour prendre la tour. Ils construisirent d'abord une immense machine qui excita la terreur des assiégés<sup>1</sup> et qui n'était autre qu'un triple bélier. On sait que le bélier ou le mouton, déjà en usage chez les Grecs, les Romains et les Byzantins, « consistait en une longue poutre armée d'une tête de fer à son extrémité antérieure, suspendue en équilibre horizontalement; en imprimant un mouvement de va-et-vient à cette pièce de bois, on frappait les parements des murs que l'on parvenait à faire crouler. Les hommes étaient abrités sous un toit recouvert de peaux fraîches, de fumier ou de gazon, tant pour amortir le choc des projectiles que pour éviter l'effet des matières enflammées lancées par les assiégés. L'engin tout entier était posé sur des rouleaux ou sur des roues afin de l'approcher des murs. Le bélier s'attaquait aux portes et les avait bientôt brisées<sup>2</sup>. » Les Normands avaient réuni par des poutres de chêne trois béliers sous un toit commun; la machine pouvait se mouvoir sur seize roues, elle devait contenir soixante guerriers<sup>3</sup>. Déjà deux des béliers étaient terminés et le troisième allait l'être, lorsqu'un trait lancé de la tour frappa d'un seul coup et tua les deux constructeurs. Après leur mort, cette énorme machine semble avoir été abandonnée<sup>4</sup>; les Normands y renoncèrent et employèrent leur activité à d'autres préparatifs. Ils fabriquèrent des chats, « galeries de bois recouvertes de cuirs frais, se mouvant sur des rouleaux<sup>5</sup> » et qui permettaient aux travailleurs d'avancer à couvert jusqu'aux fossés qu'ils comblaient, puis jusqu'au pied de la muraille qu'ils cherchaient à saper. Ils construisirent aussi des mantelets<sup>6</sup>,

1. ABBON, I. I, v. 205 et suiv.

2. VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. V, p. 260, art. Engin.

3. L'interprétation de Taranne (p. 102) nous semble la meilleure. Richer, *Hist.*, I. II, c. 10, ne parle pas d'une machine semblable, comme le dit M. Dümmler (*op. cit.*, t. III p. 264, n. 1), mais simplement d'un « chat ».

4. Peut-être les deux constructeurs n'étaient-ils pas normands? peut-être étaient-ce deux chrétiens transfuges, deux Grecs? VIOLLET-LE-DUC, *ibid.*, p. 220.

5. VIOLLET-LE-DUC, *ibid.*, p. 263.

6. Abbon confond les chats et les mantelets; les vers 295 et suiv. : « ten-toria texta silvis coesisque juvenicis » ne peuvent s'appliquer qu'à des chats, fermés de tous côtés, où de nombreux Normands passent la nuit et dans lesquels ils percent des ouvertures pour tirer.

« claires posées en demi-cercles et montées sur trois roues, ou encore panneaux assemblés à angle droit, également sur trois roues<sup>1</sup>. » Peut-être ces mantelets étaient-ils aussi recouverts de peaux de bêtes ; ils pouvaient abriter trois ou quatre guerriers. Les Normands fabriquèrent encore des catapultes. Ils aiguisaient, forgeaient des flèches, réparaient leurs boucliers et raccommodaient leurs vieilles armes. Ils travaillèrent sans relâche, même la nuit, durant deux mois.

Enfin, le 31 janvier<sup>2</sup>, ils s'élancent à un assaut général ; ils sont divisés en trois troupes et tandis que l'une, la plus nombreuse, s'avance, armée d'arcs et de traits, contre la tour et couvre la plaine de ses épées, les deux autres attaquent le pont sur leurs vaisseaux peints, la Seine disparaît sous leurs boucliers. Une grande agitation règne dans la Cité ; les balles de plomb lancées par les frondes normandes y pleuvent ; les trompettes retentissent, les cloches sonnent l'alarme. Les catapultes ennemies criblent de projectiles la tour et les tourelles<sup>3</sup> du pont. Les vaisseaux normands, construits pour le transport et non pour le combat, se prêtent mal assurément à l'attaque du pont qui résiste, mais avec peine, car il a plus à souffrir que la tour. Autour de celle-ci grouille une armée de fantassins abrités par une vaste tortue de boucliers peints, au-dessus de laquelle aucune tête n'émerge. On combat de tous côtés. Ceux des assaillants qui ne peuvent arriver jusqu'aux ouvrages ennemis manœuvrent à distance. D'abord, les Francs semblent faiblir, mais ce n'est que passager, ils reprennent courage et bientôt, ce sont les Normands qui faiblissent et commencent à emmener sur leurs vaisseaux leurs morts et leurs blessés ; le soir venu, ils retirent les chats et les mantelets, à l'abri desquels ils passent la nuit, les uns dormant, les autres occupés à percer dans les chats des meurtrières, par lesquelles ils lancent des traits aux guerriers qui gardent la tour<sup>4</sup>. Parmi les

1. VIOLLET-LE-DUC, *ibid.*, p. 268.

2. La date est donnée par Abbon, l. I, v. 433 et suiv. Les *Ann. Vedast.*, ann. 886, ne parlent pas des trois jours d'assaut du 31 janvier au 2 février, mais elles y font allusion dans deux phrases dont le début est épique : « Nemo tamen mortalium enumerare potest..... »

3. ABBON, l. I, v. 236. Nous préférons la leçon « speculas pontis. » On pourrait admettre qu'Abbon a mis *pontes* pour *pontem*, comme au vers 355 *arces* pour *arx* ; *speculas* dans ce cas pourrait s'entendre des tours de la ville ; mais *speculas pontis* est préférable au point de vue du sens et au point de vue grammatical.

4. ABBON, l. I, v. 300.

Francs, les plus vaillants avaient été Gozlin, guéri de sa blessure, son neveu Ebles, Eudes remarqué pour sa grande adresse à lancer le javelot, puis le comte Robert son frère, et les comtes Renier, Érilang et Utton<sup>1</sup>.

Le 1<sup>er</sup> février, nouvel assaut, et, tandis que la tortue des boucliers s'agite au pied de la tour, d'autres assiégeants s'efforcent de combler les fossés dans le but de faire avancer contre elle les chats, les mantelets et les béliers; pour cela, ils y jettent de la terre, des branchages, de la paille, de l'herbe, des arbrisseaux, des cepes de vigne, des taureaux, des bœufs, des veaux et enfin les cadavres des prisonniers massacrés sous les yeux des Parisiens. C'est à ces travaux, qui annoncent encore une attaque pour le lendemain, qu'ils passent la journée; durant la nuit, ils laissent autour de la tour une garde nombreuse. Puis le 2 février au matin, ils font avancer trois béliers, probablement ceux qui avaient été préparés pour être réunis sous un toit commun; ils en placent un qui doit battre la tour du côté de l'est, un du côté du nord, un du côté de l'ouest. Les Francs se munissent alors de lourdes poutres dont l'extrémité antérieure est armée d'une dent de fer pour percer et briser plus facilement les machines ennemies<sup>2</sup>, car eux aussi, durant les deux mois qui viennent de s'écouler, n'ont pas perdu leur temps. Ils ont préparé des machines de jet, peut-être, comme le dit Abbon, des mangonneaux, assurément d'une construction primitive, ou bien des trébuchets ou bien encore une pierrière<sup>3</sup>. Quoi qu'il en soit, les Parisiens écrasent les mantelets, les galeries, les boucliers et ceux qu'ils abritent. Ils tuent et se défendent si bien que l'ennemi ne peut ni combler les fossés ni faire approcher ses béliers.

Les Normands essayent alors d'un autre stratagème : ils chargent de bois et de feuillage trois grandes barques, puis, les halant à la cordelle et les laissant descendre le courant, ils les amènent tout embrasées contre le pont, pensant détruire la partie en bois du tablier et s'emparer sans peine de la tour

1. ABBON, l. I, v. 243-245. — Voir sur cet Utton la supposition de Lebeuf, LEBEUF-COCHERIS, *op. cit.*, t. II, p. 194-195.

2. « Les assiégeants cherchaient à briser le bélier au moyen de poutres qu'on laissait tomber sur sa tête au moment où il frappait la muraille, » VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. V, p. 260.

3. La description d'Abbon (l. I, v. 363) est trop brève pour pouvoir rien conclure. Voy., sur ces engins, VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, t. V, p. 221 et suiv.

désormais isolée. Déjà, ils croient le succès assuré et poussent des cris de victoire ; les Parisiens craignent de voir leurs plus braves défenseurs séparés de la Cité et massacrés ; tandis que, dans cette poignante angoisse, ils invoquent saint Germain, les brûlots s'arrêtent contre les piles en pierre qui dépassaient le tablier et qui formaient probablement comme un éperon. Ils descendent alors, en toute hâte, vers ces foyers qu'ils couvrent d'eau et ils s'emparent des barques comme d'un trophée ; le pont est sauvé. La nuit survient et les Normands, après toute une journée perdue en vains efforts, se bornent à monter la garde au pied de la tour.

Le 3 février<sup>1</sup>, de grand matin, ils levèrent le siège sans cesser pour cela le blocus ; ils remportèrent dans leur camp leurs engins, abandonnant deux béliers aux Francs qui s'emparèrent avec joie de ce nouveau trophée.

Siegfried<sup>2</sup> alors retira ses troupes, momentanément du moins. Une partie des Normands, sous sa conduite semble-t-il, montés sur leurs chevaux « plus rapides que l'oiseau », se dirigèrent vers les contrées orientales de la France qu'ils n'avaient pas encore dévastées<sup>3</sup>, notamment du côté de Reims, tandis que les autres demeuraient autour de Paris ; Foulques, l'archevêque de Reims, mandait à l'empereur<sup>4</sup> que de Paris à Reims aucun lieu n'était à l'abri des païens, qu'aucune habitation n'était en sécurité. Aussi avait-il fortifié la ville ; il reçut, à l'abri de ses murs, les prêtres et les moines qui fuyaient avec les saintes reliques<sup>5</sup>.

1. ABBON, l. I, v. 425.

2. *Ibid.*, v. 430.

3. *Ibid.*, v. 439-440 : « Repetens partes orientis, || Francia quas nondum « populatas tristis alebat. » Francia s'applique à la contrée au nord de la Seine, voy. ci-dessus, p. 2.

4. Foulques écrit à cette époque une lettre à l'empereur et une autre au pape Étienne : « significatque, se ad ipsum papam videndum prope- « rasse, nisi paganorum vallaretur obsidione, hosque deno tantum millia- « rio a sua civitate abesse, civitatem quoque Parisiorum ab ipsis tunc « obsideri, » FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 1, p. 555 ; c. 3, p. 563 ; — GOUSSET, *Actes de la province ecclésiastique de Reims*, t. I, p. 320. Il faut dater ces deux lettres, non de décembre ou de janvier 886, comme le fait M. Dümmler, *op. cit.*, t. III, p. 263, n. 1, mais de février 886.

5. Les moines de Saint-Denis se réfugièrent à Reims avec le corps du martyr, FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 8, p. 573 ; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 264. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 256. — *Ann. S. Dionysii Remenses* dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 82. — Voy. sur les reliques de saint Rufin et de saint Valère martyrs, FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 32, p. 398.

Les Normands restés autour de Paris ne demeurèrent pas inactifs; les uns envahirent la demeure d'un certain comte Robert, il fut surpris seul et massacré après avoir vendu chèrement sa vie; son neveu Aleaume accourut et ne put que le venger. Eudes, du haut des remparts, où le peuple l'entourait, en vit d'autres pénétrer dans l'abbaye déserte de Saint-Germain des Prés; les Francs, qui ne pouvaient pas attaquer le gros de l'armée normande, se jetaient sur les bandes isolées qui passaient la Seine pour piller cette abbaye autrefois si riche. La vaillante garnison de la tour du Petit Pont faisait merveille; elle accomplit de si nombreux exploits que les Normands, voyant en elle des vengeurs que le saint s'était suscités dans sa colère, n'osaient plus s'aventurer sur la rive gauche<sup>1</sup>.

Tout à coup, le 6 février<sup>2</sup>, dans la nuit, la Seine, qui avait déjà subi une forte crue et inondé ses rives, emporte le Petit Pont; la tour du sud et une poignée de braves se trouvent isolés, coupés de la Cité. A cette nouvelle, Gozlin leur envoie un renfort d'hommes actifs et vaillants<sup>3</sup> pour rétablir le pont au matin. Mais avant qu'ils aient rien pu faire, les Normands, toujours bien renseignés, partent de leur camp de Saint-Germain l'Auxerrois, chargent leurs radeaux d'armes, de boucliers, et traversent la Seine en grand nombre; ils investissent la tour de telle sorte qu'aucun secours ne puisse lui venir de la ville et ils en commencent l'attaque. Le prélude est une grêle de traits et de pierres. Du haut des murailles de la Cité, Gozlin, entouré de la foule des habitants, assiste à ce combat. Tous ils se désolent de ne pouvoir porter secours à leurs frères; ils recommandent à Dieu ces douze braves; car ils ne sont que douze<sup>4</sup>;

1. ABBON, l. I. v. 489.

2. ABBON, l. I, v. 579-584, 469-470, 541-543.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 886.

4. *Ibid.*

5. ABBON, l. I, v. 525 et suiv. dit leurs noms; on peut les lire gravés sur une plaque de marbre qu'on a placée en 1889 à l'entrée de la rue du Petit Pont, près du quai. L'inscription est ainsi conçue: « A la tête du Petit Pont s'élevait la tour de bois que défendirent contre les Normands, pendant le siège de 886, les douze héros parisiens :

ERMENFROID

HERVÉ

HERLAND

OVACRE

HERVI

ARNAUD

SEUIL

JOBERT

HARDRE

GUY

AIMARD

GOSSOUIN

C. BÉMONT et G. MONOD, *Histoire de l'Europe et en particulier de la France de 395 à 1270*, Paris, 1891, pet. in-8, p. 239.

leur nombre est de beaucoup dépassé par celui des ennemis qu'ils tuèrent. Les Normands, lassés par leur résistance acharnée, ont recours à un stratagème : ils poussent contre la porte un char, plein de foin et de matières sèches, auquel ils mettent le feu. La tour, qui est en bois, disparaît au milieu des tourbillons de fumée. Les défenseurs francs délient leurs faucons, dans la crainte qu'ils ne périssent, et les laissent prendre leur volée ; puis ils cherchent à éteindre ce bûcher, mais ils n'ont rien pour puiser dans le fleuve, car ils ne s'attendaient pas à une pareille attaque ; ils n'ont qu'un misérable vase qui échappe bientôt de leurs mains. Les flammes atteignent le sommet de la tour ; « elle succombe au feu et non aux armes<sup>1</sup> » dit le poète, par manière de consolation ; ses défenseurs sont forcés de l'abandonner et ils se retirent sur ce qui reste du pont écroulé. Là, une nouvelle lutte s'engage : les traits, les pierres recommencent à voler, et cela dure ainsi jusqu'au déclin du jour. Enfin, les Normands, las de combattre, ont recours à la ruse : « Rendez-vous, crient-ils aux douze héros, sur « notre foi vous n'avez rien à craindre ; » les Francs, vaincus par le feu, accablés par la fatigue et les blessures, se rendent, pensant se racheter par une riche rançon. Mais les Normands, exaspérés par leur longue résistance, les massacrent de différentes manières, jettent leurs corps dans le fleuve, puis, c'est le dernier acte du drame, ils abattent ce qui restait de la tour<sup>2</sup>.

Après ce tragique épisode, le siège continua comme auparavant<sup>3</sup> ; cependant beaucoup d'assiégeants s'éloignaient de Paris momentanément au moins, et entreprenaient, pour tromper les longueurs du siège et pour butiner, des expéditions de pillage comme celle qui avait été faite du côté de Reims. Les environs immédiats de Paris étant saccagés, les Normands allèrent plus loin ; ils passèrent la Seine et s'acheminèrent du côté de la Loire, en ravageant le pays qui se trouve entre ces deux fleuves. Peu après le 16 février (886)<sup>4</sup>, ils attaquèrent

1. ABBON, l. I, v. 330.

2. Pour l'épisode de la prise de la tour du Petit Pont l'analogie du récit d'Abbon et des *Ann. Vedast.* est complète.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 886 : « non cessant oppugnare civitatem. »

4. C'est à ce moment que, d'après Abbon (l. I, v. 598-660), nous plaçons les attaques des Normands contre Chartres, Le Mans (*ibid.* v. 648 et suiv.) et contre Évreux (DUDON, l. II, c. 16, p. 137). La date est fournie par la *Translatio S. Wandregisili* (*Mon. Germ.*, SS., t. XV, p. 409) ; elle

Chartres ; cette ville avait relevé ses remparts gallo-romains<sup>1</sup> derrière lesquels vinrent se réfugier les moines de Saint-Cheron transportant avec eux les reliques de saint Wandrille et de saint Ansbert ; deux guerriers du comte Uddon<sup>2</sup> nommés Godefroi et Eudes, défendirent victorieusement la ville ; les Normands y perdirent beaucoup des leurs. Devant Le Mans, qui avait été fortifié en 869<sup>3</sup> par les soins de Charles le Chauve, ils subirent un nouvel échec ; en revanche, ils prirent et pillèrent Évreux<sup>4</sup> et les environs.

Ils avaient, paraît-il, quitté Paris en très grand nombre, car Ebles crut que les assiégeants étaient tous partis<sup>5</sup>, et, dans cette espérance, qui semble naïve, il sortit presque seul de la tour, à pied, portant un javelot qu'il lança dans un ouvrage avancé ; puis, se voyant soutenu par quelques compagnons qui l'avaient suivi, il courut jusqu'au camp ennemi, en frappa les clôtures et tenta d'en brûler les palissades. Les Normands qui, peut-être en guise de ruse, avaient simulé un départ général, résistèrent facilement à cette escapade et repoussèrent cette poignée de téméraires ; ils étaient encore en assez grand nombre pour continuer le siège.

Navré du désastre du Petit Pont, l'évêque Gozlin envoya un message au comte Erkenger de Boulogne qui jouissait, paraît-il, d'un grand crédit<sup>6</sup>, le priant de se rendre en toute hâte au delà du Rhin pour supplier, non l'empereur qui était en

est erronée dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 108. Les restes de saint Wandrille, emportés par les moines de ce monastère qui fuyaient devant les Normands, avaient été déposés au monastère de Saint-Cheron près Chartres, le 21 novembre 885 ; le 16 février 886 « metu Gentilium « suadente », ils furent transportés dans la ville.

1. MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 145.

2. M. de Kalckstein (*Abt Hugo*, p. 126) fait deux suppositions contradictoires relatives à cet Uddon ; d'après l'une, il serait Eudes le futur roi, d'après l'autre Hugues l'Abbé ; l'une et l'autre sont sans fondement.

3. *Ann. Berlin.*, ann. 869.

4. DUDON, l. II, c. 16, p. 157-158. — DÜMLER, *Zur Kritik Dudos*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. VI, p. 368.

5. ABBON, l. I, v. 602. Il est probable que l'armée assiégeante avait beaucoup diminué pendant ce long siège.

6. *Ann. Vedast.*, ann. 886 : « genere et potentia non parum egregius. » M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 38) suppose avec raison que cet Erkenger était comte de Boulogne ; voy. *Vita S. Bertulfi* dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 133. Les deux seules fois que nous voyons plus tard ce comte c'est en compagnie de grands du nord de la France et des environs de Boulogne, *Ann. Vedast.*, ann. 895 et 896.

Italie<sup>1</sup>, mais le comte Henri, de lui venir en aide à lui et au peuple chrétien son troupeau<sup>2</sup>. Quel est donc cet Henri auquel Erkenger transmet l'appel désespéré de l'évêque?

Fils d'un comte des environs de Fulda très riche et très considéré sous Louis le Pieux<sup>3</sup> nommé Poppon, comte lui-même, il remplit, en 866, à la cour de Louis III de Germanie (second fils de Louis le Germanique), d'importantes fonctions militaires<sup>4</sup>; le jeune roi le chargea, la même année, de la mission délicate d'aller inviter Rastislav, le duc de Moravie, à envahir la Bavière pour faciliter sa révolte contre son père<sup>5</sup>. Henri commanda les troupes que Louis III de Germanie envoya se joindre aux troupes de Louis et de Carloman contre Hugues de Lorraine et ensuite contre Boson; il s'empara de Mâcon, mais il ne semble pas avoir pris grande part au siège de Vienne. Sous Charles III, son rôle dans le royaume de l'Est devint encore plus important; il reçut de ce souverain, depuis l'année 883 au moins, une sorte de commandement en chef contre les Normands<sup>6</sup>. Il fut, dès lors, l'adversaire constant de ces envahisseurs: en juillet 882, à Elsloo, il commandait avec Arnulf l'avant-garde qui devait surprendre les Normands<sup>7</sup>; la même année, il était encore envoyé contre les Normands qui dévastaient la Frise et il s'acquittait heureusement de cette mission<sup>8</sup>. A la fin de 883, il attaqua les Normands qui remontaient le Rhin et défit une de leurs bandes près de Prum<sup>9</sup>, tandis que le

1. Charles III resta à Pavie au moins jusqu'en avril, BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1672 d.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 886. — Durant le siège, tant que Gozlin est vivant, c'est lui, et non Eudes, qui joue le premier rôle aussi bien dans le récit des *Ann. Vedast.* que dans celui d'Abbon; Henri vient au secours de Gozlin (ABBON, l. II, v. 4).

3. DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 163-169.

4. « Princeps militiae. » BALDAMUS, *Das Heerwesen unter den späteren Karolingern*, Breslau, 1879, in-8, p. 59.

5. DÜMMLER, *op. cit.*, t. II, p. 153.

6. Voy., sur ce commandement, WAITZ, *Beiträge zur fränkischen Geschichte*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III, p. 159, et *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. V (1874), p. 48. — L'épithète de Henri confirme ce commandement suprême, DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 206 n. 6. Cela explique pourquoi c'est à lui que Gozlin s'adresse.

7. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 200-201.

8. *Ibid.*, p. 206. — *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 882: « ibi prospere, prout « potuit, dispositis rebus... »; la restriction est significative, elle indique le découragement, le sentiment de l'impossibilité d'un remède radical.

9. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 222.

gros de leurs troupes s'établit à Duisbourg. Au commencement de 884, les Normands de Duisbourg voulurent envahir la Saxe; mais Henri était toujours là qui engagea avec eux un terrible combat dont il sortit vainqueur<sup>1</sup>, puis il veilla sur le camp ennemi, et, dans une série de petits combats, détruisit chaque troupe qui en sortait; à l'arrivée d'une armée réunie sur l'ordre de l'empereur, les Normands prirent la fuite, Henri les poursuivit sur la rive gauche du Rhin et en tua une centaine sans éprouver de pertes sensibles. Au début de 885, Henri défit une troupe de Normands dans les environs de Liège, en massacra un grand nombre et cerna le reste sans pouvoir s'en rendre maître<sup>2</sup>. La même année, Godfried, le chef normand auquel l'empereur avait cédé la Frise pour s'y établir, s'apprêtait à se révolter de connivence avec Hugues de Lorraine, il appela les Normands sur le Rhin. L'empereur ne savait que faire contre Godfried qui était dans une contrée inabordable; Henri était là pour résoudre le problème: il alla en Frise, pour négocier, disait-il, avec Godfried, et le fit assassiner<sup>3</sup>, prévenant ainsi un établissement définitif des Normands à l'embouchure du Rhin. Restait le complice de Godfried, Hugues de Lorraine; sur le conseil de Henri, l'empereur l'attira traîtreusement à Gondreville et lui fit crever les yeux<sup>4</sup>.

Avant tout fidèle à son souverain, d'abord à Louis III, même contre son père Louis le Germanique, puis à Charles III, tous les moyens lui sont bons pour le servir; dans un temps de si grandes calamités, les scrupules ne sont pas à leur place. Homme énergique, homme d'action qui ne craint pas de payer de sa personne, il occupe le poste le plus dangereux et par conséquent le plus honorable du royaume, il est le grand chef contre les Normands, leur ennemi juré et infatigable, le mauvais génie qu'ils trouvent partout. Il dépasse de plusieurs coudées le souverain qu'il protège, aussi les annales et les chroniques ne lui ménagent-elles pas les épithètes de puissant, de courageux, d'habile<sup>5</sup>; il est une des grandes figures de son temps.

C'est à lui, comme au chef de toute opération contre les

1. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 222-223.

2. *Ibid.*, p. 233.

3. *Ibid.*, p. 238 et suiv.

4. *Ibid.*, p. 240-241. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 885.

5. ABBON, l. II, v. 3. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 885.

Normands, que Gozlin fit appel; c'était, il est vrai, un Franc de l'Est, mais le royaume de l'Ouest rentrait aussi dans sa sphère d'action<sup>1</sup>, surtout depuis la maladie, bientôt suivie de mort, de Hugues l'Abbé, auquel il succède. Henri était en Saxe<sup>2</sup>: il en partit avec une armée à la fin de février<sup>3</sup>; mais les pluies, les inondations, le froid le retardèrent et lui firent perdre grand nombre de chevaux; enfin il arriva devant Paris, probablement en mars<sup>4</sup>. Quoique supérieurs en nombre, les Normands<sup>5</sup> ne voulurent pas livrer bataille; bien pourvus de tout, ils restèrent derrière leurs retranchements; ceux qui en sortaient étaient harcelés par le comte. Une nuit, Henri surprend le camp des Normands, en massacre un grand nombre et y fait un abondant butin, surtout en chevaux et en bœufs<sup>6</sup>; mais il n'était probablement pas en force pour s'y maintenir; le premier moment de surprise passé, et après avoir forcé les lignes normandes, il arrive avec ses soldats, harcelés par les traits ennemis et écrasés par le nombre, jusqu'à la tour à l'abri de laquelle il peut tenir tête à l'adversaire qui se retire. Henri a pu ravitailler Paris<sup>7</sup>, mais rien n'autorise à croire que le manque de vivres s'y fit fortement sentir; il a

1. *Ann. Fuld.*, P. V., ann. 886 : « qui in id tempus Niustriam tenuit. » — KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 127. — WAITZ, *Beitrag zur fränkischen Geschichte* dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III, p. 139.

2. ABBON, l. II, v. 3 : « Saxonia ».

3. Les *Ann. Fuld.* sont exactes, si l'on admet qu'elles donnent la date du départ, de Saxe, de l'armée; ce devait être en effet à la fin de février, puisque Gozlin n'écrit à Erkenger qu'après le 6 février; pour la fin de l'expédition, ces annales indiquent la date du retour de l'armée en Saxe, « tempus rogationis », soit la première semaine de mai, ce qui est bien exact, puisque lors de la mort de Gozlin, le 16 avril, Henri avait déjà quitté Paris, selon les témoignages d'Abbon et des *Ann. Vedast.*

4. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886 : « diebus quadragesimæ »; — RÉGINON, *Chron.*, ann. 883 : « vernali tempore ». Durant les jours de Quadragésime, soit entre le 13 février et le 27 mars.

5. Régimon estime leur nombre à 30,000.

6. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886 : « equis et bubus plurimis sublatis ». Ces annales ne semblent pas admettre que Henri ait pénétré dans le camp normand. L'abondance de bétail qui encombrait ce camp est mentionnée à plusieurs reprises. Abbon appelle les Normands des bouchers (l. II, v. 9, voy. aussi l. I, v. 626 et suiv.).

7. Le ravitaillement de Paris, mentionné d'une manière tout à fait accessoire par Abbon (l. II, v. 6), passé sous silence par les autres chroniqueurs, est sans grande importance; plus tard lorsque les Normands occuperont la rive gauche, alors les vivres commenceront à manquer (*Ann. Vedast.*).

remplacé les chevaux qu'il avait perdus, puis, vers la fin de mars ou le commencement d'avril, il rentre dans le royaume de l'Est. Tels furent les seuls résultats de ce coup de main<sup>1</sup>, résultats bien minimes si l'on tient compte de la distance franchie et des difficultés de la route surmontées par ce contingent de secours ainsi que de la valeur de celui qui le commandait.

Après le départ du comte Henri, les Normands, probablement à cause de la mortalité qui sévissait parmi les troupeaux accumulés dans leur camp, abandonnèrent la rive droite de la Seine, pour aller s'établir sur les terres de Saint-Germain des Prés<sup>2</sup>; ils se retranchèrent autour de l'abbaye.

Eudes et Gozlin n'espéraient plus de secours du dehors; ils entamèrent alors avec Siegfried des négociations durant le cours desquelles Eudes, étant allé conférer avec ce chef loin de la tour, faillit être pris dans un guet-apens et n'échappa que grâce à son agilité et à sa bravoure<sup>3</sup>. Enfin, les négociations aboutirent; Siegfried se fit acheter son départ pour soixante

1. Cette expédition est traitée sévèrement par les *Ann. Vedast.* : « nil profecit »; — par les *Ann. Fuld.* : « inani labore »; — par Régino, *Chron.*, ann. 887 : « minime praevaluit »; — par Abbon lui-même qui trouve que Henri tua trop peu d'ennemis.

2. C'est bien l'armée normande entière qui change de campement et va s'établir sur la rive gauche. On ne peut pas, comme le font MM. Steenstrup (*op. cit.*, t. II, p. 223) et Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 266), inférer du récit d'Abbon que les Normands de Siegfried s'établirent seuls sur la rive gauche. En effet, dans ce récit (l. II, v. 32 et 33, 48 et suiv., 62 et suiv.), c'est à l'ensemble des Normands que Siegfried s'adresse; il entraîne l'armée entière sur la rive gauche; de là, il veut l'emmener loin de Paris. C'est bien cette armée entière qui lui résiste et qui, à son instigation, tente contre Paris un suprême effort, auquel Siegfried et les siens (« inde suis », l. II, v. 64) assistent en spectateurs impassibles. Abbon différencie nettement l'armée, de la bande de Siegfried, bande peu nombreuse paraît-il, puisque son départ ne lui est payé que 60 livres d'argent. Du reste, la suite du récit prouve que la rive droite de la Seine ne fut plus occupée d'une manière constante; le blocus de Paris n'a donc jamais été complet. Eudes, en effet, sort sans coup férir; lorsqu'il veut rentrer, les Normands traversent la Seine pour s'opposer à sa rentrée par Montmartre et le Grand Pont (ABBON, l. II, v. 201-202; — *Ann. Vedast.* : « Nortmanni ejus reditum praesientes, occurrerunt ei « ante portam turris »); des troupeaux francs paissent sur le rivage de Saint-Denis (ABBON, l. II, v. 175). L'armée normande est donc établie sur la rive gauche; les Normands traversent la Seine pour venir piller et batailler sur la rive droite.

3. ABBON, l. II, v. 23 et suiv.

livres d'argent<sup>1</sup>; une fois payé, il chercha (peut-être était-ce une condition du traité) à entraîner ses compatriotes loin de Paris; mais ils n'avaient rien reçu, ils refusèrent. Siegfried, pour leur prouver la vanité de leurs efforts, les poussa à donner un assaut; il ne croyait pas à la victoire, aussi resta-t-il, avec ses compagnons, spectateur immobile. Les Normands s'élançèrent à l'attaque; ils entrèrent dans les îles en amont de la Cité, ils pénétrèrent au pied des murs de celle-ci; mais les Francs firent une sortie victorieuse et les repoussèrent de la grève dans la Seine, où beaucoup trouvèrent la mort. Les Normands, malgré cette défaite dans laquelle deux de leurs rois avaient péri, ne suivirent pas l'avis de Siegfried. Celui-ci, après les avoir nargués, s'adressa à ses compagnons : « Voici venir le temps, leur dit-il, où nous serons heureux d'avoir quitté ces lieux. » Craignait-il l'arrivée des troupes impériales? avait-il été averti par des espions que la ville de Bayeux serait de bonne et facile prise<sup>2</sup>? Peut-être. En tout cas, il préférerait, à la monotonie d'un siège, les courses lointaines et vagabondes auxquelles semblait l'inviter le retour du printemps<sup>3</sup>. Il s'embarqua, descendit la Seine et fit voile sur Bayeux<sup>4</sup>.

A peine les Parisiens avaient-ils obtenu ce bien mince succès, qu'un véritable malheur les atteignait; leur vaillant évêque, qui non seulement les avait soutenus de ses paroles, de ses prières et des ressources de son esprit, mais qui avait toujours

1. ABBON, l. II, v. 41 et suiv.

2. GUILLAUME DE JUMIÈGES, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 233.

3. DUDON, l. II, c. 16, p. 157 : « Morante diu Rollone in Parisius obsidione, deficiebat praeda longinquis regionibus rapta ».

4. D'après Abbon (l. II, v. 44-47, 66, « Sequanam liquit »), Siegfried sortit de la Seine et alla sur mer; d'après Dudon (l. II, c. 16, p. 157), il y eut deux sièges de Bayeux, tous deux pendant le siège de Paris, tandis que Guillaume de Jumièges (*Histor. de Fr.* t. VIII, p. 233-236) n'en mentionne qu'un. Nous n'admettons aussi qu'un siège de Bayeux, du moins pendant le siège de Paris. Après la chute de Bayeux, Siegfried aurait repris en hâte le chemin de Paris; sur ce point le témoignage de Guillaume de Jumièges (« Rollo concite Lutetiam regreditur ») est confirmé par celui des *Ann. Fuld.*; les faits prouvent que l'expédition de Siegfried a été rapide, puisqu'avant le 22 novembre 886 il est à Soissons. Enfin, nous avons la preuve que des troupes normandes étaient venues de Bayeux à Paris, car Abbon parle d'une femme aveugle venue du Bessin avec les barbares (l. II, v. 353 : « Bessino huc adiens inter saevos comitatu »). Il semble que de tous ces faits on peut conclure que Siegfried en quittant Paris se porta sur Bayeux, d'où il revint en hâte pour soutenir ses compatriotes contre l'empereur Charles III en novembre 886.

payé de sa personne, Gozlin, était atteint d'une grave maladie et mourait le 16 avril<sup>1</sup>, il n'avait pas soixante-six ans. Son corps fut déposé dans la Cité. Cette nouvelle se répandit aussitôt dans le camp des Normands qui, avant qu'elle fût connue des Parisiens, la leur crièrent du dehors. Le peuple fut accablé, il pleurait en Gozlin aussi bien l'évêque que le héros<sup>2</sup>. Eudes chercha par ses paroles à relever les courages ; c'est lui maintenant qui prend la première place, c'est sur lui que chacun compte. A peine un mois après Gozlin, le 12 mai 886, Hugues l'Abbé mourait à Orléans sans avoir pu secourir Paris. Qui remplacera ces deux lutteurs, si ce n'est Eudes<sup>3</sup> ?

La fête du bienheureux saint Germain, évêque de Paris (28 mai), se passa sans amener aucune amélioration pour les assiégés. Les Normands, il est vrai, contraints, dit Abbon, par les miracles du saint, rétablirent le culte dans l'église de Saint-Germain des Prés et respectèrent désormais le sanctuaire<sup>4</sup>. Ils n'en continuaient pas moins le siège ; ils s'enhardirent même et se livrèrent dans les environs, dont ils firent leur domaine propre, à la chasse et à divers plaisirs<sup>5</sup>. Dans la ville<sup>6</sup>, les vivres diminuaient, car les environs étaient dévastés ; les maladies sévissaient, engendrées par les privations, par la trop grande agglomération de ceux qui étaient réfugiés dans la Cité et par l'abondance des blessés et des morts qu'y faisaient affluer des

1. Voy., sur la date de la mort de Gozlin, DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 267, n. 2. — A. LONGNON, *Notice sur le plus ancien obituaire de Saint-Germain des Prés, dans les Notices et Documents publiés pour la Société de l'Histoire de France*, Paris, 1884, in-8, p. 29.

2. « Dulcis amor, dulcis pastor, dulcissimus heros  
 « Actibus insignis iuris apostolici  
 « Nam sexto maias abiit decimoque kalendas  
 « Atria regnantis visere clara dei. »

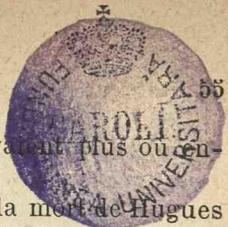
Fragment de l'épithaphe de Gozlin publiée pour la première fois par M. A. GAUDENZI, *La vita e i miracoli di San Germano vescovo di Parigi descritti in versi da un anonimo sullo scorcio del secolo IX e pubblicati per la prima volta coll' epitaffio del vescovo Gozolino*, Bologna, 1886, in-8 de 24 p., p. 24.

3. A partir de ce moment, le ton des *Ann. Vedast.* change en parlant d'Eudes. Jusqu'à la mort de Gozlin, le comte avait tenu une petite place dans ces annales, maintenant c'est pour elles l'« illustris comes. »

4. ABBON, l. II, v. 105 et suiv.

5. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886 : « Nordmanni audatiores effecti, et de « sua munitione egressi, omnique regione potiti, venationes et varios

6. *Ann. Vedast.*, ann. 886.



combats journaliers<sup>1</sup>; les Parisiens ne savaient plus où s'enferrer.

Voyant l'accablement du peuple<sup>2</sup>, à qui la mort de Hugues l'Abbé ôtait le dernier espoir de secours, Eudes décida, puisque l'appel de Gozlin avait eu si peu d'effet, d'aller lui-même en personne vers les grands du royaume, vers les seigneurs des environs<sup>3</sup>, d'implorer leur aide et de les prier de faire savoir à l'empereur que Paris allait succomber s'il n'était secouru. Dans ce dessein, il sortit en cachette de la Cité, probablement dans la seconde moitié du mois de mai<sup>4</sup>.

Durant son absence, Ebles, le vaillant abbé, commanda en chef à Paris et, sous sa direction, la défense ne perdit rien de son activité : chaque jour c'était nouvelle ruse et nouvelle escarmouche. Il veillait au ravitaillement, soit en défendant les troupeaux francs qui paissaient sur la rive droite et que les Normands tentaient de venir enlever en traversant la Seine, soit en attaquant à plusieurs reprises et nuitamment les troupeaux des ennemis et en en massacrant les gardiens. Un jour, trois cents Normands pénétrèrent, à l'aide d'embarcations, au pied des murailles de la Cité et attaquèrent l'enceinte depuis la grève<sup>5</sup>, mais ils furent repoussés.

Paris se désolait de l'absence de son chef<sup>6</sup>; enfin, un matin, Eudes apparaît sur les hauteurs de Montmartre, entouré de trois contingents dont les casques et les boucliers reflètent les rayons du soleil levant. Les Normands veulent lui barrer l'entrée de la tour, ils passent la Seine et se retranchent sur les rives. Mais Eudes lance son cheval au milieu des barbares;

1. ABBON, l. II, v. 154 et suiv. — *Ann. Vedast.*, ann. 886.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 886. — M. Bourgeois (*Hugues l'Abbé*, p. 126) exagère, semble-t-il, l'espoir que les Parisiens fondaient sur Hugues l'Abbé.

3. Le témoignage des *Ann. Vedast.* ne permet pas d'admettre, comme semble l'indiquer Abbon (l. II, v. 163), qu'Eudes se soit rendu en personne auprès de l'empereur; puisqu'il était sorti en cachette, son absence ne pouvait être longue; or l'empereur était loin, il arrivait d'Italie et n'était le 9 juin qu'à Sasbach, aux environs de Brisach, sur le Rhin (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1673; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 249). La traduction de M. Mühlbacher (n° 1672 g.) « a principibus regni, » par « von den deutschen Grossen, » me paraît hasardée.

4. D'après les *Ann. Vedast.* et Abbon, la sortie d'Eudes est ultérieure à la mort de Hugues l'Abbé.

5. Depuis qu'ils sont campés sur la rive gauche, les Normands n'attaquent plus la tour de la rive droite, mais bien l'enceinte même de la Cité.

6. *Ann. Vedast.* : « Civitatem de ejus absentia nimis reperit maerentem. »

frappant à droite, frappant à gauche, il arrive jusqu'à Ebles qui lui ouvre la porte ; il est rendu sain et sauf aux habitants partagés entre l'admiration et la joie de le retrouver. L'ennemi se dédommage en poursuivant, pendant plus de deux lieues, l'escorte qui, après avoir amené Eudes, se retirait commandée par le comte Aleaume ; celui-ci, las d'être harcelé, commande de faire face arrière, attaque les Normands, les force à prendre la fuite, puis les poursuit à son tour, l'épée dans les reins, jusqu'au bord de la Seine et s'en revient fier de son succès<sup>1</sup>.

L'appel désespéré d'Eudes dut parvenir aux oreilles de l'empereur, qui, avec une lenteur que la pluie et les inondations ne suffisent pas à excuser, revenait d'Italie par la Bourgogne et se trouvait au commencement de juin sur la rive droite du Rhin à Sasbach (un peu au nord de Brisach)<sup>2</sup>. Du reste, Charles III, dans ces conjonctures si pressantes comme dans tous les événements qui suivront, ne se départira pas de cette coupable lenteur. Ce n'est qu'au mois de juillet qu'il tint conseil à Metz ; la délibération dut porter sur l'appel d'Eudes ; il fut décidé qu'on marcherait contre les Normands<sup>3</sup>. Le 30 juillet, l'empereur était cependant encore à Metz<sup>4</sup> ; le 16 et le 17 août, il était à Attigny, le 22, à Servais près de Laon, puis il arriva à Quierzy<sup>5</sup>. Là il s'arrêta avec sa grande armée formée de contingents des deux royaumes<sup>6</sup> de l'Est et de l'Ouest et il envoya le comte Henri pour reconnaître le terrain et les positions ennemies.

Les Normands, apprenant l'approche de l'armée, creusèrent tout à l'entour de leur premier camp, sur la rive droite, des fosses larges d'un pied, profondes de trois, et les couvrirent de branchages et de paille, se réservant entre elles les passages

1. Abbon donne seul l'épisode de l'escorte, l. II, v. 208 et suiv. — Ce comte Aleaume était neveu d'un Robert dit Porte-Carquois possessionné, d'après Abbon (l. I, v. 439 et suiv.), dans les environs immédiats de Paris, à l'est. Nous pouvons supposer, sans en être certain, qu'Aleaume avait aussi des bénéfices dans cette région ; c'est dans les environs de Paris qu'Eudes aura pris une plus forte escorte pour rentrer dans la ville.

2. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1673. — *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886. — Charles III était encore à Pavie après le 27 mars.

3. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886.

4. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1674.

5. *Ibid.*, n°s 1673-1678. — Les *Ann. Vedast.* mentionnent également le séjour de Charles III à Quierzy.

6. RÉGINON, *Chron.*, ann. 887 : « cum exercitibus utriusque regni. »

nécessaires ; quelques Normands se cachèrent dans les dépressions du terrain<sup>1</sup>.

Le 28 août, Henri arrive et approche imprudemment, suivi d'une petite escorte, pour examiner de quel côté l'armée pourrait attaquer le camp ennemi et où elle pourrait camper elle-même. Les Normands sortent de leurs cachettes, le harcèlent de leurs cris et de leurs traits ; Henri veut s'élançer sur eux, mais il tombe dans une fosse avec son cheval ; les Normands se précipitent sur lui, son escorte prend la fuite et, avant qu'il ait pu se relever, il est tué à terre. Tandis que l'ennemi lui arrache ses armes et se partage ses dépouilles, une troupe franque survient, conduite par un comte Renier<sup>2</sup> qui, non sans être blessé, enlève le corps inanimé. La perte était grande pour les Francs ; l'empereur en l'apprenant témoigna une vive douleur. Le comte Henri fut transporté à Soissons par ses guerriers qui se retiraient sur le gros de l'armée ; il fut déposé dans la basilique de Saint-Médard ; son épitaphe<sup>3</sup> nous est parvenue ; le style en est obscur et surchargé mais fait comprendre la valeur de ce « Henri le Grand, de cet éminent rejeton des Francs, « qui commanda en triarque aux Saxons, aux Francs et aux « Frisons... qui, par ses conseils et peut-être plus encore par « ses armes, fit prospérer la chose publique, alors qu'elle va- « cillait... qui, comme chef, a diminué le nombre des ennemis, « les a fait disparaître. »

Après ce succès d'avant-garde, les Normands tentent sur la ville un suprême effort, car l'approche de l'armée impériale ne leur laisse pas l'espoir de continuer le siège. Profitant de ce que les eaux étaient particulièrement basses<sup>4</sup>, un jour, à midi,

1. Régino (*ibid.*) donne tous les détails de cette embuscade ; voy. aussi les *Ann. Vedast.*, ann. 886, et les *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 886. Abbon ne donne aucun détail. La date de la mort de Henri est donnée par le nécrologe de Fulda, (*Annales necrologici Fuldenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. XIII, p. 183), le mois est indiqué par son épitaphe, voy. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 269. — Régino commet une erreur lorsqu'il dit que Henri fut tué « aspiciente universo exercitu, » car l'armée franque n'était pas présente et l'armée normande était sur l'autre rive.

2. On a fait beaucoup de suppositions sur ce Renier que les *Ann. Vedast.* seules nomment. Abbon (l. I, v. 67 et 245) nomme un Ragenarius parmi les plus vaillants défenseurs de Paris, c'est probablement le même. Faut-il l'identifier avec Renier I au Long-Col, comte de Hainaut ? DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 269, n. 2 ; — KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 32, n. 3 et p. 44, n. 1.

3. Cette épitaphe est reproduite par Dümmler, *op. cit.*, t. III, p. 470, n.

4. Abbon (l. II, v. 226 et suiv.) mentionne seul cet assaut.

ils s'élancent à l'assaut sur tous les points de la ville à la fois ; on combat sur tout le pourtour des remparts : l'air est obscurci de javelots, de flèches, de pierres, de balles de plomb qui volent en tous sens ; les cloches des églises sonnent l'alarme. Sainte Geneviève, dont la châsse est portée à la pointe orientale de l'île, saint Germain, dont les reliques sont amenées sur le rempart et dont le nom est sur toutes les lèvres, soutiennent par leur présence les défenseurs de la Cité. Peu à peu, les Normands abandonnent les remparts et le pont pour concentrer tout leur effort sur la tour à laquelle ils donnent l'assaut ; étant trop nombreux, tous ne peuvent combattre à la fois et un grand nombre reste spectateur. Vers le soir, après avoir déjà remporté dans leurs embarcations beaucoup de morts et de blessés, ils ont recours au stratagème connu ; ils allument un grand feu devant la porte de la tour. Les Francs, après avoir jeté de l'eau en abondance sur les bûchers des Normands, se décident à faire une sortie ; un seul prêtre reste sur la tour, tenant dirigé contre les flammes un fragment du bois de la vraie croix ; les barbares sont mis en fuite. Les Parisiens, victorieux et pleins d'allégresse, remportent dans son sanctuaire<sup>1</sup> le corps de saint Germain en adressant à leur ancien évêque leurs actions de grâces. Après le siège, Ebles fit faire à saint Germain une châsse que les fidèles reconnaissants, parmi lesquels Eudes, couvrirent de dons<sup>2</sup> ; et lorsque les moines purent transférer à Saint-

1. ABBON, l. II, v. 310 : « quem revehunt ad basilicam Stephani quoque « testis ». Abbon désigne, par ce vocable, la cathédrale qui, au ix<sup>e</sup> siècle, figurait sous les deux vocables de Notre-Dame et de Saint-Étienne (MORTET, *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris*, p. 4-5). — D'après l'Histoire de France d'Aimoin de Fleury (l. V, ch. 41) citée par J. Quicherat (*Les trois Saint-Germain*, p. 166) le corps de saint Germain, lors de l'arrivée des Normands, fut transporté par les moines de Saint-Vincent (soit Saint-Germain des Prés) dans la Cité et fut déposé durant le siège à Saint-Germain le Vieux. Comme cette église appartenait à la cathédrale dont elle était très proche et que le nom de Saint-Germain figure encore au ix<sup>e</sup> siècle dans le vocable de la cathédrale à côté des noms de la Vierge et de saint Étienne (MORTET, *op. cit.*, p. 4) la contradiction entre Abbon et Aimoin est plus apparente que réelle.

2.

« Hunc in honore tuo loculum, Germane, rogavit

« Ebolus abba pius fieri, donisque replevit.

« Hic etiam, Henrice pater, tua dona refulgent ;

« Odo comes vernat, multi quoque Christicolai. »

MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 265. — *Acta sanctorum Boll.*, Mai, t. VI, p. 803-806.

Germain des Prés le corps du saint, ils laissèrent un de ses bras à l'église de Saint-Germain le Vieux où ils avaient trouvé un refuge<sup>1</sup>.

Charles III ne se hâtait pas et de Quierzy, où il était encore le 4 septembre<sup>2</sup>, il envoya à Paris, pour reconnaître l'emplacement où il pourrait camper, un détachement de six cents hommes commandés par deux frères Thierry et Audran<sup>3</sup>; après avoir rempli sa mission, cette troupe se retirait, mais obligée, par les Normands qui la harcelaient, à un vigoureux retour offensif, elle les bouscula, les rejeta au delà des hauteurs de Montmartre jusque dans la Seine, après en avoir massacré un grand nombre.

Enfin, après avoir tenu conseil, l'empereur avec sa nombreuse armée s'ébranla et marcha sur Paris. Il dut y arriver dans la seconde moitié du mois de septembre<sup>4</sup>. Il délogea, sans grande résistance semble-t-il, de leur camp de la rive droite les Normands qui, après le dernier assaut, y étaient restés en plus ou moins grand nombre et qui repassèrent le fleuve pour rallier leur camp principal. Charles III dressa ses tentes au pied des hauteurs de Montmartre, en face de la tour du Grand Pont. Ayant libre accès dans la Cité, il y envoya quelque renfort pour relever ceux qui montaient la garde depuis une dizaine de mois, puis il fit passer le fleuve à son armée et l'établit sur la rive gauche en face du camp des Normands qui soit par habileté, soit par crainte, semblent n'avoir opposé aucune résistance. L'empereur, du reste, ne combattra pas et dans sa main cette armée est devenue inutile, parce que, dit l'annaliste, le comte Henri est mort<sup>5</sup>. Ce simple mot prouve la grandeur de la perte. Les Normands entamèrent des négociations et les traînèrent à dessein en longueur.

Pendant ces délais qui devaient lui être fatals, Charles III

1. MABILLON, *ibid.* — *Acta sanctorum Boll.*, *ibid.*

2. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1678.

3. M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 472) suppose que ces deux guerriers étaient beaux-frères d'Eudes. L'hypothèse, qui n'a rien d'in vraisemblable, est trop peu fondée. Peut-être Audran est-il cet Autran qui, en 885, défendit Pontoise et se retira sur Beauvais? Voy., ci-dessus, p. 19.

4. Après la mort du comte Henri (28 août), Charles III avait envoyé une forte reconnaissance à Paris; il était encore à Quierzy, le 4 septembre.

5. *Ann. Vedast.*, ann. 886 : « sed, quia dux periit, ipse [imperator] nil « utile gessit. »

nomma comme successeur à Gozlin dans l'évêché de Paris Anskerick<sup>1</sup>, personnage d'origine noble, apparenté aux Carolingiens ou du moins au dernier rejeton légitime, Charles le Simple; il était frère de Teutbert, comte de Meaux, et avait été précédemment déjà appelé au siège épiscopal de Paris; mais Gozlin avait été nommé à sa place. Anskerick avait été un des premiers grands du royaume franc de l'Ouest qui s'était rendu vers Charles III pour le reconnaître comme roi<sup>2</sup>; ce souverain ne l'oublia pas. L'empereur concéda divers diplômes<sup>3</sup> aux églises de Tours<sup>4</sup>, de Girone, de Langres, aux couvents de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Maur des Fossés, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés<sup>5</sup> qui l'avait certes bien mérité, à un nommé Germond<sup>6</sup>; enfin, il confirma, sur la demande du comte Eudes, un contrat de précaire entre les religieux de Saint-Aignan d'Orléans d'une part, l'archevêque de Tours et l'évêque d'Orléans d'autre part<sup>7</sup>. Ces actes permettent de constater la présence, dans l'entourage de Charles III, pendant son séjour à Paris, de beaucoup de grands du royaume franc de l'Ouest, comme Emmenus, évêque de Nevers, qui semble être venu avec l'armée elle-même<sup>8</sup>, Geilon, évêque de Langres, qui fut avec Anskerick, un des premiers à se porter au devant de Charles III en 885, Théotaire, évêque de Girone, Adalard, archevêque de Tours, sans parler ni du comte de Paris lui-même,

1. ABBON, l. II, vers 335-338. — *Ann. Vedast.*, ann. 886. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 887. — Abbon, l. II, v. 456-457, appelle Anskerick « nobi-  
« lis ». — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 273. — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 30. —  
FLODOARD, *Carmen de pontificibus romanis*, dans MANSI, t. XVIII, col. 110.

2. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 234.

3. BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1679-1686.

4. Sur ce diplôme, voy. LONGNON, *Études sur les Pagi de la Gaule*,  
2<sup>e</sup> partie, p. 16.

5. Le diplôme de Charles III pour cette abbaye ne nous est pas par-  
venu, mais Charles le Simple y fait allusion : « præceptum... Karoli  
« nepotis avi nostri qui Parisius, rabie paganorum sævient, devenit »,  
*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 496.

6. Sur la villa dont il est question dans ce diplôme, Nideis d'après  
Böhmer-Mühlbacher, n° 1679, ou Iudeis d'après Mabilie, *Pancarte noire*,  
p. 79, n° xxxii, voy. MERLET, *Dictionnaire topographique du département*  
*d'Eure-et-Loire*. Paris, 1861, in-4, p. 99 : Juifs (Les), h. c<sup>ne</sup> de Prasville,  
aujourd'hui détruit.

7. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 351-352.

8. Diplôme de Charles III pour l'église de Nevers, *Histor. de Fr.*, t. IX,  
p. 358. — MÜHLBACHER, *Die Urkunden Karls III*, p. 171. — BÖHMER-MÜHL-  
BACHER, n° 1688.

ni de beaucoup de moines venus pour intercéder en faveur de leurs monastères.

Mais l'empereur avait à veiller à d'autres intérêts qu'à ceux de l'Église. Il fallait, puisque Hugues l'Abbé était mort, trouver un défenseur pour le royaume de l'Ouest et lui faire une position équivalente à celle de son prédécesseur. Ce défenseur, l'empereur l'avait auprès de lui, c'était Eudes; le siège l'avait révélé. Mais avant d'étudier la position à laquelle il fut appelé, voyons quel fut l'épilogue du siège de Paris.

Les armées sont toujours en présence, le temps se perd sans combattre, la saison s'avance, l'hiver approche. Tout à coup, on apprend au camp impérial que Siegfried arrive, en toute hâte et avec de grandes forces, au secours des Normands de Paris. A cette nouvelle, l'empereur, en proie à la plus grande frayeur, veut fuir; les négociations n'ont que trop duré pour lui, il veut traiter à tout prix, et, les premiers jours de novembre, il traite en vaincu<sup>1</sup>. Il livre la Bourgogne aux Normands qui pourront la piller pendant l'hiver; pour leur retour au mois de mars, il leur promet sept cents livres d'argent comme rançon de Paris et comme prix de leur retraite définitive.

Les Parisiens virent les résultats de leur héroïsme singulièrement amoindris par la lâcheté de leur souverain. Leur résistance, au lieu de sauver sinon le royaume entier<sup>2</sup> du moins toute une partie dans laquelle les Normands n'avaient pas encore pénétré<sup>3</sup>, ne profitait qu'à la Cité qui, après un an de siège, restait seule encore inexpugnable. On s'étonnera de voir Charles III permettre aux Normands de pénétrer aussi avant dans le royaume de l'Ouest. Était-ce une condition qui lui fut imposée? On pourrait plutôt croire que la Bourgogne

1. Abbon seul (l. II, v. 341) donne la date de ce traité; c'est aussi lui qui en mentionne avec le plus de détails les conditions (v. 338-341). Quant au motif qui a déterminé l'empereur à négocier, ce sont les *Ann. Fuld.* (P. IV, ann. 886) qui l'indiquent; il devait y en avoir un autre que l'approche de la mauvaise saison alléguée par les *Ann. Vedast.* Le retour précipité de Siegfried de Bayeux à Paris est mentionné par Dudon. — Le traité avec les Normands a bien dû être conclu sous l'impression de l'arrivée de Siegfried, puisqu'il fut conclu en novembre et que l'empereur qui était encore à Paris le 6 novembre était déjà le 12 à Juville au sud-est de Metz, après s'être enfi en toute hâte de Soissons où Siegfried arrivait sur ses pas.

2. Voy. la lettre de Foulques citée ci-dessus, p. 41.

3. ABBON, l. II, v. 343-344.

avait refusé à l'empereur ou peut-être au comte Henri son contingent pour secourir Paris<sup>1</sup>. En tout cas, des griefs graves existaient à cette époque à Paris contre la Bourgogne, même contre les parties de cette région comprises dans le royaume de l'Ouest<sup>2</sup>. Aussi ce fut le traité dans son ensemble, l'occasion manquée d'écraser les Normands, le retour prévu et forcé de cet ennemi à Paris, qui souleva une indignation profonde<sup>3</sup> et non pas plus particulièrement la clause de l'abandon de la Bourgogne; car, à cette époque de dissolution, l'intérêt local primait tout sentiment qui aurait pu avoir quelque vague analogie avec ce que nous appelons le patriotisme.

L'empereur, peu après le 6 novembre<sup>4</sup>, repartit précipitamment pour la Germanie; il s'arrêta à Soissons; là, sentant la fidélité de ses sujets ébranlée, il leur distribuait des bénéfices<sup>5</sup>, quand les flammes qui rougissaient l'horizon lui apprirent l'approche de Siegfried et de sa bande. Il se hâta de reprendre sa route ou plutôt sa fuite; le 12 novembre, il était à Juville<sup>6</sup>, au sud-est de Metz; de là, il se dirigea vers l'Alsace, où il tomba gravement malade.

1. Cette hypothèse de Wenck (*Die Erhebung Arnulfs und der Zerfall des Karolingischen Reichs*, p. 12, n. 5) est basée sur le témoignage de Reginon, *Chron.*, ann. 887 et sur celui d'Abbon, l. II, v. 344 : « pigra o Burgundia bello ». — M. Dümmler (*De Arnulfo Francorum rege*, p. 56) suppose que Charles III voulait lancer les Normands contre Boson; mais il eût été le premier et le seul à souffrir de cette vengeance; le trajet à travers son propre royaume était trop long et les Normands, devant revenir en mars à Paris, ne l'eussent pas entrepris. Du reste, M. Dümmler, (*Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 317, n. 4) renonce à sa première hypothèse.

2. Abbon à deux reprises exprime son mépris pour la Bourgogne (l. II, v. 344 et 472). Au printemps 887, Paris livre de nouveau le passage aux Normands pourvu qu'ils se dirigent sur Sens. En 888, ce sont des Bourguignons qui font opposition à Eudes et élisent Gui.

3. *Ann. Vedast.* — RÉGINON, *Chron.*, ann. 887.

4. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1686. — Les *Ann. Fuld.*, P. IV, et les *Ann. Vedast.* témoignent de la hâte avec laquelle Charles III quitta Paris. Quant au diplôme de cet empereur, daté de Paris du 18 décembre 886 (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1688), il faut admettre que la donnée en est exacte, mais que le *datum* se rapporte au moment de la fabrication du diplôme, tandis que l'*actum* indique le lieu où le privilège avait été précédemment accordé (MÜHLBACHER, *Die Urkunden Karls III*, p. 59 et 171).

5. *Ann. Vedast.*, ann. 885. « Terram » est employé ici comme dans l'expression « terra patris Odoni concessa » des mêmes annales dans le sens général de bénéfices.

6. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1687. — Voy., sur l'itinéraire de Charles III, *ibid.*, nos 1687 et suiv.; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 274.

Siegfried, après s'être emparé de Bayeux, avait su le danger que couraient ses compatriotes autour de Paris; aussi était-il arrivé en toute hâte par la Seine avec des renforts; il ne se considérait assurément comme lié par aucun traité à Charles III. Apprenant que l'armée impériale avait quitté Paris pour se diriger sur Soissons, il s'était mis à sa poursuite, faisant route à la fois par terre et par eau, comme c'était la coutume normande. De la Seine, il remonta l'Oise<sup>1</sup> en exerçant de grands ravages; il arriva à Soissons, d'où l'empereur venait de déloger, et incendia l'église de Saint-Médard<sup>2</sup> dans laquelle étaient déposés les restes du comte Henri. Il semble n'avoir pas poussé beaucoup plus loin sa poursuite; il demeura dans les alentours de Soissons, brûlant les monastères, les bourgades, les résidences royales et massacrant ou faisant prisonniers les habitants. Au printemps 887, il rentra dans la Seine, se livrant à ses pillages accoutumés; vers l'automne, il fit voile pour la Frise où il périt. Ainsi finit ce redoutable Normand: vainqueur à Elsloo, il avait conçu pour les armées franques un profond mépris; les traités ne le liaient pas, il y trouvait toujours quelque échappatoire ou bien les violait ouvertement. Avec cela, une intrépidité qui ne se démentait pas et un besoin constant d'agir qui l'éloignait de Paris, parce que le siège durait, mais qui l'y ramenait eu temps opportun et avec les forces nécessaires pour le dénouement. Bref, Siegfried peut être considéré comme le type du chef viking.

Les Normands, que Charles III avait laissés à Paris, ne tardèrent pas à vouloir gagner la Bourgogne qui leur avait été livrée. Il leur fallait pour cela remonter la Seine, barrée au nord de la Cité par le Grand Pont et au sud par les ruines du Petit Pont. Les Parisiens, qui n'étaient pas obligés par le traité à leur livrer le passage des ponts pour lequel ils avaient lutté un an, le leur refusèrent, et ils durent tirer leurs vaisseaux à terre et les transporter sur une longueur de plus de deux mille pas<sup>3</sup>.

1. *Ann. Vedast.*, ann. 886.

2. Charles III chercha l'année suivante à dédommager les moines de Saint-Médard du désastre qu'ils venaient de subir et à les mettre à l'abri du retour offensif des Normands, en leur donnant comme refuge la villa royale de Donchéry sur la Meuse (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1707; — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 361; — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 274). Eudes fera allusion dans un diplôme en faveur de ce même monastère (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 460-461) au désastre qu'il subit en 886.

3. RÉGINON, *Chron.*, ann. 888: «civibus autem omni instantia prohibentibus ascensum fluminis». — Contrairement à M. Dümmler, *op. cit.*,

Après ce difficile trajet, ils remirent leurs embarcations à flot et, après avoir navigué quelque temps encore sur la Seine, ils entrèrent dans l'Yonne, la remontèrent, pillèrent et détruisirent le monastère de Saint-Remi<sup>1</sup>, dont l'abbé Suavo et les moines s'étaient enfuis à Sens avec les reliques. Puis ils arrivèrent avec toutes leurs forces, leurs bagages et leurs embarcations, devant cette ville et y mirent le siège le 30 novembre 886<sup>2</sup>. Voyant que la ville leur opposait une résistance sérieuse, ils construisirent de nouveau des machines, mais leurs efforts restèrent vains; la ville résista. Durant le siège, le 1<sup>er</sup> février 887<sup>3</sup>,

t. III, p. 272 n. 1, et au « *via sine impedimento attributa* » des *Ann. Vedast.*, je pense que cette résistance peut n'être pas contraire à la lettre du traité, et d'ailleurs, le fût-elle, elle s'expliquerait par le mécontentement des Parisiens. Il faut croire à un acte d'hostilité de ces derniers; on ne peut pas admettre avec Taranne (p. 272) que les Normands « ont dû faire passer leurs barques sur le rivage, seulement pour le court espace qu'occupaient la tour et ses fossés. » — Réginon rapporte ce fait à l'année 888, mais il doit être placé en novembre 886, car c'est après un siège inutile de Paris que les Normands veulent remonter la Seine, pour entrer dans l'Yonne et pénétrer « *absque obstaculo* » jusqu'aux frontières de la Bourgogne et jusqu'à Sens. Tout ce récit de Réginon ne peut s'appliquer qu'à l'année 886; du reste ce chroniqueur commet souvent des erreurs de chronologie. Quant au fait lui-même, quoique ni les *Ann. Vedast.* ni Abbon n'en parlent, je ne vois pas qu'il y ait lieu de le nier comme le font MM. Dümmler, *op. cit.*, t. III, p. 272 n. 2, et de Kalckstein, *op. cit.*, p. 43 n. 2. Réginon est bien renseigné et son récit remis à sa date est exact jusque dans ses détails : « *sub omni celeritate navigantes Senonis applicuerunt* » se justifie puisque les Normands mirent le siège devant Sens le 30 novembre; « *classsem cum omnibus copiis* » correspond au « *cum omni exercitu et supellectili* » des *Ann. Vedast.*; enfin Réginon dit que les Normands mirent leurs vaisseaux à sec et les tirèrent sur un espace de plus de deux mille pas, or, du Pont des Arts à l'extrémité est de l'île Saint-Louis, il y a environ 2,000 mètres en ligne droite.

1. *Chronicon S. Petri Vivi Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 33. — Saint-Remi de Sens avait été reconstruit en 835 et transféré à mille pas de la ville, à la *villa de Vallilias*, sur la Vedenne.

2. *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 886; — *Chronicon S. Petri Vivi Senonensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 33. Évrard était archevêque de Sens depuis le 28 avril 882.

3. Les *Ann. Vedast.*, ann. 886, n'admettent pas un siège de Sens de longue durée. Les *Ann. S. Columbæ Senon.* ne disent rien de positif, cependant elles semblent établir une certaine relation entre la mort d'Évrard et les Normands : « *jam defuncto Evrardo* »; elles déterminent exactement la période durant laquelle Sens eut tout à redouter des Normands, de décembre 886 à mai 887, soit six mois, et c'est justement ce que dit Réginon, dont la chronologie est fautive, mais qui, sur les faits, sur les détails du siège, sur le successeur d'Évrard, paraît très bien renseigné, tandis que le témoignage des *Ann. Vedast.* trahit une ignorance absolue.

l'évêque Évrard mourut. Comme à Paris, des bandes plus ou moins nombreuses de Normands quittaient la ville assiégée pour faire dans les environs des excursions de pillage<sup>1</sup>; c'est ainsi qu'ils ravagèrent le bassin de l'Yonne, le pays entre la Saône et la Loire; ils brûlèrent le monastère de Saint-Germain d'Auxerre<sup>2</sup> où était enterré Hugues l'Abbé, comme s'ils poursuivaient, encore après leur mort, leurs ennemis les plus redoutables. C'est ainsi qu'ils avaient déjà brûlé Angers après la mort de Robert le Fort et Saint-Médard de Soissons qui renfermait la sépulture du comte Henri. Ils s'emparèrent également du monastère de Flavigny, tuèrent plusieurs moines et y séjournèrent quatorze jours, du 11 au 25 janvier<sup>3</sup>. Bien d'autres localités encore de la Bourgogne eurent à souffrir de leurs ravages durant cet hiver qui fut particulièrement rigoureux<sup>4</sup>.

Au mois de mai<sup>5</sup>, ils revinrent à Paris pour réclamer la somme promise par l'empereur; ils descendirent la Seine jusqu'en aval de la Cité sans rencontrer, paraît-il, de résistance<sup>6</sup> et ils reprirent leur ancien campement autour de Saint-Germain des Prés<sup>7</sup>, respectant comme auparavant le sanctuaire et entretenant même certaines relations amicales avec la population. L'évêque Anskerick se rendit auprès de Charles III, qui séjournait à Kirchen<sup>8</sup>, en Alémanie, et rapporta la somme

Nous préférons au récit vague de ces dernières celui de Régino, parce qu'il s'accorde avec celui des sources locales. Le *Chronicon S. Petri Vivi Senonensis* et la *Vita S. Romani abb. Autissiodorensis* (dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 133) admettent aussi un siège de longue durée.

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 888. — *Ann. S. Benigni Divionensis*, ann. 887, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 40.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 887. — *Ann. Lemovicenses*, ann. 887, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 231.

3. *Chronicon Hugonis*, I, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VIII, p. 336.

4. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 887.

5. *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 886.

6. Il est naturel que les Parisiens ne se soient pas opposés cette fois-ci au passage des Normands, puisqu'ils étaient censés, après la remise de la somme promise, retourner dans leur patrie. Un passage d'Abbon (l. II, v. 413) semble exclure l'idée de résistance. Il eût été même extraordinaire que les Francs leur remissent la somme s'ils étaient demeurés en amont de Paris. Régino (*Chron.*, ann. 889) commet une erreur lorsqu'il dit : « et cum illis [Nordmannis] descensus fluminis a civibus omnino inhiberetur... » Les Normands n'eussent pas campé à Saint-Germain des Prés si leur flotte était restée en amont de la Cité.

7. ABBON, l. II, v. 347 et suiv.

8. BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1703-1707. — DÜMLLER, *op. cit.*, t. III, p. 277, n. 2.

qui fut payée. Le départ des Normands ne devait désormais plus tarder. Mais le traité avec eux était chose fragile; au lieu de partir, ils tentent, un jour, de franchir par surprise sur leurs vaisseaux les ponts<sup>1</sup> de Paris et de remonter de nouveau la Seine. Il était midi; on vient avertir Anskerick et Ebles pendant leur repas; ils courent aux remparts et y placent des défenseurs, Ebles lui-même prend un arc, il ajuste le chef de la première embarcation, qu'il aperçoit à travers une étroite ouverture ménagée dans le navire, et le transperce d'une flèche. Les Normands, effrayés par la mort de celui qui servait de pilote à toute la flotte et par le naufrage de sa barque, s'arrêtent au pied de la grande tour et veulent traiter. Mais ce sont eux, cette fois, qui traitent en vaincus; ils livrent des otages et demandent humblement le passage, qui leur est accordé à condition toutefois de rester sur la Seine, de n'y pas faire un long séjour et de revenir promptement; ils jurent de ne pas entrer dans la Marne. Ce traité s'explique par les circonstances : les Parisiens ne pouvaient plus espérer de secours de l'empereur, et Eudes était probablement absent<sup>2</sup>. Plutôt que de subir un nouveau siège dans ces conditions, plutôt que de risquer de ramener devant Paris Siegfried, qui venait de rentrer dans la Seine, ils préfèrent, suivant l'exemple qui leur a été donné et s'abandonnant à leur antipathie, sacrifier encore une fois la Bourgogne. Mais il en est autrement pour les pays qu'arrose la Marne : la livrer aux barbares, c'est leur ouvrir toute la partie orientale de la « Francia »; puis le frère d'Anskerick, Teutbert, est comte de Meaux<sup>3</sup>, le comte Eudes a des propriétés dans le Meldois<sup>4</sup>; il faut que le bassin de la Marne soit respecté!

Les Normands remontèrent donc la Seine. Cette fois, libre passage leur fut donné sous les ponts<sup>5</sup> et même plusieurs d'entre

1. Quelque pont mobile et provisoire avait été probablement rétabli.

2. Dans tous ces événements, Eudes n'est pas mentionné, il était probablement à la cour de Charles III. Est-ce trop osé de voir une allusion à son absence dans le « quia nullus eis resisteret » des *Ann. Vedast.*, ann. 887?

3. ABBON, l. II, v. 456-457.

4. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 95, n° LVIII.

5. C'est la seule fois que les Normands passèrent, en remontant la Seine, sous les ponts de Paris; aussi ce passage, comme un fait unique, est l'objet d'une mention spéciale dans les chroniques et les annales: ABBON, l. II, v. 423; — ASSER, *Ann. rerum gestarum Aelfredi*, ann. 887, dans les *Monumenta historica britannica*, p. 490; — *Anglo-saxon chronicle*, ann. 887, *ibid.*, p. 361; — ETHELWERDI, *Chron.*, l. IV, *ibid.*, p. 517.

eux entrèrent dans la Cité et se mêlèrent à la population. D'abord fidèles au traité, ils se dirigèrent du côté de Sens, mais lorsque toutes leurs barques eurent traversé Paris, ils massacrèrent vingt chrétiens; puis, changeant de direction, ils entrèrent dans la Marne qu'ils remontèrent jusqu'à Chessy<sup>1</sup>, localité sur la rive gauche de cette rivière, près de Lagny (automne 887); après s'y être retranchés, ils y prirent leurs quartiers d'hiver. La nouvelle de la rupture du traité provoqua à Paris des représailles : Ebles fit rechercher dans la ville et massacrer tous les Normands qui s'y trouvaient; Anskerick réussit cependant à faire échapper ceux qu'il hébergeait et qui étaient probablement des otages<sup>2</sup>.

Ainsi se termina le siège de Paris. Le résultat apparent et immédiat en fut de sauver la Cité, mais la Cité seule, puisque les pays auxquels Paris donnait accès furent livrés et que nous y avons laissé les Normands campés et constituant un danger continuel pour la « Francia » entière. Cependant, pour un observateur plus attentif, il est facile de démêler et de suivre les conséquences infiniment plus grandes qu'il eut. Les Francs

1. *Ann. Vedast.*, ann. 887; — ABBON, l. II, v. 429 et suiv.; — *Anglo-saxon chronicle*; — ASSER. — On peut identifier *Caziacum* ou *Caziei* avec Chézy l'Abbaye au sud de Château-Thierry ou Chessy près Lagny en aval de Meaux. Nous n'hésitons pas à l'identifier avec cette dernière localité, nous conformant en cela à l'opinion de Lebeuf (*Notice raisonnée des Annales Védastines*, p. 719), à celle de Carro (*Histoire de Meaux et du pays Meldois*, Meaux, 1865, in-8, p. 53-55), et à celle de l'abbé Dehaisnes (*Ann. Vedast.*, p. 329, n. b.). — Les Normands restèrent au dessous de Meaux; ce fut seulement l'année suivante, en 888, qu'ils assiégèrent cette ville; cette opinion est conforme au récit des *Ann. Vedast.*, ann. 887 : « quia nullus « erat qui eis resisteret, iterum per Sequanam Maternam fluvium in- « gressi, Gaziaco sibi castra ponunt. »

2. ABBON, l. II, v. 432 et suiv. — Le nombre de 500 Normands trouvés dans la ville même, massacrés en représailles, est exagéré, car, outre les otages, le nombre des Normands admis dans la Cité ne dut pas être très considérable. — Aux vers 426 et suiv., Abbon propose au lecteur une énigme dont voici, je pense, la solution : les Normands en quittant leur camp de Saint-Germain y laissèrent des leurs, soit pour le garder, soit comme otages; ils espèrent les y retrouver à leur retour, car ils les ont instamment recommandés aux Parisiens; mais lorsque la nouvelle du massacre des vingt chrétiens se répand, ces Normands laissés en arrière peuvent être comparés « à une vie sans aliments, à une mort entourée de deux rangs de défenses, à des charbons non recouverts », c'est-à-dire qu'ils sont voués, en justes représailles, à une mort certaine. La place même de l'énigme, de suite après la mention du massacre des chrétiens, est en faveur de cette interprétation.

ont pris conscience de leur force, l'exemple de la résistance est donné, le moyen de résister est trouvé. Les Normands, spectre insaisissable et fuyant, avaient rencontré leur maître : ils avaient été déjà battus, il est vrai, à Saucourt (881), mais la rencontre avait été fortuite et la défaite partielle. Cette fois, la lutte avait duré plus d'une année, le bruit en avait été entendu dans tout l'Empire. Quoiqu'elle n'eût rien ménagé ni en hommes ni en efforts, la grande armée dans son ensemble, la grande armée qui depuis 879 désolait le royaume de l'Ouest, n'avait pas pu vaincre ; la nouvelle de son insuccès ne sera pas moins retentissante. Décidément les hommes du Nord ne sont pas invincibles, le courage revient à chacun. Après le siège de Paris, il y eut encore des incursions normandes, elles ne prirent pas fin tout à coup ; néanmoins le danger est conjuré, le royaume franc de l'Ouest ne sera pas conquis par la grande armée ; l'invasion des hommes du Nord est sur son déclin, et vingt ans plus tard, en 911, le traité, conclu par Rollon après une défaite, y mettra fin.

Ce siège a de plus révélé l'importance de Paris : le royaume de l'Ouest a trouvé son centre, sa citadelle, sa capitale. Le comte de cette ville l'a courageusement défendue ; c'est grâce à sa bravoure qu'elle a résisté si longtemps, aussi les regards se dirigent vers lui et se détournent du pauvre empereur qui, par deux fois, à Elsloo et à Paris, au lieu d'écraser les barbares, a livré ses sujets. Après l'avortement d'Elsloo, son prestige, comme chef du royaume franc de l'Est, a reçu une atteinte dont il ne pouvait se relever ; néanmoins il était encore l'empereur, c'est encore à lui que les Francs Occidentaux se donnent. Mais, après Paris, il était perdu dans l'esprit de tous ; des deux côtés du Rhin, dans tout l'Empire, ses sujets éprouvaient le même sentiment que son armée après Elsloo, ils déploraient d'avoir à leur tête un pareil prince qui favorisait l'ennemi et les privait ainsi d'une victoire certaine<sup>1</sup>.

Devant Paris, l'empire de Charlemagne s'est brisé, mais ses morceaux reprendront vie et deviendront des royaumes ; car, ce n'est plus un seul empereur qu'il faut aux populations désolées ; chaque pays veut maintenant son défenseur, et celui qui fera preuve d'un bras fort et d'un cœur vaillant, celui-là sera son roi.

1. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 882 : « unde exercitus valde contristatus, dolebat super se talem venisse principem, qui hostibus favit et eis victoriam de hostibus subtrahit; nimiumque confusi redierunt in sua. »

## CHAPITRE III

### CHUTE DE L'EMPIRE CAROLINGIEN AVÈNEMENT D'EUDES

(887-888)

Durant son séjour à Paris, et avant de conclure le pitoyable traité qui devait mettre fin au siège de cette ville, Charles III restitua à Eudes certains des bénéfices de Robert le Fort dont il avait été privé lors de la mort de son père<sup>1</sup> et dont quelques-uns, donnés à Hugues l'Abbé, étaient devenus vacants par la mort de celui-ci. C'est ainsi qu'en septembre ou octobre 886<sup>2</sup> Eudes devint bénéficiaire des abbayes de Saint-Martin de Tours, de Cormery, de Villeloin, de Marmoutier, du comté de Tours et de celui d'Anjou<sup>3</sup>. Cette énumération est-elle complète? Robert le Fort avait d'autres bénéfices qui avaient été retirés à ses fils<sup>4</sup>; n'en est-il pas qui furent restitués à Eudes? ainsi Blois ne serait-il pas du nombre? Une certaine communauté de destinées de ce comté avec ceux d'Anjou et de Touraine pourrait le faire penser<sup>5</sup>.

1. *Ann. Vedast.*, ann. 886 : « terra patris sui Rothberti Odoni comiti « concessa. »

2. Le 22 août 886, Charles III confirme les biens et privilèges de Saint-Martin de Tours qui à ce moment-là ne semble pas avoir d'abbé : « grex humillimus adiiit serenitatem culminis nostri. » BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1677. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 349.

3. Saint-Martin de Tours et ses dépendances ainsi que ces deux comtés avaient été enlevés aux fils de Robert le Fort à la mort de celui-ci et donnés à Hugues; on ne peut donc pas douter qu'ils furent rendus à Eudes. — *Ann. Bertin.*, ann. 866.

4. *Ann. Bertin.*, ann. 868.

5. Ces trois comtés furent possédés simultanément par Robert le Fort. KALCKSTEIN, *Robert der Tapfere*, p. 132-133. — BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 101-102. — Durant le règne d'Eudes, ils furent administrés par des vicomtes : Foulques le Roux pour l'Anjou, Atton pour la Touraine, et Guarnegaud pour Blois. Quel était le comte de Blois? en 895, Guarnegaud, vicomte de Blois, parle de Robert, le frère d'Eudes, en disant : « senioris nostri domini Rothberti. » MABILLE, *Pancarte noire*, p. 101, n° LXVIII. Voy., ci-après, Pièces justificatives n° VI. — Si Robert était

Il y a plus encore : Charles III, après avoir conclu le traité avec les Normands, quitte le royaume franc de l'Ouest; a-t-il laissé sans défenseur ses sujets occidentaux habitués à trouver, à côté ou à la place du souverain même, des oreilles plus attentives à leurs plaintes et un bras plus vaillant pour leur défense? Assurément non. On sait quelle place Hugues l'Abbé occupait dans le royaume franc de l'Ouest; durant sa dernière maladie, durant le siège de Paris, le comte Henri semble l'avoir remplacé et avoir exercé son pouvoir, au moins dans ce qu'il avait de militaire<sup>1</sup>. Mais Hugues mort, à qui l'empereur pouvait-il confier son pouvoir, le « ducatus regni », si ce n'est à Eudes<sup>2</sup>? C'est lui qui sera désormais le plus grand lutteur contre les Normands, le défenseur attitré du royaume franc de l'Ouest, le conseil et l'aide du souverain<sup>3</sup>. Ce pouvoir que nous avons vu se développer avec Robert le Fort et Hugues l'Abbé et qui servira à Eudes, comme à sa maison, de marchepied pour arriver au trône, a revêtu désormais sa forme définitive. Il s'étend, puisqu'il est d'origine neustrienne, sur la Neustrie, dans laquelle Robert le Fort a vaillamment combattu, et dans laquelle il a eu, ainsi qu'Eudes après lui, la plupart de ses alleux et de ses bénéfices. Mais il s'étend aussi sur la « Francia » dans laquelle Eudes a pris pied, d'abord par son mariage<sup>4</sup>, puis surtout par la dignité, qui se perpétuera dans sa maison, de comte de Paris. Cette ville, dont Eudes a révélé l'importance stratégique, deviendra le centre du pouvoir du « duc

comte de Blois, on peut supposer que ce comté était resté dans la famille de Robert le Fort depuis sa mort, ou, ce qui est plus vraisemblable, que Charles III le donna à Eudes avec l'Anjou et la Touraine et que celui-ci lors de son avènement donna ces trois comtés à Robert.

1. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 886 : « marchensis Francorum qui in id tempus « Niustriam tenuit. » — Voy. l'épithaphe de Henri, DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 170. — WAITZ, *Ueber die angebliche Mark in Ostfranken*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. III, p. 154 et suiv.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 887 : « ducatus quem tenuerat [Hugo] et stre-nue rexerat, Odoni, filio Rodberti, ab imperatore traditur. » — L'expression « ducatus regni » se retrouve dans les *Ann. S. Columba Senon.* Cette concordance entre Reginon et ces annales semble bien prouver que la dénomination de ce pouvoir n'est pas fortuite.

3. « Nostri regni consilium et juvamen » diplôme de Charles le Simple du 14 mars 918, « regni nostri maximo defensore » diplôme de Charlo-man du 11 août 883 (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 536, 431).

4. Voy. l'Appendice n° I. — Il est vraisemblable que la femme d'Eudes possédait des biens dans le comté de Meaux.

des Francs. » Sous ce pouvoir, la « Neustria » et la « Francia » se confondront bientôt, par opposition à la Bourgogne et à l'Aquitaine, sous un même nom, celui de « Francia », dont les historiens ont fait un duché de France sur lequel ils ont échafaudé beaucoup de théories erronées. Ainsi, Eudes reçoit un pouvoir qui dépasse celui de son père pour égaler d'emblée, si ce n'est surpasser, celui de Hugues l'Abbé. Ses compétences sont assez mal définies pour que, grâce à l'absence du souverain, elles puissent devenir sans limites. Robert le Fort et Hugues l'Abbé avaient été investis du marquisat de Neustrie. Hugues avait étendu ce marquisat à tout le royaume et l'avait transformé en « ducatus regni ». C'est ce pouvoir qu'Eudes reçut; y eut-il une investiture formelle? il est impossible de le savoir<sup>1</sup>; c'est un chaînon qui nous manque; cette lacune ne permet pas de suivre d'une manière ininterrompue, depuis le marquisat entre Seine et Loire jusqu'à la dignité de « dux Francorum », la genèse d'un pouvoir qui a fait la grandeur des Capétiens. D'ailleurs, quel que fût le nom de la dignité conférée à Eudes, les circonstances et son habileté à en profiter devaient sous peu le porter plus haut encore.

Quelques diplômes ont été conservés qui témoignent de l'activité d'Eudes en Neustrie comme marquis et comme abbé de Saint-Martin de Tours. A peine est-il revêtu de ce nouveau pouvoir, et encore pendant le séjour de Charles III à Paris, le 27 octobre 886, il intercède auprès de l'empereur pour obtenir la confirmation d'un contrat de précaire passé entre Hugues l'Abbé et les chanoines de Saint-Aignan d'une part, l'archevêque de Tours Adalald et celui d'Angers Rainon son frère d'autre part<sup>2</sup>. C'est aussi comme marquis que, deux jours

1. Réginon (*Chron.*, ann. 887) semble bien l'affirmer; dans les diplômes impériaux, Eudes, comme Hugues l'Abbé, conserve son simple titre de comte.

2. *Histor. de Fr.*, t. XI, p. 351. — BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1680. — M. Mühlbacher conclut de cet acte qu'Eudes était alors abbé de Saint-Aignan; rien ne confirme cette supposition. Eudes, dans l'acte, ne porte que le titre de comte : « quoniam quidam fidelis noster Odo comes « innotuit celsitudini dignitatis nostræ »; il agit ici en vertu de la position spéciale qu'il occupe auprès du souverain. Son frère Robert est abbé de Saint-Aignan en 893; succéda-t-il directement à Hugues l'Abbé dans cette abbaye? — Voy., sur Rainon évêque d'Angers, né à Orléans et frère d'Adalald archevêque de Tours, *Gallia christiana*, t. XIV, col. 554. — Dom Bouquet et Böhmer-Mühlbacher (n° 1680) qualifient à tort Rainon d'évêque d'Orléans.

après, le 29 octobre, il intercède à Paris auprès de Charles III et obtient la donation aux chanoines de l'église Saint-Maurice de Tours du domaine de Pernay<sup>1</sup>.

Comme abbé, Eudes ne semble pas avoir été toujours très respectueux des droits de propriété de Saint-Martin de Tours. A l'instar de son père, il peut être accusé d'avoir, au milieu des désordres occasionnés par les Normands ou cédant à la cupidité d'hommes pervers, laissé « par négligence » (le terme est adouci) détourner de nombreux biens de la mense des chanoines<sup>2</sup>. C'est bien Eudes, par exemple, qui disposa en faveur d'un fidèle et sans l'assentiment du chapitre, de la Celle de Saint-Clément<sup>3</sup>. Cependant, son premier acte d'abbé, à nous connu, fut la restitution solennelle<sup>4</sup>, en avril 887<sup>5</sup>, au chapitre

1. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 335 : « concedimus etiam saepe dictis canonicis Sancti Mauricii, deprecante Odone comite, in nostra elemosyna « ac sua, villam Paterni. »

2. Voy., sur les plaintes des chanoines, le diplôme d'Eudes, du 2 juin 896 (daté à tort du 2 janvier), dans MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 436 et suiv. : « quas quidem villas... ex multo tempore... canonici habebant, sed « ob negligentiam abbatum, cupiditatemque malorum hominum necnon « et incursum paganorum maxima ex parte... sibi dicunt extractas. » Voy. aussi les plaintes du chapitre, dans MABILLE, *Pancarte noire*, p. 123, n° CXI. — Eudes ne peut accuser les abbés que de négligence puisque lui-même et son père sont du nombre. — Le domaine de Doussay (*ibid.*, p. 94, n° LV) restitué plus tard par Eudes roi, et celui de Monnaie (*ibid.*, p. 105, n° LXXVI), furent enlevés au chapitre à une époque indéterminée. Eudes a, dans plusieurs cas, droit aux prières que les chanoines s'engagent à faire en retour de la restitution de leurs biens.

3. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 73, n° XXIII. — MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 440-443.

4. Cet acte a été publié par Mabile, *Les invasions normandes*, p. 431. — Cette restitution a été confirmée par l'empereur Charles III (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 359) et par un concile (*ibid.*, p. 313).

5. Les deux premiers actes dans lesquels Eudes intervient comme abbé de Saint-Martin sont datés l'un d'avril, l'autre de mai « anno VI in « Italia et in Francia IV et in Gallia II regnante... imperatore Karolo » ce qui donnerait l'année 886; cependant le début du règne en France de l'empereur Charles III est flottant dans les actes entre le 15 janvier et le 20 mai (MÜHLBACHER, *Die Urkunden Karls III*, p. 34-35), de sorte que « in Gallia II » pourrait, pour ces deux actes, signifier 887; la date du règne « in Gallia » est bien celle qu'un franc de l'Ouest avait le plus de chance de savoir exactement. De plus, l'acte d'avril porte encore « actum Turonis monasterio, anno I Odone abbate »; or Eudes n'a été abbé à Tours que depuis septembre ou octobre 886; en avril de la même année Hugues l'Abbé l'était encore. Enfin, Eudes ne pouvait pas être à Tours en avril 886 puisqu'il était enfermé dans Paris. Donc, ces

de Saint-Martin de Tours, de certains biens en Italie qui avaient été donnés autrefois par Charlemagne à cette abbaye et qui lui avaient été enlevés depuis, vraisemblablement par Robert le Fort<sup>1</sup>. Eudes effectue cette restitution par son gant, sur le sépulcre de saint Martin; il exprime le désir que trois personnes aient part aux bénédictions divines qui seront le salaire de cet acte pieux : l'empereur Charles pour lequel il voudrait non seulement la vie future facilement gagnée, mais encore une vie présente plus glorieuse; il est bien difficile de ne pas voir dans ces mots un reproche du défenseur de Paris au monarque qui s'est montré si lâche devant cette ville! Eudes implore ensuite sur lui-même la miséricorde divine; les chanoines devront le mentionner continuellement dans leurs oraisons et chanter pour lui, sa vie durant comme après sa mort, sept psaumes de ceux que l'Église réserve spécialement à la pénitence. Enfin, Robert, son père, devra avoir sa part du pieux bénéfice, ce qui est naturel si c'est lui qui a dépouillé l'abbaye à son profit.

Eudes accomplit cet acte entouré de nombreux ecclésiastiques ressortissant de l'abbaye de Saint-Martin et de plusieurs grands personnages<sup>2</sup> : Adalald, archevêque de Tours; le comte Adémar<sup>3</sup>, fils d'Émenon comte de Poitou puis d'Angoulême, parent d'Eudes et compétiteur de Ramnulf II pour le comté de Poitou; Guarnegaud, peut-être déjà vicomte de Blois<sup>4</sup>, en tous cas fidèle d'Eudes, auquel celui-ci, une fois roi,

deux actes qui portent une date d'année identique doivent être tous deux de 887. — C'est aussi l'avis de M. de Kalckstein, *Abt Hugo*, p. 127.

1. C'est l'hypothèse de M. de Barthélemy, *op. cit.*, p. 128. — Quant à la mention de la mère d'Eudes, elle ne se trouve que dans le diplôme impérial. Le chancelier de Charles III aura remplacé par cette mention, dans l'acte de confirmation, la phrase qu'il jugeait peu respectueuse dans laquelle Eudes implorait pour l'empereur une vie présente plus glorieuse.

2. « Nobilium hominum manibus roborandum decrevimus. »

3. ABBON, l. II, v. 537-538. — Nous rencontrerons à plusieurs reprises Adémar dans la suite du récit.

4. Guarnegaud est souvent mentionné dans la *Pancarte noire*. Il y figure comme vicomte de Blois dès 890. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 180, n° xcv. Voy., ci-après, Pièces justificatives, n° IV. — Est-ce Eudes qui le fit vicomte? Il ne paraît pas comme vicomte dans cet acte de 887; il est vrai qu'Atton qui était vicomte de Tours ne porte pas son titre dans cet acte. Qui était comte de Blois en 887? on l'ignore, mais on peut être tenté de supposer que c'était Eudes.

fit éprouver sa générosité<sup>1</sup>; Atton, vicomte de Tours<sup>2</sup>, à la place d'Eudes qui était comte; Foulques le Roux, très jeune encore à cette époque et qu'on trouve constamment dans l'entourage des fils de Robert le Fort. C'est grâce à eux qu'il acquit sa puissance en Anjou d'où il ne semble pas avoir été originaire; il y fut d'abord vicomte, très probablement remplaçant Eudes, puis comte; on reconnaît en lui le premier comte héréditaire d'Anjou<sup>3</sup>; en tout cas, comme Atton et Guarnegaud, homme nouveau, créature et partisan fidèle d'Eudes. Autour d'eux, nous voyons encore comme témoin de l'acte un Gualtarius<sup>4</sup> qu'on pourrait être tenté d'identifier avec un riche propriétaire du même nom en Touraine et en Poitou qui, en 900 et en 904, fit des donations à Saint-Martin de Tours. Enfin, à propos d'un « Germunnus », on peut rappeler que le roi Louis, le vainqueur de Saucourt, le fils de Louis le Bègue, était mort, à Tours, des suites d'un accident survenu en poursuivant à cheval la fille d'un nommé Germond<sup>5</sup>. Mais il est temps de s'arrêter; vouloir identifier chaque nom ce serait s'égarer. Ce qui importe, et ce que cet acte montre clairement, c'est qu'Eudes, en 887, à une époque très rapprochée de celle de son avènement, a dans son entourage des grands de l'Anjou, de la Touraine, du Blésois, qui semblent des hommes nouveaux et qui lui sont tout dévoués. Eudes agit non seulement comme un grand bénéficiaire en Neustrie, tel que l'était son père, mais encore entouré de puissants Transséquanais, il semble leur chef à l'instar de Hugues l'Abbé<sup>6</sup>.

1. Nous connaissons, par de simples mentions, il est vrai, deux diplômes par lesquels Eudes donne à Guarnegaud des terres dans le Blésois. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 101, n° LXVIII; — DOM NOËL MARS, *Histoire du Royal Monastère de Saint-Lomer de Blois*, publ. par A. Dupré, Blois, 1869, in-8, p. 368-370.
2. Atton ne porte pas de titre dans cet acte, quoiqu'il fût vicomte dès 878. MABILLE, *op. cit.*, p. 119, n° CII.
3. Voy., sur Foulques le Roux, MABILLE, *Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou*, p. LIX-LXIII. — Mabilie estime qu'à l'époque de laquelle date cet acte (il le date à tort de 886) Foulques était déjà vicomte, quoiqu'il n'en porte pas le titre dans l'acte.
4. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 182, nos CVI et CX.
5. *Ann. Vedast.*, ann. 882; — *Ann. Bertin.*, ann. 882. — Un nommé Germond est à Paris auprès de Charles III, et par conséquent auprès d'Eudes, le 24 octobre 886, et se fait confirmer des biens qui lui ont été cédés par Charles le Chauve dans le pays chartrain; MABILLE, *Pancarte noire*, p. 79, n° XXXII; — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 351.
6. Voy., ci-dessus, p. 9-10.

En mai 887<sup>1</sup>, le chapitre de Saint-Martin de Tours fait un échange avec Frotaire, évêque de Bourges et abbé de Saint-Julien de Brioude; l'acte fait mention du consentement d'Eudes qui ne semble pas avoir été présent. C'est en mai (887) en effet qu'Anskerick se rendit auprès de Charles III pour toucher la rançon de Paris qui devait être payée aux Normands<sup>2</sup>. On peut supposer qu'Eudes aussi se rendit à cette époque vers l'empereur; il ne figure pas, en effet, dans la lutte que Paris eut à soutenir avec les Normands après le paiement de la rançon, et, d'autre part, on sait avec certitude qu'il était, le 16 et le 17 juin 887, auprès de l'empereur qui, sur sa demande, lui accordait deux diplômes: l'un, par lequel il confirmait à Saint-Martin de Tours les biens qu'Eudes venait de lui restituer en Italie; l'autre, par lequel il confirmait l'affranchissement d'un nommé Leuthard, accordé par Hugues l'Abbé<sup>3</sup>.

Eudes était donc dans les meilleurs rapports avec Charles III; mais son séjour à la cour dut lui inspirer des réflexions qui ne furent pas sans influence sur son avenir. Après le siège de Paris et sa retraite précipitée de Soissons, l'empereur<sup>4</sup> était tombé malade en Alsace; de là, après avoir passé à Rottweil sur le Neckar et à Bodman sur le lac de Constance, où il se fit faire une incision dans le crâne pour apporter quelque adoucissement aux douleurs de tête dont il souffrait, il arriva à Waiblingen où il tint une diète après Pâques. C'est là que Bérenger, le puissant duc de Frioul, vint se présenter à lui. D'une noble et puissante famille franque<sup>5</sup>, allié aux Carolingiens par sa mère Gisèle, la plus jeune fille de Louis le Pieux, Bérenger venait faire amende honorable pour avoir violé la paix publique

1. Dans l'acte d'échange (*Gallia christiana*, t. II, Instr., col. 5; texte plus complet dans les *Armoires de Baluze*, t. 76, fol. 98) la congrégation de Saint-Martin agit « per consilium Odonis abbatis » tandis que la congrégation de Saint-Julien agit « consentiente et cooperante... archiepiscopo... et præclarissimo abbate »; aussi Frotaire signe-t-il l'acte, tandis que le doyen et le trésorier de Saint-Martin apposent leur nom à la place de l'abbé.

2. Voy., ci-dessus, p. 61.

3. BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1704 et 1705. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 359 et 360. — MABILLE, *Pancarte noire*, p. 78, n° XXXI; p. 101, n° LXVII. — La restitution faite par Eudes fut encore confirmée par un concile, MABILLE, *op. cit.*, p. 120, n° CIV.

4. DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 274 et suiv.

5. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 15. — DÜMMLER, *Gesta Berengarii*, p. 17 et suiv.

et s'être vengé, l'année précédente, de Liutward, l'archichapelain et le favori de l'empereur ; il ne venait du reste s'humilier que pour pouvoir mettre sa vengeance plus sûrement à exécution. Puis l'empereur se rendit à Kirchheim, un peu au nord de Bâle ; il y était à la fin de mai. C'est là qu'Eudes le rencontra. Il est intéressant de trouver à la cour, pour ainsi dire simultanément, Eudes et Bérenger, ces deux personnages, peut-être parents<sup>1</sup>, qui, moins d'un an après, devaient tous deux régner dans l'Empire démembré. Et justement, à cette époque, un pas décisif venait d'être fait vers la dissolution de l'Empire : Irmengarde, la veuve de Boson, le fondateur du royaume de Provence, avait amené à la cour son fils Louis ; Charles III avait reconnu à ce dernier ses droits sur le royaume paternel, tout en maintenant sur lui sa suzeraineté et en faisant de lui son fidèle<sup>2</sup>. Une voie nouvelle était ouverte ! Eudes et Bérenger purent alors comprendre comment il était possible de se tailler dans l'Empire un royaume, sans paraître porter sur l'unité carolingienne une main sacrilège ; ils comprirent qu'en contractant un engagement de fidélité, acte purement formel et qui n'engageait à rien, il était possible d'acquérir, sans être usurpateur, une royauté effective. Aussi, lors du démembrement de 888, de tous les rois qui surgiront, ils seront les seuls, avec Louis de Provence, qui reconnaîtront la suprématie d'Arnulf, le successeur de Charles III.

Enfin, l'empereur dut perdre à leurs yeux tout prestige, s'il en avait encore, lorsqu'ils le virent, jouet des intrigues de cour, expulser son favori et se séparer de sa femme Richarde. Du reste, quelques mois après, sa chute se consommait ; non seulement son corps mais son esprit était atteint. Le 11 novembre, on apprend à la cour, qui était alors à Tribur, qu'Arnulf, neveu de l'empereur, bâtard de son frère Carloman, s'est insurgé et qu'il a usurpé le trône ; Charles III, abandonné de tous, en est réduit à aller demander au nouveau roi de lui accorder quelques biens en Souabe pour qu'il puisse y finir ses jours en paix ; en novembre, il avait cessé de régner et, le 13 janvier 888, il avait cessé de vivre. Le 27 novembre 887, Arnulf signait un diplôme comme roi<sup>3</sup>.

Après son séjour en Alémanie (juin 887), Eudes disparaît, ou

1. DÜMMLER, *Gesta Berengarii*, p. 18.

2. DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 277.

3. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1718. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 303.

plus exactement ses faits et gestes, durant les mois qui suivent, échappent aux investigations de l'historien; ce cas ne sera que trop fréquent dans le cours de cette étude. Enfin, plus d'un mois après la déposition de l'empereur, durant les derniers jours de l'année, il réapparaît à Tours, agissant comme comte et abbé de Saint-Martin et de Marmoutier<sup>1</sup>. En effet, durant son séjour dans cette ville<sup>2</sup> les moines de Marmoutier vinrent, à l'improviste, se jeter à ses pieds, le suppliant de secourir leur misère, disant que le lieu où ils avaient reçu la tonsure et l'ordination pour servir le Seigneur était réduit à rien, que les domaines qui leur avaient été donnés, pour qu'ils en tirent leur subsistance, leur avaient été injustement soustraits; ni le lieu, ni le temps n'étaient, il est vrai, propices pour y remédier; mais ils craignaient qu'un nouveau malheur ne vînt fondre sur la parcelle qu'ils possédaient encore; aussi demandaient-ils la libre jouissance de ce qui leur restait de leur domaine et imploraient-ils le secours d'Eudes au sujet des maisons, des terrains et des jardins qu'ils possédaient, tant dans le monastère que dans la ville. L'abbaye de Marmoutier avait été en effet détruite par les Normands en 856<sup>3</sup> et ses propriétés avaient été l'objet des déprédations des grands. Aussi Eudes, qui, pas plus que son père peut-être, n'était exempt de tout reproche à cet égard, surpris et effrayé de voir tous ces moines prosternés devant lui<sup>4</sup>, touché par leurs prières et leurs larmes, accéda-

1. Cet acte se trouve dans Martène, *Histoire* [ms.] de *Marmoutier*, II<sup>e</sup> partie, t. I, p. 26, Bibl. nat., Fonds latin, nos 12876-12880; il en a été publié un fragment par Mabille, *Les invasions normandes*, p. 175, n. 5. — Cet acte est singulièrement daté, sans *actum* ni nom de lieu: « data in « mense decembrîo, anno quo mortuus fuit Karolus imperator; » on ne peut pas dater cet acte de décembre 888 puisqu'alors Eudes était roi; il faut donc admettre que ce dernier accorda aux moines la confirmation qu'ils demandaient, après le 25 décembre 887 et avant le 1<sup>er</sup> janvier 888; car, comme l'année commençait alors en France à Noël, les sept derniers jours de décembre 887 tombaient dans l'année de la mort de Charles III, soit 888. Il faut admettre encore que si la confirmation fut accordée par Eudes durant les sept derniers jours de 887, l'acte n'en fut dressé qu'après le 13 janvier 888, date de la mort de Charles III, ce qui a permis au clerc chargé par Eudes de l'expédition de l'acte de désigner l'année par cet événement.

2. « Ego humilis miles Christi, Odo, per largitionem domni Karoli « imperatoris comes..., cum sisterem infra muros Turonicæ civitatis... »

3. MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 175.

4. « Subito veniens grex præfati monasterii, terrorem mihi magnum « incutiens, prostraverunt se unanimes solo ante pedes meos. »

t-il, avec le consentement de l'archevêque de Tours, à leur demande, promettant d'accorder davantage si ses jours étaient prolongés. Eudes était entouré alors de nombreux fidèles<sup>1</sup>, au nombre desquels figure, comme signataire de l'acte, son frère le comte Robert.

Donc, dans les derniers jours de l'année 887, rien n'était changé en principe dans la position d'Eudes ; il n'était pas roi ; Charles III, déposé depuis un mois au delà du Rhin, pouvait être encore considéré comme le souverain du royaume de l'Ouest ; tout au moins sa place n'était pas prise et elle ne le fut pas jusqu'à sa mort<sup>2</sup> et même encore plus d'un mois après.

Sa succession dans le royaume franc de l'Ouest pouvait paraître toute réglée par avance ; c'est dans ce royaume, en effet, que vivait le dernier et le seul Carolingien légitime, Charles dit le Simple, enfant posthume de Louis le Bègue et d'Adélaïde<sup>3</sup>. Malheureusement il n'avait que huit ans<sup>4</sup> et, de l'avis des contemporains, il était trop jeune pour régner et pour protéger ses sujets contre les Normands dont on pouvait craindre une invasion plus terrible que les précédentes<sup>5</sup>. Il fal-

1. « Una cum consensu fidelium omnium nostrorum. »

2. L'étude diplomatique confirme ce fait : les diplômes du 14 décembre 889 et du 30 décembre 889 [890 anc. st.] qui nous sont parvenus en originaux (QUANTIN, *Cartulaire de l'Yonne*, t. I, p. 124, n° LXIII ; RÉDET, *Documents pour l'histoire de Saint-Hilaire de Poitiers*, p. 12, n° IX ; *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 449 et 450) portent tous deux l'an 2 de règne ; en revanche, dans un diplôme du 30 janvier 890, l'an de règne a changé, il est le troisième (*Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. V, col. 81, n° XI). Malheureusement l'original de ce dernier diplôme (Bibl. Nat., ms. lat., n° 8837, fol. 71, n° XXI) est très maltraité justement à l'endroit où se trouve indiqué l'an de règne ; cependant au siècle dernier, alors que le diplôme pouvait être dans un meilleur état de conservation, dom Bouquet a lu, sans hésitation semble-t-il : « Anno III regnante ». L'an de règne change donc entre le 30 décembre et le 30 janvier ; entre ces deux jours, la seule date qui marque est celle du 13 janvier 888, soit celle de la mort de l'empereur Charles III ; c'est à cet événement qu'après coup les chancelliers auront fait remonter le début du règne d'Eudes.

3. La légitimité de cette union avait été contestée par l'Église, KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 470 ; — *Abt Hugo*, p. 88 ; — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 85.

4. Il était né le 17 septembre 879. — Ses ennemis contestèrent qu'il fût le fils de Louis le Bègue (FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 5, p. 564).

5. Foulques donne la raison de l'élévation d'Eudes aux dépens de la légitimité carolingienne : « quando Karolus imperator decessit, et idem « Arnulfus regimen huius regni suscipere noluit, hic Karolus adhuc ad « modum corpore simul et scientia parvulus existebat, nec regni guber-

lait aux Francs Occidentaux, non pas seulement une tête sur laquelle ils pussent placer la couronne, non pas un roi qui ne le fût que de nom, mais un chef vaillant, un rude et intrépide joueur. Or la famille, dont les droits au trône avaient été si solennellement consacrés par le pape Étienne II lorsqu'il oignit Pépin, ne pouvait plus fournir qu'un enfant. Quelque profondes que fussent les racines qu'avait poussées dans les esprits le principe de la légitimité, les hommes de cette époque durent y déroger; ils durent avoir recours, si ce n'est à une élection formelle, du moins au principe électif<sup>1</sup> et faire un choix absolument en dehors de la famille qui leur fournissait des souverains depuis plus d'un siècle. Il n'y avait pour eux dans cet abandon de la légitimité ni une affaire de principe ni une longue préméditation. Les circonstances le voulaient ainsi; c'était une nécessité à laquelle ils durent se soumettre. Comme le dit un historien du x<sup>e</sup> siècle: « Les Francs délibérèrent au « sujet d'un autre roi, non point comme auraient pu le faire « des sujets félons ou rebelles, mais bien poussés par un désir « commun de combattre l'ennemi qui les menaçait<sup>2</sup>. » Puisqu'il leur fallait un chef contre les Normands, Eudes était tout désigné aux suffrages; l'empereur Charles III lui avait créé une position à part qui lui avait permis, non seulement d'étendre son influence, mais encore de rester en vue et de ne pas être oublié durant les deux années qui suivirent le siège de Paris. Aussi est-ce au héros de cette mémorable résistance, devenu en quelque sorte le héros national, que le sceptre allait être offert. A la fin du ix<sup>e</sup> siècle, dans l'Empire franc, la principale qualité d'un prétendant, comme le premier devoir d'un roi, était d'offrir au peuple terrifié une protection contre les Normands. Les Francs de l'Ouest voulaient un roi pour eux<sup>3</sup> et

« naculis idoneus erat, et instante immanissima Nordmannorum persecutione, periculosum erat tunc eum eligere » (FLODOARD, *op. cit.*, I, IV, c. 3, p. 363).

1. LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, t. I, p. 57: « La période qui s'étend de la déposition de l'empereur Charles le Gros à l'avènement de Hugues Capet avait été, par excellence, l'époque de la prépondérance décidée du principe électif. »

2. RICHER, *Histor.*, I, I, c. 4: « et quia Karolus vix adhuc triennis [il « avait huit ans] erat, de rege creando deliberant; non ut desertores, « sed ut in adversarios indignantes. » Cette distinction est absolument juste.

3. Hincmar dans une lettre au pape Adrien (*Opera*, t. II, col. 181) met dans la bouche de certains Francs ce langage à l'égard du pape: « non

pour eux seuls, un roi du terroir, qui, au lieu d'aller se faire reconnaître empereur en Italie, comme Charles III l'avait fait, n'aurait pas de plus grand intérêt que de les défendre, parce qu'en les défendant, eux, leurs familles et leurs biens, il se défendrait lui-même, il défendrait sa propre famille et ses propres biens. Les Francs de l'Ouest trouvèrent en Eudes ce lutteur éprouvé. Il était le plus grand défenseur du royaume, le premier après le souverain, le seul capable de régner<sup>1</sup>; il était devenu l'homme nécessaire. Il n'avait aucune attache, il est vrai, avec les Carolingiens; qu'importe? puisque cette famille ne pouvait pas fournir un sauveur, il fallait le chercher autre part.

Toutefois son avènement fut retardé non seulement par les scrupules de plusieurs et par leur respect invétéré de l'unité et de la légitimité carolingiennes, mais encore et surtout par une compétition au trône.

Une scission se fit en effet entre les Francs Occidentaux: quelques-uns, peu nombreux du reste, voulurent élever au trône Gui de Spolète<sup>2</sup>.

Gui était issu d'une famille austrasienne des bords de la Moselle qui, sans avoir de parenté avec les Carolingiens<sup>3</sup>, ne leur cédait guère en ancienneté. Son bisaïeul Gui avait été comte dans la marche bretonne; son grand-père Lambert était comte de Nantes, mais, à la suite de troubles, il avait perdu son comté et avait dû se retirer en Italie où il mourut en 836. Son père, Gui, homme entreprenant, actif et peu scrupuleux,

« præcipiat nobis habere regem, qui nos in sic longinquis partibus  
« adjuvare non possit contra subitaneos et frequentes paganorum impe-  
« tus. » — RÉGINON, *Chron.*, ann. 888 : « unumquodque [regnum] de suis  
« visceribus regem sibi creare disponit. » — En parlant de la fuite de  
Charles III de Soissons, les *Ann. Vedast.* disent : « rediit in terram suam »;  
les Francs de l'Ouest ne considéraient pas cet empereur comme un  
souverain leur appartenant.

1. « Solus idoneus », comme Régino (Chron., ann. 880) le dit d'Arnulf.  
— HARTTUNG, *Die Thronfolge im deutschen Reiche*, dans les *Forschungen zur  
deutschen Geschichte*, t. XVIII (1878) p. 135. — MAURENBRECHER, *Geschichte  
der deutschen Königswahlen*, Leipzig, 1889, in-8, p. 27 et 30.

2. Voy., sur Gui de Spolète : WAITZ, *Ueber das Herkommen des Mark-  
grafen Wido von Spoleto*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*,  
t. III, p. 149 et suiv.; — WÜSTENFELD, *Ueber die Herzoge von Spoleto*,  
*ibid.*, t. III, p. 383 et suiv.; t. IX, p. 414 et suiv. — DÜMMLER, *Geschichte  
des ostfränkischen Reichs*, passim.

3. WENCK, *Die Erhebung Arnulfs*, p. 95.

acquiesça le duché de Spolète, qui passa à sa mort à son fils aîné Lambert, tandis que son autre fils, Gui, eut probablement le comté de Camerino. Chargé par l'empereur de protéger le pape, Lambert fut toujours l'ennemi le plus redoutable de celui-ci et ne servit que son ambition personnelle; il mourut en 879, laissant un fils qui ne tarda pas à le suivre dans la tombe (882). Gui II, frère de Lambert, restait seul héritier du duché de Spolète et du comté de Camerino que Charlemagne avait séparés jadis craignant de rendre trop puissante la main qui les réunirait. Gui continua d'abord la politique hostile à la papauté; le pape se plaignit à l'empereur Charles III; Gui, accusé d'avoir reçu de l'argent de la cour de Byzance pour se révolter, fut arrêté.

On allait lui tenter un procès de haute trahison, lorsqu'il s'échappa et s'allia aux Sarrasins. Charles III lui retira ses bénéfices et chargea Bérenger, duc de Frioul, d'exécuter la sentence et de le soumettre; Bérenger échoua (883). En 885, l'empereur pardonna à Gui, qui recouvra ses deux duchés. Dès lors, il est l'allié du pape qui l'appelle son fils; il s'empare momentanément de Capoue et de Bénévent, remporte deux victoires sur les Sarrasins; bref, il est devenu, après avoir touché du doigt l'incapacité de l'empereur, le prince le plus puissant de l'Italie centrale.

A la mort de Charles III, il semble qu'il n'ait qu'à saisir la couronne. Mais non! il l'abandonne à son rival Bérenger. Le souvenir de son origine est encore vivant chez lui; le rameau italien avait toujours entretenu des relations avec la partie très nombreuse de la famille qui était restée dans le royaume franc de l'Ouest<sup>1</sup>. Lui-même a des rapports personnels avec ses parents d'au delà des Alpes. Ceux-ci s'opposent à l'avènement d'Eudes; ils veulent un souverain qui soit de leur famille; ils forment un parti et appellent Gui qui, dévoré de l'envie de régner<sup>2</sup>, se laisse tenter et abandonne la proie pour l'ombre.

Le plus puissant, assurément, parmi les parents de Gui comme parmi les adversaires d'Eudes, était l'archevêque de

1. DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 213. — BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 95.

2. ERCHEMPERT, *Historia Langobardorum*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 263 : « cupiditate regnandi devictus. »

Reims, Foulques<sup>1</sup>. Il était né en « Francia<sup>2</sup> », c'est-à-dire au nord de la Seine et c'est dans cette région que se déroule toute sa carrière. Il était de famille noble, ce dont il était fier, non sans raison semble-t-il. Dès sa tendre enfance, il avait été élevé dans la discipline canonique, à Saint-Bertin probablement. S'étant fait remarquer à l'école de ce monastère par ses aptitudes intellectuelles, Charles le Chauve le prit dans sa suite et le mit au nombre de ses familiers; c'est là qu'il se forma aux affaires. En 875, Foulques accompagna Charles le Chauve jusqu'à Rome<sup>3</sup>; en 877, quand ce souverain prépara sa nouvelle expédition en Italie, il désigna Foulques et Gozlin pour être au nombre de ceux auxquels son fils Louis le Bègue devait avoir recours pour former son entourage et son conseil<sup>4</sup>. Foulques est déjà un personnage en vue, il est déjà abbé<sup>5</sup>. L'année suivante, il succède à Hilduin comme abbé de Saint-Bertin<sup>6</sup>; aussitôt, il se met à fortifier le monastère; mais, les Normands surviennent le 28 juillet 878, avant que les travaux soient terminés, et se livrent à leurs ravages habituels<sup>7</sup>. Après leur départ, Foulques reprit les travaux. Il ne séjournait du reste pas à Saint-Bertin mais bien à la cour<sup>8</sup>. Le 21 décembre 882, le

1. Cette parenté ne peut être expliquée, mais elle n'est pas douteuse DÜMLER, *Gesta Berengarii*, p. 16-17; — FLODOARD, *Hist.*, I. IV, c. 1, p. 555-556 : « pro Widone quoque affine suo. » Foulques était parent de l'empereur Lambert le fils de Gui II (FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 3, p. 561). — Foulques et l'empereur Lambert avaient un parent commun nommé Rampon qui vivait en 895 (FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 5, p. 566); ce nom se retrouve dans la famille de Foulques qui avait un frère nommé Rampon (FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 1, p. 555), mort avant 884.

2. Voy., sur l'origine de Foulques et ses débuts, son épitaphe, FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 10, p. 575; et c. 5, p. 564; c. 1, p. 555; c. 4, p. 562. — *Gallia christiana*, t. IX, col. 45; t. III, col. 491.

3. FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 1, p. 555.

4. *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 702. — DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 45, n. 2.

5. Le *Chartularium Sithiense* (éd. Guérard, p. 126), appelle Foulques, au moment de sa nomination à Saint-Bertin, « canonicus » et le capitulaire de Quierzy antérieur d'une année (877) le nomme parmi des abbés.

6. D'après le *Gallia christiana* (t. IX, col. 45), Foulques serait devenu abbé de Saint-Bertin en 877; c'est une erreur, car d'après le *Chartularium Sithiense*, p. 126, il succéda à Hilduin : « V idus februarii, dominica I. in « quadragesima » or, le 9 février tombe sur le premier dimanche de quadragesime en 878 et non en 877. — Les *Ann. Blandinienses* (dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 24) font dater l'abbatit de Foulques de 878.

7. *Chartularium Sithiense*, p. 126; — *Ann. Blandinienses*, ann. 878.

8. *Chron. Sithiense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 71. — FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 4, p. 562 : « sicque in aula palatii perseverans... »

grand Hincmar s'éteignait et Foulques était appelé à lui succéder sur le siège archiépiscopal de Reims. Il semble que son élection ait soulevé quelque opposition parmi les suffragants du diocèse<sup>1</sup>; néanmoins, il fut consacré le 7 mars 883<sup>2</sup>. Il envoya au pape Marin I sa profession de foi et reçut de lui le « pallium. »

Foulques était désormais au premier rang parmi les grands du royaume; c'était, dit un annaliste, « un homme admirable en toutes choses<sup>3</sup> ». Il sentait lui-même tout le poids de cette nouvelle charge et combien était lourde à recueillir la succession d'Hincmar : « Élevé comme je l'ai été, écrivait-il au pape, « après une vie telle que celle que j'ai menée avant mon élévation à l'épiscopat, c'est pour moi plutôt une charge qu'un honneur; ce n'est pas un moyen de m'élever, mais un esclavage d'humilité<sup>4</sup>. » Un exemple prouvera qu'il se faisait également une haute idée des devoirs qui lui incombaient dans le domaine de la morale : Richilde<sup>5</sup>, la veuve de Charles le Chauve, menait une vie de désordre; il lui écrit une longue lettre<sup>6</sup> pour l'exhorter à changer de vie, à songer à son âme, à s'approcher de Dieu, à s'efforcer d'atteindre à la simplicité et à l'innocence de la colombe, afin que, lorsqu'elle quittera son corps mortel, elle mérite de s'entendre adresser par le Christ ces paroles : « L'hiver est passé, il est loin; viens, ma colombe, dans mon repos, à la droite de mon Père... Si vous écoutez notre conseil, ajoute-t-il, nous serons à votre égard tel que nous devons être, en toute fidélité et révérence dans tout ce qui vous est dû, et Dieu vous sera propice comme nous l'en prions. Sinon, nous voulons que vous sachiez que nous n'encourrons pas pour vous la colère

1. *Gallia christiana*, t. IX, col. 46. — DOM MARLOT, *Metropolis Remensis historia*, t. I, p. 501 et suiv.

2. D'après son épitaphe (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 10, p. 575), Foulques occupa le siège de Reims 17 ans 3 mois et 10 jours et comme il fut assassiné, d'après la même épitaphe, le 17 juin 900, cela donne pour le début de son épiscopat le 7 mars 883. — Les *Ann. Vedast.* datent l'assassinat du 16 au lieu du 17 juin.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 882.

4. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 4, p. 562.

5. Charles le Chauve, à la mort de sa femme Irmintrude (octobre 869), avait pris comme concubine Richilde, sœur du comte Boson; il l'épousa en 870 et mourut en 877. DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. II, p. 285-286.

6. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 566-567.

« de Dieu, mais que, selon notre ministère, nous agirons à  
 « votre égard comme nous l'ordonne l'autorité canonique...  
 « Que le Dieu tout-puissant, se rendant à nos prières, étende  
 « sa main du haut du ciel et vous tire du borbier profond de  
 « ce siècle. »

Foulques trouva son archevêché dans un état pitoyable, en proie à la discorde et aux ravages des païens<sup>1</sup>. Son prédécesseur, Hincmar, avait dû, devant les Normands, fuir de Reims, car cette ville était ouverte depuis que l'évêque Ebbon avait détruit une partie de l'enceinte fortifiée, lorsqu'il bâtit la basilique de Notre-Dame<sup>2</sup>. Foulques se mit sur-le-champ à l'œuvre; il releva les remparts, construisit dans les environs des châteaux forts tels qu'Aumont et Épernay<sup>3</sup>. Sous son pontificat, Reims devint un asile pour les prêtres et les moines fuyant avec les reliques devant les Normands; les moines de Saint-Denis, entre autres, y trouvèrent un asile pendant le siège de Paris<sup>4</sup>. Nous avons entendu Foulques, pendant ce même siège, adresser à l'empereur Charles III un appel pressant qui ressemblait fort à une réprimande<sup>5</sup>. La lutte contre les Normands ne lui fit pas négliger l'administration de son diocèse; sa correspondance renferme plusieurs lettres relatives aux biens de l'archevêché qu'il augmenta en obtenant, tant des souverains que d'autres personnes, des donations qui sont une nouvelle preuve du crédit dont il jouissait<sup>6</sup>.

Très noble et bien apparenté, très instruit, très capable, en même temps ecclésiastique et homme de cour, rompu aux affaires, occupant le siège archiépiscopal le plus important de France, tel était l'adversaire irréconciliable qu'EuDES rencontra sur son chemin. On peut supposer que cette antipathie avait la même origine que celle d'Hincmar pour Robert le Fort<sup>7</sup>;

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 4, p. 562 : « qualiter hanc ecclesiam paganorum infestatione laborantem repererit, et ut pro pace ipsius ad posse desudaverit. »

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. I, c. 21, p. 438, et l. III, c. 30, p. 554 : « civitas Remorum tunc temporis non habebat in ambitu sui murum »; — « civitas haec absque muro tunc habitabatur. »

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 8, p. 573, et c. 10, p. 575.

4. *Ibid.*, l. IV, c. 8, p. 573.

5. Voy. plus haut, p. 41.

6. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 555, 557-558, 558; c. 2, p. 559, 560; c. 8, p. 573; c. 10, p. 575.

7. Voy. plus haut, p. 6.

Eudes, comme son père, détenait, quoique laïque, des abbayes et ne fut pas toujours, comme comte et abbé, respectueux des droits de l'Église.

Foulques choisit d'abord Gui pour l'opposer à Eudes ; ce choix lui fut dicté par son intérêt personnel et son ambition, parce que Gui était son parent. Ce sentiment de parenté ne s'était pas affaibli et depuis que Gui avait fait sa paix avec le souverain pontife, les meilleurs rapports existaient entre l'archevêque de Reims et celui qu'Étienne V appelait son fils<sup>1</sup>. On comprend quelle position l'archevêque espérait occuper et on peut croire qu'il fut d'abord le principal personnage et le chef du parti qui voulait élire le duc de Spolète<sup>2</sup>. Ce parti était assurément très peu nombreux ; il s'était recruté surtout dans la Bourgogne qui persistait dans son rôle d'opposition à l'égard de la « Francia » et de la Neustrie ; Anschaire, comte d'Ouche près de Dijon, et son frère Gui, un comte Milou et un nommé Othe<sup>3</sup>, très probablement Rampon, parent commun de Foulques et du duc, en faisaient partie.

Gui, appelé par ses parents, qui le trompaient ou qui se faisaient eux-mêmes d'étranges illusions sur le nombre de leurs partisans<sup>4</sup> et sur leurs chances de succès, quitte l'Italie, et, dit un chroniqueur italien, il part pour régner en Gaule ; il disparaît, on n'entend plus parler de lui. Ceci se passait à la fin de

1. Foulques écrit à Étienne V en 886 : « pro Widone quoque, affine suo, « quem idem papa in filium adoptaverat, memorat, tam se quam ceteros « consanguineos suos, quibus id notificaverat, debitam exhibituros « eidem papae reverentiam » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 555-556). — Étienne V répond : « memoriam quoque Widonis ducis gratissime se « suscepisse, quem unici loco filii se tenere fatetur » (*ibid.*, p. 556). — Foulques répond encore : « praefati quoque Widonis satagit commen- « dare favorem » (*ibid.*).

2. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « aliqui Widonem qui partibus Fulchonis « archiepiscopi favebant... in regno statuere contendebant. »

3. Ces quelques noms sont ceux des Francs qui accompagnèrent plus tard Gui en Italie pour le soutenir dans sa lutte contre Bérenger. DÜMLER, *Gesta Berengarii*, p. 22 et suiv. — BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 94-96. — Le fait que le parti de Gui n'existait qu'en Bourgogne est confirmé par les *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « pauci vero ex Bur- « gundia Widonem... regem sibi creaverunt. » — Voy., sur Anschaire comte d'Ouche et Gui, BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 106-107.

4. ERCHENPERT, *Historia Langobardorum*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 263 : « cognoscens autem Guido Carlum augustum seminecem « iacere, cupiditate regnandi devictus deceptusque a contribulibus « suis.... abiit Galliam regnaturus »... « Manet invisus et inauditus. »

l'année 887 et durant les deux premiers mois de l'année 888.

Gui franchit les Alpes, traverse la Bourgogne, et arrive à Langres avec ceux qui l'avaient suivi d'Italie<sup>1</sup>; il y trouva quelques partisans, parmi lesquels l'évêque de la ville, Geilon, qui le sacra roi<sup>2</sup>.

Geilon, fils d'un comte du même nom<sup>3</sup>, semble avoir été un homme actif et entreprenant. Il n'embrassa que tard la carrière ecclésiastique et en parcourut rapidement les divers degrés. Il entra d'abord dans le couvent de Noirmoutier, dont, au bout de quelques années, il devint abbé<sup>4</sup>. Mais les Normands forcèrent la communauté à quitter cette île et Charles le Chauve lui fit don de Tournus, en 875<sup>5</sup>. Abbé de Tournus, Geilon déploya la plus grande activité pour augmenter les richesses de son monastère et pour gagner la faveur des grands, dont il fréquentait les assemblées<sup>6</sup>; il savait tirer parti des circonstances et être bien avec chacun. Le 18 août 879 ou 880, l'évêque de Langres, Isaac, mourut et Geilon lui succédait; il ne fut très probablement pas élu canoniquement à ce siège, mais il fut imposé par l'archevêque de Lyon, Aurélien<sup>7</sup>, au clergé et au peuple de Langres, qui en voulaient un autre. Geilon, une fois évêque, n'est pas moins attentif à s'assurer la

1. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « cum his qui se sequi deliberaverant. »

2. *Ibid.* — Les *Ann. Fuld.* (P. V, ann. 888) assignent comme royaume à Gui la Gaule Belgique, dont le chef-lieu était précisément Reims.

3. *Chron. Falconis, monachi Trenorchiensis*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, saec. IV, pars I, p. 560, et saec. V, p. 22-24. — *Gallia christiana*, t. IV, col. 536. — Un comte Geilon est mentionné dans un acte de 868, TARDIF, *Monuments historiques*, p. 130 et 131, nos 202 et 203. — FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 537.

4. Geilon était déjà abbé de Noirmoutier en 870 (diplôme de Charles le Chauve, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 630); d'après la chronique de Falco, moine de Tournus, il fut nommé abbé peu d'années après être entré dans les ordres; on peut supposer qu'il entra dans les ordres entre 860 et 870.

5. BÖHMER, n° 1786.

6. Comme abbé de Tournus, il obtint des faveurs de Louis le Bègue en 878 (BÖHMER, nos 1845 et 1846), de Boson en 879 (BÖHMER, n° 1443), du pape Jean VIII (JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, nos 3053 et 3136).

7. Isaac, d'après les *Ann. Besuenses* (*Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 248), mourut en 879, d'après les *Ann. S. Benigni Divionensis* (*ibid.*, t. V, p. 39), en 880. — D'après Falco, Geilon fut élu canoniquement; mais nous préférons à ce témoignage celui de Flodoard (*op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 537), qui cite une lettre du pape Étienne V. — MABILLON, *Acta sanctorum*, saec. V, p. 22-23.

faveur des grands et des rois<sup>1</sup>. Il est, par exemple, parmi les premiers qui se rendent auprès de l'empereur Charles III<sup>2</sup> lorsque celui-ci vient se faire reconnaître roi par les Francs de l'Ouest; aussi la bienveillance de ce souverain se manifesta-t-elle à plusieurs reprises à son égard. Il cherche par tous les moyens à assurer la prospérité de son évêché; ainsi il relève, sans aucun secours laïque, les murs de la ville de Langres<sup>3</sup> pour la protéger contre les Normands.

Comme Geilon a été le premier à reconnaître Charles III, il sera aussi le premier à reconnaître Gui, mieux encore, il le couronnera roi. Mais, quelle qu'ait été son influence, cet acte, loin de lui concilier plus sûrement les faveurs du nouveau souverain, ne devait que compromettre sans retour la cause de ce dernier. Comment Gui commit-il cette faute? Pourquoi se fit-il couronner par un évêque qui n'avait aucun droit de le faire et qui, n'étant pas bien vu dans son diocèse, ne pouvait pas lui amener de nombreux partisans? Une seule explication est possible: Foulques avait déjà abandonné la cause de son parent<sup>4</sup>; dès l'arrivée de Gui il avait dû la juger désespérée, vu l'infime minorité de ses partisans. Il avait pu se convaincre que cette royauté n'avait aucune raison d'être et que les Francs de l'Ouest ne voulaient pas d'un prince qui n'était pour eux qu'un étranger. Gui, espérant qu'un couronnement lui rallierait quelques partisans, se fit couronner, à défaut de Foulques,

1. Diplôme de Carloman du 18 juillet 881, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 423.

2. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 234. — Diplômes de Charles III pour Geilon, dans BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1653, 1654, 1667, 1684, 1693-1695, 1706.

3. Diplôme de Charles III, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 346. — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 275.

4. Les *Ann. Vedast.* (ann. 888) ne permettent pas de douter que Foulques soutint d'abord la candidature de Gui au trône. Si Foulques avait persisté dans le parti de Gui, celui-ci n'aurait pas si vite abandonné la partie, ou, s'il l'eût fait, Foulques aurait été irrité contre lui. Si Gui s'était fait couronner à Langres, alors que Foulques tenait encore son parti et contre la volonté de l'archevêque, celui-ci aurait été également irrité contre lui. Si, au contraire, Foulques a abandonné le parti de Gui dès son arrivée dans le royaume franc de l'Ouest, c'est Gui qui aura lieu d'être irrité contre Foulques; c'est ce dernier cas qui se présente. Les rapports de Gui et de Foulques, qui étaient amicaux en 886, sont désormais troublés; c'est Gui qui a rompu, à ce que nous apprend une lettre de Foulques, écrite, en 893, sur le ton de quelqu'un qui veut rentrer en grâce (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 565).

par Geilon. Mais cet acte devait irrévocablement ruiner sa cause, en rendant définitive la rupture avec Foulques; l'archevêque prétendait, en effet, avoir seul le droit de couronner le souverain<sup>1</sup>; un passe-droit lui a été fait par un évêque, avec lequel, déjà auparavant, il n'entretenait peut-être pas des rapports très amicaux<sup>2</sup>. Désormais, Foulques ignore la candidature de Gui; plus tard, il ne semblera pas admettre qu'il ait jamais pu la soutenir<sup>3</sup>.

Peu après son couronnement, Gui apprit l'élévation d'Eudes (29 février 888). A cette nouvelle, voyant que le trône n'était plus vacant, qu'il aurait à lutter, pour s'en emparer, contre un héros national, jugeant l'extrême faiblesse de son parti, il résolut de regagner l'Italie avec ses partisans, au nombre desquels prirent place quelques Francs du royaume de l'Ouest et de la Bourgogne<sup>4</sup>. Dans la lutte qu'il engagea alors avec Bérenger, et dont il sortit victorieux, il reçut encore parfois des auxiliaires<sup>5</sup> du royaume qui lui avait échappé. Il ne reprit jamais ses projets ambitieux sur la France<sup>6</sup>.

Après la mort de Charles III et l'avortement, de jour en jour plus manifeste, de l'entreprise de Gui de Spolète, Eudes, que nous avons laissé à Tours durant la dernière semaine de l'année 887, fut proclamé roi par la majorité des Francs de

1. Dans un passage d'une lettre au pape, (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 557) Foulques, qui, comme Hincmar, prétendait être « primas » « inter primates » (FLODOARD, *op. cit.*, l. III, c. 10, p. 483; — HINCMAR, *De ordine palatii*, p. 8, n. 3), fait une allusion indirecte au couronnement de Gui par Geilon.

2. Après la mort de Geilon, c'est Foulques qui est chargé par le pape d'introniser Teutbald, l'évêque selon le cœur des habitants de Langres, auquel fait opposition Aurélien de Lyon qui avait imposé Geilon, rendant ainsi vaine toute élection canonique.

3. Foulques, dans une longue lettre à Arnulf (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563 et suiv.), dans laquelle il expose la conduite qu'il a tenue à cette époque, ne dit pas un mot de la candidature de Gui; il assure qu'à la mort de l'empereur Charles III il avait voulu se soumettre à Arnulf. Cependant, dans la même lettre, il se justifie de l'accusation de n'agir qu'en faveur de Gui, en élevant Charles le Simple au trône; on peut croire que ses ennemis exploitaient contre lui une faute passée.

4. Voy. plus haut, p. 85. — Sur l'in vraisemblance du récit de Liudprand, voy. DÄNDLIKER et MÜLLER, *Liudprand von Cremona*, p. 129-134.

5. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 365, 367, 369; p. 315, n. 2. — DÄNDLIKER et MÜLLER, *op. cit.*, p. 195.

6. Foulques (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 564) réfute une calomnie; cependant, de son propre aveu, les ennemis d'Eudes pensèrent un instant à Gui en 893, mais la chose en resta là.

Neustrie, de France et de Bourgogne<sup>1</sup>. Un chant, composé au moment de son avènement, prouve, en venant confirmer le témoignage d'Abbon, que cette élévation fut accueillie avec joie dans la plus grande partie du royaume franc de l'Ouest. Le poète inconnu exprime un vœu qu'il sait devoir être une réalité lorsqu'il dit : « Que la Gaule fasse entendre son *amen*, que la Bourgondie, les étendues du royaume de Bigorre<sup>2</sup>, la Gascogne, la Teutonie chantent *amen*.<sup>3</sup> » Ce mot de Teutonie est une allusion à la reconnaissance d'Eudes par Arnulf ou du moins à une entente entre les deux souverains considérée comme nécessaire par l'auteur.

Eudes, entouré de ses partisans, fut couronné le jeudi 29 février 888<sup>4</sup>, à Compiègne, très probablement<sup>5</sup>, dans la belle

1. ABBON (l. II, v. 442 et suiv.) ne parle pas des Aquitains.

2. LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 152.

3. L'auteur de cet hymne est probablement un Gascon; il pouvait connaître les dispositions, favorables à Eudes, des provinces tout à fait méridionales, telles que la marche d'Espagne et la Septimanie, qui reconnurent de suite Eudes, et il redoutait peut-être l'opposition de l'Aquitaine qui suivit en effet une politique équivoque. N'est-ce donc pas intentionnellement que, comme Abbon, il la passe sous silence? Cet hymne trouvé à Moissac, couvent sur les confins de l'Aquitaine et de la Gascogne, a été publié par M. E. Mühlbacher, avec la musique qui l'accompagne, dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. VIII, Innsbruck, 1887, in-8, p. 601-604. Nous l'avons reproduit ci-après, Pièces justificatives, n° I.

4. Cette date a été discutée : M. Mourin (*Les comtes de Paris*, p. 60) préfère le 12 janvier; Poinson, dans son édition de Richer (p. 15), admet le 15 février au plus tard. — Mais le 29 février est adopté par MM. Dümmler (*Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 316), de Kalkstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 49), Dändliker et Müller (*op. cit.*, p. 133). — Richer dit que le couronnement eut lieu : « 888... Mart., quinta « feria »; les *Ann. S. Germani minores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. IV, p. 3, complètent cette donnée : « Odo rex II kal. mart. » Or, l'année 888 étant bissextile, cela donne le 29 février qui se trouve précisément être un jeudi; une telle coïncidence équivaut à une certitude. — Les *Ann. Vedast.* rapprochent du couronnement d'Eudes un fait qui se passa le 17 mars en disant : « interim dum hæc aguntur. » D'après Abbon, Eudes fut couronné après la mort de Charles III. Enfin les annales et les auteurs suivants placent le couronnement d'Eudes en 888 : *Ann. Fuldenses*, p. V, ann. 888, *Ann. S. Germani Parisiensis*, *Blandinienses*, *Lemovicenses* (dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 405; t. III, p. 167; t. V, p. 24; t. II, p. 251), RÉGINON, ASSER, le *Chartularium Sithiense*, etc... — Les Carolingiens se font couronner le dimanche, Eudes rompt la tradition.

5. Dans Richer on lit : « in basilica sancti... » le mot suivant manque; il faut substituer : « Cornelli »; l'abbaye de Saint-Corneille était une abbaye royale dans le palais (DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 41), et, d'après

église que Charles le Chauve avait bâtie dans la résidence royale, voulant en faire, pour son royaume, ce que la chapelle de la Vierge à Aix-la-Chapelle était pour l'empire de Charlemagne. Cette église avait été fondée sous le vocable de la Vierge, puis avait pris le nom de Saint-Corneille lorsque les reliques de ce saint et de saint Cyprien y avaient été transportées d'Aix-la-Chapelle<sup>1</sup>. C'est à Compiègne que Louis le Bègue avait été couronné puis enseveli<sup>2</sup>. Eudes reçut les insignes de la royauté des mains de Gautier, archevêque de Sens<sup>3</sup>. Cet ecclésiastique était de bonne famille et d'un savoir peu ordinaire. Neveu de l'évêque d'Orléans, Gautier, personnage influent en Neustrie, ce fut peut-être grâce à la protection de son oncle qu'il arriva, encore jeune, au siège archiepiscopal de Sens. Il succéda, le 2 avril 887, à l'archevêque Évrard qui était mort durant le siège de cette ville par les Normands. Il paraîtrait que, comparé à son prédécesseur, la comparaison ne tournait pas à son avantage.

L'archevêque de Reims prétendait au privilège exclusif de sacrer le roi; ce privilège avait été hautement proclamé par Hincmar<sup>4</sup>. Comme Foulques faisait à Eudes une opposition irréconciliable, il fut remplacé par l'archevêque de Sens<sup>5</sup> duquel relevait l'évêché de Paris et une grande partie de la Neustrie. Dans ce fait, qui pourrait paraître purement accidentel, on voit se manifester, entre les deux archevêchés de Reims et de Sens, cette divergence de politique et cette rivalité

les *Ann. Vedast.*, Eudes fut couronné « *Compendio palatio* ». Eudes fit à Saint-Corneille de Compiègne, probablement en souvenir de cet événement, une donation qui est mentionnée dans un diplôme de Charles le Simple, voy. ci-après, p. 93.

1. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 41.

2. *Ibid.*, t. III, p. 68 et 113.

3. Voy., sur cet archevêque : *Chron. S. Petri Vivi Senon.*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 33; — *Vita S. Romani abb. Autissiod.*, *ibid.*, p. 133; — RÉGINON, *Chron.*, ann. 888; — *Ann. Vedast.*, ann. 887; — *Ann. S. Columbæ Senon.*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 104; — L. DELISLE, *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXII, p. 114-115.

4. HINCMAR, *De ordine palatii*, p. 8, n. 3. — BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 146. — SCHRÖRS, *Hincmar*, p. 306-307.

5. Ce n'est pas la première fois que l'archevêque de Sens procédait à un couronnement : Wénilon avait couronné Charles le Chauve en 840, et, eu septembre 879, Anségise avait sacré les deux fils de Louis le Bègue, Hincmar étant empêché par la maladie.

dont l'histoire du ix<sup>e</sup> siècle fournit des preuves à maintes reprises<sup>1</sup>.

La cérémonie du couronnement est une série d'actes religieux, réglés par l'Église et accomplis par des ecclésiastiques; elle a un caractère purement ecclésiastique; l'élément laïque n'y paraît pour ainsi dire pas<sup>2</sup>. A défaut de détails, on peut supposer que le couronnement d'Eudes fut analogue à celui des Carolingiens qui l'avaient précédé sur le trône, entre autres à celui de Louis le Bègue<sup>3</sup>. Après que le roi, sur la demande des évêques, a pris des engagements (*promissio*), il est oint, couronné, le sceptre lui est remis, puis il reçoit la bénédiction. Le texte de la « promissio » d'Eudes nous a été conservé<sup>4</sup>: « Je promets, dit-il aux évêques, et j'accorde à chacun « de vous ainsi qu'aux églises à vous commises, que je conserverai tout privilège canonique, toute loi et toute justice qui leur sont dues; je vous protégerai contre les déprédateurs et les oppresseurs de vos églises et je défendrai leurs biens selon la mesure des forces que Dieu me donnera. » Eudes s'engage à conserver en intégrité et immunité aux évêques les droits et les biens qui ont été cédés à leurs églises par des rois, par des empereurs ou par quelque fidèle de Dieu et qu'ils possèdent en toute justice, et à les augmenter, comme c'est le devoir de chacun, selon que Dieu lui en donnera les forces et que les événements le lui permettront, et comme ses prédécesseurs l'ont fait. Les évêques devront, en retour, lui être de bon aide et de bon conseil comme leurs prédécesseurs l'ont été pour ses

1. Cette rivalité atteint son plus haut degré lors de la trahison de Wénilon (856-858) dont Hincmar ruine absolument l'influence, et lors de l'institution par le pape, en faveur d'Anségise de Sens, d'un vicariat apostolique, institution qu'Hincmar, par son crédit, étouffa à son origine. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 113 et suiv. — SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 358-372.

2. WAITZ, *Die Formeln der deutschen Königs- und der römischen Kaiser-Krönung vom 10. bis zum 12. Jahrhundert*, dans les *Abhandlungen der königl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen*, in-4, t. XVIII, 1873, Hist.-phil. Classe, p. 3.

3. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III (1883), p. 256-259. On n'a de documents complets sur la cérémonie du couronnement que pour Louis le Bègue (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 300; *Ann. Bertin.*, ann. 877). Waitz ne doute pas que ces formules ne fussent déjà employées précédemment. — Le couronnement de Charles le Chauve à Metz, comme roi de Lorraine (869), est une cérémonie spéciale qui ne peut être comparée aux couronnements ordinaires.

4. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 314.

devanciers. « Je remettrai, dit-il enfin, toute chose dépravée à « mauvaise intention, dans son état primitif et meilleur, la clé- « mence divine aidant, avec votre conseil et votre aide et avec « celui de nos autres fidèles. »

La coutume d'un serment prêté par le roi, lors de son couronnement, s'établit durant les luttes entre les fils de Louis le Pieux; c'est probablement Charles le Chauve qui prit le premier un de ces engagements<sup>1</sup>. Dès lors, Louis le Bègue prononça en 877, lorsqu'il fut couronné à Compiègne<sup>2</sup>, un serment infiniment plus court, mais qui a avec celui d'Eudes de grandes analogies et même des phrases communes. Les fils de Louis le Bègue, lors de leur couronnement à Ferrières (879), prirent un engagement dont le texte ne nous est pas parvenu<sup>3</sup>; en revanche, nous avons celui du serment de Carloman<sup>4</sup> (882) plus long que celui de Louis le Bègue, mais également très analogue à celui d'Eudes. Tous ces serments ont ceci de commun qu'ils sont prêtés au clergé et qu'il y est uniquement question des intérêts et de la protection des droits de celui-ci.

La « promissio » d'Eudes se distingue de celle de ses prédécesseurs par son étendue, par l'omission des assemblées de Quierzy et de Ferrières, par une phrase spéciale mentionnant les déprédateurs et les oppresseurs des églises<sup>5</sup>, enfin par une mention, tout à fait accessoire et accidentelle il est vrai, des sujets du roi qui ne font pas partie du clergé<sup>6</sup>. Le fait vaut la peine d'être relevé, car, un siècle après, Hugues Capet, lors de son couronnement, prononcera une « promissio » revenue à la concision primitive et presque identique à celle de Carloman, dans la dernière phrase de laquelle, toutefois, il parle aussi du peuple qui lui est confié; cette phrase sera répétée par Philippe I<sup>7</sup>.

— Cette mention de l'élément laïque dans le serment du roi

1. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III (1883), p. 289.

2. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 300. — *Ann. Bertin.*, ann. 877. — Louis le Bègue y mentionne le premier article du capitulaire de Quierzy.

3. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 121.

4. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 308; il y est fait mention du capitulaire de Quierzy et du serment de Ferrières.

5. « Et contra deprædatores et oppressores ecclesiarum vestrarum et rerum ad eas pertinentium. »

6. « Reformabo cum vestro et aliorum nostrorum fidelium consilio et auxilio. »

7. *Histor. de Fr.*, t. XI, p. 638 et 32 : « populoque nobis credito. » — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, t. I, p. 68.

est due à la troisième race. Elle apparaît avec le premier souverain de cette dynastie. Celui-ci n'a pas pour lui l'hérédité; il ne lui suffit pas comme à un Carolingien de se faire sacrer par le clergé pour régner; il est l'élu d'un peuple, il a besoin de l'appui de tous les grands, aussi bien des laïques que des ecclésiastiques, c'est ce qu'Eudes semble vouloir affirmer.

Son serment contient également un passage qui n'est pas dans celui de Carloman et dont une partie est une citation textuelle d'un fragment du synode de Beauvais reproduit par Hincmar dans un monitoire à Charles le Chauve<sup>1</sup>; quant à l'autre partie, la comparaison des textes permet de supposer avec quelque vraisemblance qu'elle est tirée du serment prêté à Ferrières par les fils de Louis le Bègue et dont le texte ne nous est pas parvenu<sup>2</sup>. Quoi qu'il en soit, la « promissio » d'Eudes, c'est-à-dire son premier acte de souverain, est analogue, en tous points, à celle de ses prédécesseurs carolingiens; c'est une première preuve, entre beaucoup d'autres, que la « monarchie fut, sous la direction d'Eudes., exactement ce qu'elle était quand elle appartenait aux descendants de Charlemagne<sup>3</sup>. »

A la suite et assurément en souvenir de son couronnement à Compiègne, Eudes donna à l'église de Saint-Corneille la terre de Montmacq dans le Noyonnais, ancienne villa royale des Mérovingiens<sup>4</sup>.

1. Ce fragment, qui ne se trouve que dans la « promissio » d'Eudes, s'étend des mots : « et jus ecclesiasticum et legem » jusqu'à « observaverunt vestris prædecessoribus » inclusivement. — Voy. le texte du synode de Beauvais, dans les *Mon. Germ., Leges*, t. I, p. 386. Le texte contenu dans la lettre d'Hincmar est le suivant (HINCMAR, *Opera*, t. I, col. 1066) : « Ut jus ecclesiasticum et legem canonicam nobis [aux évêques présents] ita conservetis sicut antecessores vestri, qui hoc bene et rationabiliter observaverunt, juxta quod sciri poterit, et Deus vobis posse dederit, nostris prædecessoribus conservaverunt. »

2. Carloman dit dans son serment de 882 : « defensionem... exhibebo... quemadmodum continetur in scripto quod in Ferrariorum monasterio coram altare S. Petri perdonavi. In hoc ut vos... » Dans la promesse d'Eudes, il y a bien « defensionem... exhibebo, » mais il n'est pas question de Ferrières; il promet aux évêques et aux églises sa protection, mais, il dit tout au long comment il comprend cette protection, il explique le « quemadmodum »; au lieu de renvoyer à l'acte de Ferrières, il cite tout au long un passage de cet acte.

3. LUCHAIRE, *op. cit.*, t. I, p. 26.

4. Mention dans un diplôme de Charles le Simple, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 533. — LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 188.

Eudes n'était qu'un de ces nombreux roitelets<sup>1</sup>, comme les appelle irrévérencieusement un annaliste, qui prirent naissance dans l'empire carolingien au moment de la déposition de Charles III et de l'avènement d'Arnulf : en Italie, c'était Bérenger, duc de Frioul, qui régna jusqu'à ce que Gui de Spolète lui eût enlevé la couronne; en Provence, c'était toujours Louis, fils de l'usurpateur Boson, déjà légitimé par Charles III; dans la Bourgogne transjurane, Rodolphe venait de se faire couronner à Saint-Maurice en Valais. Au milieu de ce démembrement, Eudes conservait à son royaume les limites du royaume franc de l'Ouest tel qu'il était en 879, après la cession de la Lorraine par les fils de Louis le Bègue à Louis de Germanie; cette cession avait été confirmée par le traité de Ribemont<sup>2</sup> en 880. Au nord, l'Escaut faisait la limite de son royaume jusqu'au Cambrésis que la frontière contournait le laissant en dehors; puis, passant au sud du Hainaut et du *pagus Lommensis*<sup>3</sup>, elle atteignait la Meuse. De là, se dirigeant au sud-sud-ouest et laissant bien à l'est Verdun, Toul et Bar, elle passait à l'est du pays de Langres qu'elle longeait et atteignait ainsi la Saône qu'elle quittait pour contourner à l'est le pays de Chalon et de Mâcon<sup>4</sup> où elle est très incertaine. Se dirigeant ensuite vers l'ouest, elle rejoignait les Cévennes qu'elle suivait pour atteindre directement au sud la Méditerranée<sup>5</sup>. La Septimanie, la marche d'Espagne, la Gascogne comme tout le reste de l'Aquitaine, faisaient, en principe, partie du royaume d'Eudes. Seule, la Bretagne, sous ses princes nationaux, échappa à Eudes comme à ses prédécesseurs; il ne fit du reste, semble-t-il, aucun effort pour y faire reconnaître sa suzeraineté.

Quels furent les grands du royaume de l'Ouest qui favori-

1. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 888 : « multi reguli in Europa et regno Karoli... excrevere ».

2. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 132-134.

3. LONGNON, *op. cit.*, p. 133.

4. Voy., sur la frontière du royaume de Provence, DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 126-127. — Les diocèses de Viviers et d'Uzès devaient faire partie du royaume de Provence sous le règne de Louis comme sous celui de Boson; cependant, on connaît une donation faite à l'église de Viviers et datée de la 5<sup>me</sup> année du règne d'Eudes. *Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. III, p. 45-46, et t. V, col. 87. — LONGNON, *op. cit.*, p. 78, 80-82.

— BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 89-90.

5. LONGNON, *op. cit.*, p. 80 et carte VI. — SPRUNER-MENKE, *Hand-Atlas*, cartes n<sup>os</sup> 30 et 31.

sèrent, dès le début, la candidature d'Eudes et qui le nommèrent roi? C'est à peine s'il est possible d'en nommer cinq ou six. Dans le clergé, on connaît déjà Gautier, archevêque de Sens; on peut nommer aussi Gautier, évêque d'Orléans, oncle du précédent, homme énergique qui avait joué un rôle sous les règnes antérieurs<sup>1</sup>; élevé à l'abbaye de Saint-Martin de Tours, c'est-à-dire au centre même du pouvoir de la dynastie naissante, il entretenait en 886 de bons rapports avec Eudes<sup>2</sup>; il avait réédifié les murailles de sa ville épiscopale. On peut mentionner aussi, parmi les partisans d'Eudes, Adalald, archevêque de Tours<sup>3</sup>, et, très probablement aussi, son frère Rainon, évêque d'Angers. Les événements qui précèdent permettent de supposer qu'Anskerick, évêque de Paris, était du parti du comte et du défenseur de cette ville. Parmi ses partisans laïques, on peut ranger Altmar<sup>4</sup>, abbé laïque de Saint-Médard de Soissons; l'abbé Ebles, auquel Eudes confia de suite les importantes fonctions de chancelier; un Thierry, enfin les membres de la famille d'Eudes, au premier rang desquels Robert. Il faut revenir sur ces deux derniers noms.

Il est impossible de définir avec certitude qui était ce comte Thierry. Ce n'est pas le comte Thierry d'Autun, camérier sous Louis le Bègue, qui joua un rôle important durant le règne de celui-ci, et qui mourut très probablement en 879 et en tout cas avant 885<sup>5</sup>. C'est vraisemblablement son fils, comte d'un

1. *Miracula S. Maximini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 373.

2. Fragment d'un concile, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 313.

3. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 107, n° LXXXI.

4. Voy., ci-dessus, p. 15.

5. D'après les *Ann. Bertin.* (ann. 879), Thierry, après la mort de Louis le Bègue (avril 879), aurait cédé son comté d'Autun contre des abbayes à Boson; d'après un diplôme du 8 novembre 879, il serait mort la même année (BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 90, n. 4; — BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 112, n. 2; — MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, p. 14 et 38. — D'après ce dernier (*ibid.*, p. 14), ce Thierry aurait eu un fils du même nom qui vivait en 885 et que nous reconnaissons comme le partisan d'Eudes (DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 234, n. 1). L'objection que fait M. de Kalkstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 48, n. 1) n'a pas de portée puisque le parti de Gui de Spolète était, d'après les *Ann. Vedast.*, très peu nombreux même en Bourgogne et que, du reste, il n'est nullement certain que ce Thierry fût comte en Bourgogne. — Nous ne connaissons aucun document qui permette d'identifier ce Thierry avec un comte Thierry, abbé laïque de Morienval sous le règne de Carloman (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 347), ni avec un Thierry qui mourut avant 895 laissant son fils, partisan d'Eudes, maître de Saint-Quentin (*Ann.*

comté incertain, qui avait été envoyé, en 885, à l'empereur Charles III, pour lui offrir le royaume franc de l'Ouest.

Enfin, le plus important des partisans d'Eudes était son frère Robert : son enfance, sa jeunesse, sont entourées de ténèbres profondes. On sait, sans avoir du reste aucun détail, qu'il se distingua pendant le siège de Paris<sup>1</sup>. Il était depuis une époque indéterminée, peut-être depuis la mort de Hugues l'Abbé, abbé de Saint-Aignan d'Orléans<sup>2</sup>. Peu avant son élévation au trône, alors probablement qu'elle était certaine, Eudes lui céda le comté de Paris<sup>3</sup>, son abbaye de Saint-Martin de Tours<sup>4</sup> et probablement aussi les autres bénéfices de son père dont Charles III l'avait investi, c'est-à-dire l'Anjou, la Touraine et Blois<sup>5</sup>. Il est certain qu'Eudes, d'une part, voulait mettre ces bénéfices en main sûre et que, d'autre part, dans l'intérêt de sa maison, prévoyant peut-être que son frère lui succéderait, il désirait lui faire une haute position, semblable à celle qu'il occupait lui-même avant son avènement. Pour compléter l'analogie, depuis 893, alors que la guerre civile éclate et que la royauté d'Eudes est menacée, Robert porte le titre de « marchio ; » peut-être le portait-il déjà auparavant, mais nous n'en

*Vedast.*, ann. 895), ni avec un Thierry, frère d'Audran, qui se distingua dans l'armée impériale lors du siège de Paris (ABBON, l. II, v. 329; voy., ci-dessus, p. 59). M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 48), fait de ces trois personnages un seul, nous ne pouvons pas partager son opinion.

1. Voy., ci-dessus, p. 36.

2. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462. — Hugues l'Abbé était abbé de Saint-Aignan (KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 73). On pourrait supposer qu'Eudes céda à Robert cette abbaye en même temps que celle de Saint-Martin.

3. *Ann. S. Germani Paris.*, ann. 888 : « Odo rex unguitur fratre ejus « Rotberto existente comite Parisiensi. »

4. Robert était abbé de Saint-Martin avant le 30 juin 888, d'après M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 50, n. 2) qui cite ce passage du *Breve Chron. S. Martini Turon.*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 316-317 : « anno... 903, pridie Kal. Julii (30 juin) festo S. Pauli « (29 juin) regnante Carolo filio Lodovici Balbi, post obitum Odonis « regis in anno VI, et Roberti Abbatis anno XV, iterum succensa est Ba- « silica S. Martini... » — Les chartes de la *Pancarte noire* (n° 90 et suiv., p. 178 et suiv.) ne donnent aucune indication précise ; on peut seulement en conclure que Robert était abbé avant 890.

5. Sous le règne d'Eudes, on ne connaît pour l'Anjou, la Touraine et Blois que des vicomtes (voy. ci-dessus, p. 74). Guarnegaud, vicomte de Blois en 895, dit de Robert : « eximii senioris nostri domini Rotberti » ce qui prouve bien qu'à cette époque, du moins, Robert était comte de Blois. — MABILLE, *Pancarte noire*, p. 101, n° LXVIII. — Voy., ci-après, Pièces justificatives, n° VI.

avons pas de preuves. On sait la signification toujours plus étendue qu'a prise ce titre depuis Robert le Fort; Eudes a bien soin de ne pas laisser perdre cette dignité qui a fait sa grandeur; dans un diplôme, d'une date inconnue, il sanctionne l'extension du pouvoir du « marchio » en appelant son frère « dux Francorum<sup>1</sup> ». Le marquisat de Robert le Fort, créé pour combattre en Neustrie les Bretons et les Normands, entre dans la dernière période de sa transformation; cette dignité servira à Robert, durant le règne de son frère, à combattre, dans tout le royaume et principalement en « Francia », les ennemis de sa maison.

Les engagements pris par Eudes, lors de son couronnement, ne concernent que les devoirs du roi à l'égard de l'Église. Veut-on se faire une idée plus complète, veut-on avoir une vue d'ensemble des devoirs du chef du royaume franc de l'Ouest à cette époque, écoutons Hincmar les résumer dans une lettre qu'il adresse à Louis le Bègue<sup>2</sup> au moment de son avènement (877). La situation du royaume n'avait pas dès lors changé à ce point que ce résumé ne soit plus conforme aux circonstances présentes: Il faut réunir les grands, dit Hincmar, et, avec l'aide et le concours de vos fidèles, traiter les questions suivantes: 1° les ressources du roi, de sa maison, de la cour, ce qu'on pourrait appeler la liste civile; 2° la mise en pratique des articles de Quierzy relatifs à la protection des droits et des biens de l'Église et du clergé et la diminution des charges qui leur incombent; 3° la sécurité des grands du royaume et les égards qui leur sont dus, la sécurité de tous les nobles et de leurs biens; 4° le moyen de mettre fin aux rapines et aux déprédations qui désolent le royaume. Il faut, continue Hincmar, « que ce malheureux peuple qui, déjà depuis plusieurs années, est affligé par des déprédations diverses et continuelles et

1. Dans un diplôme du 28 mai 893 (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 461), Eudes nomme Robert « illustris comes et marchio »; dans un autre, non daté (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462), il lui donne le titre de « dux Francorum. » C'est le seul diplôme qui mentionne ce titre qui se retrouve, en revanche, chez les annalistes et les chroniqueurs. Voy., ci-après, Appendice, n° III. — Il n'y a pas pour ce pouvoir, qui a pris naissance peu à peu, qui est mal défini, et dont l'absence de limites fait la force, un nom officiel et connu de tous; plus tard c'est « dux Francorum » qui prévaudra.

2. HINCMAR, *Opera*, t. I, col. 983-990, c. VIII. — NOORDEN, *Hincmar*, p. 351-352. — SCHRÖRS, *Hincmar*, p. 417-418.

« par les impôts prélevés pour acheter le départ des Normands, « il faut qu'il obtienne quelque amélioration à son état; il faut « que la justice, qui est comme morte chez nous, reprenne vie, « afin que Dieu nous rende courage contre les païens; car, de- « puis plusieurs années, on ne se défend pas dans ce royaume, « mais on a payé, on s'est racheté; aussi, non seulement les « hommes sont appauvris, mais les églises, autrefois riches, « sont ruinées.» 5° Il faut que le roi s'efforce de maintenir entre les fidèles la concorde, dont il a été question naguères à Quierzy, et « qu'il se montre tel à leur égard qu'ils puissent et « osent lui donner un vrai conseil, car, beaucoup de choses « utiles ont périclité dans le royaume, parce que des con- « seillers qui savaient ce qui est bon et utile n'ont pas osé le « dire ou n'en ont pas eu l'occasion.» En résumé, il faut que tous les fidèles puissent donner, librement et sans crainte, leur avis<sup>1</sup>. C'est à cela que fait allusion la dernière phrase de la « promissio » d'Eudes<sup>2</sup>.

6° « Vous devez trouver moyen, dit enfin Hincmar à Louis « le Bègue, d'avoir la paix avec vos cousins, les fils de votre « oncle, et de vous prêter un mutuel secours, ce qui est, selon « la volonté de Dieu, pour votre honneur, celui de l'Église et le « plus grand bien de vos fidèles.» Appliquée à Eudes, cette recommandation équivaut à un conseil de paix avec les souverains, ses voisins; il faut la concorde pour pouvoir lutter contre les Normands.

En résumé, chacun exigeait du roi, à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, justice, protection et concorde : protection pour le clergé, protection des grands laïques et de leurs biens, car, dit Hincmar, l'insécurité de la propriété d'une part, la cupidité impunie de l'autre, sont la racine de tous les maux auxquels le royaume est en proie; protection par les armes du pauvre peuple contre les Normands; justice pour tous; enfin la concorde dans l'intérieur même du royaume, l'union entre les grands dans les conseils du roi, la paix avec les royaumes voisins.

Cette lettre, ainsi dégagée de ce qu'elle renferme de trop spécial à la personne à laquelle elle est adressée, a, comme on l'a très bien dit, « un caractère pour ainsi dire officiel; elle renferme tout un programme de gouvernement<sup>3</sup>. » Nul mieux

1. BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 234.

2. « Cum vestro et aliorum nostrorum fidelium consilio et auxilio. »

3. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 208.

qu'Hincmar, « le gardien de la tradition carolingienne, le guide éclairé des derniers princes de cette maison, » ne pouvait exposer ce qu'on attendait au ix<sup>e</sup> siècle de la royauté, qu'elle fût aux mains de Louis le Bègue ou d'Eudes. « Ces règles de gouvernement nous paraîtraient aujourd'hui bien sommaires et peu pratiques. Mais, alors, elles avaient vraiment une valeur réelle et une portée politique. Pour les hommes du ix<sup>e</sup> siècle, la concorde et la justice étaient si peu « des devoirs vagues et des fins plus ou moins idéales », c'étaient des devoirs si positifs du souverain qu'on a pu, de nos jours, en faire, par une généralisation peut-être un peu hardie, « les éléments essentiels d'un régime politique, que les princes devaient chercher à réaliser par la législation<sup>1</sup> » et qu'on a appelé le régime de la concorde<sup>2</sup>.

Eudes régnait, mais il avait encore de nombreux ennemis qui ne reconnaissaient pas sa royauté. Son premier soin fut de se les concilier soit par des faveurs soit par des menaces. Mais il ne réussit pas auprès de tous et plusieurs, après lui avoir engagé leur foi, firent défection et se réunirent pour appeler au trône du royaume franc de l'Ouest, Arnulf, le nouveau roi de Germanie.

Foulques, l'archevêque de Reims, était à la tête de ce parti avec Rodolphe, abbé de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, et Baudoin II dit le Chauve, comte de Flandre<sup>3</sup>. Ce dernier était fils de Baudoin I et de Judith fille de Charles le Chauve ; il tenait donc de très près aux Carolingiens par les femmes, ce qui explique son opposition. En 878, il avait succédé à son père dans le comté de Flandre. Il était parent de Rodolphe<sup>4</sup>. L'origine de celui-ci est inconnue ; cette parenté permet de croire qu'il était noble ; en 877, il avait été nommé abbé de Saint-Vaast par Charles le Chauve ; il fortifia ce monastère vers l'année 886 ; il avait succédé à Foulques, en 883, comme abbé de

1. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 210.

2. C'est M. Bourgeois, dans sa remarquable étude, qui a trouvé ce nom, qu'Hincmar semble avoir en vue lorsqu'il dit (*Opera*, t. I, col. 988) : « concordiam... de qua nuper in Carisiaco pater vester [Charles le Chauve] « mentionem habuit. »

3. Une interprétation stricte du texte des *Ann. Vedast.* (ann. 888) pourrait faire croire que Foulques, Rodolphe et Baudoin ont d'abord reconnu Eudes puis ont fait défection ensuite, ce qui n'a certainement pas été le cas. — Voy., sur Baudoin, LE GLAY, *Histoire des comtes de Flandre*, t. I, p. 44 et suiv.

4. M. de Kalckstein (*Abt Hugo*, p. 98) fait de Rodolphe, d'après la *Translatio S. Vedasti*, un fils d'Adalhard.

Saint-Bertin, lorsque celui-ci fut appelé à Reims; ce n'était pas un homme sans influence. Parent de Baudoin, bénéficiaire de deux abbayes dépendant de l'archevêque de Reims, il n'y a rien d'étonnant à le voir entrer dans le parti de ces deux grands personnages.

Foulques engagea encore dans son parti trois de ses suffragants : Honorat, qui avait été élevé au siège épiscopal de Beauvais en 883, grâce à l'appui que lui avait donné l'archevêque<sup>1</sup>; Hétilon, évêque de Noyon depuis 880 et qui semble tout dévoué à Foulques; enfin Dodilon, évêque de Cambrai depuis le 17 mars 888<sup>2</sup>. Foulques s'était donné beaucoup de peine pour l'élévation de ce dernier, car il n'était soutenu par aucun parti<sup>3</sup>; son diocèse, du reste, était entièrement dans le royaume franc de l'Est quoique sa métropole fût Reims.

Tels étaient les principaux chefs de l'opposition<sup>4</sup> à Eudes dans le nord de son royaume et, parmi eux, Foulques était, sans contredit, le plus actif et semble avoir été l'instigateur de toutes les démarches. Nous avons cru voir une des raisons de l'hostilité de cet archevêque contre Eudes dans le fait que celui-ci, peu respectueux des droits de l'Église, détenait, quoique laïque, de riches et puissantes abbayes telles que Saint-Martin de Tours<sup>5</sup>. Dans les motifs qui le poussèrent à offrir le royaume franc de l'Ouest à Arnulf, il ne faut pas faire une trop grande place à son attachement à la légitimité carolingienne; en effet, lorsqu'il avait appelé Gui, cet attachement n'avait joué aucun rôle, il avait agi par pure ambition personnelle. Ce mobile est aussi un de ceux qui le font agir plus tard. Hincmar ne pensait

1. *Ann. Vedast.*, ann. 883. — FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 370. Foulques dans une lettre lui rappelle « quali affectu, ut ad eundem « honorem perveniret, decertaverit »; en effet, Honorat avait déjà été élu au siège de Beauvais par le clergé de cette ville en 881, mais Hincmar, au synode de Fismes, l'avait déclaré incapable et avait fait nommer un Rotgair qui mourut en 883 (DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 151).

2. *Chronicon Cameracense et Atrebatense* soit *Gesta episcoporum Cameracensium* (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 278 et *Mon. Germ.*, SS., t. VII, p. 422) donnent le jour de l'élévation de Dodilon, mais, pour l'année, il faut adopter celle qu'indiquent les *Ann. Vedast.*

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 368.

4. Les noms des évêques sont donnés par les actes du synode de Mayence (juin 888), MANSI, t. XVIII, p. 61. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 307.

5. Foulques se fit donner cette abbaye par Charles le Simple dès qu'il eut élevé celui-ci au trône.

pas définir la conduite de son successeur lorsqu'il disait : « Sou-  
« vent, lors d'un changement de règne, la discorde prend nais-  
« sance entre les grands du royaume, parce que quelques-uns,  
« sans l'avis des autres, veulent pouvoir revendiquer pour eux  
« seuls l'honneur d'avoir mis sur le trône le nouveau souve-  
« rain<sup>1</sup>. » Mais il y avait encore pour Foulques, dans l'élévation  
d'Arnulf, une question d'intérêt.

Depuis le traité de Verdun, l'évêché de Cambrai et des par-  
celles même du diocèse de Reims faisaient partie de la Lorraine  
et se trouvaient ainsi dans un autre royaume que la métropole<sup>2</sup>.  
Cet état de choses était une source d'ennuis continuels pour  
les archevêques<sup>3</sup>; aussi, ce fut dès lors une de leurs préoccupa-  
tions constantes de réunir au tronc ce rameau séparé par  
les partages carolingiens. C'est dans ce but, qu'Hincmar poussa  
si vivement Charles le Chauve à l'envahissement de la Lorraine  
en 870<sup>4</sup>; par le traité de Mersen qui termina cette campagne, la  
Lorraine fut partagée et Cambrai fit désormais partie du  
royaume franc de l'Ouest. Reims, du même coup, perdait sa  
position dangereuse d'avant-poste sur la frontière, et enfin,  
tous ses évêchés une fois réunis, ce siège archiépiscopal s'as-  
surait, par le grand nombre de ses suffragants, une position tout  
à fait hors de pair. Mais, en 879, Louis de Germanie envahissait  
le royaume franc de l'Ouest, et les grands de ce royaume ache-  
taient sa retraite en lui cédant toute la partie de la Lorraine  
que Charles le Chauve avait reçue par le traité de Mersen. Cette  
cession fut confirmée par le traité de Ribemont en 880<sup>5</sup>. De  
nouveau, Cambrai était dans un autre royaume que Reims; le  
fruit des efforts d'Hincmar était perdu. Après la mort des fils  
de Louis le Bègue, Charles III régnant sur les royaumes francs  
de l'Est et de l'Ouest, Cambrai était de nouveau réuni à la métro-  
pole; aussi l'élection d'un nouvel évêque, Dodilon, en fut sin-  
gulièrement facilitée<sup>6</sup>. Maintenant Foulques voyait que cette  
réunion si désirée allait de nouveau prendre fin, car, si Eudes  
et Arnulf régnaient tous deux et en bonne harmonie l'un avec

1. HINCMAR, *Opera*, t. I, col. 984-985.

2. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 223.

3. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 228-229. — FLODOARD, *op. cit.*, l. III, c. 12, p. 488  
et suiv.

4. NOORDEN, *Hincmar*, p. 250. — SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 312. — BOURGEOIS,  
*Le capitulaire de Kiërsy*, p. 118.

5. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 118, 132 et suiv. — SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 429.

6. *Gallia christiana*, t. III, col. 14. — FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 568.

l'autre, les frontières de leurs royaumes devaient rester telles qu'elles avaient été fixées par le traité de Ribemont. Foulques avait compris que cette nouvelle dislocation ne pouvait être évitée que d'une seule manière : il fallait qu'Arnulf, à l'instar de Charles III, son prédécesseur, régnât sur les deux royaumes francs; ainsi seraient réunis, sous le même sceptre que Reims, non seulement Cambrai, mais encore les nombreux biens<sup>1</sup> que l'archevêché possédait dans le royaume franc de l'Est et qui étaient l'objet de fréquentes déprédations et une source intarissable de soucis pour l'archevêque. Telles sont les raisons qui engagèrent Foulques à offrir à Arnulf le royaume franc de l'Ouest. Si, dans une lettre<sup>2</sup> à ce souverain, il indique d'autres motifs, c'est que les premiers lui étaient trop personnels et peu faits pour influencer, en quoi que ce soit, sur le souverain d'Outre-Rhin.

Il est temps de faire connaissance avec Arnulf<sup>3</sup>, car il va désormais entrer en relation avec le royaume d'Eudes, et sa carrière, sous certains rapports, n'est pas sans analogie avec celle de ce dernier. La femme légitime du roi de Bavière Carloman ne lui avait pas donné d'enfants; il avait eu Arnulf d'une femme très noble, nommée Liudswind. Fils illégitime de Carloman, petit-fils de Louis le Germanique, arrière-petit-fils de Louis le Pieux, Arnulf était beau et fort comme son père; l'histoire prouve qu'il était courageux et entreprenant. Né entre 845 et 850, il fut investi, vers 870, comme l'avait été son père, des marches de Carinthie et de Pannonie. Durant la longue maladie de Carloman, ce fut lui qui administra le royaume de Bavière; il pouvait espérer lui succéder, mais son oncle Louis III, dit le Jeune, s'immisça dans les affaires de Bavière et se fit reconnaître par son frère Carloman comme son successeur (879). Louis III mourut lui-même en 882 et Charles III recueillit son héritage; Arnulf, son neveu, lui prêta serment de fidélité, mais il fut tenu dans les provinces éloignées, dont il avait déjà l'administration, par son oncle qui, au lieu de lui faire

1. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 60, 223, 229, 304, 463, et régeste de cet ouvrage nos 55, 62, 151, 152, etc. — Lettre de Foulques relative à des biens de l'église de Reims situés dans le diocèse de Cologne, dans FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 6, p. 567-568.

2. FLODOARD, *op. cit.*, I. IV, c. 5, p. 563-564.

3. Voy., sur Arnulf : DÜMMLER, *op. cit.*, passim; — DÜMMLER, *De Arnulfo Francorum rege.*

la part plus large, au lieu d'employer sa bravoure contre les Normands, comme le lui suggérait le moine de Saint-Gall<sup>1</sup>, se défiait de lui parce qu'il devinait dans Arnulf un redoutable rival pour son bâtard Bernard dont il voulait faire son successeur. Arnulf, à la tête des Bavarois, prit cependant part à la déplorable expédition d'Elsloo (882). Un premier essai fait par lui pour étendre son influence (884-885) fut réprimé par Charles III. Son mécontentement était connu, mais il attendait son heure. En juin 887, l'archichancelier Liutward qui, par une cabale des grands, avait été chassé de la cour, se réfugia auprès de lui pour travailler à la chute de l'empereur. Enfin, Arnulf lève le drapeau de la révolte; Charles III est déposé, il reconnaît, comme roi et comme son successeur, Arnulf qui n'est plus désormais un usurpateur, mais bien le successeur légitime et incontesté du souverain qui a abdicqué en sa faveur<sup>2</sup>. Arnulf est, en effet, le seul Carolingien qui puisse régner; il faut à l'Empire un chef énergique et brave; personne ne songe à lui opposer le dernier Carolingien légitime qui n'est qu'un enfant, ou bien les bâtards de l'empereur Charles III.

Arnulf est bâtard, il est vrai; mais sa mère est très noble, circonstance qui n'a peut-être pas été sans importance. De plus, déjà du vivant de Charles III, lorsque ce souverain avait voulu régler sa succession, bien des voix avaient souhaité de voir monter Arnulf sur le trône, « afin que le flambeau laissé par le grand Louis le Germanique ne s'éteignît pas dans la maison du maître<sup>3</sup>. » La bravoure d'Arnulf et le fait qu'il est le seul Carolingien<sup>4</sup> capable, sans concurrent sérieux, font que sa bâtardise qui, en d'autres circonstances, eût été un obstacle

1. WENCK, *Die Erhebung Arnulfs*, p. 22.

2. DÜMMLER (*Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 302) cite ce passage des *Ann. Hildesheimenses* : « Franci reliquerunt eum et elegerunt « Arnulfum in regem et Karolus subicit se Arnulfo. » — *Conventus Valentinus*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 315. — WENCK, *op. cit.*, p. 30 et suiv. — WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. V (1874), p. 23 et suiv.

3. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 244. — WENCK, *op. cit.*, p. 22.

4. G. PHILIPPS, *Beiträge zur Geschichte Deutschlands vom Jahre 887 bis 956*, dans les *Abhandlungen der III. Classe der Akademie der Wissenschaften*, Vienne, Bd. III, Abth. II. — HARTTUNG, *Die Thronfolge im deutschen Reiche*, dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XVIII (1878), p. 134 et suiv. — MAURENBRECHER, *Geschichte der deutschen Königswahlen*, p. 25 et suiv. — En 889, Arnulf obtient des grands qu'ils reconnaissent ses deux bâtards comme ses successeurs s'il ne lui naît pas d'héritiers légitimes (DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 331-332).

insurmontable à son élévation, semble avoir été oubliée des contemporains<sup>1</sup>.

Après son avènement (milieu de novembre 887), Arnulf parcourut son royaume, fier de sa nouvelle dignité, récompensant largement les services rendus ou gagnant, par des faveurs, de nouveaux partisans. A Ratisbonne, il fêta Noël par une réunion solennelle des envoyés des divers peuples qui lui étaient soumis. Il demeura dans cette ville, le séjour préféré de son père, jusqu'au milieu de février 888, puis il parcourut la Bavière, la Carinthie, et revint, pour les fêtes de Pâques, à Ratisbonne, heureux semble-t-il de visiter en roi les lieux où s'était écoulée sa jeunesse. Mais ce n'était pas là la conduite d'un souverain qui pouvait prétendre à l'empire d'Occident. Après avoir perdu quelques mois précieux à cette chevauchée triomphale à travers son royaume, Arnulf comprit enfin que l'empire de Charles III lui échappait par lambeaux et qu'il n'était que temps d'y remédier. Aussi revint-il par Spire, où il passait à la fin de mai, à Francfort, pour y tenir, dans la seconde moitié de juin, l'assemblée annuelle du printemps<sup>2</sup>. Durant ce trajet, il rencontra, à Worms<sup>3</sup>, Foulques qui se

1. Les *Ann. Vedast.* parlent d'Arnulf comme fils de Carloman et neveu de Charles III sans faire aucune mention de son illégitimité, de même les *Ann. Fuld.*, Reginon, Asser, etc... — Foulques écrit à Arnulf que lui et Charles le Simple, eux seuls, « de tota regali stirpe remanserint »; il lui parle comme à un de ceux « quibus ex genere honor regius debet » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 364). Il lui dit, en parlant de Charles le Simple : « quem solum post ipsum [Arnulfum] de regia « ipsius habebant progenie » (*ibid.*, p. 363). — Voy., sur la bâtardise d'Arnulf, WENCK, *op. cit.*, p. 34 et suiv.

2. Arnulf est à Spire le 26 mai (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1741) et à Francfort dès le 8 juin (*ibid.*, n° 1743). — *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 888 : « his auditis, rex [Arnulfus] Franciam peciit, habitoque ad Franconofurt « generali conventu... » — Voy., sur le *generalis conventus*, WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III (1883), p. 364.

3. La date du voyage de Foulques est fixée par le synode de Mayence auquel il assista en juin 888 (DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 306 et suiv.). Les *Ann. Vedast.* disent que la victoire de Montfaucon fut remportée par Eudes le 24 juin, pendant les négociations de Foulques avec Arnulf. — Ce n'est pas à Francfort, mais à Worms, que Foulques se présenta à Arnulf, il le dit lui-même : « expetierat Arnulfum regem apud War-matiam, ut ipse Willeberto presuli... preciperet » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 367); or Willebert, archevêque de Cologne, étant mort le 11 septembre 889, il est clair que Foulques fait allusion à sa première entrevue avec Arnulf; il est probable que, de là, il se rendit à Francfort pour y faire prévaloir ses vues.

rendait auprès de lui avec deux de ses évêques suffragants, Honorat de Beauvais et Hétilon de Noyon, et peut-être encore Dodilon de Cambrai<sup>1</sup>. Foulques suivit-il Arnulf à Francfort, ou s'arrêta-t-il à Mayence pour y assister au synode général du clergé allemand? peu importe. Il est certain qu'il représenta à Arnulf, et c'était là le but de son voyage, que le royaume qu'Eudes venait d'usurper lui appartenait de droit, qu'Eudes était étranger à la race royale, que le seul Carolingien encore vivant était un enfant, jeune de corps et d'esprit, incapable par cela même de tenir les rênes du gouvernement; que le royaume franc de l'Ouest était menacé d'une terrible invasion normande; en conséquence, il pressa Arnulf de venir et de mettre la main sur un royaume qui lui était dû<sup>2</sup>.

Il semble avoir un instant persuadé Arnulf qui, avec les grands assemblés à Francfort dans la seconde moitié de juin, prit une décision hostile à Eudes : on devait partir pour Worms<sup>3</sup>; de là on menacerait Eudes; s'il consentait à transiger, on lui poserait des conditions; sinon, on l'attaquerait, en passant par Reims qui donnerait accès dans le royaume de

1. Ces ecclésiastiques, Dodilon, Honorat, Hétilon et Jean archevêque de Rouen, signent au synode de Mayence un acte de Liutbert, archevêque de cette ville. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 320. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 688-690. — Il est à remarquer que Foulques ne signe pas; peut-être n'assista-t-il pas au synode.

2. Les arguments que Foulques dut faire prévaloir à Arnulf sont contenus dans sa lettre à ce même souverain (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563-564) et dans les *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « contulerunt se ad Arnulfum regem, ut veniret in Franciam et regnum sibi debitum recipere. » Foulques offrit bien à Arnulf le royaume de l'Ouest tout entier : « idem Arnulfus regimen huius regni suscipere noluit, » dit-il dans une lettre (FLODOARD, *ibid.*).

3. Le texte des *Ann. Fuld.* (P. V, ann. 888) révèle les dispositions hostiles à Eudes de l'assemblée de Francfort : Arnulf « habitoque ad Franconofurt generali conventu, disposuit adventare Wormatiam. Quod vero Odo comperiens... contestans se malle suum regnum gratia cum regis pacifice habere... » — C'est déjà à Worms que s'était réunie l'armée de Louis le Germanique pour envahir le royaume de Charles le Chauve en 888 (DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 430). — La législation carolingienne ne fixait pas le nombre de jours qui devait s'écouler entre la convocation de l'armée et son départ (BALDAMUS, *Das Heerwesen unter den späteren Karolingern*, p. 56-57). — En tout cas, Arnulf, dans l'assemblée tenue à Francfort dans la seconde moitié de juin (BÖHMER-MÜHLBACHER, p. 664) n'avait pris que des dispositions immédiatement modifiées par la victoire d'Eudes (24 juin). — Arnulf est encore à Francfort le 3 juillet (BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1750-1751).

l'Ouest. Tel était le projet qu'Eudes déjoua presque aussitôt, en se conciliant la plupart de ses ennemis par une victoire sur les Normands dont le résultat effectif fut de beaucoup dépassé par le retentissement qu'elle eut et l'effet moral qu'elle produisit.

Après son avènement, Eudes n'avait pas perdu de temps comme Arnulf, bien au contraire; il se hâtait<sup>1</sup> de se faire reconnaître par le plus grand nombre de partisans possible. Il lui fallait une armée, car il ignorait les intentions du roi franc de l'Est et surtout les Normands étaient toujours là, qui ravageaient son royaume. En automne 887, ils avaient pris leur campement à Chessy<sup>2</sup>, sur la rive gauche de la Marne; aussitôt que la déposition de Charles III leur fut connue, ils considérèrent, comme à la mort de Carloman, tout traité comme annulé et surtout ils pensèrent que du trouble occasionné par ce changement de règne résulterait pour eux une impunité complète<sup>3</sup>. Aussi quittent-ils bientôt Chessy, et, jugeant plus prudent de s'éloigner de Paris, le centre d'action d'Eudes, ils se portent sur Troyes qu'ils brûlent, ils pénètrent en Bourgogne, ravagent le monastère de Bèze, au nord de Dijon, et menacent Reims; cette ville et le monastère de Saint-Remi, qui est en dehors de son enceinte, échappent, assure un annaliste, grâce à un brouillard qui les entoura pendant trois jours; enfin ils étendent leurs ravages jusqu'à Toul et à Verdun<sup>4</sup>. Ce fut au nord-ouest de cette dernière ville, à Montfaucon, dans l'Argonne, localité qui faisait partie du royaume d'Arnulf<sup>5</sup>,

1. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « Odo vero rex Francos... sibi sociari festi-  
« nabat. »

2. Voy. ci-dessus, p. 67.

3. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 887 : « Nordmanni, audita Francorum dis-  
« sensione et Imperatoris eorum abiectioe, plurima loca, quae prius  
« minime tetigerant, vastaverunt. »

4. *Ann. Besuenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 247. — *Chron. Besuense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 19-20. — STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 237. — « Nortmanni vero omnia loca usque Mosam more solito et  
« partem Burgondiae devastant » (*Ann. Vedast.*, ann. 887, d'après d'autres  
ms., 888); ce passage a trait à ce que les Normands firent durant la pre-  
mière moitié de l'année 888. — Réginon place ces faits en 889 au lieu  
de 888. — *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 887.

5. L'abbaye de Montfaucon faisait partie du « pagus Dulcomensis » (LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 120). Ce « pagus » était échu à Charles le Chauve au partage de Mersen (*Ann. Bertin.*, ann. 870), mais, depuis le traité de Ribemont, il faisait de nouveau partie du royaume franc de l'Est quoiqu'il fût un des sept pagi du diocèse de Reims (LONGNON, *Étude sur les pagi de la Gaule*, 2<sup>e</sup> partie, p. 50.)

qu'Eudes les rencontra. D'après les témoignages contemporains, la rencontre fut inopinée<sup>1</sup>. On ne s'explique la présence d'Eudes avec une armée dans le royaume de l'Est, entre Reims et Worms, qu'en supposant qu'il voulait parer aux éventualités que pouvaient faire naître la démarche de Foulques auprès d'Arnulf et l'hostilité possible de ce dernier.

C'était le 24 juin : Eudes chevauchait à la tête d'un millier de cavaliers<sup>2</sup>, lorsqu'un chasseur accourt et lui annonce l'approche de plusieurs milliers de Normands, les uns à cheval, les autres à pied. Il avait l'infériorité du nombre, n'importe ! Il prend ses armes, suspend son bouclier à son cou, tire son glaive et, entouré de trois jeunes guerriers spécialement voués à son service<sup>3</sup>, il s'élance avec sa troupe au combat. Il massacre les cavaliers ou les met en fuite ; mais il ne laisse pas les siens se débander, car on lui a annoncé des fantassins : « Restez toujours en rangs serrés, leur dit-il, moi-même je vais monter sur cette éminence ; à mon premier signal qu'aucun de vous ne reste en arrière. » Il demande son cor et monte sur la colline ; de là, il voit s'avancer lentement des fantassins aux armes retentissantes ; il tire alors de son cor un son si puissant que seule une bouche royale pouvait en produire un pareil. Sa troupe, qui était restée à couvert et avait mis pied à terre après sa première victoire, se remet en selle et charge les fantassins. Eudes, au fort de la mêlée, reçoit un coup de hache qui abat son casque sur ses épaules ; mais il transperce aussitôt de son épée son audacieux agresseur. Enfin, les Normands prennent la fuite. Ce double combat ne semble pas avoir été de longue durée<sup>4</sup> et il prouve que les Normands étaient faciles à vaincre en rase campagne comme sur la mer, et que leur habileté dans l'art de la fortification de campagne leur donnait seule une supériorité incontestable.

Eudes poursuivit et repoussa loin de ses frontières un

1. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « inopinata victoria. » — *ABBON*, l. II, v. 301-302 « inopina prælia. » — Ces deux sources, qui seules parlent de cette victoire, indiquent le jour ; les *Ann. Vedast.* donnent encore l'année ; elles mentionnent cette victoire très brièvement, mais le peu qu'elles disent confirme, comme pour le siège de Paris, le récit d'Abbon ; celui-ci, dans le livre II, ne suit pas un ordre chronologique.

2. Le service à cheval était l'ordinaire, à cette époque, surtout dans l'entourage du roi (*BALDAMUS*, *op. cit.*, p. 62).

3. *WAITZ*, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. IV (1885), p. 275.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « commissoque prælio mox victor extitit. »

ennemi qui devait, malheureusement, bien vite après cette surprise, se réorganiser et revenir. Si cette victoire, non pas sur une simple bande de pillards, mais bien sur une véritable armée<sup>1</sup> normande n'eut pas de résultats durables, elle rapporta à Eudes, dit l'annaliste, une gloire peu ordinaire<sup>2</sup> et elle eut, pour son pouvoir naissant, les conséquences les plus heureuses.

En effet, dès que le brillant combat de Montfaucon fut connu, Arnulf, qui jusqu'alors avait prêté l'oreille aux propositions des ennemis d'Eudes et était resté à l'égard de celui-ci dans une expectative menaçante, change de politique : il renvoie Foulques sans lui donner ni un conseil, ni un mot de consolation<sup>3</sup>; il ne veut pas régner sur le royaume franc de l'Ouest. L'exemple des rois de l'Est, qui l'ont tenté avant lui, est là pour l'avertir de ne pas risquer dans cette aventure sa trop récente royauté. Et puis, cette éclosion générale de chefs nationaux l'a fait réfléchir; il a compris que les populations de l'Empire veulent, chacune pour elles, un chef toujours présent et prêt à courir au danger et non un monarque virtuel qui les abandonnera pour guerroyer dans d'autres contrées. Mais, il ne lâche pas complètement la partie et, s'il renonce à une royauté effective sur tous les morceaux disloqués de

1. ABBON (l. II, v. 492-493) parle de 10,000 cavaliers et de 9,000 fantassins; il exagère peut-être, mais il confirme les *Ann. Vedast.* d'après lesquelles Eudes avait à faire à un « exercitus. »

2. *Ann. Vedast.*, ann. 888. « quæ victoria non modicam illi gloriam contulit. » — Cette victoire est intercalée dans ces annales entre les négociations de Foulques avec Arnulf et le changement de politique de ce dernier à l'égard d'Eudes; on peut en conclure qu'elle ne fut pas sans influence sur ce revirement.

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563 : « sed ipse rex eum [Fulco-nem] sine ullo consilio vel consolatione dimiserit. » — M. Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 321) admet avec Böhmer-Mühlbacher (p. 666-667) que Foulques aurait été à Worms au moment de l'entrevue d'Arnulf et d'Eudes. Dès qu'Arnulf a changé de dispositions à l'égard d'Eudes, c'est-à-dire depuis la victoire de Montfaucon (24 juin), il a dû congédier Foulques et depuis ce moment jusqu'à l'entrevue de Worms (fin juillet ou commencement d'août) il s'écoule un temps assez long; il y a des négociations entre les deux souverains (« dum missi inter illos discurre-  
« rent » *Ann. Vedast.*, ann. 888). Foulques devait tâcher de convaincre Arnulf avant l'assemblée de Francfort; c'est avant cette assemblée qu'il l'atteignit à Worms; en juillet, sa cause était perdue, il n'avait plus rien à faire à Worms quand Eudes s'y présenta, car celui-ci n'y vint que pour faire un acte formel, tout avait été réglé d'avance.

l'Empire, il veut faire prévaloir sur eux sa suprématie, sa suzeraineté.

Pour atteindre ce but, à l'égard du royaume franc de l'Ouest, il convoque Eudes à un plaid. Celui-ci, après avoir tenu conseil avec les siens, considérant son propre intérêt et celui du royaume, décide de s'y rendre sans plus différer et de mettre ainsi en pratique ce qu'Hincmar considérait comme le devoir d'un bon roi, la paix avec les souverains ses voisins. Il choisit les principaux des siens pour l'accompagner et il se fit précéder par le comte Thierry et par d'autres de ses partisans qui devaient annoncer à Arnulf qu'il était disposé à se rendre auprès de lui et fixer le lieu et le jour. Eudes ne se fût pas aventuré à cette entrevue sans avoir la certitude qu'elle aboutirait à un accord. Aussi est-il vraisemblable qu'au cours des négociations préliminaires qui durèrent près d'un mois (juillet 888)<sup>1</sup>, la nature des rapports qui s'établiraient entre les deux souverains fut également discutée et tranchée.

Durant ces préliminaires, Baudoin, comte de Flandre, ébranlé par l'échec de Foulques<sup>2</sup> auprès d'Arnulf et par la victoire de Montfaucon, renonçait à l'opposition qu'il avait faite jusqu'alors. Il alla à Eudes et jura de lui être désormais fidèle; le roi le reçut avec bienveillance et fort honorablement, l'exhorta à persister dans l'engagement qu'il prenait et lui ordonna de l'escorter à l'entrevue à laquelle il allait se rendre. Le coup était grave pour le parti que Baudoin abandonnait; le pouvoir d'Eudes s'en trouvait singulièrement accru dans le nord, dans la « Francia ».

Au jour dit, c'était très probablement au commencement d'août (888)<sup>3</sup>, Eudes, sûr de l'appui des siens, arriva à Worms. Le lieu était bien choisi : en effet, un parent d'Eudes était

1. *Ann. Vedast.*: « dum missi inter illos discurrerent. » — Arnulf est encore à Francfort le 3 juillet (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1750); c'est assurément dans cette ville qu'il apprend la victoire de Montfaucon (24 juin); il est à Tribur le 1<sup>er</sup> août, probablement en route pour Worms où l'entrevue eut lieu à une date que nous ignorons.

2. Rien n'autorise à supposer, comme le fait M. Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 321), que Baudoin se rendit auprès d'Arnulf avec Foulques. Celui-ci, dans sa lettre à Arnulf (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563-564), pouvait passer sous silence ses suffragants; il n'aurait pas passé sous silence le comte de Flandre.

3. Arnulf est à Francfort le 3 juillet, à Tribur le 1<sup>er</sup> août et à Gernesheim le 23 août (BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1750, 1751, 1752, 1753).

comte dans le pays de Worms, sur la rive gauche du Rhin, il se nommait Mégingaud<sup>1</sup>. Mégingaud était, déjà en 868, un personnage de marque dans le royaume de Louis le Germanique; en 876, il avait été chargé par ce roi d'une mission auprès de Charles le Chauve; dès janvier 888, il était aussi comte dans le Meinfeld; il avait reconnu de suite Arnulf qui lui avait donné, en retour, la riche abbaye de Saint-Maximin, à Trèves. En se rencontrant dans le pays dont il était un des plus puissants comtes, les souverains qui avaient Mégingaud, l'un pour parent, l'autre pour sujet fidèle, se réunissaient sur un terrain en quelque sorte neutre<sup>2</sup>.

Arnulf reçut Eudes avec tous les égards qui lui étaient dus et le félicita tout d'abord<sup>3</sup> de la brillante victoire qu'il venait de remporter; il fut assurément question des Normands, peut-être aussi de frontières; Arnulf pria Eudes d'user de clémence envers ceux de ses sujets qui étaient venus lui offrir le royaume franc de l'Ouest. Mais la plus grosse question que tranchait l'entrevue était celle de la position respective des deux souverains.

Et d'abord, quelles pouvaient être les prétentions d'Arnulf? Ainsi qu'on l'a vu, Arnulf, quoique bâtard, est considéré par les contemporains comme le seul Carolingien capable de régner, comme le successeur incontesté de l'empereur Charles III qui l'a reconnu. Il succède à ce dernier dans tous ses droits, il veut recueillir la succession dans son intégrité<sup>4</sup>. L'Empire carolingien est un et doit rester un; mais, en même temps qu'Arnulf, d'autres souverains surgissent, de nouveaux royaumes se

1. Voy., sur Mégingaud, DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 338. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892 : « Megingaudus comes nepos Odonis regis ». — M. de Kalckstein le croit fils d'une sœur aînée d'Eudes (*Robert der Tapfere*, p. 116); dans sa *Geschichte des französischen Königthums* (p. 466) il admettrait plutôt deux Mégingaud, dont l'un serait le fils, l'autre, qui n'apparaît qu'en 888, le petit-fils d'une sœur aînée d'Eudes. M. de Barthélemy (*Les origines de la Maison de France*, p. 126-127) croit Mégingaud fils d'une sœur aînée de Robert le Fort. Bref, l'origine de la parenté d'Eudes et de Mégingaud est inconnue.

2. Dans son épitaphe (Pièces justificatives, n° VII), Mégingaud est qualifié de « regibus carus multis ».

3. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « gratanter ibi recipitur ». Cette expression semble indiquer l'importance qu'Arnulf attachait à la victoire de Montfaucon.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « regnum sibi debitum ». — WENCK, *Die Erhebung Arnulfs*, p. 30. — ASSER, *Annales rerum gestarum Aelfredi*, ann. 887, p. 491.

forment; pour sauver l'unité de l'Empire, il prétendra à une suprématie sur eux tous. Déjà Louis le Pieux, dans le partage qu'il fit entre ses fils, en 817<sup>1</sup>, avait accordé à l'un d'eux une suprématie sur ses frères; cette suprématie fut abrogée au traité de Verdun. Avec elle, « l'unité réelle de l'Empire disparaissait, mais l'Église ne se découragea pas<sup>2</sup> »; elle prit en main la cause de l'unité. Le pape voulut que l'unité de l'Église servît de base à l'unité politique de l'Empire; il réussit à remplacer le dicton « un Empereur et un Empire » par celui-ci « une Église et un Empereur<sup>3</sup> ». C'est, désormais, l'Église qui soutient le principe de l'unité; ce n'est plus qu'à Rome et par le pape que l'empereur peut être créé. Bien vite, l'Église réclame, pour l'empereur qu'elle crée, une suprématie et ainsi le principe d'unité renaît des mains de l'Église<sup>4</sup>. Cette suprématie devient un dogme et l'unité de l'Empire ne fait de doute dans l'esprit de personne : « Comme l'Église est une, l'Empire aussi doit être un », dit Hincmar, et l'archevêque ne considère le royaume franc de l'Ouest que comme une fraction de l'Empire<sup>5</sup>. Sous Charles III, l'unité matérielle aurait pu être réalisée, comme sous Charlemagne ou sous Louis le Pieux, si un démembrement n'avait été tenté victorieusement par Bôson, le fondateur du royaume de Provence; il ne fut considéré que comme un usurpateur<sup>6</sup>; à sa mort (11 janvier 887), sa veuve reconnut la

1. *Divisio imperii* de 817, dans les *Histor. de Fr.*, t. VI, p. 405 : « senior « frater, sicut ei major potestas ». Cette suprématie est encore reconnue par Charles à son frère aîné Lothaire, en 840 : « promittens... fidelem se « fore illi et subjectum fore velle, ita ut primogenito fratri esse oportere » (NITHARD, *Histor.*, l. II, c. 2). — En 841, Lothaire maintient encore sa suprématie.

2. BAYET, Compte rendu du travail de M. Bourgeois, *Le capitulaire de Kiersy*, dans la *Revue historique*, t. XXXII (1886), p. 183.

3. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 50.

4. Charles le Chauve, couronné en 875 par le pape, prétend à une suprématie sur tout l'Occident : « se imperatorem et augustum omnium « regum cis mare existentium appellare præcepit » (WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. V, (1874), p. 86). — Jean VIII écrit à Louis III dit le Jeune : « si... romanum sumpseritis imperium omnia vobis regna « subjecta existent » (WAITZ, *ibid.*). — M. Bayet (*article cité*) fait disparaître trop vite le principe d'unité pour le remplacer par une autorité morale et religieuse; tant qu'il y a suzeraineté ou prétention à la suzeraineté d'un prince sur tous les autres, on peut dire que le principe d'unité existe encore.

5. SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 383.

6. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 890 : « tyrannus ». — DÜMLER, *op. cit.*, t. II, p. 332, n. 2.

suzeraineté de Charles III, qui fit, en retour, de Louis fils de Boson, son fidèle, et lui reconnut le droit de succéder à son père<sup>1</sup>. Quoique cette royauté de Louis ne dût devenir effective que trois ans après, néanmoins, l'unité réelle venait d'être condamnée irrévocablement par l'empereur lui-même, tandis que le principe de l'unité était encore sauf, grâce à la suzeraineté dûment reconnue de Charles III sur le royaume de Provence<sup>2</sup>. Arrivant au trône au moment où le démembrement de l'Empire est général, Arnulf fera un dernier et suprême effort pour sauver le principe de l'unité. S'autorisant du précédent créé par Charles III, il prétendra, comme successeur de celui-ci, avoir, sur tous les souverains qui ont éclos dans l'Empire, ce même droit de suzeraineté<sup>3</sup>. Ainsi, il le maintiendra sur le royaume de Provence, tout en rendant effective la royauté de Louis<sup>4</sup>; c'est ainsi encore qu'il fera reconnaître sa suprématie par Bérenger<sup>5</sup> en 888, et qu'il combattra constamment Gui de Spolète, qui, après avoir défait Bérenger, s'est emparé du royaume d'Italie<sup>6</sup> et de la dignité impériale; il estime en effet avoir tous les droits à l'un et à l'autre, et s'il ne se fait pas cou-

1. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 887 : « honorifice ad hominem sibi, quasi « adoptivum filium etiam, iniunxit. » — *Conventus Valentinus*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 315 : « cui præstantissimus Karolus Imperator « jam regiam concesserat dignitatem. »

2. *Ibid.* : « post gloriosissimi Caroli obitum aliquandiu sine Rege ac « principe existens [regnum Provinciæ]. » Après la mort de Charles III, le royaume fut considéré comme sans souverain.

3. ASSER, *Annales rerum gestarum Aelfredi*, ann. 887, p. 491 : « sed « tamen principalis sedes regni ad Earnulf juste et merito provenit... « Cæteri quoque quatuor reges fidelitatem et obedientiam Earnulfo, « sicut dignum erat, promiserunt; nullus enim illorum quatuor regum « hæreditarius illius regni erat in paterna parte, nisi Earnulf solus; sed « imperium penes Earnulf remansit. »

4. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 332 et suiv.

5. DÄNDLIKER et MÜLLER, *Liudprand von Cremona*, p. 135-140. — Ces auteurs font un très juste rapprochement entre les rapports de Bérenger avec Arnulf et ceux d'EuDES avec ce même souverain. On peut le compléter en faisant remarquer que les *Gesta Berengarii* ne parlent que d'un traité de paix entre Bérenger et Arnulf, de même que les *Ann. Vedast.* résument l'entrevue de Worms par ces mots : « facti amici. » — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 324-325.

6. Après le couronnement de Gui à Pavie comme roi d'Italie (889), le pape « regem [Arnulfum] obnixè interpellabat, ut urbe Roma domam « sancti Petri visitaret, et Italicum regnum... ad suum opus restringendo « dignaretur tenere. Sed rex... quamvis non libens postulata denegavit » (*Ann. Fuld.*, P. V, ann. 890). — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 367-368.

ronner roi d'Italie en 894, c'est par égard pour Bérenger<sup>1</sup> son fidèle; après la mort de Gui de Spolète, il se fera couronner empereur. Toujours selon ce même principe, il conservera des dispositions hostiles à l'égard de Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, jusqu'à ce que celui-ci reconnaisse sa suprématie<sup>2</sup>.

Telles sont les prétentions d'Arnulf, il les maintiendra également à l'égard d'Eudes et plus tard à l'égard de Charles le Simple. Il n'y a pas à douter qu'Eudes les reconnut. Le récit des *Annales Védastines* est vague; cependant, il montre que c'est Arnulf qui mande Eudes; que celui-ci, après avoir hésité, se rend à l'injonction d'Arnulf qui le reçoit bien<sup>3</sup>, puis le congédie; déjà ce récit implique une supériorité d'Arnulf. Les *Annales de Fulda*<sup>4</sup> accentuent davantage: d'après elles, Eudes, en 888, ne voulant pas regimber contre la fidélité due à Arnulf, vient humblement à lui; plus tard, en 895, ces mêmes annales, qui sont les annales officielles du royaume franc de l'Est, parlent d'Eudes remplissant ses devoirs de fidèle et venant à Arnulf avec des dons. On pourrait soupçonner ces annales de partialité, si d'autres auteurs n'employaient des termes analogues<sup>5</sup> pour qualifier les rapports d'Eudes et d'Arnulf. Enfin Foulques, dont le témoignage a une valeur incontestable, appelle Eudes l'« homo » d'Arnulf<sup>6</sup>.

1. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 379.

2. *Ibid.*, p. 323-324.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 888 : « Odo... honorifice ab Arnulfo rege susceptus »; même expression que pour Baudoin : « [Odo] suscepit eum cum honore. »

4. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 888 : « Odo contestans se malle suum regnum gratia cum regis pacifice habere quam ulla iactancia contra eius fidelitatem superbire, veniensque humiliter ad regem ». — *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 895 : « Odo rex Galliae ad fidelitatem regis [Arnulfi] cum muneribus veniens. » — Irmengarde, la mère de Louis de Provence, vient à Arnulf, en 889, aussi avec des dons (DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 332).

5. RÉGINON, *Chron.*, ann. 888. — ASSER, *voy.* plus haut, p. 112, n° 3.

6. Foulques écrit à Arnulf (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 363) : « cum nec in eo [Arnulfo] sibi spes ulla remansisset, coactus sit eius [Arnulfi] hominis, videlicet Odonis, dominatum suscipere. » — « Eius hominis » ne peut pas signifier « cet homme », quoique M. Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 32) admette cette possibilité. « Eius » et « eo » qui sont dans la même phrase doivent se rapporter à la même personne; de plus, on ne peut appliquer « eius hominis » à Eudes dont il n'a pas encore été question dans la lettre. Enfin, il n'est pas admissible que Foulques voulût, en écrivant à Arnulf, employer un terme méprisant à l'égard d'Eudes dont Arnulf tient le parti.

— « Homo » désigne celui qui a accompli la « commendatio<sup>1</sup> », c'est-à-dire celui qui a mis, en signe de soumission, ses mains jointes dans celles de son seigneur, lui a prêté le serment de fidélité et s'est ainsi déclaré son « vassus », son fidèle, son vassal. Eudes, au dire de Foulques, a accompli à l'égard d'Arnulf la « commendatio », il a reconnu sa suzeraineté, et Arnulf, en retour, a reconnu sa royauté.

Quelques années auparavant, Louis de Provence s'était également fait l'« homo » de Charles III qui, la conséquence semble forcée, avait reconnu ses droits à la royauté<sup>2</sup>. La presque contemporanéité des faits et la similitude des termes permettent d'identifier les cas d'Eudes et de Louis de Provence.

Les événements ultérieurs fournissent une autre preuve de la suprématie d'Arnulf sur le royaume franc de l'Ouest : en 893, Foulques élève au trône Charles le Simple et il écrit à Arnulf que, si celui-ci le lui avait permis, il aurait voulu faire de ce nouveau roi son fidèle, afin que le roi aussi bien que son royaume lui fussent soumis<sup>3</sup>. Ce projet de Foulques échoua, parce qu'Arnulf tenait le parti d'Eudes contre Charles le Simple ; plus tard, un revirement eut lieu, Arnulf prit le parti de ce dernier, lui reconnut ses pleins droits sur le royaume franc de l'Ouest ; Charles, en retour, lui fit une promesse qui ne peut pas être autre chose qu'un serment de fidélité<sup>4</sup>. Si donc Charles, le Carolingien légitime, a reconnu la suzeraineté

1. WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. IV (1885), p. 245, 273. — ROTH, *Geschichte des Beneficialwesens*, p. 380-382. — ROTH, *Feudalität und Unterthanenverband*, p. 208-209. — *Ann. Bertin.*, ann. 851 : « Respogius, datis manibus..., suscipitur. »

2. Voy., plus haut, p. 76.

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563 : « hoc more hunc regem [c'est-à-dire Charles le Simple] factum ipsius fidelitati et consilio committere voluerint ut ipsius adiutorio et consilio uteretur in omnibus, et eius subderetur tam rex quam universum regnum preceptis et ordinatibus. Preterea quod audierat huic regi suggestum, quia contra fidelitatem ipsius... egerit... » — Voy., sur le sens de « fidelitas », BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 224 et suiv. — Ici « fidelitas » a les deux sens d'« adiutorium » et d'« obedientia ».

4. Foulques écrit : « promissionem quoque, quam rex suus Karolus eidem Arnulfo, qui regnum sibi contradiderat, promississet » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 564). — *Ann. Vedast.*, ann. 894 : « Arnulfus benigne suum exceptit consobrinum, eique regnum paternum concessit. » C'est l'équivalent de la reconnaissance par Charles III de la royauté de Louis de Provence : « regiam concesserat dignitatem. » Voy. plus haut, p. 112, n. 1.

d'Arnulf, à plus forte raison, Eudes, le parvenu, a-t-il dû la reconnaître.

Faut-il dire qu'Eudes a été le vassal d'Arnulf? Non, ce serait risquer de faire naître des idées fausses. Le vassal royal était astreint à un service dont il ne peut être question dans des relations de souverain à souverain<sup>1</sup>. Ce serait encore risquer de donner quelque apparence de réalité à la tradition qui, d'après les idées de la féodalité, veut qu'Eudes ait reçu son royaume en fief d'Arnulf; or, au ix<sup>e</sup> siècle, la féodalité n'était encore qu'en germe; il n'était pas encore question de fief, et la vassalité n'impliquait pas nécessairement la tenure d'un bénéfice<sup>2</sup>. Du reste Eudes, lors de l'entrevue de Worms, possédait déjà son royaume en toute légitimité, car Arnulf ne pouvait pas prétendre imposer un souverain au royaume franc de l'Ouest, pourvu que ce souverain lui jurât fidélité<sup>3</sup>. Vouloir identifier la position respective d'Eudes et d'Arnulf à celle d'hommes privés, pour, en fin de cause, pénétrer dans des détails auxquels les contemporains n'ont pas pensé, ce serait faire d'inutiles efforts qui n'aboutiraient qu'à une incertitude complète ou à l'erreur.

En résumé, Arnulf a mis en pratique, à l'égard d'Eudes, un principe de suzeraineté inventé par l'Église pour sauver le dogme de l'unité de l'Empire et qui avait été appliqué, pour la première fois, par l'empereur Charles III à Louis de Provence. Les obligations réciproques imposées par ce séniorat d'Arnulf, « séniorat moral », le mot a été dit<sup>4</sup>, sont vagues et indéterminées<sup>5</sup>, à part une seule, l'obligation de re-

1. Eudes, comme Swatopluk, se rattacherait plutôt et de loin à une classe de grands bénéficiaires qui prêtaient personnellement au souverain le serment de fidélité, pratiquaient la « commendatio » sans pour cela être astreints au service de vassal auprès du roi. ROTH, *Feudalität und Unterthanenverband*, p. 209-210; — *Geschichte des Beneficialwesens*, p. 385.

2. WAITZ, *op. cit.*, t. IV (1885), p. 246-247, 256, 273 et suiv.

3. Voy., sur la liberté d'élection du chef du royaume franc de l'Ouest, une lettre de Foulques à Arnulf, dans FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563.

4. BOURGEOIS, *op. cit.*, p. 214.

5. Deux passages qui pourraient aider à déterminer ces obligations sont malheureusement très vagues : Arnulf s'engage à être pour Louis de Provence : « fautor regni auctorque in omnibus » (*Convent. Valentinus*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 315); les termes par lesquels Foulques désigne les rapports qu'il voulait établir entre Charles le Simple et Arnulf ne sont pas plus clairs (FLODOARD, *ibid.*).

lations pacifiques et amicales<sup>1</sup>. Celle-là seule a frappé l'annaliste de Saint-Vaast, parce qu'avant toute autre elle importe aux populations franques. C'est ici le point de contact entre le système de l'unité et ce qu'on a voulu appeler le régime de la concorde, l'un amène à l'autre et il est difficile d'en préciser les limites<sup>2</sup>. Avec Arnulf, le principe de l'unité réapparaît encore une fois, il en est la dernière incarnation.

L'entrevue de Worms a donc eu deux résultats principaux : d'une part, les deux souverains ont affirmé leur position respective dans l'Empire, Arnulf a fait prévaloir sa suzeraineté et la royauté d'Eudes a été légitimée par lui ; il n'est plus un usurpateur ; d'autre part, la paix est assurée entre les deux royaumes de l'Ouest et de l'Est. « Toute chose arrangée heureusement et selon le gré de chacun », on se sépara.

Eudes revenait plus fort dans son royaume ; sa royauté était définitivement établie ; chacun désormais devait le reconnaître comme son souverain légitime, puisqu'il était roi du consentement d'Arnulf<sup>3</sup>. Il était grand temps qu'il revînt défendre ses sujets contre les Normands<sup>4</sup>. Ceux-ci, après avoir exercé leurs ravages jusqu'en Bourgogne, jusqu'à Reims, Toul et Verdun, et après avoir subi l'échec de Montfaucon, profitèrent de l'absence d'Eudes (juillet-août 888) pour se rapprocher de Paris. Sur leur chemin, ils suivaient probablement la Marne, ils trouvèrent Meaux et l'assiégèrent<sup>5</sup>. La ville proprement dite,

1. Lorsque Swatopluk, duc de Moravie, se reconnaît le fidèle de Charles III (884), l'annaliste de Fulda dit : « Zuentibaldus dux, cum principibus suis, homo, sicut mos est, per manus imperatoris efficitur, contestatus illi fidelitatem iuramento, et usque dum Karolus vixisset, « nunquam in regnum suum hostili exercitu esset venturus » (*Ann. Fuld.*, P. V, ann. 884). Il y a là « commendatio » et traité de paix ; le cas est analogue à celui d'Eudes.

2. BAYET, *art. cit.*, dans la *Revue historique*, t. XXXII, p. 182.

3. RÉGINON, *Chron.*, ann. 888 : « cum consensu Arnulfi. »

4. *Ibid.* : « contra assiduas deprædationes Nordmannorum indefessus « propugnator. »

5. Le récit de ce siège se trouve dans les *Ann. Vedast.* et dans Abbon, l. II, v. 454-466 ; ces deux témoignages concordent parfaitement. — D'après les *Ann. Vedast.*, le siège de Meaux a eu lieu pendant l'absence d'Eudes (« interim »), après Montfaucon ; la chronologie d'Abbon, dans cette partie de son poème, n'est pas sûre. Les Normands ne vinrent attaquer Meaux de leur campement de Chessy, au commencement de 888, parce qu'ils voulaient probablement s'éloigner d'Eudes et de Paris. — Voy., sur Meaux, A. CARRO, *Histoire de Meaux et du pays Mellois*, Meaux et Paris, 1863, in-8, p. 53-57.

entourée par la rivière, n'avait pas d'enceinte. La population se réfugia avec l'évêque Ségemond dans la citadelle et entreprit la défense sous la conduite du vaillant comte Teutbert, frère de l'évêque de Paris Anskerick. Les Normands construisirent des machines, firent des chaussées pour atteindre le pied des murs. Teutbert résiste nuit et jour, comme un héros; à la tête de ses guerriers, il fait de nombreuses et meurtrières sorties; malheureusement, dans un de ces combats, il périt avec la plupart des siens. C'est à l'évêque qu'incombe désormais la lourde tâche de la défense; ce n'était pas un Gozlin! Frappé de terreur, il fait murer les portes; la population accablée, affamée, affligée par tant de morts, voyant qu'aucun secours ne lui arrive, capitule; elle livre la ville à condition d'avoir la vie sauve, elle donne des otages. On ouvre les portes et elle sort sous la conduite d'un certain nombre de guides; elle passe la Marne, mais, à peine s'en était-elle éloignée, que les Normands s'élançant à sa poursuite et font prisonniers l'évêque et tous les habitants<sup>1</sup>; puis ils reviennent, brûlent la ville, renversent des remparts l'étendue qui leur plaît et demeurent là jusqu'à la fin d'octobre<sup>2</sup>.

L'absence d'Eudes s'était fait cruellement sentir<sup>3</sup>; Paris maintenant était menacé. Aussi, pour le protéger contre un nouveau siège, à son retour (août-septembre 888), il réunit une armée et campa dans les environs de la ville<sup>4</sup>. Ce ne fut pas une précaution inutile, car, à la fin d'octobre, les Normands pénétrèrent par la Marne dans la Seine; trouvant Paris bien gardé, ils remontèrent ce fleuve, divisés, suivant leur coutume, en deux détachements, l'armée de terre et la flotte; puis, ils longèrent

1. M. Steenstrup (*Normannerne*, t. II, p. 235) croit qu'il n'y eut pas rupture de traité de la part des Normands, mais malentendu entre eux et les habitants de Meaux; le récit des *Ann. Vedast.* est en faveur de cette hypothèse. — Peut-être les assiégés n'avaient-ils traité qu'avec une partie des Normands? comme nous l'avons vu faire par les Parisiens en 886.

2. Cela justifie le dire d'Asser (*Ann. rerum gestarum Aelfredi*, ann. 887, p. 490) qui affirme que les Normands restèrent à « Caziei » une année entière; leur séjour, il est vrai, n'y fut pas continu.

3. Abbon relève avec amertume l'absence d'Eudes à Meaux (l. II, v. 464): « nunquam sibi Principe subveniente »; — (v. 466) « regi hinc « felix micat omen Odoni ».

4. *Ann. Vedast.*, ann. 888.

la rivière du Loing<sup>1</sup>, sur les bords de laquelle ils établirent leurs quartiers d'hiver.

Le danger était momentanément détourné de Paris. Ce fut probablement pendant son séjour dans cette ville qu'Eudes, se souvenant des miracles opérés par saint Germain durant le siège, donna à Saint-Germain le Vieux un vase d'or décoré de pierres précieuses, où devait être déposé un bras du saint que les moines de Saint-Germain des Prés avaient laissé à l'église de Saint-Germain le Vieux, en témoignage de reconnaissance pour l'hospitalité qu'ils y avaient trouvée<sup>2</sup>.

Dès que les Normands se furent éloignés, Eudes se rendit à Reims au devant des envoyés d'Arnulf. Celui-ci, en lui envoyant cette ambassade, voulait affirmer publiquement que c'était avec son consentement de suzerain qu'Eudes régnait et que la paix était assurée entre eux ; il voulait aussi opérer la réconciliation entre Eudes et le parti de l'opposition dont Foulques était le chef et Reims le centre, et assurer à ceux qui rentraient en grâce la bienveillance du monarque, condition qui semble lui avoir tenu fort à cœur<sup>3</sup>. Eudes reçut dans une assemblée solennelle, dans un plaid tenu dans l'église dédiée à la Vierge, le 13 novembre, ces ambassadeurs qui lui apportaient des dons<sup>4</sup> peut-être une couronne<sup>5</sup> qu'il ceignit au milieu de tout un peuple qui l'acclama roi. Telles sont les pro-

1. D'après l'*Anglo-Saxon chronicle* (ann. 887, dans les *Mon. hist. brit.*, p. 361), les Normands se seraient établis sur l'Yonne ; le témoignage des *Ann. Vedast.* me semble plus digne de foi.

2. AIMOINI CONTINUATOR, ann. 882. Passage intercalé, à la date fautive de 882, dans les *Ann. Bertin.*, ann. 882 (*Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 514 ; — éd. Dehaisnes, p. 289 ; — *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 36, n. e). — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 265. — M. de Kalckstein, *op. cit.*, p. 44-45 confond la châsse donnée par Eudes encore comte et ce « vasculum » donné par lui lorsqu'il est roi « adeptus culmen regium. »

3. Ce pardon est mentionné deux fois dans les *Ann. Vedast.* (ann. 888) ; il est vrai qu'un de ceux auxquels il profita était Rodolphe, abbé de Saint-Vaast.

4. Dans la *Divisio imperii* de 817, il est spécifié que les rois doivent apporter des dons à l'empereur et que celui-ci doit leur en rendre de plus grands, puisque sa puissance est plus grande (*Histor. de Fr.*, t. VI, p. 406).

5. Les *Ann. Vedast.* qui, seules, parlent de cette ambassade, ne rapportent en parlant de la couronne qu'un ouï-dire « ut ferunt » ; à propos de la mort de l'empereur Charles III, elles disent aussi « fertur a suis stran-gulatus » ; ce dernier ouï-dire est faux et n'est pas fait pour donner confiance dans le premier.

portions auxquelles il faut réduire cet incident dont on a beaucoup exagéré la portée. On a voulu voir là un second couronnement d'Eudes auquel Foulques aurait procédé avec une couronne d'or envoyée par Arnulf à cet effet<sup>1</sup>. Mais pourquoi le premier couronnement d'Eudes n'aurait-il pas été valable ? Pourquoi Arnulf aurait-il voulu un second couronnement pour Eudes alors qu'il ne l'a exigé pour aucun des autres monarques qui, ultérieurement, reconnurent sa suzeraineté ? Il envoya, il est vrai, comme suzerain, des ambassadeurs au couronnement de Louis de Provence, mais ce roi n'avait jamais encore été couronné. Comment Foulques, s'il avait vraiment couronné Eudes, n'y ferait-il aucune allusion dans une lettre à Arnulf où il résume tous les faits relatifs à l'établissement de la royauté à cette époque ?

L'incident de la couronne, qu'elle ait été envoyée ou non, qu'il y en eût une ou non parmi les dons, n'a aucune importance ; l'ambassade atteignit son but. Foulques, bon gré mal gré, reconnut Eudes : il fut forcé, dit-il, de faire sa soumission<sup>2</sup>. Eudes lui pardonna ainsi que tous ceux qui avaient, jusqu'à ce jour, méprisé son autorité ; il reçut d'eux le serment de fidélité et les exhorta à ne pas l'enfreindre désormais. Il donna une preuve immédiate de son pardon en allant célébrer les fêtes de Noël à Saint-Vaast, l'une des abbayes de ce Rodolphe qui avait été, avec Foulques et Baudoin, parmi ses plus ardents adversaires.

1. DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 322. — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 57. — M. Mourin (*Les comtes de Paris*, p. 68) corrige déjà sur plus d'un point le récit traditionnel.

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563 : « coactus sit... Odonis domini-  
« natum suscipere. »

## CHAPITRE IV

ÉVÈNEMENTS D'AQUITAINE — LUTTE CONTRE LES NORMANDS

(889-891)

889 Eudes fêta Noël et commença l'année au monastère de Saint-Vaast d'Arras. Il avait sagement mis à profit l'année qui venait de se terminer : il s'était assuré l'amitié d'un puissant voisin, il avait remporté un succès retentissant sur les Normands, enfin il s'était concilié de redoutables adversaires. Sa royauté n'était plus contestée ni au nord de la Seine dans la « Francia », ni entre la Seine et la Loire dans la Neustrie. Seule l'Aquitaine, c'est-à-dire le pays qui s'étend entre la Loire et les Pyrénées, ne s'était pas encore prononcée ; du moins, Eudes n'avait rien fait pour y affirmer sa royauté. Aussi, est-ce de ce côté qu'il allait tourner son attention et ses efforts.

L'invasion franque n'avait jamais été toute puissante au sud de la Loire<sup>1</sup> ; après la retraite des Wisigoths, l'ancienne population romaine avait repris le dessus. Les efforts de Charlemagne, pour donner à ce pays une organisation qui pût prévenir les révoltes continuelles de ses habitants et permettre aux institutions germaniques de s'y implanter d'une manière définitive, n'avaient pas réussi. On a vu, avec raison, dans la lutte des éléments divers qui formaient la population de cette région, une des causes des revirements constants que subirent ses destinées. En moins de vingt ans, de 848 à 867, l'Aquitaine avait changé une dizaine de fois de souverain. Le peuple aquitain<sup>2</sup> était mobile, inconstant, rusé, impatient du joug et belliqueux. Cependant, à la fin du ix<sup>e</sup> siècle, il semblait se lasser de ces luttes intestines ; il y avait perdu nombre de chefs

1. ROTH, *Geschichte des Beneficialwesens*, p. 62. — NOORDEN, *Hinkmar*, p. 136. — MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, p. 4-7.

2. Voy., sur les Aquitains, les *Miracula S. Benedicti*, l. I, c. 33 et 38, p. 73 et 81. — ABBON, l. II, v. 452. — HINC MAR, *Vita S. Remigii*, dans ses *Opera*, t. I, col. 1176. — ANDRÉ DE BERGAME, *Chron.*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 204.

dont la vaillance lui eût été secourable contre les Normands auxquels la guerre civile avait ouvert le pays. En 867, Louis le Bègue avait été fait roi d'Aquitaine par son père Charles le Chauve; en 877, il succédait à celui-ci et réunissait l'Aquitaine au royaume de l'Ouest; elle en fut de nouveau séparée, mais momentanément, sous Louis et Carloman. Elle se composait alors de l'Aquitaine proprement dite qui comprenait la région entre la Loire et les Pyrénées, moins les comtés qui empiètent sur la rive gauche de la Loire<sup>1</sup> tels que Tours, Blois et Orléans; elle comprenait encore la Gascogne à l'ouest, la Septimanie ou Gothie à l'est et enfin, au sud de celle-ci, au-delà des Pyrénées, la marche d'Espagne, c'est-à-dire les comtés de Barcelone, d'Ampurias, d'Ausone, de Girone, d'Urgel et de Besalu. A l'époque de l'avènement d'Eudes<sup>2</sup>, Guillaume le Pieux était marquis de Gothie et comte d'Auvergne; Wifred dit le Velu, était comte de Barcelone et marquis de la marche d'Espagne; la plus grande partie de l'Aquitaine proprement dite était soumise à Ramnulf II, comte de Poitou.

Ramnulf II était petit-fils du comte Gérard mort à Fontenoy parmi les partisans de Charles le Chauve; son père était Ramnulf I, comte de Poitou depuis 839, abbé laïque de Saint-Hilaire de Poitiers depuis 862, mort en 867 à Brissarthe, avec Robert le Fort. Ramnulf I avait laissé trois fils à nous connus : Gozbert, Ebles qui fut abbé de Saint-Hilaire de Poitiers et Ramnulf II, l'aîné, qui succéda à son père dans le comté de Poitou ou qui, s'il en fut privé momentanément, le recouvra avant 878. Il acquit un grand pouvoir en Aquitaine : les titres vagues de comte ou de duc d'Aquitaine<sup>3</sup> qui lui sont donnés indiquent une influence prépondérante dans tout le pays plutôt qu'un pouvoir défini et limité à de certaines circonscriptions. L'adhésion de Ramnulf II à la nouvelle royauté était d'autant plus importante pour Eudes qu'outre le crédit dont il jouissait, il avait en son pouvoir, on ne sait comment, le dernier rejeton légitime de la race carolingienne, Charles dit le Simple; il pouvait, d'un moment à l'autre, s'en

1. LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 87.

2. Voy., pour ce qui suit : MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, passim, et en particulier, pour Ramnulf II, p. 42 et suiv.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 889 : « dux maximæ partis Aquitaniæ ». — Dans un acte cité par MABILLE (*Pancarte noire*, p. 116, n° xcviij), Ramnulf est qualifié de : « Aquitaniæ comes ».

faire une arme redoutable. Voulut-il se faire roi lui-même dans le midi? S'il en eut un instant l'idée, il renonça bien vite à la mettre à exécution.

La première expédition d'Eudes en Aquitaine, au commencement de l'année 889, fut toute pacifique. Il partit de Saint-Vaast après Noël avec une poignée de Francs; Rannulfe II semble n'avoir pas essayé une résistance qui eût pu lui être fatale; il avait, en effet, un ennemi qui cherchait à lui enlever le Poitou, en la personne d'Adémar, dont le père Émenon comte d'Angoulême, mort en 866, avait été autrefois comte de Poitou<sup>2</sup>. Adémar s'était trouvé orphelin dès son enfance; arrivé à l'âge d'homme, il revendiquait ce comté pour lui au nom de son père; il avait épousé Sanche, fille de Guillaume I comte de Périgord et nièce d'Alduin comte d'Angoulême; il était parent d'Eudes avec lequel il entretenait des rapports amicaux. Rannulfe II comprit, et ce fut probablement l'un des motifs de sa soumission, qu'il était de bonne politique de se concilier le pouvoir royal, alors qu'il avait déjà à redouter un adversaire trop bien en cour.

1. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 888 : « Ranolfus se regem haberi statuit ». L'auteur de ces annales s'est laissé aller à généraliser. Ni Abbon, ni les *Ann. Vedast.*, ne parlent de cette royauté. Ces dernières font allusion aux partisans de Rannulfe « cum sibi faventibus », ce qui pourrait faire croire qu'il avait une pensée de derrière la tête; tout le reste du récit de ces annales n'implique qu'une expédition purement pacifique d'Eudes en Aquitaine : « cum paucis Francis Aquitaniam perrexit. » Abbon (l. II, v. 530 et suiv.) confond cette expédition avec celle de 892. — Les dates de deux actes privés, l'un du 10 octobre 890 (MABILLE, *Pancarte noire*, p. 68, n° XVII), l'autre du 4 novembre 897 (DELOCHE, *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, p. 30-32, n° XIII) semblent indiquer qu'Eudes fut reconnu, dès son avènement, à Poitiers et à Limoges; ce n'est, il est vrai, pas une preuve, mais une présomption que les faits doivent confirmer.

2. Il n'y a aucune impossibilité à ce qu'Émenon qui perdit le comté de Poitou en 839 et Émenon comte d'Angoulême qui mourut en 886 (*Chron. Aquitan.*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 223) soient le même personnage, père d'Adémar; Mabille (*Le royaume d'Aquitaine*, p. 15 et suiv.) admet cette identité contrairement à M. de Kalckstein (*Robert der Tapfere*, p. 115 et suiv.). — L'origine de la parenté d'Adémar avec Eudes est inconnue; c'est peut-être ce qu'Abbon veut dire (l. II, v. 474) par « nescio quis »; mais elle est incontestable (Abbon, l. II, v. 537-538, 541). — Nous avons déjà vu cet Adémar dans l'entourage d'Eudes en 887 (voy., ci-dessus, p. 73); nous l'y reverrons encore, lorsqu'il reviendra à Paris, en 889, à la tête d'Aquitains, pour défendre cette ville (voy., ci-après, p. 128). Les bons rapports d'Adémar avec Eudes sont confirmés par Adhémar de Chabannes : « rege Odone magno honore in Palatio habitus » (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 233).

A l'approche du roi, il vint à sa rencontre et, comme dit un annaliste, il lui prêta le serment qu'il devait lui prêter, expression vague qui désigne un serment de fidélité. Puis, il adjura Eudes de ne prendre aucun ombrage de l'enfant qu'il avait en son pouvoir<sup>1</sup>. On ignore le lieu de l'entrevue<sup>2</sup>.

Il ne paraît pas qu'Eudes se soit avancé beaucoup au sud de la Loire ; Ramnulfé était venu au devant de lui et il n'avait pas le loisir de parcourir le pays et de recueillir l'hommage des grands ; le péril normand le rappelait dans le nord<sup>3</sup>. Il dut repartir en toute hâte, après s'être fait reconnaître seulement par une partie des Aquitains<sup>4</sup> ; de ce nombre était, il est vrai, le puissant comte de Poitou. Cette rapide expédition n'avait donc pas été sans résultat.

Les Normands, campés sur les bords du Loing, allaient, à l'approche du printemps, quitter leurs quartiers. Eudes se borna très probablement à surveiller leurs mouvements et à les écarter de Paris. Le danger momentanément conjuré, il revint vers le sud, à Orléans. Le séjour qu'il fit dans cette ville, ou près de cette ville, au monastère de Saint-Mesmin, du 13 au 24 juin<sup>5</sup> avait pour but d'assurer et de compléter les

1. « Simul et de ipso parvulo, ne quid mali de eo suspicaretur. » Ce passage des *Ann. Vedast.* prouve qu'Eudes pouvait bien concevoir quelque ombrage de cet enfant carolingien.

2. Nous n'admettons pas avec M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 59) la médiation d'Ebles, puisque nous ne croyons pas que le frère de Ramnulfé fût le même personnage que le chancelier d'Eudes (voy. ci-dessus p. 33, n. 10).

3. *Ann. Vedast.*, ann. 889 : « festinavit propter Nortmannos redire in Franciam. »

4. *Ibid.* : « Aquitanos ex parte receptos. »

5. Durant son séjour à Saint-Mesmin près Orléans et à Orléans même, Eudes a signé sept diplômes (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 441-446) qui tous portent une date incomplète ou fautive : l'indiction est fautive dans trois d'entre eux, dans trois autres, dont deux originaux, elle est juste ; elle manque enfin dans un autre original ; l'année de l'incarnation est fautive dans quatre diplômes dont deux originaux, juste dans deux autres dont un nous est parvenu dans une copie du XIII<sup>e</sup> siècle, elle manque dans un original. Au milieu de cette confusion, que le tableau ci-joint rend plus sensible, un seul élément, l'an de règne, reste constamment le même. Les diplômes pour l'église de Vich, 24 juin, et pour Montolieu, 13 juin, portent tous deux 888, indiction VI ; il faut donc choisir entre ces deux données concordantes d'après lesquelles ces 7 diplômes seraient de 888 d'une part, et l'an de règne qui ne varie dans aucun diplôme et d'après lequel ces 7 diplômes seraient de 889 d'autre part. Une copie de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle du diplôme en faveur

résultats obtenus en Aquitaine durant la rapide incursion qu'il y avait faite au commencement de l'année. Il est, à cette époque, entouré de grands personnages venus de toutes les parties de l'Aquitaine : Garulfe, abbé de Beaulieu, et Thierry, abbé de Solignac, tous deux du diocèse de Limoges, c'est-à-dire de l'Aquitaine proprement dite, obtiennent des privilèges pour leurs monastères ; Ugobert, abbé de Montolieu (diocèse de Carcassonne), l'évêque Ermemire et le comte Suniaire d'Urgel, Saborellus, abbé de Fontclair (diocèse de Gironne), Théodard, archevêque de Narbonne, intercédant pour Godemar, évêque d'Ausone, prouvent par leur présence auprès du roi que son autorité n'est contestée ni dans la marche d'Espagne ni dans la Septimanie.

Ces régions venaient d'être troublées par une querelle à laquelle Eudes mit fin et dont, pour cela même, il faut dire ici quelques mots<sup>1</sup>.

A la fin de l'année 885 ou au commencement de 886, le bruit s'était répandu de la mort de l'évêque d'Urgel, Ingobert; aussitôt, avec l'appui du comte de cette ville, Suniaire<sup>2</sup> fils de Wifred le Velu, comte de Barcelone et de la marche d'Es-

de Saint-Polycarpe (Paris, Bibl. Nat., Ms. latin, n° 11832, fol. 1-1 bis) milite, il est vrai, en faveur de l'année 889, car, elle présente la concordance

Dans ce tableau, les éléments chronologiques qui, selon nous, doivent être corrigés, sont accompagnés d'un <i>f.</i> signifiant faux.	PROVENANCE	DIPLOMES POUR	AN DE L'INCARNATION	MOIS	JOUR	INDICTION	AN DE RÈGNE
		Copie	Montolieu	888 f.	Juin	13	VI f.
	Original	Solignac	883 f.	Juin	13	VII	2
	Original	Richodon	—	Juin	16	VII	2
	Copie	Ausone ou Vich	888 f.	Juin	24	VI f.	2
	Copie	Beaulieu	889	Juin	—	VI f.	2
	Original	Fontclair	888 f.	Juin	—	—	2
	Copie	Saint-Polycarpe	889	Juin	—	VII	2

des trois éléments, l'année de l'incarnation 889 (888, d'après dom Bouquet), l'indiction VII et l'an de règne 2; dans le diplôme original en faveur de Richodon, l'indiction concorde également avec l'an 2 du règne. Malgré cela, le choix serait encore embarrassant, si des faits historiques positifs ne venaient pas à notre aide : le 24 juin 888, Eudes combattait à Montfaucon et n'était pas à Orléans; l'année de l'incarnation et l'indiction sont donc fausses dans les diplômes pour Vich et pour Montolieu; il faut croire à l'an de règne et dater ces diplômes de 889.

1. *Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. III, p. 32 et suiv.; t. IV, p. 40 et suiv.

2. Voy., sur Suniaire, MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, p. 26.

pagne, un certain Selva s'empare du titre d'évêque d'Urgel et se fait sacrer par deux évêques de Gasgogne. Après cette élévation irrégulière, Selva apprenant qu'Ingobert n'est pas mort, le chasse d'Urgel, avec l'aide de Suniaire, et non seulement il se met à sa place, mais encore érige son évêché en siège métropolitain de la marche d'Espagne, détachant ainsi cette contrée de l'archevêché de Narbonne, dont elle dépendait jusqu'alors. Ses prétentions ne furent pas reconnues dans toute l'étendue de l'archevêché qu'il voulait usurper, mais seulement par les évêques d'Ausone et de Barcelone. Le siège épiscopal de Girone étant devenu vacant par la mort du titulaire Théotaire (survenue après le 1<sup>er</sup> novembre 886), le clergé et le peuple élurent, selon les lois canoniques, Servus-Dei qui fut sacré évêque par Théodard, l'archevêque métropolitain de Narbonne. Selva opposa à Servus-Dei un évêque de son choix nommé Hermemire ou Ermemire. Théodard convoqua à Port, localité située entre Nîmes et Maguelonne, tous les évêques de son archevêché; dans ce concile, qui eut lieu le 17 novembre 887<sup>1</sup>, l'évêque d'Ausone, Godemar, s'humilia et demanda son pardon, puis il fut envoyé au comte Suniaire; celui-ci l'ayant bien reçu, un second concile fut réuni peu après à Urgel dans lequel Ermemire et Selva furent dépouillés de leurs ornements épiscopaux et déposés. Frodoïn, évêque de Barcelone, s'humilia et obtint son pardon, Théodard mit ainsi fin au schisme qui menaçait son archevêché. Cependant, malgré le règlement canonique de la querelle, une opposition plus ou moins latente devait exister encore entre les deux partis : l'un, celui qui voulait faire de la marche d'Espagne (déjà séparée politiquement de la Septimanie depuis 867) un archevêché indépendant de celui de Narbonne, semble s'être appuyé sur Eudes et l'avoir reconnu dès son avènement comme roi dans la marche d'Espagne<sup>2</sup>; tandis que l'autre parti, celui de l'archevêque de Narbonne, ne l'acceptait pas comme roi. Servus-Dei, l'évêque canonique de Girone, considérait le 15 décembre 888 et encore le 1<sup>er</sup> mars 889 le royaume comme privé de chef<sup>3</sup> et il est probable qu'Eudes ne fut pas

1. LABBE et COSSART, *Conciles*, t. IX, col. 395.

2. La preuve est faite par deux actes du 20 avril 888 et du 25 juin 890 (BRÉQUIGNY, t. I, p. 340 et 345; — *Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. II, p. 24).

3. La charte de Servus-Dei du 15 décembre 888 est datée : « Christo regnante, dono ejusdem regem expectante »; celle du 1<sup>er</sup> mars 889 : « anno Il quo mortuus est Karolus imperator, regnante domino nostro J. Chr.,

reconnu dans les évêchés de Nîmes et de Béziers avant le 4 avril 889<sup>1</sup>.

En tout cas, le séjour d'Eudes à Orléans mit fin à cette divergence, car, d'une part, il accorda une faveur au comte Suniaire et à l'évêque déposé Ermemire, d'autre part, il entretint les meilleurs rapports avec Théodard, archevêque de Narbonne, qui intercêda auprès de lui pour l'évêque réconcilié d'Ausone. Eudes était donc reconnu dans toute l'étendue, et non plus dans une partie seulement, de l'archevêché de Narbonne.

C'est à Orléans, très probablement à cette époque, qu'Eudes fit rentrer le monastère de Saint-Martin, dont son frère Robert était abbé, dans ses droits sur la terre de Doussai<sup>2</sup> au nord de Poitiers. Ce domaine avait été soustrait aux chanoines et, quoique Charles le Chauve en eût ordonné la restitution en 862 (23 avril)<sup>3</sup>, un nommé Magenarius s'en était emparé frauduleusement et son fils Osbertus l'avait gardé. Grâce à Eudes, le monastère recouvra ses droits, et, avec le consentement de l'abbé, les chanoines cédèrent en précaire, à Ramnulf II, ce domaine et ceux qui en dépendaient, ainsi qu'un alleu sur la Charente que le puissant comte aquitain avait déjà donné à Saint-Martin. Il n'y aurait pas lieu d'insister sur cet acte, s'il ne prouvait, jusqu'à l'évidence, qu'il n'existait entre Eudes et Ramnulf que des rapports pacifiques. Sinon, comment admettre cette restitution par Eudes à Saint-Martin d'un bien qui devait être immédiatement cédé, avec le consentement de Robert, à Ramnulf<sup>4</sup>?

C'est donc en deux rapides chevauchées vers l'Aquitaine, et sans y avoir, semble-t-il, pénétré bien avant, qu'Eudes s'as-

« nobis autem expectante rege ab ipso largitore » (BRÉQUIGNY, t. I, p. 342 et 343).

1. D'après des actes de Nîmes et de Béziers, Eudes aurait été reconnu dans ces évêchés entre le 4 avril et le 15 juillet 889. — GERMER-DURAND, *Cartulaire de N.-D. de Nîmes*, p. 14, n° VII; la pièce y est datée à tort de 896. — *Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. V, col. 92, Preuves, n° XVII.

2. Cant. de l'Enclôître, arr. de Châtelleraut, Vienne. — BESLY, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 209-214 : « villam... Dociacum... rursus Domini « Odonis regis imperio Aurelianus civitati nobis restitutam in præsentia « suorum procerum. » — MABILLE, *Pancarte noire*, p. 116, n° XCVII. — Cette restitution eut lieu en 889, puisqu'Eudes ne vint pas à Orléans en 888 et que Ramnulf mourut en 890.

3. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 159, 178-179, n°s 61, 90, 91, 92.

4. Il est impossible d'admettre avec Mabille (*Le royaume d'Aquitaine*, p. 43) que Ramnulf II ne reconnut jamais l'autorité royale d'Eudes.

sura des dispositions de ce peuple versatile<sup>1</sup>. Durant son séjour à Orléans, le 16 juin, il donna à un nommé Ricbodon la terre de Jouy, sur l'Eure, qui lui appartenait en propre<sup>2</sup>, puis il repartit rapidement pour aller défendre Paris contre les Normands.

Des bords du Loing, où ils avaient hiverné, les hommes du Nord, tenus en respect au commencement de l'année par Eudes revenu précipitamment une première fois d'Aquitaine, s'étaient portés plutôt vers l'est et le sud-est et avaient exercé leurs ravages sur les confins de la Neustrie et de l'Aquitaine et sur la Bourgogne<sup>3</sup>; ils avaient, entre autres, brûlé les faubourgs d'Auxerre. Puis, ils se réunirent, afin de descendre la Seine et d'attaquer Paris qui les arrêtait. Eudes accourut en hâte; le 24 juin, il était encore à Orléans, au commencement de juillet, il était à Paris<sup>4</sup> avec une armée nombreuse dans laquelle figurent les Francs « qui portent toujours le front haut, des Bourguignons toujours prêts à fuir et des Aquitains adroits et diserts. » Les Parisiens, endurcis par les travaux de défense et de réédification qu'il avait fallu faire après le premier siège, aguerris par les gardes et les combats continuels des dernières années, résistent vaillamment. Parmi eux, se distingue un des fidèles du comte Robert, nommé Scladémar,

1. Dans un acte provenant d'Auvergne, Eudes est qualifié de roi des Aquitains; *Cartulaire de Brioude*, publ. par Doniol, p. 285, n° 278 : « an-  
no I regnante Odone rege Francorum seu Aquitanorum. »

2. Diplôme du 16 juin 889, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 446.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 889 : « Dani vero more suo Burgundiam, Neus-  
« triam atque partem Aquitaniæ, nullo resistente, igne et ferro devas-  
« tant. » — *Ann. Lemovicenses*, ann. 889. — Auxerre avait déjà été visité  
par les Normands en 887 (*ibid.*, ann. 887).

4. Le 10 juillet, Eudes signait, à Paris, un diplôme pour le monastère de Vézelay (BANDINI, *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, t. I, Florence, 1774, in-fol., col. 138). — *Ann. Vedast.*, ann. 889. — ABBON, l. II, v. 467 et suiv. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 890. — Le récit du siège par Réginon, dont la date est fautive et qui débute par une erreur « Nordmanni a Matrona fluvio exeuntes », doit être rapporté à l'année 889; Réginon dit en effet « tertio castra locant »; or, les Normands ont déjà campé vers Paris pendant le grand siège (885-886) et lorsqu'ils sont venus chercher la rançon de cette ville (887), de sorte qu'en 889 c'est bien la troisième fois. — Le récit d'Abbon se rapporte bien au siège de 889, car, en 888, il n'y a pas eu de combats autour de Paris et Eudes n'aurait pas eu d'Aquitains dans son armée. — Abbon, dans cette partie de son poème, ne suit plus l'ordre chronologique; il énumère, d'abord, les faits indignes d'Eudes, prise de Meaux, siège de Paris de 889, puis au vers 491 il passe aux actions d'éclat, Montfaucon, campagnes en Aquitaine, etc.

qui tua deux Normands ; c'est lui qui avait tué le premier barbare lors du grand siège ; il était redouté, mais, cette fois, il périt le premier parmi les assiégés.

Adémar, le rival de Ramnulf II, survint à la tête d'une troupe peu nombreuse, formée probablement d'Aquitains ; il réussit, en trompant ceux auxquels il commandait, à les entraîner à un combat qui fut glorieux. L'évêque Anskerick, enfin, à la tête de trois cents fantassins, se distingua par sa vaillance ; sa troupe fit un grand massacre d'ennemis et un grand butin. Mais à quoi bon ces quelques succès ? Ce nouveau siège de Paris ne devait pas durer<sup>1</sup>. Dans la première quinzaine de juillet, Eudes entra en négociations avec les Normands et acheta leur départ.

Cette paix a tout lieu de surprendre ; les raisons qui la dictèrent, la somme payée et qui ne fut vraisemblablement pas très forte, sont autant de points obscurs. Peut-être les Normands, voyant la résistance bien décidée de Paris, ne voulerent-ils pas recommencer un siège et se montrèrent-ils disposés à traiter à des conditions très modérées ? Eudes dut s'y décider plus facilement, quand il sut que les Normands voulaient descendre la Seine pour envahir la Bretagne ; il espérait les voir sortir ainsi définitivement du royaume et mettre à exécution le traité conclu par l'empereur Charles III. Il stipula assurément que les Normands ne traverseraient pas Paris ; ils durent, en effet, tirer de nouveau leurs navires sur terre ferme et les traîner, à grand'peine, jusqu'en aval de la Cité ; de là, divisés en deux détachements, les uns sur leurs embarcations et les autres par voie de terre, ils allèrent mettre le siège devant Saint-Lô, dans le territoire de Coutances.

Durant son séjour à Paris, qui se prolongea probablement après le départ des Normands, Eudes, entouré de ses fidèles, signa plusieurs diplômes en faveur des monastères de Vézelay (10 juillet)<sup>2</sup> auquel il confirma le privilège d'immunité qu'il étendit au château bâti contre les Normands, de Saint-Germain d'Auxerre (11 juillet)<sup>3</sup> dont l'abbé « son très cher et très

1. ABBON, l. II, v. 473 : « sessio fit non longa satis. » — Ce fait est confirmé par un diplôme d'Eudes du 11 juillet dans lequel il parle de la défense de Paris au passé : « Parisius ubi... in regni conveneram defensionem » (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 447).

2. Voy. ci-dessus, p. 127, n. 4.

3. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 447-448. — QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 122, n° LXII.

aimé » Anskerick, l'évêque de Paris, semble avoir plus à se plaindre des seigneurs francs qui ne respectent pas ses privilèges que des envahisseurs étrangers, enfin, en faveur de l'abbaye de Tournus<sup>1</sup> (16 juillet) auquel il confirma également la propriété d'un château construit pour résister aux Normands.

A partir de cette date, Eudes échappe à toute investigation jusqu'au 14 décembre, époque à laquelle il se trouve à Laon. C'est dans cette ville qu'Argrin, évêque de Langres, successeur de Geilon, se présenta à lui et obtint, fort de l'appui qu'il trouva en la personne d'Anskerick, évêque de Paris, la confirmation des privilèges et des biens de son évêché<sup>2</sup>.

Désormais, l'étendue du royaume d'Eudes est fixée dans ces régions orientales; il est reconnu dans l'évêché de Langres, dans celui de Chalon-sur-Saône<sup>3</sup>, dans celui de Mâcon<sup>4</sup>, aussi bien que dans le midi.

En jetant un regard sur l'année qui allait finir, Eudes dut se réjouir : sa royauté était établie dans ces régions du midi et de l'est qui, trop éloignées du centre de son pouvoir, semblaient devoir facilement s'en détacher. Il possédait le royaume franc de l'Ouest, tel que l'avait eu Carloman, après la mort de son frère Louis.

Seize jours après avoir été à Laon, Eudes était à Chartres<sup>5</sup>, 890

1. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 448. — LEX, *Documents originaux antérieurs à l'an mille des Archives de Saône-et-Loire*, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, t. VII, part. IV (1888), p. 260, n° x.

2. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 449 : « datum XIX kalendas januarii, indictione VII, anno incarnationis dominicæ DCCCLXXXIX, anno II regnante domino Odone... »

3. Le monastère de Tournus se trouve dans ce diocèse.

4. Mâcon avait été reconquis sur Boson par les Francs Occidentaux en 880. — Eudes, dans un diplôme du 22 juin 890 (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 434), dispose de biens situés dans les évêchés de Nevers, de Chalon et de Mâcon; on peut donc admettre qu'il fut reconnu dans l'évêché de Mâcon dès 889. — LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 79.

5. Ce diplôme est daté « actum Karnotis III Kal. januar., anno incarnationis Domini DCCCXC, indictione VIII, anno secundo Odonis gloriosissimi regis... » RÉDET, *Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, p. 12, n° IX; — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 430. — On peut conclure, en rapprochant la date de ce diplôme de celle du diplôme qu'Eudes a donné à Laon le 14 décembre (voy., ci-dessus, n. 2) que l'année de l'indiction ainsi que l'indiction changeaient entre le 14 et le 30 décembre, soit à Noël. L'an de règne seul est resté le même, car il ne changeait qu'en janvier (voy., ci-dessus, p. 78, n. 2). Il faut donc admettre

(30 décembre 889) et onze jours après son passage dans cette ville, il était à Orléans<sup>1</sup>. Ce départ précipité vers le midi semble motivé par la prévision d'événements graves en Aquitaine<sup>2</sup>. Ramnulf II était peut-être mourant, peut-être même mort<sup>3</sup>; Eudes pouvait craindre, pour cette raison ou pour toute autre, quelques troubles dans ce pays remuant; il voulait être près du théâtre des événements pour parer à une défection. Ramnulf II n'avait qu'un fils, Ebles, encore enfant<sup>4</sup> à cette époque et dont la légitimité n'était pas certaine; il avait aussi deux frères, Ebles, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, et Gozbert<sup>5</sup>. L'héritier étant trop jeune, il fallait s'assurer des oncles. L'un d'eux, Ebles, vint à Chartres au devant du roi<sup>6</sup> et celui-ci confirma à l'abbaye de Saint-Hilaire une donation qu'Ebles lui avait faite. Eudes pouvait avoir des appréhensions, mais il ne rencontra pas d'hostilité. A Orléans, le 10 janvier 890<sup>7</sup>, il ac-

que le diplôme donné par Eudes à Chartres est du 30 décembre 889 (nouv. st.); ainsi, tous les éléments chronologiques de cette date concordent, l'indiction, qui était la VII<sup>e</sup> le 14 décembre, est bien la VIII<sup>e</sup> le 30 du même mois, l'an de l'incarnation, qui était 889 avant Noël, est 890 après cette fête; l'an de règne est le second durant tout décembre 889. De plus, il est très naturel qu'Eudes se rendant de Laon à Orléans, où il est le 10 janvier 890, et dans les environs de Tours, où il est le 30 janvier, passe, le 30 décembre 889, par Chartres; tandis qu'il est inadmissible que ce roi fût dans cette dernière ville le 30 décembre 890, puisqu'à cette époque il était encore en observation sur l'Oïse, cherchant à protéger le royaume contre les Normands.

1. Diplôme du 10 janvier 890, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 440-441.

2. M. de Kalkstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 64) suppose qu'Eudes s'était rendu à Chartres pour parer à un retour éventuel des Normands, ce qui n'est pas vraisemblable, d'après l'itinéraire que nous adoptons.

3. Ramnulf II mourut en 890 (*Chron. S. Maxentii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 8) avant le 10 octobre (MABILLE, *Pancarte noire*, p. 68, n° xvii).

4. « Ebolus juvenili adhuc ætate florens, » charte du 10 octobre 890, dans Mabilie, *ibid.* — Sur l'illégitimité d'Ebles, voy. ADHÉMAR DE CHABANNES, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 232.

5. MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, p. 48, 43.

6. Diplôme du 30 décembre 889, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 450; — RÉDET, *op. cit.*, p. 42, n° ix. — Voy. sur Ebles, ci-dessus, p. 33, n. 10. — Si Ebles, abbé de Saint-Hilaire, avait été le même personnage que le chancelier, il n'aurait pas eu besoin de faire appuyer sa requête auprès du souverain par deux autres grands de la cour : « junctis secum » proceribus nostris. »

7. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 440. — Voy., sur l'affranchissement par le denier, « cérémonie qui se passait ante regem, » FOURNIER, *Essai sur les*

corde à l'évêque d'Angers l'affranchissement d'un esclave par le denier; le 30 janvier<sup>1</sup>, il est à la *villa Lernegia* au sud-ouest de Tours; il se rapproche toujours davantage de Poitiers. Malheureusement, on ne peut faire que des conjectures sur le but de son séjour dans ces parages. Le 22 mars<sup>2</sup>, il est à Tours; là, de concert avec son frère Robert, et en compagnie des vicomtes Guarnegaud de Blois, Ardrad de Tours, Foulques le Roux et de beaucoup de nobles qui l'entouraient, il règle une petite difficulté survenue dans l'administration des biens de Saint-Martin; depuis ce moment, il disparaît jusqu'au 21 mai. A cette date, il est non loin de Compiègne, à la résidence royale, très fréquentée par les Carolingiens, de Verberie, et il y signe, sur la demande de sa femme Théoderade et de l'abbé Rodolphe, en faveur de Saint-Vaast, un diplôme<sup>3</sup> dans lequel il confirme à cette abbaye ses privilèges et ses biens; il mentionne les travaux de fortification qui y ont été faits contre les Normands sous le règne de Charles le Chauve et que nous verrons plus tard servir non contre les Normands, mais contre Eudes lui-même. C'était là, sans parler des inconvénients qu'un château présentait pour la vie monacale<sup>4</sup>, un des dangers de ces fortifications et les souverains en firent l'expérience à plusieurs reprises.

Le mois suivant, le 22 juin, Eudes est de nouveau sur les bords de la Loire, à Mehun-sur-Loire<sup>5</sup>, et le 26 juin à Orléans où il signe un diplôme en faveur de l'évêché de Narbonne<sup>6</sup>. Il est impossible de savoir si ces retours constants d'Eudes vers le midi furent causés par la mort de Ramnulfe II survenue

*formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, Paris, 1885, in-8 (60<sup>e</sup> fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*), p. 41 et suiv.

1. Diplôme en faveur de l'abbaye de la Grasse, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 431. — *Histoire du Languedoc*, t. V, col. 81, Preuves, n<sup>o</sup> XI. — M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 66, n. 1) date à tort ce diplôme de 891 et place à tort *Lernegia* près de Senlis.

2. « Præsentiam domni Odonis serenissimi regis Turonis tunc residentis. » Cet acte (extr. dans MABILLE, *Pancarte noire*, p. 180, n<sup>o</sup> xcvi) porte la date : « XI Kal. aprilis, in civitate Turonis, anno III regnante pacifico rege. » — Pièces justificatives, n<sup>o</sup> IV.

3. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 432.

4. « Sub occasione castelli nolumus nomen monasterii deperire... »

5. Diplôme en faveur de Lora, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 434. — LEX, *op. cit.*, p. 262, n<sup>o</sup> XI. — Par cet acte, Eudes restitue à une femme noble des biens dans le Nivernais, le Chalonnais et le Mâconnais.

6. *Histoire du Languedoc*, t. V, col. 85, Preuves, n<sup>o</sup> XIII. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 434.

dans le courant de l'année, avant le 10 octobre<sup>1</sup>. Tout d'abord les rapports pacifiques entre l'Aquitaine et Eudes ne furent pas troublés par cet événement : Ebles, le nouveau comte de Poitou, continua les traditions paternelles et entretint les meilleurs rapports<sup>2</sup> avec le monastère de Saint-Martin de Tours dont Robert était abbé et par conséquent avec Eudes.

Durant la seconde moitié de l'année 890, ce sont les Normands qui absorbent l'activité de ce dernier. Nous les avons laissés pénétrant en Bretagne. Ce royaume avait atteint pendant la période carolingienne « son complet développement territorial », s'annexant les comtés neustriens de Rennes et de Nantes, joignant à ce dernier la partie occidentale de l'Anjou jusqu'à la Mayenne, enfin englobant les diocèses d'Avranches et de Coutances<sup>3</sup>. La guerre civile entre deux compétiteurs au trône, Alain et Judicaël, déchirait le pays et devait en ouvrir l'accès aux Normands. Ceux-ci s'emparèrent de Saint-Lô et étendirent leurs ravages au sud-ouest jusqu'au Blavet<sup>4</sup>. Enfin Alain et Judicaël comprirent qu'il fallait s'unir contre l'ennemi commun; malheureusement, Judicaël, sans attendre son nouvel allié, attaqua seul les Normands, les battit, mais périt dans la poursuite. Alan réunit alors tous les Bretons et infligea une terrible défaite aux envahisseurs qui furent forcés de battre en retraite : les uns se embarquent, remontent la Seine et gagnent Conflans<sup>5</sup>, à l'embouchure de l'Oise ; puis avant le 1<sup>er</sup> novembre<sup>6</sup>, ils décident d'entrer dans l'Oise et d'aller établir à Noyon leurs quartiers d'hiver. Les autres, fantassins et cavaliers, se reforment en armée, car ce n'est pas une simple bande, pour rejoindre la flotte sous les murs de cette ville. Eudes accourt pour leur

1. Voy., ci-dessus, p. 130, n. 3.

2. Charte d'Ebles du 10 octobre 890, MABILLE, *Pancarte noire*, p. 68, n° XVII. C'est bien ainsi qu'il faut dater cette charte, car l'indiction IX commençant en septembre se trouve juste, l'an de règne d'Eudes est bien le troisième, quant à l'année de l'incarnation, comme elle varie suivant les copies on ne peut y ajouter foi ; du reste, si l'acte était de 891, il ne prouverait que mieux les bonnes relations entre Eudes et Ebles.

3. LONGNON, *Atlas historique*, texte, p. 86.

4. RÉGINON, *Chron.*, ann. 890. — *Ann. Vedast.*, ann. 889-890. — STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 273.

5. *Miracula S. Bertini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 118 : « magnus exercitus ab omnibus dicebatur ; anno adventus sui in regnum duodecimo..., adunatus in loco qui... Confluentia vocatur. »

6. *Ann. Vedast.*, ann. 890 : « imminente vero festivitate omnium sanctorum. »

barrer le chemin, il les atteint aux environs de Guerbigny<sup>1</sup>, non loin de Noyon, mais les Normands ne se laissent pas surprendre; ils mettent entre eux et Eudes un cours d'eau aux rives marécageuses, à l'abri duquel ils continuent leur route. Eudes ne pouvant, à cause du terrain, leur porter aucun dommage, prend le parti, après avoir réuni de nouvelles forces, de rester sur les bords de l'Oise, en aval de Noyon, et de garder la route par laquelle la grande armée, de nouveau réunie, pouvait envahir le reste du royaume; le 21 novembre, il était ainsi en observation à Sênlis<sup>2</sup>.

Les Normands choisirent, pour établir leur camp retranché, un emplacement déjà naturellement fort, au sud de Noyon, dans la commune de Chiry, peut-être dans l'île dite des Moricans; ils ne s'emparèrent pas de la ville même<sup>3</sup>, semble-t-il, mais Noyon resta durant six mois leur quartier général.

L'année qui va s'ouvrir sera, pour ainsi dire, la seule qu'Eudes pourra consacrer uniquement à la lutte contre les Normands. Dès 892, la rébellion se montrera parmi ses sujets et paralysera ses efforts.

Tandis qu'une partie des Normands restait à Noyon, pour 891  
garder la flotte et peut-être investir la ville, d'autres entreprenaient de lointaines excursions. Ils ravagèrent la partie du royaume d'Arnulf située sur la rive gauche de la Meuse, puis, se dirigeant vers l'ouest, ils traversèrent le Brabant et passèrent l'Escaut pour revenir à Noyon, par la rive gauche de ce fleuve et à travers des contrées d'un accès difficile. Eudes épiait leur retour dans son royaume; il s'était avancé plus au nord et il les attaqua à dix kilomètres à l'ouest de Valenciennes, à Wallers<sup>4</sup>, ou plutôt il voulut les cerner; mais son plan fut dé-

1. PEIGNÉ-DELACOURT, *Les Normans dans le Noyonnais*, p. 24 et suiv.

2. Comme le prouve un diplôme en faveur du monastère de Joncels, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 435.

3. Les *Ann. Vedast.* ne parlent pas d'un siège; les *Miracula S. Bertini* parlent d'un siège qui aurait échoué. M. Peigné-Delacourt est trop affirmatif.

4. Arr. et cant. de Valenciennes. — Les *Ann. Vedast.* (ann. 891) disent : « super Galtheram. » L'abbé Lebeuf, dans sa *Notice raisonnée sur ces Annales* (p. 723), interprète ce nom par la Tère ou Dendre, affluent de la rive droite de l'Escaut, ce qui ne peut se concilier avec l'itinéraire suivi par les Normands d'après les *Ann. Vedast.* L'abbé Dehaisnes, dans son édition de ces *Annales* (p. 340), propose de traduire ce nom par Wallers et d'y voir une localité située dans l'arrondissement d'Avesnes, à 19 ki-

joué. Les Normands, comme lorsqu'ils voulaient éviter une lutte dans des conditions désavantageuses, se dispersèrent à travers les forêts et, laissant leur butin aux mains de l'ennemi, ils rentrèrent, par petites bandes, à leur camp de Noyon. Au commencement d'avril<sup>1</sup>, ils abandonnèrent ces quartiers d'hiver, où les vivres commençaient peut-être à manquer, et se décidèrent à gagner le bord de la mer<sup>2</sup>; ils pouvaient le faire par la Somme, si l'Oise et la Seine étaient toujours gardées par Eudes. Une bande de cinq cent cinquante des plus intrépides se détacha du corps principal pour aller surprendre le monastère de Saint-Bertin; ils y arrivèrent dans la seconde moitié d'avril<sup>3</sup>, mais ils furent repoussés après avoir attaqué deux fois, à une semaine d'intervalle, et ils subirent de grandes pertes. La flotte normande passa tout l'été sur le bord de la mer; l'armée de terre poussa jusqu'à la Meuse, qu'elle traversa non loin de Liège<sup>4</sup>; elle pillà les environs d'Aix-la-Cha-

lomètres à l'est de cette ville, dans le canton de Trélon. A défaut de mieux, nous admettons la traduction de M. Dehaisnes, mais nous préférons un autre Wallers, situé sur les ruisseaux d'Haveluy et d'Hasnon, ce qui pourrait expliquer « super », à 10 kilomètres à l'ouest de Valenciennes (L. CELLIER, *Glossaire topographique de l'arrondissement de Valenciennes*, Valenciennes, 1859, in-8, art. Wallers). Il est très probable que les Normands ont passé par ce village en suivant la rive gauche de l'Escaut.

1. Il faut lire dans les *Ann. Vedast.*, ann. 891 : « circa autem verni « tempora, » comme l'abbé Dehaisnes, et non « circa autem autumnii « tempora, » comme Pertz (*Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 203). La correction avait déjà été proposée par M. Dümmler (*De Arnulfo*, p. 176).— Les Normands arrivèrent à Noyon au commencement de novembre, ils en partirent dans la seconde moitié d'avril, puisqu'à cette époque ils attaquèrent Saint-Bertin; ils y passèrent donc cinq à six mois, et l'auteur des *Miracula S. Bertini* ne se trompe guère, quand il dit : « sed cum « hemisphærium nihil ibi prævalentes consummarent. »

2. *Ann. Vedast.*, ann. 891. — *Miracula S. Bertini*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 118.

3. Voy., sur cet épisode, FOLQUIN, *Chartularium Sithiense*, l. II, c. LXVI, p. 133; les *Miracula S. Bertini* et le *Chronicon Sithiense*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 72. — Les dates de Folquin (25 avril et 2 mai) et de l'auteur des *Miracula* (18 et 23 avril) ne concordent pas.

4. MM. Dümmler (*Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 347, n. 3) et Mühlbacher-Böhmer (p. 680) mettent en doute l'expédition d'Arras. Les *Ann. Vedast.* seules en parlent, et leur témoignage, sur ce point, est invraisemblable et en contradiction avec des sources beaucoup mieux renseignées sur le royaume franc de l'Est. Le récit fait par Régimon (*Chron.*, ann. 891) de la délibération des Francs avant la bataille sur la Gueule, prouve que les Normands avaient laissé leur flotte au bord de la mer.

pelle et remporta une sanglante victoire sur une armée de Francs Orientaux qui voulaient lui couper la retraite (25 juin 891). En automne, la flotte et l'armée se dirigeaient sur Louvain pour y prendre leurs quartiers d'hiver, lorsque l'armée fut attaquée et taillée en pièces sur la Dyle, par Arnulf (1<sup>er</sup> novembre). Les Normands survivants rejoignirent la flotte à Louvain. Au mois de février de l'année suivante (892), ils ravagèrent la rive gauche du Rhin jusqu'à Bonn; de là, par Prum et les Ardennes<sup>1</sup>, ils rentrèrent dans le royaume franc de l'Ouest, ravagèrent impunément la contrée entre Reims et Cambrai<sup>2</sup> et se portèrent contre Saint-Bertin et Saint-Omer<sup>3</sup>. Mais le royaume était désolé par la famine; en automne, ils s'embarquèrent avec leurs chevaux et leurs bagages à Boulogne, sur la flotte qui arrivait de Louvain, pour aller de l'autre côté du détroit<sup>4</sup>, tenter la fortune dans un royaume moins épuisé et qui pût leur procurer une existence plus facile.

En même temps que les Normands qui avaient échappé à Eudes à Guerbigny prenaient leurs quartiers d'hiver à Noyon, vers la fin de l'année 890, une partie d'entre eux ou peut-être une autre bande s'établissait à Argœuves, à sept kilomètres en aval d'Amiens, sur la rive droite de la Somme<sup>5</sup>. Elle était commandée par un chef normand bien connu, cet Hastings dont Louis, le vainqueur de Saucourt, avait acheté le départ en 882. Hastings voulait d'Argœuves diriger ses incursions vers le nord, puisque d'autres Normands occupaient l'Oise et que l'accès de la Seine était fermé par Eudes. Mais, dans

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 892.

2. Dodilon, évêque de Cambrai, écrit à Foulques, en 892, qu'il ne peut pas venir à Reims parce que les Normands lui barrent le chemin (FLO-BOARD, *op. cit.*, t. II, p. 472).

3. Faut-il, d'après les *Ann. Blandinienses* (ann. 892, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 24) admettre de nouveau la présence des Normands à Saint-Bertin en 892, ou bien croire à une erreur de chronologie et corriger 892 par 891 ?

4. *Ann. Vedast.*, ann. 892. — *Anglo-Saxon Chronicle*, dans les *Mon. hist. Brit.*, p. 363. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892. — DÜMLER, *Zur Kritik Dudos*, p. 369. — La famine est affirmée encore par le *Chron. S. Maxentii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 8. — RICHER, *Histor.*, l. I, c. 5.

5. Voy., sur l'emplacement du camp normand, PEIGNÉ-DELACOURT, *op. cit.*, p. 34. — LEBBEUF, *op. cit.*, p. 723. — Voy., sur Hastings, DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 203. — D'après les *Ann. Vedast.* (ann. 891), cette bande d'Hastings, beaucoup moins nombreuse que la «multitudo» campée à Noyon, semble être momentanément détachée de la grande armée.

cette région même, il devait rencontrer un ennemi gênant, c'était l'ancien adversaire d'Eudes, Rodolphe, abbé de Saint-Vaast, qui avait fortifié son monastère, et qui, entouré des siens, épiait les mouvements des Normands. Hastings, par un stratagème, réussit à faire la paix avec lui et obtint d'aller où il lui plairait. Puis, un beau jour, c'était le 27 décembre 890, il se présenta devant le monastère, espérant le prendre par surprise ; il échoua, car Rodolphe était sur ses gardes ; mais il fit courir la nouvelle qu'il était soutenu par les Normands de Noyon, et il réussit à se retirer sans avoir été attaqué. Rodolphe, en effet, avait craint de tomber dans une embuscade et de succomber sous le nombre, aussi avait-il retenu ses guerriers derrière les palissades. Lorsqu'il connut la vérité, il éprouva un grand regret et fit payer cette ruse à la troupe d'Hastings, en la harcelant de telle sorte qu'elle n'osa plus désormais se porter contre le monastère. Vers la fin de l'année 891, les Normands d'Hastings quittèrent leur camp d'Argœuves pour prendre leurs quartiers d'hiver à Amiens<sup>1</sup>.

C'est là qu'Eudes se disposa à les attaquer. Durant toute la première moitié de l'année 891, il avait monté la garde dans le nord de son royaume<sup>2</sup> ; il était encore le 16 juin 891 à Verberie<sup>3</sup> avec son frère Robert et le comte Richard d'Autun ; puis, après s'être rendu en juillet sur les bords de la Loire, pour un synode, il était revenu dans le nord. Il réunit ses forces, mais, non moins vaillant qu'Arnulf, il fut moins favorisé que lui, « il n'y fit rien d'heureux », dit simplement l'annaliste. Puis, de là, comme il passait par le Vermandois<sup>4</sup>, sans avoir pris les mesures de sûreté nécessaires, il fut surpris par les Normands, mis en déroute et obligé de prendre la fuite. Depuis lors, Hastings disparut du royaume de l'Ouest ; on peut supposer qu'il rejoignit « la grande armée » et s'embarqua avec elle, l'année suivante (892), pour l'Angleterre.

Ainsi finit dans le royaume franc de l'Ouest cette campagne de « la grande armée » normande qui avait duré douze ans et dont l'épisode capital fut le siège de Paris.

Durant toute l'année 891, Eudes avait été occupé des Nor-

1. *Ann. Vedast.*, ann. 891.

2. *Ibid.*, ann. 890.

3. Diplôme d'Eudes pour Sainte-Colombe de Sens, QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 128, n° LXV ; — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 457.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 891.

mands; deux actes cependant nous le montrent vaquant à l'administration de son royaume. Le 15 juillet, il était à Mehun-sur-Loire<sup>1</sup>, assistant à une assemblée du clergé convoquée sur son ordre. Ce synode avait peut-être été réuni sur la demande de l'archevêque Gautier de Sens, car cet archevêché y est représenté par un nombre considérable de prélats et la seule décision prise, à nous connue, est en faveur du monastère de Saint-Pierre-le-Vif de Sens<sup>2</sup>. L'archevêque de Sens avec ses suffragants d'Orléans, de Chartres, de Nevers et d'Auxerre, l'archevêque de Tours, l'archevêque de Bourges et ses suffragants d'Albi et de Clermont, l'archevêque de Narbonne et son suffragant de Béziers, enfin les évêques de Girone et d'Autun prenaient part à ce synode<sup>3</sup>, auquel le clergé de Reims n'était représenté en aucune façon. Le fait est peut-être accidentel, mais on peut y voir aussi un effet de la rivalité constante entre Sens et Reims, et un symptôme de l'opposition dans laquelle Foulques, l'archevêque de Reims, persiste à l'égard d'Eudes, malgré une prétendue réconciliation.

A la fin de l'année 891 ou au commencement de 892, Eudes intervint en faveur de l'évêque de Nîmes<sup>4</sup>; il chassait selon la coutume royale dans la forêt de Cuise, et s'était arrêté avec les évêques, les comtes et les fidèles qui formaient sa suite

1. Le synode de Mehun eut lieu en 891; le mois n'est pas indiqué dans l'acte qui en reste (LABBE et COSSART, *Concilia*, t. IX, p. 432; — *Chron. S. Petri Vivi Senon.*, dans D'ACHERY, *Spicilegium*, t. II, p. 472). Cependant comme Eudes accorde à Servus-Dei, évêque de Girone, qui assistait au synode, un privilège le 15 juillet à Mehun-sur-Loire (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 458), on peut conclure de ce fait que le synode eut lieu aux environs de cette date.

2. *Odoranni monachi S. Petri Vivi Senon. Chronicon*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 237. — QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 127, n° LXIV.

3. Pour cinq des seize archevêques ou évêques nommés dans l'acte, le diocèse n'est pas spécifié, ce sont : *Herfridus episcopus*, et *Herfredus episcopus*; l'un est Herifrid, évêque d'Auxerre; l'autre probablement Egfroi, évêque de Poitiers; un Agilmar, très probablement évêque de Clermont, un *Guarinus Coroacensis episcopus* que, malgré toutes les corrections proposées, il est difficile d'identifier, et enfin un *Adaldus, humilis archipraesul*, qui est peut-être un étranger.

4. GERMER-DURAND, *Cartulaire de Nîmes*, p. 10, n° v. — Le plaid convoqué à Nîmes par Raimond un jeudi du mois d'avril, la 3<sup>e</sup> année du règne d'Eudes, eut lieu en avril 892, puisqu'Eudes fut reconnu à Nîmes et à Béziers entre avril et juillet 889.

dans un lieu nommé « Audita<sup>1</sup> », lorsque Gilbert, évêque de Nîmes, vint demander que justice lui fût faite contre un nommé Genesisus qui, durant son absence, s'était emparé d'un domaine appartenant à son église. Raimond<sup>2</sup>, comte de Nîmes, qui se trouvait alors auprès du roi, fut chargé par ce dernier de l'enquête et de la procédure qui eurent lieu à son retour dans cette ville. Genesisus fut convaincu d'imposture et l'évêque fut réintégré dans ses droits.

Triste année pour Eudes que l'année 891 ! Les Normands lui échappent à Wallers, comme l'année précédente à Guerbigny ; après avoir vainement essayé de leur nuire à Amiens, il prend la fuite devant eux dans le Vermandois. Le prestige dont il jouissait et qui est si nécessaire aux parvenus, ne recevra-t-il pas une atteinte fatale et l'archevêque de Reims, dont l'hostilité est latente, ne va-t-il pas relever la tête ?

1. « Audita » est identifié avec le Champ des Ouis par Lambert de Bal-  
lyhier (*Compiègne historique et monumental*, t. I, p. 105).

2. D'après Mabilie (*Le royaume d'Aquitaine*, p. 51), il n'y aurait plus eu  
à Nîmes, depuis Louis le Débonnaire, que des vicomtes.

---

## CHAPITRE V

TROUBLES DANS LE NORD ET EN AQUITAINE  
COURONNEMENT DE CHARLES LE SIMPLE  
LUTTE ENTRE EUDES ET CHARLES

(892-894)

Rodolphe, abbé de Saint-Bertin et de Saint-Vaast, après une 892  
maladie qui durait depuis Noël, mourut le 5 janvier 892<sup>1</sup>. Deux  
abbayes importantes devenaient vacantes, les convoitises s'al-  
lumèrent. Baudoin, comte de Flandre, de Boulogne et de  
Thérouanne, se rendit vers Eudes pour lui demander que  
Saint-Bertin lui fût cédé. A cette nouvelle, les moines envoient  
au roi l'un d'entre eux, un nommé Grimbald, homme très  
honoré qui avait pris l'habit lorsque Hugues était abbé, et  
qui devait faire tous ses efforts pour déjouer ce projet. Sur sa  
route, Grimbald rencontre Baudoin qui revenait déjà et qui lui  
demande où il va. Sur la réponse de Grimbald qu'il se rend  
auprès du roi, Baudoin lui dit que le roi lui donnera l'abbaye  
si cela ne paraît pas contraire à la volonté des moines et il de-  
mande instamment à Grimbald de ne pas s'opposer à lui dans  
cette affaire. On se sépare sur ces mots; Grimbald continue son  
chemin et arrive vers le roi qui, au début de l'année 892, était  
probablement dans les environs de Compiègne. Il trouve à la  
cour Foulques, ancien abbé de Saint-Bertin lui-même, et dans  
l'archevêché duquel se trouvaient les deux abbayes vacantes.  
Grimbald lui expose que les moines de Saint-Bertin quitteront  
tous l'abbaye plutôt que de se soumettre à un laïque et il  
l'adjure, au nom de Dieu, d'intercéder auprès du roi pour qu'il  
ne fasse pas ce qui n'avait été fait par aucun de ses prédéces-  
seurs. Grimbald ne pouvait pas mieux s'adresser. Foulques le  
mena au roi, transmit sa requête en l'appuyant de sa propre  
autorité. Bref, les moines furent autorisés à élire eux-mêmes

1. *Ann. Vedast.*, ann. 892. — FOLQUIN, *Chartularium Sithiense*, l. II, c. LXVII, p. 133. — *Ann. Elnonenses majores*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 12.

leur abbé; Foulques fut choisi et le roi confirma ce choix. Telle fut la cause de la haine de Baudoin contre Foulques; mais la colère du comte se porta d'abord sur Eudes. Du reste, depuis son retour d'auprès de ce souverain, il nourrissait des projets de rébellion.

Trois jours après la mort de Rodolphe, les châtelains (*castellani*) de l'abbaye de Saint-Vaast<sup>1</sup>, également sans abbé, envoyèrent le comte Egfroi pour annoncer la mort de Rodolphe au roi et savoir quelles étaient ses intentions. Puis, durant l'absence d'Egfroi, ne tenant aucun compte de sa mission ni des promesses (nous ne savons lesquelles) qui lui avaient été faites, et suivant le conseil d'un certain Èvrebart, homme très rusé, ils appelèrent le comte Baudoin, revenu mécontent de la cour, et le mirent en possession de leur monastère et d'Arras. Toujours sous l'inspiration de ce même Èvrebart, Baudoin fit savoir à Eudes qu'il n'entendait tenir les abbayes de son cousin que de son bon gré. Le roi répondit en invitant Baudoin à ne pas mettre à tout cela une si grande hâte<sup>2</sup> et à se rendre auprès de lui, l'assurant de son accueil bienveillant. Baudoin ne vint pas; il envoya messagers sur messagers<sup>3</sup>, mais en vain. Se voir refuser deux abbayes était une épreuve trop forte pour sa fidélité de date récente; dès lors, il entra ouvertement en rébellion. Il laissa à Arras son frère Rodolphe<sup>4</sup> pour garder le bien pris, et lui-même, avant le 12 mars, alla en Flandre où il déploya une grande activité<sup>5</sup>, assurément pour lever des troupes, se préparer à la résistance et se ménager des alliances. Le rusé Èvrebart lui ménagea celle d'un cousin d'Eudes nommé

1. *Ann. Vedast.*, ann. 892. — *Ann. Elnonenses minores*, ann. 891, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 19.

2. *Ann. Vedast.* : « Odo vero rex respondit, ut sineret illum prius esse potestativum de suo, quod Deus illi concessit »; la phrase est obscure : « illum » ne peut se rapporter qu'à « consobrini » de la phrase précédente. Nous voyons là une sorte de plaisanterie : « Laissez comparaître Rodolphe devant Dieu avant de disposer de ses abbayes », aurait répondu Eudes, autrement dit : « Ne soyez pas si pressé ! » Lebeuf (*op. cit.*, p. 725) traduit mais n'explique pas cette phrase.

3. La version de Pertz est préférable à celle de M. Dehaisnes : c'est Baudoin et non le roi qui envoie des messagers.

4. C'est Baudoin qui laisse Rodolphe à Arras et non Eudes, comme le dit M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 175). — Voy., sur Rodolphe, LE GLAY, *Histoire des comtes de Flandre*, t. I, p. 44.

5. Foulques dans une lettre (FLODOARD, *op. cit.*, t. IV, c. 6, p. 369) laisse entendre qu'il est impossible d'atteindre Baudoin.

Waucher<sup>1</sup> auquel ce roi avait donné la place forte de Laon et qui arbore le drapeau de la révolte. Le 17 avril, Saint-Vaast, les églises et la place forte, furent dévorés par les flammes; aussitôt, Baudoin se mit à réparer les défenses du monastère; il déployait en tout cela une grande ardeur, car il lui fallait se préparer à une double lutte; ce n'était pas seulement le roi qu'il avait à redouter, mais encore l'Église.

Foulques réunit ses évêques suffragants, Didon de Laon, Hétilon de Noyon, Riculf de Soissons, Hériland de Théroouanne<sup>2</sup>, pour délibérer sur ce qu'il y a à faire en présence des méfaits de Baudoin; puis il écrit au comte une lettre qu'avaient précédée des avertissements et qui constitue tout un réquisitoire<sup>3</sup>. Baudoin a fouetté un prêtre, il s'est emparé d'un bien que le roi avait donné à l'église de Noyon, il a pris un couvent de moines, autrement dit Saint-Vaast: autant de preuves que Baudoin n'était pas en odeur de sainteté et que si les Normands étaient les ennemis les plus redoutables de l'Église, ils n'étaient pas cependant les seuls qui fussent tentés par ses richesses. Foulques reproche enfin à Baudoin de s'être révolté contre le roi, manquant ainsi à la fidélité qui lui était due et à son serment; curieux reproche dans la bouche de l'archevêque de Reims et qu'un avenir rapproché rendra plus étrange encore!

Foulques termine sa lettre par une menace d'excommunication. Il écrit en même temps, de concert avec les évêques suffragants nommés plus haut, à Dodilon<sup>4</sup>, évêque de Cambrai, empêché par les Normands d'assister au synode et dans le diocèse duquel se trouvait Saint-Vaast; il lui fait part de la lettre écrite au comte de Flandre et lui indique la marche à suivre à l'égard de ce dernier: d'abord, il faut user de ménagements et commencer par des avertissements et des exhortations. Puis la lettre écrite dans le synode devra lui être envoyée et lue; mais, comme il est très difficile à atteindre et qu'il se rend inabordable, cette lettre sera lue à l'endroit où Baudoin a porté atteinte à la religion et, dans la suite, à moins

1. Voy., sur la parenté de Waucher et d'Eudes, l'Appendice n° I, et sur l'épisode de Waucher, les *Ann. Vedast.* (ann. 892) et RÉGINON (*Chron.*, ann. 892).

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 569 et c. 7, p. 572.

3. *Ibid.*, p. 572.

4. *Ibid.*, c. 6, p. 569.

qu'il ne vienne à résipiscence, personne ne devra se joindre à lui de crainte d'être frappé d'anathème. Les ordres sont donc bien envoyés d'aller jusqu'à l'excommunication. A défaut de Dodilon, qui n'entretenait plus avec Foulques que des rapports hostiles<sup>1</sup>, Hétilon, évêque de Noyon, doit se rendre à Arras afin de les mettre à exécution<sup>2</sup>, car c'est la prise de possession de Saint-Vaast qui est le principal chef d'accusation. Telles furent les premières mesures prises par le clergé ; il n'y fut pas donné suite. Durant le cours de l'année 892, les événements avaient marché ; vers la fin de cette même année, la fidélité de Foulques était chancelante et si, comme prince de l'Église, il devait poursuivre l'excommunication de Baudoin, il lui fallait, dans un but politique, ménager le comte de Flandre, aussi use-t-il de délais. Un nouveau synode est réuni à Reims encore en 892 ; les résolutions prises par le premier synode n'avaient pas été exécutées. Il y est décidé de frapper Baudoin d'anathème, « mais », ajoute Foulques dans la lettre qu'il écrit à Baudoin<sup>3</sup>, et c'est ici l'homme politique qui parle, « comme vous semblez utile à l'Église et au bien public du royaume, « les effets de l'animadversion de l'Église seront suspendus, le « temps de la réflexion et du repentir vous sera laissé. » Le ton de l'archevêque a bien changé ; il ne parle plus de révolte contre le roi, de félonie : Baudoin, malgré tous ses manquements envers l'Église et sur le point d'être anathématisé, peut cependant encore être utile à cette dernière. On peut attribuer le ton radouci de cette seconde lettre de Foulques aux projets hostiles à Eudes que nourrissait l'archevêque. Dans les éventualités qu'il prévoyait, Foulques espérait trouver dans ce comte sans respect pour l'Église et félon à son roi, un appui pour l'Église, soit un allié et un soutien de la chose publique, c'est-à-dire un puissant auxiliaire pour la nouvelle royauté qu'il complotait<sup>4</sup>. Après tant d'atermoiements, Baudoin fut-il excommunié ? L'excommunication avait tellement perdu de sa

1. FLODOARD, *op. cit.*, p. 360.

2. *Ibid.* : « cum fidelibus regis » signifie : avec l'armée qui entourait Eudes et qui feignit d'abord de marcher sur Arras ; voy. ci-après.

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 7, p. 572. — Nous ne pouvons pas voir avec M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 74, n. 2) une allusion aux délais canoniques dans cette phrase : « quoniam [et] ecclesiae et publicis regni utilibus videbatur accomodus, censura suspenditur. »

4. MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 267.

force et de son prestige<sup>1</sup> qu'on ne peut déterminer par l'histoire subséquente de Baudoin s'il en fut vraiment frappé ; en tout cas, nous le verrons plus tard prendre parti pour Charles ; les espérances de Foulques furent ainsi réalisées.

Tandis que l'Église se mettait en mesure de sévir contre le comte de Flandre, le roi, de son côté, qui, au commencement de l'année 892, était probablement dans la « Francia », réunissait une armée pour le soumettre et empêcher l'insurrection de s'étendre. Il voulait attaquer le comte au centre de sa puissance et atteindre du premier coup la Flandre. Dans ce dessein, pour tromper son ennemi et le surprendre, il feint de marcher sur Arras. Il attaque d'abord Laon et s'en empare de suite<sup>2</sup>. Waucher tombe en son pouvoir ; au bout de quelques jours, il est traduit devant un tribunal formé de tous les grands qui entouraient Eudes à ce moment<sup>3</sup> ; il est accusé du crime de lèse-majesté et il est jugé digne de la mort, parce qu'il a tiré l'épée contre le roi son maître. Eudes confirma la sentence. Waucher eut la tête tranchée, et, pour ajouter encore à la peine, l'évêque de Laon, Didon, probablement sur l'injonction d'Eudes avec lequel il entretenait des rapports amicaux, refusa la pénitence à l'article de la mort, soit la confession et le viatique de la sainte communion<sup>4</sup>, au condamné qui demeura privé de sépulture ; il était défendu de prier pour lui. C'étaient là de singulières aggravations à la peine de mort. Un fragment d'une chanson de geste fera comprendre combien ce châtiment, infligé par Eudes à l'un de ses parents, dut paraître révoltant aux contemporains : « Richard, le fils d'Aimon, est au pied du gibet, il a déjà la corde au cou, et l'empereur exige qu'on pendre ce jeune baron comme un malfaiteur de bas étage. Certes, Richard n'a pas peur et il le fait bien voir ; mais en cette suprême angoisse, il ne cesse de répéter : « Je veux être confès » et il ne se console que quand l'évêque Daniel a

1. WITTICH, *Die Entstehung des Herzogthums Lothringen*, p. 21. — Les *Ann. Vedast.* (ann. 892), assurent que Baudoin fut excommunié.

2. Le récit des *Ann. Vedast.* et celui de Régino concordent.

3. Voy., sur cette juridiction du tribunal royal : WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. IV (1885), p. 493. — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, t. I, p. 301.

4. Foulques écrit à Didon (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 570) : « de quo [Walehero] audierat, quod in articulo mortis poenitentiam per confessionem et sacrae communionis viaticum ab ipso [Didone] expectat, nec impetrare valuerat. »

entendu sa confession<sup>1</sup>. » Ne semble-t-il pas entendre le malheureux Waucher adresser à l'évêque Didon la même prière « Je veux être confès ». Mais il n'est pas exaucé; la hache fait tomber sa tête et ses restes sont jetés dans quelque endroit banal. Foulques, par lequel nous avons ces détails<sup>2</sup>, écrit aussitôt à Didon, l'un de ses suffragants, et lui témoigne toute son indignation au sujet de la conduite qu'il a tenue dans cette occasion; il se demande, avec horreur, quels sont les motifs qui ont pu le déterminer à agir ainsi. Foulques, quels que soient ses sentiments intimes, a raison de blâmer Didon, car, d'après les canons de l'Église, tout mourant doit être admis à la pénitence<sup>3</sup>; il l'exhorte donc à user de clémence, à opérer par lui-même la réconciliation de l'âme de Waucher, à faire dire des prières pour lui et enfin à faire porter sa dépouille mortelle au cimetière des fidèles. Cette lettre de Foulques, bientôt suivie d'une seconde, témoigne de l'indignation que dut ressentir plus d'un grand du royaume. Dans le cœur de plusieurs, ce sentiment fut d'autant plus vif que la fidélité y était moins assurée. Eudes, en punissant de mort un parent et un sujet rebelle, n'avait fait qu'user d'un droit parfaitement reconnu<sup>4</sup>; il avait jugé qu'il fallait faire un exemple<sup>5</sup>. Mais par les aggravations qu'il avait apportées à cette peine et les représailles exercées sur le cadavre du condamné, il avait outrepassé son droit et enfreint ce sage précepte d'Hincmar qu'un roi doit punir non pour se venger mais pour bien gouverner et défendre l'État<sup>6</sup>. Eudes

1. LÉON GAUTIER, *La chevalerie*, Paris, 1884, gr. in-8, p. 43-44.

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 570.

3. Concile de Nicée, Canon XIII, dans HÉRÉLÉ, *Histoire des Conciles*, t. I, p. 407 : « On doit continuer à observer à l'égard des mourants l'ancienne règle de l'Église qui défend de priver du dernier et nécessaire viatique celui qui est près de la mort. »

4. HINCMAR, *De regis persona et regio ministerio*, dans ses *Opera*, t. I, col. 852 et suiv. : « quod rex, propter ministerium regium etiam nec qui- buscumque propinquitatis necessitudinibus, contra Deum, sanctamque ecclesiam, atque rempublicam perverse agentibus, affectu carnali parcere debeat. »

5. HINCMAR, *op. cit.*, col. 849 « quia enim sancti viri... ad incutiendum viventibus metum, etiam jure reos morte punierunt ». — Voy., sur ce traité d'Hincmar, SCHRÖRS, *op. cit.*, p. 385 et suiv.

6. HINCMAR, *op. cit.*, col. 839 d'après saint Augustin : « nos Christianos reges ideo felices dicimus, ... si eandem vindictam pro necessitate regendæ tuendæque reipublicæ, non pro saturandis inimicitiarum odiis exerunt. »

alla trop loin et ne prévint<sup>1</sup> pas toutes les conséquences qu'aurait pour lui ce manque de clémence.

Après la prise de Laon<sup>2</sup>, il feignit de marcher sur Arras, Baudoin s'y dirigea aussi, mais lorsqu'il pénétra le dessein du roi, il prit au plus court, devança Eudes et occupa Bruges<sup>3</sup>. Eudes, voyant son coup de main manqué, se retira. Est-ce une infériorité numérique, est-ce la famine<sup>4</sup> qui désolait le pays qui l'empêcha d'avancer? Bref, il n'entama pas la lutte avec le comte de Flandre, qui put désormais persister dans sa révolte et affermir son indépendance dans le pays compris entre la Somme, l'Escaut et l'Océan. Son exemple et la trop grande sévérité du châtement de Waucher étaient faits pour provoquer d'autres rébellions.

A son retour de Flandre, Eudes tint probablement un plaid à Verberie<sup>5</sup>; Foulques y assistait avec trois de ses suffragants, Didon, évêque de Laon, Honorat de Beauvais et Riculf de Soissons; Gautier, archevêque de Sens, l'archevêque de Rouen et d'autres encore étaient présents. Les hommes qui composaient cette assemblée étaient animés, à l'égard d'Eudes, des sentiments les plus divers<sup>6</sup>; ils éprouvaient cependant, comme tous les habitants de la « Francia », la même lassitude de l'état de guerre continuel dans lequel ils se trouvaient depuis plusieurs années. Eudes, depuis son avènement, avait surtout séjourné au nord de la Seine; aussi la « Francia » était-elle épuisée et en proie à la famine<sup>7</sup>, résultat des pillages des Normands et de l'entretien de l'armée durant son long séjour sur l'Oise. Maintenant, elle n'avait plus besoin de défenseurs, les Normands

1. *Ann. Vedast.*, ann. 892 : « sed non sibi prævidit. »

2. La prise de Laon ne peut pas avoir eu lieu en juillet, comme le dit M. de Kalckstein, puisqu'Eudes était le 13 juin à Tours (voy. ci-après, p. 147); la date d'avril est approximative.

3. « In Bruociam. » Nous adoptons cette variante du texte de l'abbé Dehaisnes.

4. La famine est mentionnée par les *Ann. Vedast.*

5. L'hypothèse de M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 78), qui place à Verberie la réunion dans laquelle on persuada à Eudes de se porter dans le midi, est justifiée.

6. Honorat de Beauvais (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 570-571) et Didon sont partisans d'Eudes. — Ce ne sont pas seulement les ennemis d'Eudes mais aussi ses partisans qui l'engagent à partir. *Ann. Vedast.* : « sociatis sibi aliis ».

7. Le témoignage de Richer, « quibus [les Normands] repulsis, fames « valida subsequuta est », est confirmé par les *Ann. Vedast.* Richer indique bien par son récit qu'Eudes quittait le nord parce que l'entretien de son armée y était devenu trop difficile.

étaient hors du royaume; il fallait, pour que le pays pût se refaire, que le roi et sa maison allassent séjourner et passer l'hiver ailleurs.

Eudes se laissa d'autant plus facilement persuader de quitter le nord de son royaume que la révolte venait d'éclater en Aquitaine, dans la maison des comtes de Poitiers, fomentée par les frères de Ramnulf II, Ebles et Gozbert. Certes, le labeur est rude pour lui; il n'a pas encore pu soumettre ses sujets dans le nord et il lui faut courir au midi.

Les événements d'Aquitaine sont très obscurs : il paraît cependant certain que ce ne fut qu'après la mort de Ramnulf II (donc après le 10 octobre 890) que la révolte éclata. Ramnulf II n'avait laissé qu'un seul fils, très jeune, Ebles; succéda-t-il à son père seulement dans ses alleux? Il ne semble pas lui avoir succédé dans ses bénéfices, il ne porte pas le titre de comte<sup>1</sup>. Peut-être ses oncles Ebles et Gozbert prétendaient-ils exercer ce pouvoir durant sa jeunesse, sans l'assentiment d'Eudes? C'est bien probablement à cause des bénéfices de Ramnulf II que la discorde éclata. La parenté et les bons rapports d'Eudes avec Adémar, le prétendant au comté de Poitou, étaient propres à réveiller toutes les susceptibilités et les craintes de la famille de Ramnulf II<sup>2</sup>. On peut

1. Dans une charte du 10 octobre 890 (MABILLE, *Pancarte noire*, p. 68, n° XVII), Ebles ne parle que de ses alleux et ne porte aucun titre.

2. Voy. ADHÉMAR DE CHABANNES, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 232-233, et le *Chronicon S. Maxentii*, dans MARCHEGAY et MABILLE, *Chroniques des Églises d'Anjou*, p. 371-372. — M. de Kalckstein, sur l'interprétation erronée d'une charte dont l'analyse est inexacte dans MABILLE (*Pancarte noire*, p. 72, n° XXII), croit pouvoir identifier Ebles, le fils de Ramnulf II, avec un Ebles auquel Eudes fait une donation en 893 et qui est mort en 900; il nie que ce soit Ebles, le fils de Ramnulf II, qui se soit emparé du comté du Poitou en 902. Mais cet *Ebolus* auquel Eudes donne Vontes, en Touraine, en 893, et à la veuve duquel Robert, en 900, donne ce même alleu en précaire, ne porte nullement le titre de comte dans ce dernier acte, comme le dit Mabille; l'acte dit : « prædicta uxor eius [Eboli] » et Mabille donne dans son extrait : « Emma, veuve du comte Ebolus. » Cet Ebles qui est l'objet des faveurs d'Eudes, qui est mort avant le 14 septembre 900 et qui laisse une veuve du nom d'Emma, est un Ebles quelconque, tandis que, comme l'admet ailleurs Mabille (*Le royaume d'Aquitaine*, p. 18-19), Ebles, le fils de Ramnulf II, est bien le futur comte de Poitou; il eut trois femmes dont aucune du nom d'Emma; il fut confié, durant son enfance, à Guillaume d'Auvergne. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 476. — Nous n'admettons pas l'empoisonnement de Ramnulf II par Eudes.

supposer qu'à cette époque Robert s'empara de nouveau de la terre de Doussai<sup>1</sup>, en Poitou, qui, en 889, avait été cédée en précaire à Ramnulf II et à Ebles par le chapitre de Saint-Martin de Tours. Bref, dans la première moitié de l'année 892, la révolte avait éclaté dans le comté de Poitou<sup>2</sup>. Eudes, à son retour de Flandre, s'achemina vers le midi, et, le 13 juin 892, il passait à Tours<sup>3</sup>, avec son frère Robert. Mais, à peine arrivait-il sur les confins de l'Aquitaine qu'Ebles prit la fuite; tout en fuyant, il tenta un coup de main sur un château et fut tué d'un coup de pierre<sup>4</sup>. Son frère Gozbert soutint l'attaque d'Eudes, fut assiégé et périt on ne sait ni où ni comment. La résistance n'avait pas été de longue durée; Ebles, le fils de Ramnulf II, n'étant qu'un enfant, le comté de Poitou se trouvait vacant.

Eudes prit Poitiers et voulut en donner la garde non pas à Adémar, mais à son frère Robert, assurément pour augmenter la puissance de sa famille. Mais Adémar, qui avait accompagné Eudes, n'entendait pas échouer au port : de nuit, avec la troupe

1. En 889, la terre de Doussai, rendue par Eudes au chapitre de Saint-Martin, avait été cédée en précaire à Ramnulf II de Poitou pour toute la durée de sa vie et de celle de son fils Ebles. Ce contrat avait été confirmé par ce dernier en 890 (MABILLE, *Pancarte noire*, p. 68, n° XVII). Or, en 897, Robert possédait de nouveau Doussai puisqu'il le rendait solennellement aux chanoines (MABILLE, *op. cit.*, p. 94, n° LV). On peut supposer que ce fut au moment de la mort de Ramnulf II et des troubles qui la suivirent que Robert s'empara de Doussai.

2. ABBON, l. II, v. 530 et suiv. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892. — *Ann. Vedast.*, ann. 892.

3. Eudes ne dut partir pour l'Aquitaine qu'après que les Normands se furent réembarqués; d'après les *Ann. Vedast.*, ils ne se seraient réembarqués que « tempore autumnii; » d'autre part, nous savons qu'Eudes était à Tours le 13 juin 892. On peut supposer une erreur de ces annales, car déjà en 889 elles disent : « circa autumnii tempora » alors qu'il s'agit du mois de juin. — L'acte qui permet de constater la présence d'Eudes à Tours le 13 juin 892 relate une affaire privée qui est portée d'abord devant le comte du Mans « die octavo kal. Mai, feria II, » puis à Tours, aux ides de juin, devant le comte Robert et le roi Eudes « qui tunc praesens aderat in ipsa civitate Turonus » (Pièces justificatives, n° V). Or le 24 avril ne tombe sur le second jour de la semaine, soit le lundi, qu'en 892. Mabille, (*Pancarte noire*, p. 179) date à tort cet acte de 891. — D'après le récit d'Abbon, Eudes commence bien sa campagne par le Poitou. L'itinéraire adopté par M. de Kalkstein qui place le séjour d'Eudes à Cosne-sur-Loire, au début de l'expédition d'Aquitaine, nous semble inexact.

4. Régino mentionne à tort la mort d'Ebles en 893. — Nous ne savons pas quelle est la source qui nomme le château de Brillac en Poitou.

qu'il commandait, il surprit les troupes d'Eudes, les battit, en massacra une partie et s'empara de Poitiers, qu'il garda désormais avec le comté. Curieux épisode qui jette un triste jour sur le pouvoir royal à cette époque !

Eudes, sur la conduite duquel nous ne savons rien après cet audacieux coup de main, se rendit à Limoges<sup>1</sup> dont le comte Eudes, également comte de Toulouse, ne semble pas avoir eu à son égard de sentiments hostiles. De là, il alla à Angoulême, puis à Périgueux, dont les comtes Alduin et Guillaume étaient frères. Adémar avait épousé la fille de ce dernier et était soutenu par son beau-père et son oncle. Eudes n'engagea pas la lutte avec Adémar afin, peut-être, de ne pas s'aliéner ces deux comtes. Dans cette phase pacifique de sa tournée en Aquitaine, « il régla avec justice les différends des nobles entre eux et s'occupa beaucoup avec les grands des intérêts communs à tous<sup>2</sup>. » Mais, bientôt, il rencontra un nouvel adversaire : Ramnulf II, à sa mort, avait confié son fils Ebles à saint Géraud. Ce personnage était né sur les limites de l'Aquitaine, de parents très nobles, très riches ; on ignore si son père était revêtu de quelque dignité comtale<sup>3</sup> ; peut-être était-il comte d'Aurillac. Quoi qu'il en soit, Géraud était un homme très influent, mais aussi très indépendant ; il ne céda ni à Guillaume d'Auvergne qui voulait lui faire abandonner le parti d'Eudes, ni à Adémar qui prétendait faire de lui son vassal<sup>4</sup> et avec lequel il entra en hostilité. Ne se sentant pas assez fort pour protéger le jeune Ebles, probablement contre Adémar, il le confia à son puissant voisin, le comte d'Auvergne, qui était lui-même parent éloigné d'Ebles.

Guillaume le Pieux<sup>5</sup>, comte d'Auvergne ou de Clermont, avait succédé à son père en 885 ou en 886 dans les comtés d'Auvergne et de Velay et dans le marquisat de Gothie. A la mort de Ramnulf II, il était le prince le plus puissant de l'Aquitaine, comme l'indique le titre vague et sans prérogatives déterminées qui lui est donné de « duc d'Aquitaine<sup>6</sup>. » Il tenait le

1. R. DE LASTEYRIE, *Étude sur les comtes et les vicomtes de Limoges*, p. 29. — Abbon (l. II, v. 548) confirme l'itinéraire indiqué par Richer (*Histor.*, l. I, c. 12). Nous adoptons donc l'itinéraire de Richer dans son entier.

2. RICHER, *Histor.*, l. I, c. 12.

3. DE LASTEYRIE, *op. cit.*, p. 21.

4. *Vita S. Geraldii*, dans les *Acta Sanctorum Boll.*, Octobre, t. VI, p. 311 et suiv.

5. MABILLE, *Le royaume d'Aquitaine*, p. 22 et 46.

6. ADHÉMAR DE CHABANNES et *Chron. S. Maxentii*.

parti et défendait les droits de son parent Ebles; aussi ne voulut-il pas reconnaître Eudes qui avait spolié son protégé. Eudes marcha contre lui; il arriva en vue de la puissante armée de son adversaire, mais un cours d'eau les séparait et on n'en vint pas aux mains. Eudes se borna à déclarer Guillaume dépouillé de tous ses bénéfices; il les donna à Hugues, comte de Berry<sup>1</sup>. Une lutte sanglante s'engagea, probablement après le départ d'Eudes, entre Guillaume et Hugues; ce dernier y perdit la vie.

Eudes, après avoir traversé l'Auvergne, le Nivernais et le Berry, arrivait à Cosne-sur-Loire, le 30 septembre 892. A partir de cette date, et pendant longtemps, nous ne savons plus rien de lui. Il est certain qu'il passa les premiers mois de l'année 893 en Aquitaine ou sur les confins de ce pays, peut-être dans le Berry<sup>2</sup>, dont le comte Hugues lui était dévoué, pour soulager le nord de son royaume de l'entretien de sa cour et de son armée.

Les ennemis d'Eudes, et à leur tête Foulques, après avoir contribué de tout leur pouvoir au départ du roi, profitèrent de son absence pour mettre à exécution un complot dès longtemps prémédité<sup>3</sup>. Mais auparavant il leur fallait recruter le parti, ce qui ne fut pas difficile; une opposition sourde semble avoir toujours existé dans le nord, en « Francia<sup>4</sup> »; le premier symptôme en fut la révolte victorieuse de Baudoin. Eudes était un roi neustrien<sup>5</sup>; lors de son élévation au trône, en 888, alors que l'auréole du siège de Paris le désignait à tous

1. Guillaume ne possédait pas le comté de Berry; Hugues en était bénéficiaire déjà avant la disgrâce de Guillaume, Abbon (l. II, v. 532-533) le dit très clairement.

2. RICHER, *Histor.*, l. I, c. 12 : « ibique per aliquot tempora sese moraturum proponeret. »

3. C'est ce que semble indiquer Foulques lorsqu'il dit : « Antequam de re huiusmodi aliquid idem archiepiscopus agere conaretur » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563).

4. *Ann. Vedast.*, ann. 892 : « Franci, qui dudum Odoni regi infesti fuerant. » — Foulques était l'âme de cette opposition; c'est à lui que s'adressent les mécontents (FLODOARD, *ibid.*, p. 563-564). — Richer (*Histor.*, l. I, c. 12) comprend aussi ce mouvement comme une opposition de la « Francia » à la Neustrie : « plurimum persuadebat Neustriorum absentia. »

5. ABBON, l. II, v. 447 : « Francia lætatur quamvis is [Odo] Neustricus esset. »

comme un sauveur, ses adversaires s'étaient réconciliés ou soumis à contre-cœur<sup>1</sup>. Maintenant que le danger normand était momentanément écarté, les Francs du nord se souviennent qu'il est un neustrien, qu'il n'a pas réussi à les protéger contre les Normands, qu'il a été vaincu. Pour eux, la raison d'être de sa royauté est le danger normand, sa justification est la victoire. D'autre part, le seul héritier légitime du trône a pris des années, il a treize ans, âge auquel, si un roi ne peut pas user seul de son autorité, « il peut, disait Foulques, se ranger à l'avis de ceux qui lui donnent de bons conseils<sup>2</sup>. » On devine aisément qui, dans la pensée de Foulques, devait être le conseiller; la conduite antérieure de l'archevêque, comme il a déjà été dit, permet de croire que l'ambition était un des principaux mobiles de sa conduite. Eudes lui a donné l'abbaye de Saint-Bertin, il a donné à l'archevêché de Reims le monastère d'Avenay<sup>3</sup>, n'importe, il n'a pas pu se le concilier. L'affaire de l'évêché de Langres<sup>4</sup>, dans laquelle le protégé du roi a été chassé du siège épiscopal par un parent de l'archevêque, prouve que leurs rapports sont toujours tendus. Foulques est et demeure le chef de l'opposition; c'est à lui que viennent les mécontents. Ainsi, déjà avant le départ d'Eudes, Anskerick, l'évêque de Paris, s'était plaint à lui des ordres qu'il recevait du roi et lui demandait aide et secours<sup>5</sup>. Quels étaient ces ordres? L'abbé Ebles, le chancelier, était mort le 2 octobre 891<sup>6</sup>;

1. Ainsi Foulques dit : « Coactus sit..... Odonis dominatum susci-  
« pere... cuius et invitus actenus dominium sustinuerit » (FLODOARD,  
*ibid.*, p. 563. »

2. FLODOARD, *ibid.*

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 47, p. 596; c. 2, p. 560 : « hoc monaste-  
« rium vel abbatiam [Avennacum] domnus Folco presul ab Odone rege  
« concedi Ecclesiae Remensi per paginam preceptionis ipsius regis  
« obtinuit, et pro confirmando eo huic Ecclesiae, a Formoso papa privi-  
« legium apostolicae sedis impetravit. » — JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta  
pontif.*, n° 3302. — Le pape Formose qui confirme cette donation régna de  
septembre 891 au 4 avril 896. Or, à cette dernière date, Foulques n'étant  
pas réconcilié avec Eudes, la donation d'Avenay par ce dernier n'a  
pu avoir été faite qu'avant la rupture entre l'archevêque et le roi, soit  
entre septembre 891 et le départ d'Eudes pour l'Aquitaine en juin 892.

4. Voy. ci-après, p. 153-154.

5. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563-564.

6. BOUILLART, *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, p. CXIX :  
« VI. non. Oct. Depositio domni Eboli abbatis nostrae congregationis. »  
Ebles est donc mort le 6 octobre; or, comme il est encore mentionné  
comme chancelier le 15 juillet 891 (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 458) et qu'il

il était détenteur des riches abbayes de Saint-Germain, de Saint-Denis, de Jumièges. A sa mort, Eudes voulut peut-être garder l'une de ses abbayes pour lui; il ne semble pas lui avoir nommé de successeur à Saint-Denis<sup>1</sup>; il se réserva probablement cette abbaye<sup>2</sup>; de là, des contestations avec Anskerick. Il sentit que ses bons rapports avec ce dernier en étaient ébranlés, et, pour affermir la fidélité de l'évêque ou lui donner quelque compensation, il le nomma son chancelier<sup>3</sup>, en remplacement d'Ebles. Anskerick, en dépit de cette nouvelle dignité, ne semble pas avoir joué un très beau rôle; en effet, sa position de chancelier, qu'il conserva au moins jusqu'au 30 septembre 892, lui assurait une place importante dans les conseils du roi, et, tout en remplissant ces fonctions, il travaillait contre son maître, en faveur de Charles le Simple, son parent<sup>4</sup>.

Deux comtes faisaient également partie du complot dès son

est remplacé le 30 septembre 892 (*ibid.*, p. 459), il faut admettre qu'il est mort le 6 octobre 891. Il était abbé de Saint-Germain, et, d'après le nécrologe cité ci-dessus, on peut admettre qu'il le resta jusqu'à sa mort, malgré la mention des *Ann. S. Germani Paris.*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 167 : « 890 : Hucboldus abba. » Ebles était abbé de Saint-Denis (RÉGINON, *Chron.*, ann. 892); enfin, il était abbé de Jumièges.

1. On ne connaît pas d'abbé de Saint-Denis entre la mort d'Ebles et Robert qui reçut ce bénéfice de Charles le Simple en 903; les diplômes de 894 et de 898 ne mentionnent pas d'abbé (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 463, 469 n. a.). Eudes se fit enterrer à Saint-Denis.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893. — Dom Bouquet suppose qu'Eudes garda Saint-Denis jusqu'à sa mort (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 469 n. a.).

3. Le seul diplôme d'Eudes où Anskerick figure comme chancelier est du 30 septembre 892 (D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Deux diplômes carlovingiens*, p. 198); c'est après cette date que se décida la défection de l'évêque; auparavant il n'était que mécontent.

4. Anskerick, au dire de Foulques, était un des premiers auteurs du complot; il avait fait des ouvertures à Foulques avant que celui-ci ait rien entrepris (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563-564), donc avant le départ d'Eudes. On peut croire qu'Anskerick a joué un double rôle jusqu'au couronnement de Charles le Simple; mais, il paraît difficile d'admettre qu'après cet événement, Eudes lui ait confié une importante mission, comme le croit M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 89), d'autant plus que cette mission est très douteuse et qu'on ne peut l'inférer des termes de Flodoard (*op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563). Il est plus simple de supposer que Foulques fait allusion à des difficultés qui auraient surgi entre Anskerick et lui. — La parenté d'Anskerick et de Charles le Simple est attestée par le *Carmen de pontificibus romanis*, dans MANSI, t. XVIII, col. 110.

origine, l'un, le comte Egfroi<sup>1</sup> que nous avons vu député par le monastère de Saint-Vaast pour annoncer à Eudes la mort de Rodolphe; l'autre, Héribert, comte de Vermandois<sup>2</sup>, parent très éloigné de Charles, fils de Pépin, et petit-fils de ce Bernard, neveu de Louis le Pieux auquel celui-ci fit crever les yeux.

Foulques, Anskerick, les comtes Egfroi et Héribert, tels furent les promoteurs du complot; dans la délibération qui eut lieu entre eux au sujet du prétendant à opposer à Eudes, deux candidatures furent posées<sup>3</sup>, celle de Gui, qui, après l'expérience de 888 n'avait aucune chance de succès et fut aussitôt abandonnée, et celle de Charles, fils de Louis le Bègue; cette dernière réunit tous les suffrages.

Charles dit le Simple, était né le 17 septembre 879<sup>4</sup>; il allait donc atteindre sa majorité<sup>5</sup>; il avait grande envie de régner et faisait ce qu'il pouvait pour reconquérir le trône paternel dont il déplorait la perte auprès des siens. Sa mère Adélaïde était très bien apparentée et conserva, durant toute sa vie, un grand ascendant sur lui<sup>6</sup>. Charles était, en 889, protégé par Ramnulle II, on ignore ce qu'il devint à la mort du comte de Poitou. Peut-être fut-il confié à Foulques qui l'éleva<sup>7</sup>. Ses premiers partisans réussirent à provoquer en sa faveur un mouvement presque général dans la « Francia »<sup>8</sup>. Ils enrôlèrent sous le drapeau de la légitimité carolingienne le comte Pépin<sup>9</sup>, frère d'Héribert de Vermandois et parent comme lui de Charles, et bien d'autres seigneurs, tels que Baudoin comte de Flandre,

1. Voy. ci-dessus, p. 140. — FLODOARD, l. IV, c. 5, p. 563-564.

2. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 80, n. 2; p. 162, n. 1. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, t. I, p. 89.

3. FLODOARD, *ibid.*

4. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 121-122.

5. RICHER (*Histor.*, l. I, c. 12) ne se trompe que de quelques mois. — L'âge de la majorité semble avoir été quinze ans pour les princes. — LUCHAIRE, *Étude sur les actes de Louis VII*, p. 29. — WARNEKENIG et STEIN, *Französische Staats- und Rechtsgeschichte*, t. II, p. 188-190. — LÉON GAUTIER, *La Chevalerie*, p. 240. — LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 3. — Formose dit à Foulques qu'il a élevé au trône Charles encore enfant, « adhuc puerum » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 2, p. 560).

6. KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 470. — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 383.

7. RICHER, *Histor.*, l. I, c. 16.

8. RÉGINON, *Chron.*, ann. 892 : « Francorum principes ex permaxima parte ab eo deficiunt. »

9. RÉGINON, *ibid.* — KALCKSTEIN, *op. cit.*, p. 80, n. 2.

Renier de Hainaut, Autran, personnage important de Beauvais<sup>1</sup>, etc..., qui prirent le parti de Charles dès le début, ou seulement plus tard. Foulques voulait que tous ses suffragants reconnussent également Charles : il trouva un partisan zélé auprès d'Hériland, évêque de Théroouanne<sup>2</sup>, dont l'évêché avait été ravagé par les Normands, qui s'était réfugié à Reims et qui n'accordait pas grands regrets à ses ouailles dont il ne parlait pas la langue et qu'il représentait comme des barbares<sup>3</sup>; il assista au couronnement de Charles. En revanche, l'archevêque de Reims semble avoir rencontré de l'opposition auprès de quelques autres. Peut-être est-ce à cette occasion qu'il se plaint au pape que certains de ses évêques ne lui obéissent pas<sup>4</sup>? ainsi Didon de Laon<sup>5</sup> et Honorat de Beauvais<sup>6</sup> persistent dans leur fidélité à Eudes.

Foulques usa cependant de tous les moyens pour avoir le plus grand nombre possible de partisans dans les rangs de l'épiscopat : à Langres, par exemple, après la mort de Geilon (28 juin 888)<sup>7</sup> un nommé Argrin avait occupé le siège épiscopal, fort de l'appui de son métropolitain Aurélien de Lyon et du roi Eudes<sup>8</sup>, tandis que Foulques s'opposait à lui parce qu'il voulait mettre sur ce siège un Teutbald, apparenté, comme Anskerick, au dernier Carolingien<sup>9</sup> et sur lequel il pouvait compter. Ici encore s'affirme la sourde hostilité qui existait entre Eudes et Foulques malgré une réconciliation apparente. Argrin, après un

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 571. — Voy., ci-dessus, p. 19.

2. RICHER, *Histor.*, l. I, c. 12.

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 561.

4. *Ibid.*, c. 2, p. 560.

5. Nous croyons avec M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 81, n. 1), que Richer fait erreur quand il dit que Didon assista au couronnement de Charles le Simple; on verra, par la suite du récit, que Didon tint constamment le parti d'Eudes.

6. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 570-571.

7. Geilon est mort le « IV. cal. julii » d'après un nécrologe de Saint-Bénigne (*Gallia christiana*, t. IV, col. 536); d'après le *Chron. Besuense*, il est mort avant que le monastère de Bèze fût pillé par les Normands, ce qui eut lieu en 888 (*Ann. Besuenses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 247).

8. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 557. — Diplôme accordé en 889 à l'église de Langres, par Eudes, à la demande d'Argrin, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 449.

9. Foulques écrivant à Teutbald lui parle « de regia quoque et ipsius « Teutbaldi consanguinitate » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 7, p. 571); il faut y voir la preuve d'une parenté de Teutbald avec Charles le Simple et non avec Foulques.

épiscopat de deux ans et trois mois, fut chassé de Langres par Teutbald à la fin de l'année 890 ou au commencement de 891<sup>1</sup>; c'était une défaite pour Eudes. Le siège de Langres, malgré une rivalité qui se prolongea quelque temps, était désormais occupé par un adversaire qui ne devait pas tarder à se dévoiler : en 893, Foulques écrira à Teutbald, comme à un partisan dévoué, pour lui demander des renseignements sur les événements d'Aquitaine et les agissements de Richard<sup>2</sup> de Bourgogne.

Des faits analogues se passèrent à Châlons-sur-Marne. L'évêque de cette ville mourut en 893<sup>3</sup>; aussitôt un prêtre nommé Berthaire fut élu évêque par le clergé et par le peuple, avec le consentement d'Eudes; mais Foulques refusa de le sacrer et nomma visiteur de l'évêché Hériland, de Théroüanne, afin qu'il tirât de ce siège sa subsistance jusqu'à ce que, comme il l'espérait, il en fût définitivement nommé évêque. Foulques fit tous ses efforts pour obtenir du pape le transfert d'Hériland à Châlons et la nomination d'un nouvel évêque à Théroüanne. Lorsqu'il vit que ses efforts étaient inutiles, il ordonna comme évêque un certain Mancion qui ne jouissait pas, paraît-il, d'un bon renom; puis, lorsque Berthaire voulut se rendre à Rome, il le fit arrêter, l'arracha à son église, et l'envoya en exil durant un mois. L'ordination de Mancion souleva de sérieuses objections, elle fut blâmée ouvertement par plusieurs de ses coévêques, et malgré les reproches adressés par le pape à Foulques, elle fut définitive et ce siège fut désormais aux mains d'une créature de l'archevêque.

Ces affaires de Langres et de Châlons prouvent que Foulques contribua plus que tout autre à propager dans le sein de l'Église les conséquences de la guerre civile. A Châlons, c'était Eudes qui soutenait les droits de l'Église contre Foulques qui fut vertement blâmé par le pape et mandé à Rome. Depuis longtemps, l'archevêque devait se rendre dans cette ville; la cour pontificale était irritée par ses atermoiements continuels qui se prolongèrent sous Adrien III, sous Étienne V, sous Formose,

1. Voy., sur Argrin : MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. VII, p. 22-23 et les lettres des papes Jean IX et Benoît IV, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 208, 209 et 211. Ces lettres sont favorables à Argrin et envisagent l'incident sous un jour tout autre qu'Étienne V (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 537).

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 7, p. 571.

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 562; c. 6, p. 570 et 571. — *Gallia christiana*, t. IX, col. 869. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 288-289.

et sous Étienne VI<sup>1</sup>. Celui-ci le menaça d'une sentence canonique; néanmoins jamais Foulques ne se rendit à Rome.

Une première réunion plénière des ennemis d'Eudes eut lieu à Reims<sup>2</sup>; il y fut décidé de s'assembler de nouveau dans cette ville le jour de la Purification de la Vierge, soit le 2 février 893, et de proclamer alors les décisions qui venaient d'être prises, c'est-à-dire la révolte contre Eudes et l'avènement de Charles. Les conjurés firent venir ce dernier, mais pour une raison quelconque, peut-être voulaient-ils simplement que le couronnement eût lieu un dimanche<sup>3</sup>, ils précipitèrent les événements, et le 28 janvier 893<sup>4</sup>, Charles fut couronné roi, assurément par Foulques, dans la basilique de Saint-Remi, au milieu de nombreux partisans<sup>5</sup>.

Le royaume franc de l'Ouest présentait au commencement 893 de l'année 893 un curieux et triste spectacle. Tout à fait au nord, la Flandre ne reconnaissait que Baudouin; en « Francia » un mouvement presque général<sup>6</sup> avait mis sur le trône un en-

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 1, p. 555, 556, 558; c. 2, p. 559; c. 3, p. 560, 561; c. 4, p. 562.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 893.

3. Charles le Chauve, Louis le Bègue, Carloman, Raoul, Louis d'Outre-Mer, Lothaire, Louis V, Hugues Capet, Henri I<sup>er</sup> ont été couronnés un dimanche. Seul Eudes fait exception. — La date du couronnement n'a pas été changée, comme le dit M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 80), par crainte du retour d'Eudes.

4. Les *Ann. Vedast.* indiquent comme date du couronnement le 2 février; la chancellerie de Charles donne raison à Richer (*Histor.*, l. I, c. 12). Ce souverain, dans plusieurs de ses diplômes, dit: « diem quoque nostræ unctionis V. kal. febr. sollempnitate sanctæ Agnetis » (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 531, 536, 545, 552). — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 383.

5. Dans la série des rois de France, Charles le Simple est Charles III; nous avons vu le même rang donné à l'empereur Charles, dit communément mais à tort Charles le Gros, mais il n'est pas compté comme roi de France; Charles le Chauve est Charles II, et Charlemagne Charles I<sup>er</sup>.

6. Charles le Simple est le candidat de la « Francia » par opposition à la Neustrie: « Franci qui in Francia remanserant... » *Ann. Vedast.*, ann. 893. — RICHER, *Histor.*, l. I, c. 12: « ei [Karolo] ergo omnes Belgicæ principes et aliquot Celticæ summopere favebant. » « ... Ex Celtica quidem, paucissimi ejus partes sequebantur, ex Belgica vero, ei omnes addicti sunt. » Richer explique ce qu'il entend par Celtique: « Galliæ Celticæ partem, quæ Sequanæ Ligerique fluviis interjacet, quæ et Neustria nuncupatur, » l. I, c. 4; voy. aussi l. I, c. 2; donc d'après Richer c'est bien le nord qui est favorable à Charles et la Neustrie qui soutient Eudes.—Abbon (l. II, v. 571) parle des « germanica regna » sur lesquels Charles veut régner; cette expression indique sans aucun doute le nord, la « Francia ».

fant, seul rejeton de la légitimité carolingienne. En revanche, la Neustrie tenait toujours pour l'élu de 888<sup>1</sup> qui lui-même parcourait l'Aquitaine, cherchant à soumettre les uns et à affermir les autres dans leur fidélité. Eudes avait cependant conservé quelques partisans dans la « Francia » même; sans parler de Didon, évêque de Laon, et d'Honorat, de Beauvais, il entretenait, déjà avant son avènement, de bons rapports avec un comte Altmar, qui reçut, à une époque indéterminée, très probablement d'Eudes lui-même, l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Cette abbaye resta toujours fidèle à Eudes qui l'avait dotée de fortifications contre les Normands et qui, en 893, en pleine guerre civile, lui confirma ses privilèges; la chronique de ce monastère prouve qu'on y avait conservé un excellent souvenir de ce souverain<sup>2</sup>. Plus au sud-est, dans la région que Richer dit toute dévouée à Charles, Eudes avait conservé également des partisans, Francon, évêque de Nevers<sup>3</sup>, et Adalgaire, évêque d'Autun, qu'Eudes nomma chancelier en remplacement d'Anskerick. Enfin, Eudes fut puissamment aidé par son frère Robert, dont la dignité de « marchio », de « dux Francorum », prit toute son importance au milieu de ces troubles ininterrompus.

A peine Charles était-il couronné, que Foulques se fit donner par lui l'abbaye de Saint-Martin de Tours<sup>4</sup> qui était pour ainsi dire héréditaire dans la famille de Robert le Fort et qui était le centre de sa puissance. Puis, il rechercha pour le roi qu'il venait de créer, de puissantes alliances. Il acquit facilement celle du pape.

Le siège pontifical était occupé par un homme très bien doué, très ambitieux, et dont la destinée avait subi d'étranges revirements<sup>5</sup>. D'abord évêque de Porto, Formose s'était distingué, sous Nicolas I<sup>er</sup>, comme missionnaire en Bulgarie (867); à son retour, il avait joui de la confiance du pape Adrien

1. On peut mentionner parmi les partisans neustriens d'Eudes, Bérenger, comte du Mans, qui, en 892, est l'ami et le fidèle de Robert, frère du roi. Voy., ci-après, Pièces justificatives, n° V.

2. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 460. — *Chron. S. Medardi Suessionensis*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 56. — L'abbé POQUET, *Précis historique et archéologique sur Vic-sur-Aisne*, Paris, 1854, in-8, p. 9.

3. Diplôme pour Francon, évêque de Nevers, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 463.

4. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 565.

5. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, passim.

(868-872); il avait été chargé par ce pontife d'une importante mission dans le royaume franc de l'Ouest (869). Aux débuts du pontificat de Jean VIII (872-882), il occupait la même brillante position et, en 875, il était envoyé à Charles le Chauve pour l'engager à venir ceindre à Rome la couronne impériale. Formose, s'étant mis à la tête du parti de l'opposition, fut jugé, excommunié et dépouillé de son évêché (876). Il se réfugia alors dans le royaume franc de l'Ouest, auprès de Hugues l'Abbé qui, comme lui, était contraire à la politique italienne de Charles le Chauve; en 878, il profita du séjour du pape en Gaule pour se présenter devant lui et obtenir l'autorisation de rentrer comme laïque dans le giron de l'Église, il s'engagea en retour, par serment, à ne pas revenir à Rome et à ne rien tenter pour recouvrer son évêché. Formose demeura dans le royaume franc de l'Ouest jusqu'à ce que le successeur de Jean VIII, Marin, lui rendit son évêché et l'autorisât à rentrer à Rome (883 ou 884). Formose regagna bientôt toute son influence et, en 891, il revêtit lui-même la tiare pontificale. Le long séjour qu'il avait fait, durant sa disgrâce, chez les Francs Occidentaux explique l'intérêt qu'il portait aux affaires de ce royaume.

Charles lui écrivit<sup>1</sup> pour se recommander aux prières de l'Église, pour lui demander sa bénédiction, l'envoi de pain béni et le prier de lui ménager l'alliance de Gui de Spolète. Formose lui répondit une lettre<sup>2</sup> dans laquelle il lui donnait des avis salutaires et des directions claires et succinctes sur la manière dont il devait se conduire dans son royaume et lui envoya en gage d'affection le pain béni demandé. Foulques écrivit également au pape pour obtenir conseil et appui au sujet des crimes d'Eudes et de la manière d'y mettre un frein<sup>3</sup>. Foulques, à cette époque, aurait dû être à Rome pour assister à un concile convoqué pour le 1<sup>er</sup> mars 893 et auquel il avait été spécialement mandé par le pape<sup>4</sup>; mais ce n'était pas le moment pour lui d'abandonner le royaume de l'Ouest. Il rechercha aussi l'alliance de son parent Gui de Spolète qui avait atteint le faite de la puissance et avait ceint les deux couronnes de roi d'Italie et d'empereur. Après sa fâcheuse équipée

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 565. — Charles avait écrit au pape avant la rupture de celui-ci avec Gui qui eut lieu en été 893.

2. *Ibid.*, c. 3, p. 560.

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*, c. 2, p. 539.

de 888, Gui semble avoir rompu tout rapport avec Foulques ; aussi celui-ci cherche-t-il à rétablir la relation ; il s'avoue étonné et troublé de ce que, depuis si longtemps, Gui ne lui a rien fait savoir de ce qui le concerne et de sa prospérité<sup>1</sup>. Il le prie de prendre le parti du roi Charles, de lui montrer à lui, Foulques, des sentiments tels qu'on en doit avoir à l'égard d'un parent et de lui faire savoir, au plus vite, quelles sont ses intentions à son égard. Il demande qu'une lettre de Gui ou un messenger vienne assurer Charles de ses dispositions amicales. Comme s'il voulait donner à Gui une preuve de la sincérité de son affection et un gage de réconciliation, il l'avertit qu'Arnulf ne veut pas rester en paix avec lui<sup>2</sup> ; l'avis pouvait avoir une grande importance pour Gui.

On comprend qu'Arnulf, le rival de Gui, auquel il voulait arracher la couronne impériale, ait conçu quelque ombrage à la reprise des relations entre Foulques et son puissant parent : l'archevêque ne voudrait-il pas, cédant à son ambition personnelle, reprendre le projet de 888, au détriment de Charles ? Pourquoi cette alliance avec l'ennemi contre lequel il s'apprête à marcher ? Pourquoi Foulques n'a-t-il pas élevé plus tôt Charles à la royauté ? Pourquoi ne l'a-t-il pas consulté, lui Arnulf, qui a reconnu la royauté d'Eudes et a fait de ce roi son fidèle<sup>3</sup> ? Telles étaient les questions que pouvait se poser Arnulf, aussi fut-il d'abord hostile à Charles le Simple et n'accéda-t-il pas à la sommation que lui adressa Formose d'avoir à secourir son parent<sup>4</sup>.

L'enchevêtrement des alliances obtenues par Foulques pour Charles est singulier ; le pape Formose, qui tient le parti de Charles, est allié avec Arnulf, qui est hostile à ce dernier, contre Gui, qui semble lui être favorable.

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 365. — WENCK, *Die Erhebung Arnulfs*, p. 95.

2. Cet avis donné par Foulques à Gui permet de dater la lettre de la seconde moitié de l'année 893. — En effet, Arnulf ne reçut la députation du pape à Ratisbonne qu'en septembre ou octobre.

3. La lettre de Foulques à Arnulf (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 363-364) fait connaître plusieurs griefs de ce dernier.

4. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 360. — Cette lettre du pape à Arnulf est de 893, puisqu'Arnulf était en Italie dès janvier 894 ; elle date probablement du début de la lutte entre Eudes et Charles ; elle est antérieure à la députation que Formose envoya à Arnulf pour le presser de venir en Italie, ou bien elle fut portée par cette députation même, comme le suppose M. Dümmler, *De Arnulfo rege*, p. 109.

Après Pâques<sup>1</sup> (8 avril 893), Foulques et le comte Héribert réunirent les forces dont ils disposaient, prirent avec eux leur roi et s'apprêtèrent à marcher contre Eudes; ils devaient trouver dans le midi de puissants auxiliaires : Guillaume d'Auvergne, Adémar de Poitou, que nous avons déjà vus en hostilité avec Eudes et auxquels se joignit, on ne sait pour quel motif, Richard, comte d'Autun et duc de Bourgogne.

Richard avait succédé, en 880<sup>2</sup>, dans le comté d'Autun, à son frère Boson, roi de Provence. Lors de la campagne contre son frère des rois francs de l'Ouest, Louis III et Carloman, et du comte Henri, commandant les forces de l'Est, il ne prend pas parti, sa conduite est douteuse; il semble favorable à la royauté de Boson, sans toutefois vouloir être englobé dans le nouveau royaume. En 882, lorsque Vienne, assiégée par Carloman, succombe, il emmène à Autun Irmengarde, la femme de Boson; c'est là que naît Louis l'Aveugle. En 890, lorsque celui-ci est couronné roi de Provence, Richard, qui porte pour la première fois le titre de duc, est désigné comme son plus puissant appui<sup>3</sup>, comme son tuteur. Durant le siège de Paris, il est demeuré impassible; en 891, il entretient, comme abbé de Sainte-Colombe de Sens, les meilleurs rapports avec Eudes<sup>4</sup>. En 893, il se joint aux ennemis de ce dernier, mais il déploiera peu d'activité dans cette lutte, au cours de laquelle on pourra se demander s'il tient vraiment le parti de Charles. En résumé, Richard veut se créer une position indépendante, aussi bien vis-à-vis du royaume de Provence que du royaume franc de l'Ouest; il ne se compromet avec personne et profite des troubles pour augmenter son pouvoir en Bourgogne.

Entre cette recrudescence d'hostilités au midi et le soulèvement du nord, la position d'Eudes devenait très critique. Il reçut la nouvelle du couronnement de Charles plus tôt que ses ennemis ne l'eussent voulu, très probablement en février, et, pourtant, il ne revint pas tout de suite, mais il demeura encore en Aquitaine, se bornant à mander à ceux qui tenaient encore

1. *Ann. Vedast.*, ann. 893.

2. BOURGEOIS, *Le capitulaire de Kiersy*, p. 90, n. 4.

3. *Conventus Valentinus*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 313.

4. Diplôme d'Eudes du 16 juin 891 accordé aux moines de Sainte-Colombe de Sens, sur la demande de Robert et avec l'assentiment de Richard comte et abbé, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 457; QUANTIN, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 28, n° LXV.

pour lui en « Francia » de persévérer dans leur constance<sup>1</sup>. Heureusement, la Neustrie lui restait fidèle et rendait difficile une action commune de ses adversaires du nord et du midi. Il s'efforça d'agir sur les rebelles isolément et tandis qu'il marchait contre les ennemis les plus proches, Guillaume, Adémar et Richard, il envoya aux insurgés qui entouraient Charles un message les sommant de se soumettre et de se souvenir du serment de fidélité qu'ils lui avaient prêté. Bref, il semble qu'on n'en vint pas aux mains; les coalisés du midi se séparèrent et Charles, qui était venu au-devant d'eux, retourna en « Francia ». Que s'était-il passé ?

Eudes, qu'on pourrait s'étonner de voir prolonger son séjour en Aquitaine, alors que la défection a éclaté dans le nord, s'efforçait, en faisant à ses adversaires des promesses ou d'adroites concessions, de rompre la coalition redoutable qui s'était formée dans le midi et qui le tenait entre deux feux. En 893, il séjourna à Poitiers<sup>2</sup>, et c'est de cette époque qu'on peut dater sa réconciliation avec Adémar<sup>3</sup>, le comte de Poitou. Il semble s'être également assuré la neutralité de Guillaume d'Auvergne<sup>4</sup>,

1. *Ann. Vedast.*, ann. 893.

2. *Chron. S. Maxentii*, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 8.

3. Un diplôme publié par M. Rédet (*Documents pour l'histoire de l'église de Saint-Hilaire de Poitiers*, p. 16, n° XII) nous apprend que, sur la demande de Robert et d'Adémar « fideles nostri ac marchiones dilecti, » Eudes donne Saint-Hilaire de Poitiers à Egfroi, évêque de cette ville. La réconciliation est donc faite, mais le diplôme n'est pas daté; « Herveus « notarius ad vicem Gualterii » qui figure dans ce diplôme est connu dans la chancellerie dès le 2 mai 894, le 15 octobre 893 c'est encore Adalgaire d'Autun qui est chancelier. Eudes dut disposer assez vite de l'importante abbaye de Saint-Hilaire; on peut donc dater ce diplôme des premiers mois de l'année 894. — Le 28 mai 893, Eudes dispose en faveur de Cormery de biens situés dans le Poitou.

4. L'abbesse Ava donne à son frère, le comte Guillaume, son domaine de Cluny, dans le Mâconnais « mense novembri sub die kalenda « rum V. idus novembrium, anno I. certantibus duobus regibus de regno « Odone scilicet et Karolo. » *Chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I, p. 61. — Le 27 décembre 896, une charte de donation à Saint-Julien de Brioude est datée « anno 9 regnante Odone rege Francorum et Aquitanorum. » (*Cartulaire de Brioude*, p. 263, n° 254; — BRUEL, *Essai sur la chronologie du cartulaire de Brioude*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXVII, p. 467). L'Auvergne serait donc ralliée à Eudes à cette époque. — Il y eut, durant la lutte entre Eudes et Charles, en maint endroit, de l'hésitation sur le souverain qui devait être reconnu; ainsi à Nîmes, où Eudes était reconnu avant l'élévation de Charles, une charte du 16 novembre 893 est datée « die veneris 16 kal. decembris, in anno primo regnante Karolo rege » (GERMER-DURAND, *Cartulaire de Nîmes*, p. 13, n° VI).

à la puissance duquel cette compétition au trône ne pouvait qu'être favorable; puis il marcha contre Richard, duc de Bourgogne; le 28 mai 893<sup>1</sup>, il était à Chalon-sur-Saône, avec son frère Robert, mais là encore il ne semble pas avoir engagé la lutte; il empêcha Richard de marcher à la rencontre de Charles et obtint sa neutralité. Nous verrons plus tard Charles se réfugier en Bourgogne et Eudes signer, en 897, un diplôme à la demande de Richard, qu'il appelle « *dilectus nobis comes* »<sup>2</sup>. Ce désintéressement de la lutte était tout en faveur de la puissance du duc de Bourgogne. Sa double qualité de régent du royaume de Provence et de sujet d'Eudes lui permit de garder une position mal définie; elle eut pour conséquence une incertitude constante dans la frontière entre le royaume franc de l'Ouest et celui de Provence<sup>3</sup>; Richard, comme comte d'Autun, reconnaissait la suzeraineté de son neveu sur certaines parties de son comté qui, en principe, appartenait au royaume franc de l'Ouest.

Après avoir ainsi démembré la coalition et privé Charles du concours des alliés à la rencontre desquels il se portait, Eudes, certain de ne pas être pris entre deux armées ennemies, se porta brusquement en « Francia »<sup>4</sup>, contre Charles, qui, pris au dépourvu, s'enfuit et se réfugia dans le nord, assurément chez un des grands qui tenaient son parti. Eudes marcha sur Reims; il rencontra sur sa route la place forte d'Épernay<sup>5</sup>, rebâtie par Foulques, qu'il détruisit, puis il mit le siège devant la ville archiépiscopale<sup>6</sup>. Il distribua les biens de l'archevêché qui,

1. Diplôme d'Eudes pour l'abbaye de Cormery, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 461. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 893.

2. *Musée des Archives départementales*, Paris, 1878, gr. in-8, avec pl., p. 24, n° 11. — GARNIER, *Chartes bourguignonnes inédites des IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 134-135.

3. F. DE GINGINS-LA-SARRA, *Mémoires pour servir à l'histoire des royaumes de Provence et de Bourgogne-Jurane*, dans l'*Archiv für schweizerische Geschichte*, t. VIII, p. 19 : « Les bornes de ces deux souverainetés rivales furent longtemps disputées, et restèrent indécisées pendant près d'un siècle. »

4. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893 : « Odo, compositis rebus in Aquitania, in Franciam revertitur et cum Ruodberto fratre Carlum fugat, defectoresque persequitur ». — *Ann. Vedast.*, ann. 894 : « Odo rex Franciam subito veniens ».

5. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 8, p. 573.

6. Si l'on rapproche une lettre de Foulques (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 560-561) du récit des *Ann. Vedast.* (ann. 894), il faut admettre deux

comme centre de l'opposition, avait, plus que toute autre région, à souffrir de la guerre civile. Arnulf, sur les dispositions duquel les injonctions de Formose n'avaient pas influé, avait pris ouvertement parti pour Eudes, et, profitant d'une tournée qu'il faisait en Lorraine (février 893), il enleva à l'église de Reims des biens qu'il lui avait enlevés autrefois puis rendus. Comme Foulques ne voulait pas reconnaître la légitimité de cette dernière usurpation, Arnulf prit encore d'autres biens qui n'avaient jamais fait l'objet d'aucune contestation<sup>1</sup>. Foulques écrivit au pape pour se plaindre de tout ce qu'il souffrait pour la cause de la légitimité<sup>2</sup>.

Au mois de septembre, Charles arriva à l'improviste avec une forte armée et contraignit Eudes à lever le siège de Reims. On négocia, et, dans un plaid, les deux adversaires conclurent une trêve qui devait durer jusqu'à Pâques (31 mars) 894<sup>3</sup>; puis Eudes, tout en restant dans le nord, se retira plus à l'ouest; le 15 octobre, il était à Saint-Denis<sup>4</sup> en compagnie de son frère Robert; il séjourna peut-être aussi à Compiègne<sup>5</sup> pour chasser. Charles se retira à Reims avec Foulques<sup>6</sup>.

Les affaires du royaume, dit ce dernier, ne peuvent être réglées que par la guerre; lui-même a toujours différé les hostilités, non que son parti fût inférieur en nombre ou plus faible ou qu'il doutât de son bon droit, mais il craint, et c'est là la raison de cette trêve, que le royaume, dont les forces s'épuiseraient dans cette lutte, ne devienne une proie facile pour les Normands<sup>7</sup>.

Le pape Formose avait fait tous ses efforts pour amener une suspension, au moins momentanée, des hostilités dans le royaume de l'Ouest: il avait écrit à Eudes<sup>8</sup> pour l'inviter à sortir de l'illégalité, à ne plus harceler le roi Charles et son

sièges de Reims, l'un en 893, avant la trêve, et l'autre, après la trêve, en 894. Foulques a écrit cette lettre entre les deux sièges de Reims.

1. FLODOARD, *ibid.*

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 560; c. 5, p. 565.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 893. — FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 561.

4. Diplôme d'Eudes en faveur d'un de ses fidèles nommé Ebles, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462.

5. Diplôme en faveur de Saint-Médard de Soissons, daté de Compiègne, sans mention de jour, 893, an de règne 5, indiction XI, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 460.

6. *Ann. Vedast.*, ann. 893.

7. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 561.

8. *Ibid.*, c. 2, p. 560.

parti, et enfin à conclure une trêve qui permît à Foulques de se rendre à Rome; il avait encore écrit<sup>1</sup> aux archevêques et aux évêques des Gaules pour les engager à se réunir, à se rendre auprès d'Eudes et à sommer ce souverain de ne plus tolérer les actes illicites et l'usurpation des biens d'autrui, mais de publier une trêve pendant laquelle Foulques se rendrait à Rome, et dont eux-mêmes profiteraient pour travailler à rétablir la paix et la concorde; on ne sait pas si cette démarche eut lieu, mais c'est peut-être bien grâce à l'influence du clergé que la trêve fut conclue.

Foulques, durant cette période de calme, n'alla pas à Rome, comme le pape l'exigeait de lui, mais il chercha à améliorer la situation politique de son souverain. Il importait avant tout de lui concilier Arnulf, aussi va-t-il faire tous ses efforts pour atteindre ce but. Il prie d'abord le pape d'ordonner au roi d'outre Rhin, au nom de l'autorité apostolique, de ne pas inquiéter le royaume de Charles, mais plutôt de le secourir comme un parent doit le faire à l'égard de son parent<sup>2</sup>. Puis, il envoie à Arnulf, pour négocier, Aufran de Beauvais, porteur d'une lettre<sup>3</sup> qui est une habile justification de sa conduite et un éloquent plaidoyer en faveur de Charles.

Foulques expose d'abord les causes de l'élévation de ce dernier; il rappelle à Arnulf qu'il lui a inutilement offert le trône du royaume franc de l'Ouest et qu'il a dû reconnaître la suprématie de son fidèle, d'Eudes, qui est étranger à la race royale, qui a tyranniquement usé du pouvoir<sup>4</sup>, et dont il a subi, à contre-cœur, la domination jusqu'à ce jour. Quant au reproche qu'Arnulf lui adresse, de n'avoir pas de suite élu Charles à la place d'Eudes, il explique qu'à la mort de l'empereur Charles III, Charles était infiniment trop jeune, qu'il n'était nullement apte à gouverner, et qu'il eût été dangereux de le choisir comme roi à la veille d'une terrible attaque des Normands. Mais, dès que Foulques et ses partisans l'ont vu arriver à un âge où il pouvait donner son assentiment à ceux qui le conseillaient sagement, ils l'ont élevé, afin qu'il pourvût aux

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 360.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, c. 5, p. 363-364. Foulques parle dans cette lettre du fils d'Arnulf qui naquit en septembre ou octobre 893 (BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1840 a). Cette lettre est donc des derniers mois de 893 (*ibid.*, n° 1846 f.).

4. On pourrait aussi traduire: « qui a usé du pouvoir comme un usurpateur. »

besoins du royaume. Leur intention était, en établissant cette royauté, qu'elle fût profitable non seulement au royaume de l'Ouest, mais encore à Arnulf lui-même. Ils ont, il est vrai, pris sur eux de le faire sans consulter Arnulf; mais Foulques assure qu'en cela ils n'ont fait que suivre la coutume des Francs qui, à la mort du roi, en ont toujours pris un autre dans la famille royale ou parmi ceux qui avaient droit à la succession, sans tenir compte d'un roi quelconque plus grand ou plus puissant et sans demander son avis. — L'excuse serait bonne si le roi était mort, mais ce n'est pas le cas; Eudes est vivant, et quoique Foulques le considère comme détrôné, il est le fidèle d'Arnulf qui, à ce titre, peut bien prétendre à être consulté. — Du reste, Foulques ajoute très habilement qu'il aurait voulu que Charles, ainsi élevé au trône, devînt le fidèle d'Arnulf, qu'il prit de lui aide et conseil en toutes choses, et qu'ainsi le roi et tout le royaume fussent soumis à ses instructions et à ses ordres.

De même, quatorze ans auparavant, Hincmar avait voulu mettre les deux fils de Louis le Bègue, qui étaient également trop jeunes et entourés de dangers, sous la tutelle de Charles III<sup>1</sup>. Foulques comprenait qu'il fallait qu'Arnulf, qui aurait pu être jaloux de ce Carolingien de race plus pure que la sienne, fût assuré de sa suprématie sur Charles et que, sinon, jamais il n'abandonnerait Eudes qui s'était reconnu son fidèle. Aussi, l'archevêque revient-il à plusieurs reprises sur le désir qu'il a de ne rien faire qui déplaît à Arnulf et sur la suprématie que ce souverain exercera constamment sur le royaume de Charles<sup>2</sup>. Cette suprématie telle que Foulques dit la vouloir (peut-être force-t-il un peu la note) n'est pas théorique comme celle qu'Eudes avait reconnue à Arnulf, mais c'est une ingérence

1. HINCMAR, *Opera*, t. I, col. 989 et suiv. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 258. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 143. — Si cette éventualité s'était réalisée, Foulques aurait été le « bajulus » et aurait fait prévaloir son influence.

2. « Hoc more hunc regem factum ipsius [Arnulfi] fidelitati et consilio committere voluerint, ut ipsius adiutorio uteretur in omnibus, et eius subderetur tam rex quam universum regnum preceptis et ordinationibus. » — « Propter... Arnulfi cavendam contrarietatem... » ; « credentes quod Arnulfus hoc de propinquo suo gratum haberet, ipsique et regno presidium ferret. — « Hanc sciat ipsius [Fulconis] esse devotionem vel intentionem erga ipsius [Arnulfi] fidelitatem, ut hic Karolus ad ipsius [Arnulfi] consilium in omnibus quæ acturus est respiciat, et ipsius pietate tutus consistat. »

perpétuelle de ce dernier dans les affaires du royaume de l'Ouest.

Foulques ajoute encore que bien loin d'agir dans son intérêt personnel, comme on l'avait dit à Arnulf, il s'était décidé avec ses complices à élever Charles, uniquement pour des raisons de légitimité, d'intérêt public et surtout pour éviter de blesser Arnulf. Foulques savait fort bien, en effet, que l'élection de Gui au trône franc de l'Ouest aurait été mal vue par Arnulf, aussi se défend-il très fort et avec raison du projet que lui prêtent des calomniateurs, d'introduire le Spolétain dans le royaume et d'en chasser Charles. Foulques s'élève encore contre la rumeur qui était parvenue à Arnulf, et d'après laquelle Charles le Simple ne serait pas le fils de Louis et par conséquent pas un Carolingien.

Puis, Foulques aborde des idées d'un tout autre ordre : « Considez, dit-il au roi franc de l'Est, que vous et le jeune Charles, votre parent, vous êtes restés seuls de la race royale ; pesez dans votre esprit ce qui pourrait arriver si la mort vous atteignait à un moment où il y a tant de rois de race étrangère et encore plus d'usurpateurs du nom royal. Qui, après votre mort, aidera votre fils à monter sur un trône qui lui est dû par droit d'hérédité, si Charles venait à succomber? »

Enfin, l'archevêque termine en suppliant Arnulf de ne pas prêter l'oreille à des conseils criminels, mais d'avoir pitié des Francs de l'Ouest, de secourir la race royale qui s'éteint, de soutenir la dignité de sa succession et de faire en sorte que ceux qui règnent ou désirent régner, sans être de race royale, ne prévalent pas contre ceux auxquels la royauté est due par droit de naissance, et il l'adjure de ne se laisser détourner par personne de porter secours au royaume de l'Ouest et à Charles.

Les efforts de Foulques ne furent pas inutiles.

La trêve une fois expirée (31 mars), Eudes rassembla une armée pour marcher contre Reims où se trouvaient Charles et ses partisans. Dans le nombre, il y en avait beaucoup qui venaient de faire défection à Eudes. Reims avait été fortifié, des gardes avaient été disposées. Néanmoins Charles n'osa pas résister ; il demanda à traiter ; mais ce n'était qu'une feinte, et, après avoir livré des otages à Robert, le frère d'Eudes, qui très probablement commandait l'armée, les partisans de Charles

sortirent nuitamment de la ville avec leur roi et se réfugièrent auprès d'Arnulf sur le secours duquel ils comptaient<sup>1</sup>.

En effet, un revirement complet s'était effectué dans les dispositions de ce souverain; la lettre de Foulques et les assurances qu'elle contenait, relatives à la suprématie d'Arnulf et à son influence constante sur le royaume de l'Ouest, n'y furent peut-être pas étrangères. De plus, Arnulf, qui avait déjà entrepris, sur la demande du pape, une campagne contre Gui, se laissa peut-être gagner, pour les affaires du royaume de l'Ouest, à la politique papale; une bonne entente avec le souverain pontife lui était trop nécessaire en Italie pour qu'il risquât de la compromettre en ne reconnaissant pas Charles en faveur duquel Formose avait à plusieurs reprises intercédé auprès de lui.

Enfin, Eudes avait perdu dans le royaume d'Arnulf un puissant soutien : le 28 août 892, Mégingaud<sup>2</sup>, comte du Wormsfeld et du Meinfeld, abbé de Saint-Maximin de Trèves, qui avait probablement servi d'intermédiaire lors de la première entrevue d'Arnulf et d'Eudes et qui, comme parent de ce dernier, lui avait prodigué ses bons offices, avait péri victime des troubles qui régnaient en Lorraine. Cet homme, le plus influent peut-être de cette région, pouvait, comme parent d'Eudes et fidèle partisan d'Arnulf, faire beaucoup pour maintenir entre ces deux souverains les rapports qu'il avait contribué à établir. Les conséquences de sa mort se firent sentir pour Eudes dès 894 et s'aggravèrent encore dans les années qui suivirent, car Zwentibold n'aurait pas pu jouer contre Eudes le rôle que nous lui verrons tenir, si Mégingaud avait vécu.

Arnulf, au retour de sa campagne peu heureuse en Italie (janvier à avril 894), se trouvait en mai et en juin à Worms<sup>3</sup> où il réunit une assemblée générale des grands du royaume; c'est là que se présentèrent à lui Charles et ses partisans. Ils n'eussent pas tenté une semblable démarche s'ils n'avaient pas été assurés d'un bon accueil; ils ne se trompaient pas. Charles apportait selon la coutume des dons à Arnulf. Puis il

1. *Ann. Vedast.*, ann. 894.

2. Voy., sur Mégingaud, ci-dessus, p. 110. — DÜMMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 338. — Pièces justificatives, n° VII.

3. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1846 f. et suiv. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 382 et suiv. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 893. — *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 894. — *Ann. Blandinienses*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. V, p. 24.

lui fit une promesse<sup>1</sup>; nous n'en connaissons pas les termes, mais il est certain qu'elle contenait un serment de fidélité. On est tenté de croire qu'elle contenait davantage; Foulques dans sa lettre parle d'une dépendance de Charles plus complète que celle qu'implique la fidélité. Charles dut faire de plus grandes concessions qu'Eudes à Arnulf pour que celui-ci le reconnût. Au reste, il est naturel que la dépendance de Charles à l'égard d'Arnulf fût plus grande que celle d'Eudes; Charles, en effet, avait reçu sa royauté des mains d'Arnulf, tandis qu'Eudes s'était élevé lui-même à la royauté et n'avait réglé qu'après ses rapports avec Arnulf qui s'était trouvé en face du fait accompli.

Bref, Arnulf admit la légitimité des prétentions de Charles sur le royaume paternel et lui concéda ce royaume<sup>2</sup>. Cette expression qui est celle des contemporains pourrait étonner. On comprenait qu'Eudes, un parvenu absolument étranger à la race carolingienne, reconnût la suprématie d'Arnulf; mais pourquoi Charles, le seul et dernier Carolingien légitime, reconnaît-il la suprématie d'un bâtard? Cela ne peut s'expliquer que par les circonstances, par le pouvoir toujours mieux affermi d'Arnulf, dont la bâtardise est absolument oubliée, et par l'extrême faiblesse de Charles. Pour accorder sa protection à son cousin, Arnulf exige de lui une absolue soumission; il a beau jeu d'élever ses prétentions, car il lui est indispensable.

Arnulf trahit donc Eudes, il manque à son premier devoir de seigneur à son égard, celui de le défendre<sup>3</sup>. Évidemment, aux yeux des contemporains, Eudes ne pouvait être qu'un parvenu; il était bon de l'avoir pour lutter contre les Normands et pour

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 364-365 : « promissionem quoque, « quam rex suus Karolus eidem Arnulfo, qui regnum sibi contradiderat « promississet, manere inconvulsam, tam in ipso rege quam in subditis « sibi. » Cette promesse ne peut pas avoir trait à une cession de territoire, ce n'est que l'année suivante que les partisans de Charles font à Zwentibold une offre semblable.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 894 : « Arnulfus... ei [Karolo] regnum paternum « concessit. » — RÈGINON, *Chron.*, ann. 893 : « regnumque quod usurpaverat ex eius manu percepit. » — Les *Ann. Fuld.* ne parlent que du bon accueil fait par Arnulf à Charles et ne mentionnent pas la cession qu'il lui fit du royaume de l'Ouest. Ignorent-elles ce revirement de courte durée d'Arnulf ou bien l'annaliste de cour le passe-t-il à dessein sous silence?

3. Le seigneur doit la « defensio » à son fidèle (ROTH, *Feudalität und Unterthanenverband*, p. 219).

faire l'intérim jusqu'à ce que Charles pût monter sur le trône. Mais, maintenant que le royaume de l'Ouest peut avoir un souverain légitime, en faveur duquel militent des raisons de famille, des raisons dynastiques et des raisons d'ambition personnelle, pourquoi ne pas abandonner Eudes? il a fait son temps.

Arnulf ne se borna pas à bien recevoir Charles et à reconnaître ses droits, il donna ordre aux évêques et aux comtes de la région de la Meuse de lui porter secours, de le ramener dans son royaume et de le rétablir sur le trône<sup>1</sup>. C'est peut-être de cette époque que date l'alliance de Charles avec Renier comte de Hainaut et de la Hesbaye. Avec ces auxiliaires, Charles marcha contre son adversaire; le 26 septembre 894, il était entré dans le royaume de l'Ouest et se trouvait à la résidence royale d'Attigny en compagnie de sa mère Adélaïde et de Foulques<sup>2</sup> et avec l'évêque de Liège, Francon, qui était évidemment un des auxiliaires envoyés par Arnulf.

Eudes était sur ses gardes; pendant le siège de Reims ou peu après, il avait séjourné à Saint-Denis<sup>3</sup> (2 mai). Lorsqu'il apprit qu'il allait être de nouveau attaqué, il alla se poster sur les bords de l'Aisne<sup>4</sup>, pour y attendre l'ennemi, l'arrêter à son entrée dans le royaume et l'empêcher de venir prendre ses quartiers à Reims.

Lorsque l'armée auxiliaire du royaume de l'Est approcha de l'ennemi, elle se débanda; les grands, envoyés par Arnulf, ne se souciaient pas de combattre Eudes pour lequel plusieurs d'entre eux avaient de l'amitié. Voyant leur adversaire tout prêt à une courageuse résistance, ils abandonnèrent la partie et chacun revint chez soi sans avoir secouru, en quoi que ce fût, Charles qui, bien que reconnu par Arnulf, se trouva dans le même embarras qu'auparavant. Il prit le parti de se retirer auprès de Richard, duc de Bourgogne; celui-ci ne semble pas avoir donné l'hospitalité à Charles et à ses partisans, mais avoir bien plutôt toléré leur présence; « ils séjournèrent en Bourgogne, dit l'annaliste, où ils pouvaient<sup>5</sup>. »

1. *Ann. Vedast.*, ann. 894. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 893.

2. Diplôme en faveur de Francon, évêque de Liège, pour lui restituer des biens en Porcien, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 468. Ce « pagus » Portianus, Portensis ou Portuensis » est dans le diocèse de Reims (LON-  
GNON, *Atlas historique*, texte, p. 119).

3. Diplôme d'Eudes en faveur de Saint-Denis, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 463.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 894. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 893.

5. *Ann. Vedast.*, ann. 894.

Eudes, qui restait maître de la « Francia », le poursuivit, espérant, par un combat décisif, mettre fin à cette guerre intestine; « mais Dieu dans sa bonté, dit l'annaliste, ne permit pas que le débat prît fin dans le sang »<sup>1</sup>; Charles échappa; Eudes revint dans la « Francia » et resta à Paris pour surveiller cette région sur la fidélité de laquelle il ne pouvait compter<sup>2</sup>.

1. *Ann. Vedast.*, ann. 894.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893.

---

## CHAPITRE VI

LUTTE ENTRE EUDES ET CHARLES LE SIMPLE (*Suite.*)  
MORT D'EUDES. — CONCLUSION

(895-898)

895 En Bourgogne, les partis étaient plus nombreux qu'en « Francia » ; outre les deux compétiteurs au trône, il y avait encore Richard, comte d'Autun, qui, sans être hostile à Charles, poursuivait avant tout ses propres intérêts et ceux de son neveu, Louis de Provence. Là, comme ailleurs, la guerre civile avait jeté ses brandons dans l'Église. Dès qu'un siège épiscopal devenait vacant, chaque parti voulait y asseoir un des siens ; c'est ce qui s'était passé à Châlons-sur-Marne où l'évêque nommé par Foulques l'avait emporté ; c'est ce qui s'était passé à Langres ; cependant Teutbald, qui était le candidat de Foulques à ce siège épiscopal et qui avait été nommé après une longue lutte, venait d'avoir les yeux crevés par un comte Manassès<sup>1</sup> et un nommé Rampon, parent de Foulques, tous deux affidés de Richard ; ils reprochaient à Teutbald d'avoir dénoncé à Rome et fait condamner comme illégale la nomination à Autun d'un évêque qui leur était agréable<sup>2</sup>. Ce siège était en effet devenu vacant, en 894, par la mort de l'évêque Adalgaire<sup>3</sup>, qui avait succédé à Anskerick comme chancelier, puis qui, après avoir été gagné au parti de Charles par la donation de l'abbaye de Flavigny<sup>4</sup> (893) était mort peu après, peut-être empoisonné. De même pour Troyes : Gautier, l'archevêque de Sens, duquel dépendait cet évêché, y avait nommé un étranger, qui probablement était comme lui du parti d'Eudes ; aussitôt Richard, abbé

1. Seigneur de Vergy, d'après DUCHESNE, *Histoire généalogique de la maison de Vergy*, p. 33 et suiv.

2. Voy., sur les affaires de Langres : *Ann. Vedast.*, ann. 894 ; — *Gallia christiana*, t. IV, col. 338 et suiv. ; — MABILLON, *Acta Sanctorum*, sæc. V, p. 22-23.

3. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 85 : Adalgaire est encore chancelier d'Eudes le 15 octobre 893 ; il ne l'est plus le 2 mai 894.

4. HUGUES DE FLAVIGNY, *Chron.*, l. I, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VIII, p. 335. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 290.

de Sainte-Colombe de Sens, et Manassès s'emparèrent par trahison de Sens (8 juin 895)<sup>1</sup>, prononcèrent la déchéance de l'archevêque et le firent prisonnier; ils furent ainsi que Rampon anathématisés par le pape; Foulques semble avoir eu quelque indulgence pour ces violateurs des droits de l'Église; il voulait les ménager, car, si leurs propres intérêts leur étaient plus chers que ceux de Charles, du moins ils étaient hostiles à Eudes. Il absout franchement Rampon, son parent, de l'attentat contre Gautier de Sens, auquel, dit-il, il n'était pas présent<sup>2</sup>; mais il intercéda en vain pour ses complices auprès du pape qui maintint sa sentence et chargea Foulques de la publier.

Eudes avait encore des partisans dans cette contrée si profondément troublée, ainsi l'évêque de Nevers, Francon<sup>3</sup>, les monastères de Saint-Martin d'Autun<sup>4</sup> et de Flavigny. Charles fit-il cause commune avec Richard? c'est possible, car Richard et ses complices ne furent frappés d'excommunication qu'à la fin de juin<sup>5</sup>. Il est certain que durant les premiers mois de l'année 895 Charles et ses partisans exercèrent en Bourgogne et sur les frontières du royaume franc de l'Ouest de grands ravages aux dépens de ceux qui tenaient pour Eudes et comme représailles, car ce roi leur avait enlevé tous les biens qu'ils possédaient en « Francia<sup>6</sup> » pour en disposer à son gré. Des deux parts on s'entretenait; les rapines étaient innombrables, les pillages continuels<sup>7</sup>. Cette époque laissa aux générations subséquentes le souvenir très net « d'un temps où, à l'occasion des discordes

1. Voy., sur les événements de Sens : FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 3, p. 561; — *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 895; — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 406. — D'après L. Delisle, la prise de Sens aurait plutôt eu lieu le 9 juin (*Mémoires sur d'anciens sacramentaires*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXII, p. 114-115): « V. idus junii » « Proditio civitatis Senonum patrata a Bernardo ».

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 561. — La parenté de Foulques avec Rampon est attestée par une lettre de l'archevêque (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 566).

3. Diplôme d'Eudes confirmant, à la prière de Francon évêque de Nevers, un contrat de précaire fait par ce dernier au nom de son église avec Roccon fidèle du roi, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 463.

4. BRÉQUIGNY, t. I, p. 350 : « Charta fraternitatis ininitæ, » entre Grégoire, abbé de Saint-Martin d'Autun, et Gerfred, abbé de Flavigny (en Auxois, diocèse d'Autun), « anno verbi incarnationis 894, eodemque serenissimi Odonis regis I et VII ».

5. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1857 a.

6. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893. — *Ann. Vedast.*, ann. 895.

7. RÉGINON, *Chron.*, ann. 894.

qui déchiraient le royaume, on se livrait impunément à la rapine et aux déprédations; le juste et l'injuste étaient confondus; il n'y avait plus de crainte de Dieu ou des lois humaines; la violence et la force régnaient seules<sup>1</sup> ».

Les clameurs des partisans de Charles ainsi dépouillés, expulsés et réduits à une vie de brigandage, arrivèrent jusqu'aux oreilles d'Arnulf qui, après avoir passé le commencement de l'année en Bavière, se rapprochait du Rhin<sup>2</sup>. Il dépêcha des envoyés en « Francia » pour sommer Eudes et Charles de se présenter devant lui; il les manda à sa barre, dans le but de mettre fin aux calamités qu'engendrait leur discorde. — Aucun acte ne peut mieux que celui-ci prouver la suprématie que s'arrogeait Arnulf sur les autres souverains; il prétendait à cette prééminence que le partage de 817 accordait à l'empereur. Quoiqu'il ne fût pas revêtu de la dignité impériale, il agissait comme s'il l'était, parce qu'il estimait être le seul qui y eût droit et qu'il était décidé à faire prévaloir ce droit.

Durant son séjour en Bavière, il avait découvert un complot ourdi contre lui par l'un des principaux personnages de cette contrée; au lieu de sévir comme Eudes contre Waucher, il avait simplement privé le coupable de ses bénéfices. En mai, il avait réuni à Tribur une assemblée générale des grands du royaume, en même temps qu'un synode réunissait le clergé, et il en était résulté entre lui et les princes de l'Église une union intime<sup>3</sup>. Ces deux événements d'inégale importance, qui avaient singulièrement affermi son pouvoir, forment un frappant contraste avec ce qui se passait dans le royaume franc de l'Ouest.

Les partisans de Charles engagèrent leur roi à ne pas se rendre à l'invitation d'Arnulf; ils lui envoyèrent simplement une députation et Foulques écrivit au roi de l'Est une lettre<sup>4</sup> dans laquelle il proteste de sa fidélité, de son dévouement et de son désir de se rendre auprès de lui tant pour suivre son ordre que pour l'assurer que la promesse que Charles lui avait faite, lorsqu'il avait reçu de lui son royaume, demeurait intacte dans le cœur du roi lui-même et dans celui de ses sujets; Foulques annonce en terminant que Charles se dispose à at-

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 53, p. 598-599.

2. BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1833 et suiv. — Le 5 mai, Arnulf est à Tribur, le 25 mai, il est à Worms.

3. DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 393-401.

4. *Ann. Vedast.*, ann 895. — FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 564-565.

taquer par les armes le roi Eudes son ennemi, qui lui tend mille embûches.

Pourquoi les partisans de Charles l'empêchèrent-ils de se rendre à l'appel d'Arnulf? Craignaient-ils quelque guet-apens ou quelque rencontre fortuite qui eût fait tomber leur prétendant aux mains d'Eudes? Étaient-ils froissés du secours dérisoire qu'Arnulf leur avait accordé l'année précédente? Trouvaient-ils la démarche humiliante et n'étaient-ils pas disposés à reconnaître la suprématie du souverain de l'Est, ainsi que Foulques s'y était engagé? Quel que fût leur motif, ils commirent une grande faute, car, dans l'arrangement que voulait faire Arnulf, l'absent devait nécessairement avoir tort. De plus, Charles, en manquant au premier appel d'Arnulf, montrait combien ce dernier pouvait peu compter sur son obéissance et sur sa fidélité et rendait vaines toutes les protestations de Foulques.

Eudes, au contraire, choisit une escorte d'hommes vaillants, car la route n'était pas sans dangers, et se rendit auprès d'Arnulf qui, après le synode de Tribur, était venu à Worms pour y tenir, dans la seconde moitié du mois de mai, un grand plaid royal, l'assemblée du printemps. Ce fut à Worms qu'Eudes arriva; il apportait de grands dons à Arnulf<sup>1</sup>; il renouvela à ce souverain ses assurances de fidélité et se concilia de nouveau son bon vouloir, sans doute en reconnaissant sa suzeraineté. Après un court séjour à Worms, Eudes repartit, ayant gagné non seulement la faveur d'Arnulf, mais encore « ayant obtenu tout ce pourquoi il était venu », et avec une grande joie au cœur. Évidemment, l'entrevue avait tourné à son avantage; Charles le Simple avait été jugé, pour ainsi dire, par contumace; Arnulf avait été indisposé contre lui par sa désobéissance et par les désordres de Bourgogne.

Durant son séjour à Worms, Eudes assista au couronnement de Zwentibold<sup>2</sup> comme roi de Lorraine. Il faut faire connais-

1. *Ann. Vedast.*, ann. 895. — *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 895. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 895. — M. Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 478) met au nombre de ces dons un superbe évangélaire fait par l'ordre de Charles-le-Chauve en 870, et qui appartenait à Saint-Denis; c'est d'autant plus vraisemblable que nous avons supposé qu'Eudes avait mis la main sur cette abbaye. Ce manuscrit est exposé à la Bibliothèque de Munich (Cimeliensaal); il porte au catalogue le n° 14000.

2. Voy., sur la Lorraine et Zwentibold : DÜMMLER, *op. cit.*, passim; — K. WITTICH, *Die Entstehung des Herzogthums Lothringen*.

sance avec ce personnage appelé à jouer un rôle dans le royaume franc de l'Ouest.

La Lotharingie ou Lorraine n'avait d'autre raison d'être que des intérêts dynastiques. Territoire étroit, enfermé entre deux royaumes de nature très distincte, l'un roman, l'autre germanique, n'ayant ni frontières naturelles, ni unité de nationalité, de caractère ou de langue, il devait, par sa position même, osciller entre deux voisins qui le convoitaient également et être en proie à des troubles constants. Cette insécurité avait laissé libre cours à toutes les mauvaises passions, et un chroniqueur contemporain<sup>1</sup> semble ne pas faire de différence entre les brigandages de la noblesse du pays et les incursions des Normands. L'empereur Charles III n'avait apporté aucun remède à ce déplorable état de choses : les évêchés et les monastères étaient réduits en cendres, le clergé était tombé très bas, les grands laïques pillaient et se livraient à toutes sortes d'abus. La Lorraine, qui, depuis 880, appartenait toute entière au royaume de l'Est, reconnut Arnulf. Celui-ci réunit le clergé lorrain à Metz, en 888, et sut se le concilier ainsi que les grands laïques ; en 891, il battit les Normands en Lorraine, et, en 895, il fit dans ce pays une tournée pacifique pour continuer son œuvre d'organisation. Mais ce n'était pas dans l'ouest de son royaume qu'était le centre de gravité de sa puissance ; aussi eut-il l'idée de faire un boulevard de cette région si peu sûre ; il fallait le confier à des mains fortes ; il pensa pour cela à son fils illégitime Zwentibold.

Celui-ci était né probablement en 870 ; en 889, Arnulf, préoccupé déjà de régler la succession au trône, proposa aux grands, puisqu'il n'avait pas d'enfants légitimes, de reconnaître pour ses successeurs ses deux bâtards Zwentibold et Ratolf ; les grands ne s'engagèrent à acquiescer au désir d'Arnulf que dans le cas où celui-ci n'aurait pas d'enfant de sa femme légitime ; celle-ci, en 893, donna le jour à Louis. Zwentibold n'avait donc plus aucun droit à la succession ; son père, qui l'aimait particulièrement, songea à le pourvoir ailleurs. Déjà, après le meurtre de Mégingaud (892), Arnulf lui avait donné une partie des bénéfices de ce dernier ; en 894, il parle ouvertement de lui donner la Lorraine en royaume ; en 895, il triomphe de l'opposition qu'avait rencontrée ce projet ; dans l'assemblée de Worms, il couronne son fils roi de Lorraine et en fait un roi tout à fait

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 883.

indépendant. Ce royaume comprenait toutes les parties de l'ancien royaume de Lothaire II qui appartenait encore au royaume de l'Est, soit la Frise, l'Alsace et le Brisgau ainsi que la partie de la Bourgogne qui n'était pas comprise dans les royaumes de Bôson ou de Rodolphe. Tenir en bride le peuple changeant, rusé, mobile et guerroyant des Lorrains, occuper les avant-postes du royaume franc de l'Est, n'était pas une tâche facile et on peut s'étonner de la voir confiée par Arnulf à un jeune homme d'un caractère impétueux et qui n'avait pas encore donné de preuves d'une vraie capacité, car les deux seules campagnes qu'il eût faites, en 893, en Italie, contre Gui, et en 894 contre Rodolphe de Bourgogne, avaient été moins que glorieuses. Le 30 mai 895, il signait son premier diplôme royal<sup>1</sup>.

Après le couronnement du roi de Lorraine, qu'il ne sut pas se concilier, paraît-il, Eudes, heureux de la réussite de son voyage, s'empessa de regagner son royaume. Il avait bien fait de prendre une escorte d'hommes vaillants : sur le chemin du retour, il rencontre Foulques, assurément bien accompagné aussi, qui se rendait auprès d'Arnulf pour obéir à l'ordre qu'il avait reçu de lui<sup>2</sup> et plaider la cause de son souverain, de la part duquel il apportait également des présents. Eudes et les siens se jettent sur leurs adversaires en poussant de grands cris, l'archevêque échappe avec peine par la fuite et le comte Adalung, qui l'escortait, reçoit une blessure mortelle<sup>3</sup>; les bagages sont pillés. Charles avait peut-être agi prudemment en ne s'exposant pas à pareille rencontre. Foulques continua-t-il son voyage ? c'est peu probable; en tout cas, Arnulf semble avoir rendu son verdict et ne plus vouloir s'immiscer dans les affaires du royaume de l'Ouest; c'est avec son fils Zwentibold que les deux compétiteurs auront désormais affaire.

Dans son nouveau royaume, Zwentibold avait l'autorité absolue d'un roi. Son premier acte fut d'engager les hostilités avec le fidèle et l'allié de son père. Les partisans de Charles étaient venus à lui et, pour obtenir son alliance, lui avaient cédé une parcelle du royaume<sup>4</sup>, probablement une partie du comté de

1. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1904. — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 408.

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 564 : « ad ipsius iussionem. »

3. *Ann. Vedast.*, ann. 895. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 895 : « praedictus « comes in Trigorio in villa quæ dicitur Belthomus sepelitur. » Beltheim ou Beltem est dans le Trechirgau sur la rive gauche du Rhin.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 895.

Laon et le Porcien<sup>1</sup>, cession du reste virtuelle, puisqu'eux-mêmes étaient entièrement dépossédés. Zwentibold, à cette condition, s'engagea à secourir son cousin; mais il n'épousa la cause de celui-ci que parce qu'il y voyait son intérêt et une occasion d'agrandir son royaume<sup>2</sup>. Il réunit une grande armée et marcha sur Laon qu'il assiégea; c'était la ville promise, il servait en premier lieu son ambition. Charles vint se joindre à lui; longtemps ils combattirent devant Laon et firent de grands efforts pour s'en emparer. Cependant Eudes ne venait pas secourir cette ville; on aurait de la peine à s'expliquer cette inaction, si un annaliste n'en donnait la raison, qui n'est, du reste, rien moins que politique: « apprenant l'alliance de Charles et de Zwentibold, Eudes feignit de l'ignorer, parce que les siens étaient fatigués, il passa la Seine et se retira dans sa fidèle Neustrie<sup>3</sup>. » Cette lassitude dans l'entourage du roi est compréhensible, après plus d'un an de guerre civile ininterrompue; elle était aggravée par le désintéressement d'Arnulf des affaires de l'Ouest et par la perspective d'un nouvel ennemi à combattre sur la frontière de l'Est. C'est là le premier symptôme d'un découragement qui se manifestera très clairement à la prochaine irruption des Normands. Peut-être Eudes choisit-il Tours pour y séjourner; en tout cas, il y est le 14 juillet<sup>4</sup>; à cette époque, il accède à une demande de l'évêque Rainon d'Angers qui lui fut constamment fidèle.

Le siège de Laon<sup>5</sup> continuait, mais bientôt la dissension se mit dans le camp des assiégeants; les partisans de Charles

1. Le « pagus Portianus » ou « Porcensis », soit le Porcien, faisait avec le « pagus » de Laon, un angle rentrant dans la Lorraine.

2. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893: « Zuendibold, collecto immenso exercitu, cupiens amplificare terminos regni sui, quasi Carolo adversus Odonem « auxilium laturus, Lugdunum Clavatum venit. »

3. *Ann. Vedast.*, ann. 895. — DÜMLER (*op. cit.*, t. III, p. 410) propose de corriger « Sequanam » en « Ligerim transiit »; il est vrai que Régino fait séjourner Eudes en Aquitaine; mais nous croyons plutôt les *Ann. Vedast.*; il est plus vraisemblable qu'Eudes aille se reposer dans une contrée dont la fidélité lui est assurée; nous avons la preuve de sa présence à Tours le 14 juillet 893.

4. Diplôme d'Eudes en faveur de l'église de Saint-Maurice d'Angers, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 464. — Eudes avait déjà accordé une faveur à Rainon d'Angers le 10 janvier 890, voy. ci-dessus, p. 130-131.

5. On ne peut fixer exactement ni l'époque ni la durée du siège de Laon; il eut lieu entre juin et septembre. Zwentibold fut couronné roi de Lorraine, en mai; le 15 août il est à Trosly, en octobre il est revenu dans son royaume. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1907.

s'aperçurent bien vite que l'ambition et le désir de conquérir étaient les seuls mobiles de Zwentibold et que leur cause pourrait bien lui être indifférente. Ce germe de défiance ne fit que se développer et peu à peu Charles et Zwentibold se trouvèrent à la tête de deux camps plutôt ennemis qu'alliés. Un événement imprévu vint encore augmenter la tension d'un semblable état de choses : Baudoin, comte de Flandre, son frère Raoul<sup>1</sup>, probablement comte de Cambrai, et le comte Renier au Long Col passèrent dans le camp de Zwentibold<sup>2</sup>; celui-ci les avait assurément pratiqués, car il cherchait tous les moyens pour satisfaire ses vues ambitieuses et il espérait peut-être arrondir son royaume du côté de la Flandre.

Baudoin, après avoir résisté à Eudes, puis l'avoir reconnu, s'être ensuite révolté contre lui, puis avoir pris le parti de Charles, abandonnait celui-ci pour s'allier à un souverain étranger. La trahison, la félonie étaient notoires; en entretenant les compétitions de toutes ces ambitions déchaînées, il pensait établir son autonomie mieux qu'il n'aurait pu le faire sous un règne moins troublé.

1. *Chron. Sithiense* de Jean d'Ypres, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 73 : « Rodulfus etiam comes pagi Cameracensis, frater Balduini comitis... » Voici ce que MM. Meyer et Longnon disent sur ce Raoul dans *Raoul de Cambrai, chanson de geste*, Paris, 1882, in-8 (*Publication de la Société des anciens textes français*), p. xviii-xix : « Le premier éditeur de Raoul de Cambrai s'est, on le voit, complètement trompé en considérant le héros de son poème comme le fils d'un comte Raoul qui fut tué en 896, par Herbert I<sup>er</sup>, comte de Vermandois, et dont il fait un comte de Cambrai sur la foi de Jean d'Ypres, chroniqueur du xiv<sup>e</sup> siècle. Mais, outre qu'il n'est point assuré que ce Raoul, frère cadet de Baudoin II, comte de Flandre, ait été comte de Cambrai... » Puis, en note : « Il n'est pas inutile de remarquer, car le fait n'a peut-être pas encore été signalé, que Jean d'Ypres a emprunté à la chronique d'André de Marchiennes, mort en 1194, le titre qu'il donne au Raoul mort en 896. » La phrase d'André (*Historiæ franco-merovingicæ synopsis, Andrea Silvio regio Marcianensis cœnobii magno priore conscripta*, édition Beauchamp [Douai, 1633], p. 748), sauf la qualification donnée à Raoul, a été « tirée presque textuellement des *Annales Vedastini*, [et] a été reproduite par Jacques de Guise [*Annales Hannoniæ*, l. XIV, c. 14] ». — Quoique Cambrai fit alors partie du royaume de Lorraine, nous considérerons Raoul comme comte de Cambrai, plutôt que de supposer, avec MM. Meyer et Longnon, qu'il fût comte d'Arras ou d'Amiens. En 901, c'est un Hermenfroï qui est comte d'Amiens.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 895 : « semet ad Zwendebalchum contulerunt. » M. Dümmler (*op. cit.*, t. III, p. 410) traduit : « leisteten sämtlich Zwentibold bald den Lehnseid und giengen zu ihm über »; on ne peut pas voir dans le texte latin un serment de vassalité.

Du moment que la zizanie se mettait entre les alliés, il n'y a rien d'étonnant à ce que Raoul de Cambrai prît parti pour Zwentibold; Cambrai, en effet, appartenait à la Lorraine. Raoul avait été mêlé aux affaires du royaume de l'Ouest par sa parenté avec Baudoin, peut-être parce qu'il était abbé de Saint-Pierre au Mont Blandin<sup>1</sup> et enfin parce qu'il venait de s'emparer nuitamment et par trahison de Péronne et de Saint-Quentin.

Renier dit au Long-Col<sup>2</sup> était d'une famille très noble et très puissante des bords de la Meuse; il était très probablement parent des Carolingiens. Son père avait, semble-t-il, enlevé la fille de l'empereur Lothaire, l'avait emmenée en Aquitaine pour l'épouser contre le gré de ce souverain, puis il avait fait sa soumission et avait reçu un comté vers la Meuse. Le centre de la puissance de Renier son fils était sur la rive gauche de ce fleuve dont il possédait l'embouchure ainsi que la Hesbaye et peut-être le Hainaut. Appelé de bonne heure à lutter avec les Normands, il fut un rude joueur et prit contre eux une sorte de commandement en chef analogue à celui du comte Henri. Il leur livra de nombreux combats, soit avec Radebod, comte de Frise, soit avec Francon, évêque de Liège. Il était un vrai Lorrain, courageux, entreprenant, mais aussi rusé, sans conscience, faisant des alliances qu'il rompait au gré de ses intérêts. Peut-être fut-il de ceux qui soutinrent Charles sur l'ordre d'Arnulf en 894. Le roi de Lorraine était maintenant son souverain légitime; en toute autre occasion, il eût été naturel qu'il passât dans le camp de Zwentibold dont il devint le plus intime ami et le plus fidèle conseiller<sup>3</sup>.

En présence des machinations qui se tramaient parmi les assiégeants de Laon, cette défection de Renier et de Raoul et la trahison de Baudoin étaient bien faites pour donner un corps aux bruits inquiétants qui avaient cours : on allait jusqu'à dire parmi les Francs Occidentaux que les Lorrains complotaient de faire périr Charles. Celui-ci sentait de nouveau le terrain fuir sous ses pieds; trois de ses plus puissants auxiliaires venaient de lui échapper et il ne savait où trouver du secours.

Foulques avait dépêché, dans la première moitié de l'année 895, des lettres pressantes aux alliés, il est vrai trop lointains, qu'il avait su conquérir en 893 : Gui de Spolète étant mort en

1. *Ann. Blandinienses.*

2. WITTICH, *op. cit.*, p. 33 et suiv.

3. WITTICH, *op. cit.*, p. 33. — BÖHMER-MÜHLBACHER, nos 1910 et 1920.

894, il écrivit à son fils Lambert<sup>1</sup> qui lui avait succédé comme empereur en dépit d'Arnulf; peu lui importe de s'adresser à l'ennemi de ce souverain duquel il n'a plus rien à attendre : il exhorte Lambert, auquel il envoie un des siens, à se conduire comme un fils à l'égard du pape et il le prie d'intercéder à Rome pour Rampon, leur parent commun. Il ne demande pas directement à Lambert son alliance, mais il la fera demander par le pape. Il écrit, en effet, à ce dernier<sup>2</sup> et le remercie d'abord des dispositions amicales et pacifiques qu'il lui a témoignées à l'égard de Lambert; sur ce point, Formose lui répond et lui assure que la concorde est parfaite. Néanmoins, à la même époque (juillet 895), le pape envoyait à Arnulf une députation<sup>3</sup> pour l'appeler à Rome; or, c'était justement ce que Foulques voulait éviter, car il désirait que son parent Lambert conservât la couronne impériale et il savait qu'il était trop jeune pour résister victorieusement à une attaque d'Arnulf. En second lieu, il prie le pape de ménager à Charles l'alliance de Lambert; enfin, il lui demande d'écrire à Eudes et aux grands du royaume au sujet de la paix, afin que Charles puisse monter sur le trône qui lui appartient par droit héréditaire; et, ajoute-t-il, « quoique Charles ne puisse pas MAINTENANT régner sur tout le royaume, qu'on lui en accorde cependant quelque partie digne de son rang, en faisant d'un commun accord un juste partage. »

Le pape ne semble pas avoir répondu à cette seconde partie de la lettre de l'archevêque qui est de beaucoup la plus intéressante, car elle prouve que les partisans de Charles, à bout de ressources, mirent en avant l'idée d'un partage à l'amiable du royaume entre les deux compétiteurs, partage temporaire du reste, car, selon eux, Charles règnera plus tard sur le royaume paternel. Des négociations furent entamées sur cette base. De Laon, Charles et ses partisans envoyèrent une députation à Eudes pour lui demander de leur céder une partie du royaume et de leur accorder la paix; mais, dans leur extrême détresse, ils ne font, semble-t-il, aucune condition, ils demandent une partie quelconque du royaume, celle qu'il plaira à Eudes de leur accorder<sup>4</sup>.

1. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 566. — Ces lettres de Foulques à Lambert et au pape et la réponse de celui-ci doivent être antérieures à juillet 895, époque à laquelle Arnulf reçut de Formose un appel pressant.

2. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 3, p. 561.

3. *Ibid.* — DÜMMLER, *op. cit.*, t. III, p. 414.

4. *Ann. Vedast.*, ann. 895.

Eudes, qui, par lassitude de la guerre, avait renoncé à combattre, ne pouvait pas espérer de propositions plus avantageuses : son ennemi s'avouait vaincu, sans qu'il lui eût lui-même porté le dernier coup. Aussi se montra-t-il disposé<sup>1</sup> à négocier; il rassembla de nouveau une armée et reprit la route de la « Francia ».

Zwentibold, à ce moment, avait déjà levé le siège de Laon; après bien des jours d'une lutte très vive, il avait dû renoncer à s'emparer de cette ville et il avait accordé à l'évêque Didon, dont on se rappelle la conduite envers Waucher, une suspension d'hostilités. A la faveur de cette trêve, il pénétra plus avant dans le royaume de l'Ouest et le 15 août il était à Trosly, près de Noyon<sup>2</sup>; puis, voyant que les grands de l'entourage de Charles ne tenaient plus à son égard la même conduite que naguère, ayant eu vent des négociations entamées entre les deux compétiteurs, apprenant enfin le retour d'Eudes avec son armée, il prit peur et se retira avec les siens dans son royaume<sup>3</sup>.

Cette retraite, qui ne laissa pas que d'être précipitée, mit fin à une campagne infructueuse. Charles resta probablement dans les environs de Laon ou de Reims, à Attigny ou dans quelque autre localité de ces parages.

Eudes arriva d'abord à Corbie, à l'est d'Amiens. Pas plus que d'autres, ce monastère n'avait été à l'abri du trouble général dans lequel la guerre civile avait plongé le royaume. Les moines avaient sévi contre leur abbé Francon; ils l'avaient déposé, enfermé hors du couvent dans un endroit très vil et l'avaient déclaré indigne de la sépulture; Foulques leur avait écrit pour les tancer vertement<sup>4</sup>. On ignore la cause de cette rébellion; l'abbé entraîné par son frère Hermenfroï, comte d'Amiens, aurait-il pris parti pour Charles<sup>5</sup> durant la guerre civile et se serait-il mis ainsi en désaccord avec sa communauté?

1. « Libentissimus annuit. »

2. *Ann. Vedast.*, ann. 895. — RÉGINON, *Chron.*, ann. 895. — BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1906. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 375.

3. Le 25 octobre 895, Zwentibold était à Trèves. BÖHMER-MÜHLBACHER, n° 1907. — ABBON, l. II, v. 577-582.

4. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 7, p. 572-573. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 277.

5. Francon obtient de Charles le Simple, grâce à l'intercession d'Hermenfroï comte d'Amiens, un diplôme en faveur de Corbie, le 10 novembre 901 (BÖHMER, n° 1918), et non 902 comme le dit d'Achery, *Spicilegium*, t. VI, p. 411.

De Corbie, Eudes se dirigea sur Arras où il assiégea le monastère de Saint-Vaast que Baudoin avait fortifié et sur les murs duquel il avait planté l'étendard qui avait été le premier signal de l'insurrection générale de la « Francia ». Mais Eudes est las de la guerre; il prend pitié des assiégés et ne veut pas s'emparer du monastère par la violence. D'autre part, la garnison, voyant qu'elle n'est pas de force à résister, implore un armistice, livre des otages au roi et envoie demander à Baudoin ce qu'elle doit faire. Comme le messenger tardait, le roi ordonna qu'on lui ouvrît les portes; il pénétra dans le monastère ou plutôt dans le château fort et de là s'achemina vers le sanctuaire de Saint-Vaast. Arrivé au chœur et jusque devant le sépulcre du saint, il se prosterna, se mit à prier avec une grande dévotion et versa d'abondantes larmes; puis il entendit la messe tout en rendant grâces à Dieu<sup>1</sup>. Lassitude de la guerre civile, bonheur d'avoir reconquis la plus grande partie de son royaume et d'avoir pu pénétrer si avant dans cette « Francia » qui lui était hostile, tels étaient les sentiments qui remplissaient le cœur d'Eudes. Quelle entrée pour un roi vainqueur dans un fort rebelle! Il y entre pour prier, s'humilier et rendre grâces à Dieu. L'épisode mérite d'être noté; il fait entrevoir un cœur sous la rude écorce des hommes de cette époque qui, trop souvent, nous semblent raides et d'une seule pièce; ce sont des êtres auxquels notre seule raison croit, mais rien de ce qui les a émus ne nous toucherait, si quelque détail, surpris au cours des événements, ne venait nous révéler un cœur et une âme comme les nôtres dans ces fantômes du passé!

Tandis qu'Eudes séjournait à Saint-Vaast, il reçut une nouvelle députation de Charles composée des deux comtes, Héribert de Vermandois et Egfroi, les deux plus anciens partisans du Carolingien, et d'un nommé Erkenger<sup>2</sup>, comte de Boulogne. Ils venaient pour traiter la question du partage et savoir ce qu'on était disposé à céder à leur souverain. Mais Eudes diffère sa réponse; à ce moment, les envoyés de Baudoin arrivent; ils traitent avec le marquis Robert, comme le comte de Flandre le leur avait commandé; à quelles conditions? nous l'ignorons. Mais, après la défection dont il s'est rendu coupable à Laon à l'égard de Charles, il est évident qu'il fait la paix avec Eudes; il traite plus ou moins d'égal à égal. Celui-ci, en re-

1. *Ann. Vedast.*, ann. 895.

2. *Art de vérifier les dates*, 3<sup>e</sup> éd., 3 vol. in-fol., 1783-1787, t. II, p. 761.

tour, le reconnaît abbé de Saint-Vaast et ordonne aux siens de sortir du château et d'en rendre les clés aux hommes de Baudoin, qui en reprennent aussitôt possession. Eudes agit bien différemment qu'en 892 et qu'en 893, il poursuit maintenant une œuvre de pacification et de réorganisation.

D'Arras, il s'apprêtait à marcher sur Saint-Quentin et sur Péronne. Comme il a été dit plus haut, il avait dépouillé les partisans de Charles de tous leurs biens en « Francia » ; il avait donc pris ces deux places<sup>1</sup> à Héribert de Vermandois, pour les donner à l'un de ses partisans, fils d'un Thierry ; mais ces deux places venaient d'être enlevées à celui-ci, nuitamment et par trahison, par Raoul, comte de Cambrai, frère de Baudoin. Eudes allait marcher contre lui lorsque des négociateurs intervinrent ; il renonça à cette nouvelle lutte et accorda aux partisans de Charles une trêve qui devait durer jusqu'après Pâques (4 avril) de l'année 896, afin de pouvoir passer l'hiver sans guerroyer. Eudes avait tout intérêt à traîner les choses en longueur, et les conditions de paix qu'il offrira l'année suivante à Charles donneront la raison pour laquelle il renonça à marcher contre Raoul de Cambrai.

896 Eudes passa l'hiver de 895 à 896 dans la « Francia », peut-être à Compiègne ; Charles séjourna sur l'extrême frontière orientale<sup>2</sup>, son parti diminuait constamment, les territoires ou les places fortes dont il pouvait disposer étaient réduits à la seule ville de Reims ; non seulement ses alliés les plus proches, Baudoin, Raoul de Cambrai, étaient devenus ses ennemis, mais encore c'était en vain que Foulques cherchait à lui concilier l'appui du pape ; le 22 février 896, Formose

1. Les *Ann. Vedast.* ne parlent à l'année 893 que de Saint-Quentin, mais à l'année 896 elles montrent bien Raoul maître des deux places. Il y avait un Tetricus, abbé laïque de Saint-Quentin en 880 ; en 886, le 12 des calendes de mai, ce Tetricus, comte et abbé, commença à fortifier Saint-Quentin (*Gallia christiana*, t. IX, col. 1043). L'identification que propose l'abbé Dehaisnes (*Ann. Vedast.*, p. 352 n. a) de ce Tetricus avec Théodoricus au fils duquel Raoul enleva Saint-Quentin n'a rien d'in vraisemblable.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 896 : « Karolus vero rex supra Mosellam. » — M. de Kalkstein (*op. cit.*, p. 99 n. 1) propose la correction « supra Mo-« sam », ce qui serait plus vraisemblable. Évidemment Charles, après les événements de Laon, ne se retira pas en Lorraine ; l'annaliste veut dire qu'il séjourna sur la limite orientale du royaume.

couronnait empereur Arnulf qui avait reconnu Eudes et rompait ouvertement avec Lambert, le parent de l'archevêque. Les partisans de Charles, dans leur détresse, se livraient à des pillages qui ne devaient pas leur concilier de nouvelles sympathies.

Après Pâques (4 avril) Eudes réunit les siens dans un plaid et leur soumit les conditions qu'il voulait faire à Charles. C'est à ce moment, en mai, que Foulques écrivit à Étienne VI, le successeur de Formose, la nouvelle, qu'il croyait certaine et qui était malheureusement prématurée, de la paix<sup>1</sup>.

Eudes, en traînant les choses en longueur, avait détaché de la cause de Charles tous ceux qu'il était possible de gagner; maintenant, son dessein était de céder à Charles la partie du royaume à laquelle avaient droit ceux qui étaient encore obsti-

1. C'est aux négociations de 896 et non à la paix définitive de 897 qu'il faut rapporter le passage de la lettre de Foulques « ubi significat Odo-  
nem et Karolum reges in pacis tandem concordia, se studente, co-  
nexos » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 4, p. 562). La lettre suivante de Foulques au pape prouverait déjà que la paix n'était pas définitivement conclue. De plus, la réponse qu'Étienne VI fait à Foulques doit être de juin-juillet 896 (JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, p. 439), puisqu'il annonce un synode qui aura lieu en septembre de la 15<sup>e</sup> indiction, soit en septembre 896, l'indiction commençant à Rome le 1<sup>er</sup> septembre. Le raisonnement de Mabille (*Histoire du Languedoc*, éd. Privat, t. IV, p. 13-14, note iv), est donc juste, toutefois, il ne doit pas s'appliquer à la paix définitive de 897, mais aux négociations qui furent rompues en 896, aussitôt après que Foulques eut écrit sa première lettre à Étienne.

La chronologie doit être établie ainsi :

	Fin d'avril ou mai, élévation d'Étienne VI (JAFFÉ-WATTENBACH, <i>op. cit.</i> , p. 439).
Mai	première lettre de Foulques à Étienne VI dans laquelle il lui annonce la paix (FLODOARD, <i>op. cit.</i> , l. IV, c. 4, p. 562). — Les négociations sont rompues. Eudes attaque Raoul de Cambrai.
2 juin	Eudes est à Orléans.
Juin	Lettre d'Étienne VI à Foulques lui annonçant qu'un synode aura lieu en septembre et lui enjoignant d'y venir (FLODOARD, <i>ibid.</i> ).
Juin-juillet	Lettre de Foulques à Étienne VI. Le royaume est en proie à de grands troubles. Foulques s'est soumis à Eudes; il s'excuse de ne pouvoir se rendre auprès du pape (FLODOARD, <i>op. cit.</i> , l. IV, c. 4, p. 562-563).
Juillet	Lettre d'Étienne VI dispensant Foulques de venir et lui enjoignant d'envoyer à sa place au synode de Ravenne Honorat de Beauvais et Rodolphe de Laon (FLODOARD, <i>op. cit.</i> , l. IV, c. 6, p. 571).

nément fidèles au Carolingien<sup>1</sup>, c'est-à-dire une longue et étroite bande qui se serait étendue du diocèse de Reims au comté de Boulogne et aurait compris, outre ces deux territoires, Laon, où venait d'être nommé en remplacement de Didon un évêque partisan de Charles<sup>2</sup>, le Vermandois dont le comte légitime était Héribert, toujours fidèle au Carolingien, et l'Artois dont le comte était probablement cet Egfroi<sup>3</sup> qui avait constamment agi de concert avec Héribert en faveur de Charles. Ce traité était une conception très habile : Eudes obtenait ainsi la paix en ne diminuant son royaume que de territoires qui lui étaient encore hostiles et qui auraient toujours été un élément d'insécurité et une cause de troubles ; il les céda à Charles et constituait à celui-ci un royaume qui devait servir au sien propre de boulevard, qui le protégerait au nord et à l'est contre Baudouin, contre Raoul de Cambrai et contre Zwentibold. Enfin en accordant à Charles les territoires qui avaient appartenu à ses

1. « Odo... volens partem regni quam ejus fideles tenerant Karolo « concedere. » Le texte nous semble très heureusement établi par l'abbé Dehaisnes, p. 352. Ce plus-que-parfait « tenerant » s'explique par le fait qu'Eudes avait privé tous les partisans de Charles de leurs bénéfices en « Francia ».

2. Didon de Laon mourut selon le *Gallia christiana* (t. IX, p. 519) « XIX cal. januar. » ; or, en 895, il avait soutenu le siège contre Zwentibold, il mourut probablement le 14 décembre de cette même année. Comme nous l'avons vu dans bien des évêchés et des abbayes, l'élection de son successeur provoqua des troubles et Foulques écrivit à ce sujet une lettre à Eudes (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 565) qui ne peut être que de la première moitié de l'année 896, car le ton de cette lettre ne permet pas d'admettre que Foulques l'ait écrite après sa réconciliation avec Eudes qui eut lieu environ au milieu de 896. Très probablement, d'après cette lettre, Eudes était contraire à l'élection de Rodolphe. Celui-ci fut élu évêque de Laon dans les premiers mois de 896, puisque le pape exige de Foulques qu'il se fasse remplacer par lui au synode qui aura lieu à Ravenne en septembre 896 (voy. ci-dessus, p. 183, n. 1). D'après une autre lettre de Foulques à Rodolphe, on voit que la nomination du nouvel évêque de Laon était tout à fait agréable à l'archevêque ; Rodolphe jouit plus tard d'une grande considération à la cour de Charles le Simple.

3. Egfroi (Ecfrius) fait, avec Héribert, partie du complot contre Eudes dès son origine (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563-564) ; les châtelains de Saint-Vaast envoient un comte Egfroi à Eudes après la mort de Rodolphe en 892 ; il semble naturel que ce soit le comte d'Arras comme le suppose M. de Kalckstein (*op. cit.*, p. 73 et 77 n. 2). Enfin un « Hekfridus ou Heinfridus », que nous supposons être le même Egfroi, vient avec Héribert et Erkenger de Boulogne en 895 auprès d'Eudes pour fixer la part du royaume à laisser à Charles ; voy. ci-dessus, p. 181.

partisans actuels, avant qu'il les en dépouillât, il rendait en principe Saint-Quentin et Péronne, soit le Vermandois à Héribert, et c'était à Charles qu'incombait désormais la tâche de le reconquérir sur Raoul de Cambrai, leur ennemi commun. On comprend maintenant pourquoi Eudes avait renoncé à la fin de l'année 895 à marcher sur Raoul<sup>1</sup>.

La combinaison était en effet fort ingénieuse; elle échoua malheureusement devant le mécontentement de Raoul qui, n'étant nullement disposé à se désister, pour favoriser la cause d'un roi qu'il avait trahi l'année précédente, des deux places qu'il avait conquises dans le Vermandois, dispersa le plaïd par la force et mit fin à toute négociation.

Tout espoir semblait perdu d'arriver à un arrangement. Eudes dont les desseins pacifiques étaient déjoués se décida alors à assiéger Saint-Quentin et Péronne, il s'en empara, en chassa les troupes de Raoul, puis rendit le Vermandois à Héribert. Mais Raoul ne se tint pas pour battu; il attaqua de nouveau Saint-Quentin et périt dans la lutte le 28 juin<sup>2</sup>, sans avoir pu vaincre la résistance de la place.

L'année se passa en inutiles tentatives d'accommodement<sup>3</sup>. Néanmoins les intérêts d'Eudes continuaient à prospérer. Héribert de Vermandois et Erkenger de Boulogne, déçus dans leur espoir de recouvrer leurs bénéfices et leurs biens à la faveur du traité proposé et ayant tout perdu, passèrent à Eudes. Charles se voyait peu à peu abandonné de tous; ses partisans n'étaient plus qu'en nombre minime, lorsqu'une dernière défection vint mettre le comble à son isolement. En juin ou juillet, Foulques fut entouré et pris par les fidèles d'Eudes<sup>4</sup>; contre son gré, il dut se rendre auprès du roi et lui donner satisfaction sur tous les points sur lesquels Eudes l'exigea de lui; il dut évidemment prendre l'engagement de renoncer à toute hostilité. Charles, auquel l'archevêque restait néanmoins fidèle, privé de son plus sûr auxiliaire, traqué pour ainsi dire, voyant peu

1. Le texte même des *Ann. Vedast.* (ann. 895) semble établir une certaine connexion entre le délai apporté par Eudes à l'expédition contre Raoul et les négociations de paix avec Charles.

2. *Ann. Vedast.*, ann. 896. — *Ann. Blandinienses*, ann. 896.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 896 : « per varia placita totus hic annus pertran-

« siit. »

4. *Ann. Vedast.*, ann. 896. — Eudes n'exigea pas de Foulques de renoncer à la fidélité à Charles, comme le prouve une lettre de l'archevêque citée plus bas, p. 188.

à peu toutes les places où il pouvait se réfugier se fermer devant lui, n'avait plus qu'un parti à prendre : il passa la frontière lorraine. Le 25 juillet, il était avec sa mère Adélaïde à Gondreville<sup>1</sup>. Zwentibold, son hôte, lui accorda très probablement quelques secours et tenta à plusieurs reprises d'entrer avec lui en « Francia » ; mais ces incursions furent toujours malheureuses<sup>2</sup>.

Le diocèse de Reims avait particulièrement à souffrir de cette reprise d'hostilités à cause de son voisinage avec la Lorraine. Aussi Foulques écrit-il à la fin de juin ou au commencement de juillet à Étienne VI<sup>3</sup> qu'il ne peut se rendre à Rome, qu'il est en butte à des oppressions de tout genre et qu'il est retenu par des troubles divers ; puis, après une longue apologie de sa propre conduite, il ajoute que si le royaume retrouve quelque repos et s'il en obtient la permission d'Eudes, il se rendra auprès de Sa Sainteté, si toutefois les routes sont libres, car, à l'heure où il écrit, elles sont barrées par Zwentibold qui accable l'église de Reims et en partage les biens aux siens. On se rappelle, en effet, que l'église de Reims avait des propriétés en Lorraine. Zwentibold ne put jamais pénétrer bien avant dans le royaume de l'Ouest, car il fut constamment repoussé par les troupes d'Eudes plutôt que par ce souverain lui-même<sup>4</sup> qui, pour une raison qui nous échappe, s'était rendu dès la fin de mai en Neustrie. Était-ce lassitude, maladie, raison politique ? bref, le 2 juin<sup>5</sup>, à Orléans, il confirmait les privilèges du monastère de Saint-Martin de Tours, sur la demande de son frère Robert. Cet acte prouve qu'une des conditions imposées par Eudes à Foulques, était sa renonciation à l'abbaye de Saint-Martin qu'il s'était fait donner par Charles, aussitôt après son élévation au trône.

Le séjour d'Eudes se prolongeait dans le midi ; aussi le poète qui a chanté ses exploits, Abbon, est profondément indigné

1. *Ann. Vedast.*, ann. 896. — DÜMLER, *op. cit.*, t. III, p. 434 n. 1. — *Journal de la Société d'archéologie de Lorraine*, 1833, p. 161. — Ce diplôme en faveur du prieuré de Salone permet de fixer approximativement la date du revirement forcé de Foulques.

2. ABBON, l. II, v. 377-382. — Ce passage est confirmé par la fin de la lettre de Foulques à Étienne VI (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 4, p. 363).

3. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 4, p. 362-363.

4. Abbon (l. II, v. 381-382) affirme que jamais Eudes et Zwentibold ne se trouvèrent en présence l'un de l'autre.

5. MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 436 et suiv.

contre lui et déclare qu'il ne connaît plus d'actions d'Eudes dignes d'être chantées. Le roi quittait en effet les régions du nord<sup>1</sup>, presque entièrement reconquises, au moment où un nouveau fléau les menaçait.

Depuis près de quatre ans, la grande armée normande ravageait l'Angleterre et luttait contre le vaillant roi Alfred. En été 896<sup>2</sup>, elle se divisa en trois corps dont l'un, le plus pauvre, le plus à court de butin, se procura des vaisseaux, repassa le détroit et sous la conduite d'un nommé Hunceus<sup>3</sup>, pénétra dans la Seine sur cinq barques; ces Normands étaient donc au nombre de trois cents environ<sup>4</sup>. Ils commencèrent sur-le-champ à ravager le cours inférieur de la Seine; ils devaient être d'autant plus redoutables qu'ils étaient plus pauvres. Eudes ne tint aucun compte de l'appel de ses sujets et demeura dans un inexplicable éloignement. Le nombre des Normands augmentait toujours, enfin peu de jours avant Noël, ils se sentirent assez forts pour pénétrer dans l'Oise et pour établir leurs quartiers d'hiver près de Compiègne, dans la villa royale de Choisy au Bac<sup>5</sup>, près du confluent de l'Aisne et de l'Oise.

L'année suivante, les Normands pénétrèrent jusqu'à la Meuse<sup>6</sup>; Charles eut alors l'idée de s'allier à ces barbares et de se servir d'eux pour monter sur le trône. Mais Foulques, apprenant ce projet, écrivit aussitôt au roi pour lui témoigner toute son indignation de le voir céder ainsi à de mauvais conseils<sup>7</sup>: « Lequel de vos sujets, lui dit-il, qui vous est fidèle

1. ABBON, l. II, v. 583 et suiv. — *Ann. Vedast.*, ann. 896.

2. *Anglo-saxon chronicle*, ann. 897. — *Voy.*, sur la chronologie de cette chronique, STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 74 n. 1. — STEENSTRUP, *op. cit.*, t. II, p. 84. — PAULI, *König Aelfred*, p. 271. — Nous ne pouvons admettre le raisonnement de M. Steenstrup (*op. cit.*, t. II, p. 282 n. 3) qui fixe l'arrivée de Hunceus au 17 novembre; d'après les *Ann. Vedast.*, il semble être arrivé beaucoup plus tôt; elles le mentionnent avant la mort de Raoul de Cambrai. Du reste, les Normands arrivèrent successivement, par petits détachements, durant l'été et l'automne.

3. M. Steenstrup fait de cet Hunceus, dont le nom serait une corruption du nom de Hulc, un compagnon de Rollon qui aurait pris part à la conquête de la Normandie (*Normannerne*, t. I, p. 146, 157-159; t. II, p. 282).

4. *Voy.*, ci-après, sur le nombre d'hommes portés par une embarcation normande, l'Appendice n° II.

5. *Ann. Vedast.*, ann. 896.

6. *Ann. Vedast.*, ann. 897.

7. FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 565-566.

« comme il doit l'être, ne serait pas terrifié de vous voir re-  
« chercher l'amitié des ennemis de Dieu et conclure une  
« alliance détestable avec les païens, pour la ruine et la des-  
« truction du nom chrétien? Il n'y a, en effet, ajoute-t-il,  
« aucune différence entre celui qui s'allie aux païens et celui  
« qui, après avoir renié Dieu, adore les idoles... Et c'est lorsque  
« vous devriez mettre un terme à tous les maux passés, re-  
« noncer aux rapines et aux pillages exercés sur les pauvres  
« et faire pénitence pour toutes ces choses, c'est alors que,  
« ne craignant pas de provoquer une colère de Dieu plus  
« grande encore, vous vous joignez à ceux qui ignorent Dieu  
« et qui ne se confient qu'en leur férocité. Croyez-moi, jamais  
« en agissant ainsi, vous ne parviendrez au trône, car le Dieu  
« que vous irritez vous perdra rapidement. Jusqu'ici j'avais  
« meilleur espoir de vous; maintenant, je vois que vous  
« périrez avec tous vos complices, si vraiment vous voulez  
« agir ainsi et suivre de pareils desseins. En vérité, ceux qui  
« vous donnent un tel conseil ne sont pas des fidèles mais bien  
« des infidèles en toutes choses; si vous les écoutez, vous  
« perdrez en même temps votre royaume terrestre et le  
« royaume céleste. Je vous supplie, au nom de Dieu, d'aban-  
« donner ce projet, de ne pas vous précipiter, de votre plein  
« gré, dans une mort éternelle, et de ne pas causer cette dou-  
« leur à moi et à tous ceux qui vous sont fidèles selon Dieu.  
« Il aurait mieux valu que vous ne fussiez pas né plutôt que  
« de vouloir régner sous le patronage du diable et aider ceux  
« que vous devriez combattre par tous les moyens. Sachez en  
« effet que, si vous faites cela, si vous acquiescez à de sem-  
« blables conseils, jamais vous ne m'aurez comme fidèle, et de  
« plus je détournerai de vous être fidèles tous ceux que je  
« pourrai et, avec mes coévêques, vous excommuniant vous et  
« les vôtres, je vous frapperai d'un anathème éternel. C'est  
« parce que je vous reste fidèle que, tout en gémissant, je vous  
« écris ces choses, et parce que je désire que vous soyez honoré  
« selon Dieu et selon le siècle et que vous montiez sur le trône  
« qui vous est dû, non par le secours de Satan mais par celui  
« du Christ. Le règne que Dieu donne a de solides fondements;  
« mais celui qui est acquis par l'injustice et la rapine est ca-  
« duc, il s'écroule rapidement, il n'est pas durable. »

L'archevêque ne ménage pas les termes; les sacrifices qu'il  
a faits, les souffrances qu'il a endurées pour la cause de Charles  
dont, malgré les concessions qu'il a dû faire à Eudes, il est

encore le fidèle, lui donnent le droit de tenir ce langage, de menacer même.

Ce projet d'alliance normande ne fut pas mis à exécution ; et, tout ce qu'il en resta, fut le baptême du chef normand Huncdeus, célébré à Pâques (27 mars 897). Charles lui servit de parrain. A leur retour, les Normands rencontrèrent une armée franque qui ne semble avoir été commandée ni par Eudes ni par Robert<sup>1</sup> ; la rencontre n'eut du reste aucun résultat immédiat et les Normands regagnèrent leur station de Choisy et leurs navires. Mais, craignant d'être cernés, car l'armée qu'ils avaient vue était très nombreuse, ils levèrent le camp, rentrèrent dans la Seine et y passèrent tout l'été, exerçant leurs pillages sans rencontrer aucune résistance. Où Eudes séjournait-il ? nous l'ignorons. Depuis le 2 juin 896 jusqu'au 21 octobre 897 nous perdons absolument sa trace. Était-il malade ? peut-être ; cela seul expliquerait son incompréhensible inaction.

Après Pâques (27 mars), les partisans de Charles voyant leur petit nombre et considérant qu'ils n'avaient plus aucun lieu sûr où ils pussent se réfugier, envoyèrent de nouveau une députation à Eudes pour lui rappeler que leur seigneur était fils de celui qui avait été son seigneur, et pour le prier de lui céder la partie du royaume de son père, à cause de laquelle il l'avait expulsé. Autrement dit et plus clairement : Charles et ses partisans voulaient renouer les négociations rompues en 896<sup>2</sup> ; Raoul de Cambrai étant mort, la négociation peut être reprise ; de plus, Charles a perdu beaucoup de terrain ; traiter aux mêmes conditions qu'un an auparavant, il ne peut pas espérer mieux.

Eudes, après avoir pris conseil des siens, répondit qu'il était disposé à prendre pitié de Charles si on lui en donnait l'occasion, c'est-à-dire si les partisans de ce dernier ne se montraient

1. Le 27 mars 897, Robert était à Tours avec le vicomte Ardrad, comme le prouve un acte dont la date nous semble ne permettre aucun doute : « 6 kalendas aprilis in die sanctissimo Paschæ. » MABILLE, *Pancarte noire*, p. 94, n° LV ; — *Les invasions normandes*, p. 188. — Paris, Bibl. nat., coll. dom Housseau, t. I, n° 126, t. III, n° 8378.

2. *Ann. Vedast.* : « partem ob quam ei ex paterno regno expulisset concederet. » Ce passage (*Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 208) fait allusion aux négociations de 896, car c'est alors, pour la première fois, qu'apparaît l'idée d'un partage. Auparavant, Charles prétendait au royaume entier ; ce n'est qu'en 896 qu'il est « expulsé pour une partie. »

pas trop exigeants. Cette restriction semble prouver qu'il n'entendait pas rétablir tout simplement le traité de 896. Après quelques allées et venues des négociateurs, Charles vint en personne auprès d'Eudes qui le reçut avec bienveillance et lui donna la parcelle du royaume qui lui sembla convenable, tout en lui promettant de lui en donner davantage. Puis, après avoir réconcilié Héribert avec Charles, il renvoya celui-ci dans son territoire.

L'humiliation profonde de Charles ressort des termes mêmes des *Annales de Saint-Vaast*. Nous ne savons rien de plus du traité de 897; il semble cependant que les clauses peuvent, avec quelque vraisemblance, en être démêlées des circonstances dans lesquelles il fut conclu.

Il ne fut nullement aussi favorable à Charles qu'aurait été celui de 896; d'après ce dernier, un royaume aurait été constitué en faveur de Charles; mais depuis lors, Eudes s'est fait reconnaître dans presque toutes les parties qui lui étaient encore rebelles de ce royaume projeté, soit à Reims, dans le Vermandois, dans le comté de Boulogne; Laon est, dans le territoire qui devait être cédé à Charles en 896, la seule ville qui a à sa tête un évêque favorable au Carolingien; cet évêque, Rodolphe, n'a fait, semble-t-il, aucune démarche de réconciliation avec Eudes; aussi est-ce Laon, qui en 897 est donné à Charles.

Eudes, avant de renvoyer ce dernier dans le lieu qu'il lui a assigné, le réconcilie avec Héribert de Vermandois<sup>1</sup> et avec Héribert seul; ce lieu devait donc être proche du Vermandois; Charles, après en avoir pris possession, devait s'y trouver entre le Vermandois et un ou plusieurs autres territoires qui ne lui seraient pas hostiles, car s'il avait dû avoir d'autres voisins ennemis, Eudes aurait fait encore d'autres réconciliations. Or, il n'y a guère que le territoire de Laon qui se trouve dans ces conditions, limité qu'il est d'un côté par le Vermandois et la Lorraine, de l'autre par Reims, dont l'archevêque était resté fidèle à Charles. Si celui-ci eût reçu un territoire au nord-ouest du Vermandois, il se fût trouvé dans le voisinage immédiat de Baudoin comte de Flandre, sur lequel il était impossible de compter, et près du comte de Boulogne qui venait de passer à

1. *Ann. Vedast.*, ann. 897 : « et remisit eum [Karolum] ad locum suum, « pacificato Heriberto cum eo. » — « Locum suum » semble déjà indiquer que Charles n'a pas reçu un territoire très étendu.

Eudes, et il eût été tout aussi important de réconcilier Charles avec ces deux puissants comtes qu'avec Héribert.

Déjà en 895, Charles avait voulu s'emparer de Laon, avec l'aide de Zwentibold. Cette ville était fortifiée et il fallait que Charles disposât d'une place forte contre les Normands ou contre tout autre ennemi. D'autre part, Eudes ne risque pas en cédant Laon, de créer dans le nord de son royaume un foyer d'où la guerre civile pourra s'étendre sur les contrées environnantes, puisque cette ville est entourée par Héribert de Vermandois et l'archevêque de Reims avec lesquels Eudes a conclu la paix et par les comtés de Cambrai et de Hainaut qui dépendent du royaume de Lorraine et qui ont, eux aussi, abandonné le parti de Charles.

Il y a à cette cession de Laon une raison politique excellente : Eudes se crée ainsi un boulevard contre Zwentibold ; car il est probable que le roi de Lorraine ménagera son ancien allié. Enfin, on peut supposer qu'Héribert de Vermandois désirait s'emparer de Laon<sup>1</sup>. Eudes, qui pouvait craindre une trop grande extension de la puissance de ce comte, mettait un frein à son ambition en cédant cette ville à Charles avec lequel il devait désormais entretenir de bons rapports. Laon sera plus tard le boulevard carolingien dans la lutte de cette famille contre celle de Robert le Fort<sup>2</sup>.

Au lieu de recevoir un petit royaume, comme c'eût été le cas en 896, Charles ne reçoit Laon que comme un lieu de refuge (*locus refugii*) ; c'est à cela qu'en une année ont été réduites les prétentions de ses partisans, c'est cela seul qui leur est accordé. Eudes avait, durant le cours de la dernière année, reconquis son royaume. Il ne veut pas le démembrer. Il promet à Charles, il est vrai, de lui faire de plus amples concessions ; mais il faut entendre par là l'engagement pris par Eudes de

1. Le premier comte de Laon que nous connaissons après Waucher est un Roger partisan de Charles le Simple à la bataille de Soissons (FLODOARD, *Chron.*, ann. 923, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 179). A la mort de Roger (926) Héribert II fils d'Héribert I dont il est ici question désire s'emparer de Laon pour son fils Eudes, mais le roi Raoul, qui craignait que sa puissance n'en fût trop augmentée, donne le comté de Laon à Roger fils du comte du même nom (FLODOARD, *Chron.*, ann. 927, *ibid.*, p. 184 ; *Hist.*, l. IV, c. 2, p. 379).

2. Laon est la « capitale de la France carolingienne au x<sup>e</sup> siècle », « *urbs regia* » (LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 181).

désigner Charles comme son successeur, à sa mort, dont il pressent peut-être l'approche.

Charles pourra, après la mort d'Eudes, dater son règne de 893, néanmoins, depuis 897, le nom de roi n'est plus pour lui qu'un vain nom; ses droits royaux sont suspendus<sup>1</sup>, il n'en a plus aucun; il n'est pas associé à la royauté d'Eudes, mais il l'a reconnu roi et il s'est constitué son fidèle<sup>2</sup>.

Puis, grâce à Robert qui, dans cette occasion, se montre le digne successeur de Hugues l'Abbé, Baudoin même<sup>3</sup> se rendit auprès d'Eudes qui le reçut honorablement et il donna satisfaction au roi sur tous les points sur lesquels celui-ci l'exigea. L'annaliste emploie de nouveau, en relatant ce fait, ces termes vagues sous lesquels, déjà précédemment, nous avons cru deviner l'hommage et le serment de fidélité.

La pacification est maintenant complète; seuls, les Normands portaient encore le trouble dans le royaume et c'est ici un triste épilogue à la vie du défenseur de Paris. Confiants dans leur nombre qui avait beaucoup augmenté, les hommes du Nord étendent leurs ravages au loin sur tout le bassin de la Seine, au dessous de Paris; ils portent le fer et le feu dans les contrées qui leur avaient échappé lors de leur arrivée. Mais Eudes et les siens sont toujours plus las de combattre; il semble qu'une fois la concorde rétablie dans le royaume, ils eussent pu facilement les écraser; sont-ils effrayés par le nombre toujours croissant des ennemis? Bref, le roi leur envoie des négociateurs, il veut racheter son royaume. On réunit un plaid et, comme si la « Francia » se considérait maintenant comme le royaume proprement dit, comme si l'antagonisme entre la « Francia », d'une part, et la Neustrie et l'Aquitaine, d'autre part, subsistait toujours, les Normands vont, après ce plaid, hiverner sur la Loire, probablement en laissant

1. C'est bien ce qu'indiquent les diplômes de Charles, après la mort d'Eudes: « anno V regnante gloriosissimo rege Karolo, redintegrante I » (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 470).

2. « Karolus venit ad eum [Odonem] quem ille benigne suscepit... et « remisit eum ad locum suum. » Les *Ann. Vedast.* emploient des termes tout à fait analogues dans des cas où les rapports de fidèle à suzerain sont hors de doute, ainsi, en 888 et en 897, en parlant de Baudoin, et en 888 en parlant de l'entrevue d'Eudes et d'Arnulf.

3. *Ann. Vedast.*, ann. 897: « Balduinus etiam ». Cet « etiam » semble indiquer que le retour de Baudoin à la fidélité est le couronnement de l'œuvre de pacification.

leur flotte sur la Seine. Curieuse manière pour Eudes de racheter son royaume que d'en libérer une partie aux dépens de l'Aquitaine et surtout aux dépens de la Neustrie qui lui a été constamment fidèle<sup>1</sup>. Cette condition fut-elle imposée par les Francs du Nord et Eudes dut-il y accéder pour ne pas mettre à l'épreuve leur récente fidélité ? Quel qu'en ait été le motif, cette mesure ne rappelle que trop l'abandon de la Bourgogne fait aux Normands par l'empereur Charles III après le siège de Paris.

Eudes, lorsqu'il signait ce triste traité, était dans le nord, en « Francia » ; le 27 octobre, il signait à Nanteuil-le-Haudoin, au nord de Meaux, sur la demande de Richard, comte d'Autun « illustris dilectusque nobis comes » un diplôme<sup>2</sup> renfermant une donation pour un certain Gislebert, fidèle d'Eudes, qu'on pourrait identifier avec le fils de Manassès I de Vergy et qui épousa une fille de Richard.

Le séjour d'Eudes dans le nord se prolongea encore ; tandis qu'il était à La Fère, sur l'Oise, non loin de Laon, il tomba malade ; durant plusieurs jours, la maladie alla en empirant ; alors, sentant que c'était sa fin, il mit à exécution la promesse qu'il avait faite très probablement lors de la paix avec Charles et il demanda à tous de reconnaître celui-ci comme roi et de lui être fidèles ; c'était une sorte de « designatio ».

Le 1<sup>er</sup> janvier 898, il mourut, son corps fut transporté à Saint-Denis<sup>3</sup>, dont il était très probablement abbé ; il y fut inhumé avec tous les honneurs royaux, aux côtés de Louis III et de Carloman.

1. *Ann. Vedast.*, ann. 898 : « Nortmanni vero verno tempore rediere ad « naves, vastata Aquitaniæ parte atque Neustria, insuper plurimis ever-  
« sis castris, interfectisque habitatoribus. »

2. GARNIER, *Chartes bourguignonnes inédites*, dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 134. — *Musée des Archives départementales*, p. 24-25 et pl. IX.

3. Voy., sur la date et le lieu d'inhumation d'Eudes, DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. III, p. 436. — LONGNON, *Notice sur le plus ancien obituaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés*, dans les *Notices et Documents publiés pour la Société de l'Histoire de France*, p. 23. — *Ann. Vedast.*, ann. 898. — Réginon (*Chron.*, ann. 898) indique le 3 janvier comme date de la mort d'Eudes, mais sa chronologie n'est pas toujours digne de confiance. — *Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 898. — *Ann. S. Germani Paris.*, ann. 898. — L. DELISLE, *Notice sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans* (dans les *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXXI, 1<sup>re</sup> partie, p. 337 et suiv.) : *Notæ Senonenses*, p. 424 : « Kal. Januarii). Obitus Odonis regis nostri ».

## CONCLUSION

Ainsi finit le règne d'Eudes.

Ce souverain semble avoir constamment cherché à réaliser l'idéal que rêvaient tous ceux qui vivaient à cette époque troublée, soit la protection contre les Normands et la paix du royaume; à côté de ces deux buts il en entrevoyait un troisième au bout de la carrière, la grandeur de sa maison. Jusqu'à quel point réalisa-t-il ces trois desseins?

Il avait, il est vrai, avant d'être roi, arrêté la grande invasion normande et sauvé de la conquête le royaume franc de l'Ouest; les espérances qu'avait fait naître sa bravoure furent déçues à plusieurs reprises après son avènement; néanmoins, il avait continué la lutte et s'il ne fut pas toujours vainqueur, il fut toujours redouté par les hommes du Nord.

Rétablir l'ordre et la concorde était une tâche non moins difficile et pour laquelle la bravoure ne suffisait pas: pour s'en acquitter, il fit de grands efforts. A peine sur le trône, au moment de la dislocation de l'Empire, il reconnaissait à Arnulf des droits contestables, mais qu'il eût été téméraire de contester, et il assurait ainsi à sa royauté et à son royaume le bon vouloir du plus puissant de ses voisins. Les heureux effets d'une si sage politique furent perdus, en partie du moins, par la faute d'Arnulf qui manqua à sa parole, puis qui, en donnant la Lorraine à Zwentibold, établit sur la frontière du royaume de l'Ouest un souverain brouillon et belliqueux qui y porta le trouble en se joignant aux ennemis d'Eudes.

A l'intérieur, à peine ce dernier eut-il cru se concilier ses adversaires qu'ils relevèrent la tête; pour la plupart des grands, si ce n'est pour tous, Eudes n'était qu'un parvenu et la cause carolingienne représentée par Charles le Simple n'était pour eux qu'un prétexte, sous le couvert duquel ils poursuivaient leurs propres intérêts, soit l'affranchissement le plus complet possible du pouvoir royal. Eudes crut pouvoir attaquer en face la féodalité naissante, il voulut faire un exemple, puis il comprit que le mort de Waucher avait grossi le nombre de ses ennemis; aussitôt il prit le parti de temporiser, de négocier; c'est ainsi qu'en Aquitaine il détourna de la lutte Adémar de

Poitiers, Richard de Bourgogne, Guillaume d'Auvergne; chaque année il se conciliait quelque nouveau seigneur; il cherchait à localiser de plus en plus la guerre civile fomentée par Foulques; il traquait le petit parti d'irréconciliables dont l'archevêque était le chef et Charles le Simple le centre, tout en ne refusant pas de traiter avec eux; à deux reprises il se prêta à des négociations.

Son règne finit dans le découragement et la limite est difficile à tracer entre les actes qu'on peut attribuer à une sage temporisation et ceux qui ne sont que le résultat d'une extrême lassitude. Le traité qu'il conclut avec les Normands en 897 ne peut être le symptôme que de ce dernier sentiment, quelque pénible qu'il soit à constater dans le cœur du défenseur de Paris.

S'il renonça à protéger son royaume contre un ennemi dont les constantes attaques lassaient sa bravoure, il réussit, après des années cruellement troublées, à établir momentanément une paix relative dans le royaume. Est-ce pour maintenir la concorde, est-ce dans l'espérance d'éteindre la guerre civile et pour éviter toute compétition au trône que sur son lit de mort il semble avoir sacrifié la grandeur de sa maison? Nous n'osons pas l'affirmer. Est-ce par politique qu'il n'a pas voulu rompre avec le prestige carolingien et donner à son frère un titre contesté sans un pouvoir suffisant? Les quelques paroles par lesquelles Eudes désigne Charles le Simple comme son successeur, et qui sont comme un trop court testament politique, ne sont-elles pas inspirées par un profond découragement?

Néanmoins il a fait la grandeur de sa maison. Nous pouvons l'affirmer tout en ignorant jusqu'à quel point il s'en est rendu compte. Grâce à la position qu'il avait faite à Robert, celui-ci restait auprès du roi, comme « duc des Francs » et comme frère d'un roi dont le souvenir demeurait dans le peuple celui d'un héros, dans une position hors de pair qui lui permettait d'attendre les événements, et, selon toute vraisemblance, de ménager à sa descendance un avenir glorieux.

Certes, Eudes est une des plus grandes figures de la décadence carolingienne. Quoiqu'il ait dû guerroyer sans trêve, il suivit constamment une politique d'apaisement et il aboutit à deux fins qui semblent contraires : d'une part, il conserva et transmit le sceptre à l'héritier légitime, dès que les mains de ce dernier purent le porter, d'autre part, il consacra la grandeur de sa maison.

## APPENDICES

## APPENDICE PREMIER

### LA FAMILLE D'EUCES

L'étude de l'origine de Robert le Fort ne rentre pas nécessairement dans le cadre de ce travail. Toutefois, sans refaire l'exposé d'un problème auquel il faut désespérer de trouver jamais une solution certaine<sup>1</sup>, nous résumerons les arguments principaux qui militent pour l'origine saxonne.

Il y a deux témoignages positifs et indépendants l'un de l'autre en faveur de cette origine ; il n'y en a pas en faveur de toute autre hypothèse<sup>2</sup> ; l'un est celui d'Aimoin, qui écrivit au commencement du xi<sup>e</sup> siècle dans le monastère de Fleury, près d'Orléans, une suite aux *Miracles de saint Benoît* et qui parle de Robert, comte d'Anjou « Saxonici generis vir<sup>3</sup> ». Aimoin vivait dans une contrée où la renommée de Robert ne devait pas avoir été oubliée ; il n'y a, d'autre part, aucune raison de supposer qu'il connût l'œuvre du second auteur qui fournit un témoignage précis, de Richer<sup>4</sup> qui écrivait à la fin du x<sup>e</sup> siècle

1. MONOD, dans la *Revue Critique*, année 1873, 2<sup>e</sup> sem., p. 97 : « la question est à peu près insoluble ». — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, t. I, p. 1 : « l'origine de la maison capétienne est un de ces problèmes historiques que la science cherchera longtemps encore à élucider, sans pouvoir jamais aboutir à une solution décisive ».

2. Le vers d'Abbon « quamvis is [Odo] Neustrius esset » ne peut infirmer en quoi que ce soit le témoignage de Richer ; Eudes qui a des alleux et des bénéfices en Neustrie, dont le père s'est signalé comme le défenseur de la Neustrie, ne peut pas être qualifié autrement que de Neustrien. Eudes, qui surgit en Neustrie, vingt ans après la mort de son père, après vingt ans de silence sur sa famille, ne peut être pour Abbon qu'un Neustrien ; le poète ne va pas chercher plus loin ; le témoignage d'Abbon peut parfaitement se concilier avec l'origine saxonne.

3. *Miracula sancti Benedicti*, l. II, c. 1, p. 93 : « obstitit primo eorum [Nortmannorum] sævis conatibus Robertus, Andegavensis comes, Saxonici generis vir, cui per id locorum a rege summa rerum delegata fuerat, adnitentibus sibi præeminentissimis Neustriæ viris, Rainulfo atque Lamberto ».

4. « Hic [Odo] patrem habuit ex equestri ordine Rotbertum ; avum vero paternum, Witichinum advenam germanum. Creatusque rex... » Cette « [eo quod milites mediocri interdum subdi contempnerent]... » Cette dernière phrase est effacée dans le ms. (*Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 570.)

et qui dit que le père d'Eudes était Robert et son aïeul paternel Witichin, un étranger germain ; puis il ajoute qu'Eudes était d'une extraction peu relevée et que les vassaux n'aimaient pas lui obéir. On verra, dans l'appendice n° IV, quelle importance a le témoignage de Richer ; aussi n'hésitons-nous pas, sur la foi de ce chroniqueur, à adopter la tradition de l'origine saxonne ; quelque ingénieuses que soient toutes les hypothèses par lesquelles on a voulu remplacer le témoignage de Richer, nous estimons que le témoignage de ce chroniqueur, appuyé par celui d'Aimoin, est toujours debout ; rien, dans l'histoire ultérieure de la famille, ne s'y oppose, beaucoup de faits au contraire s'expliquent mieux si l'on admet la basse extraction de Robert le Fort<sup>1</sup>.

Il semble que le Germain duquel devait sortir une si illustre race était arrivé en France dans des circonstances peu heureuses pour lui<sup>2</sup>. Peut-être ce Witichin était-il au nombre des 10,000 Saxons que Charlemagne déporta pour les établir dans diverses parties de la Gaule et de la Germanie ? Peut-être était-il parmi les otages que Charlemagne emmena de Saxe dès 794 ? En 802, il distribua des bénéfices royaux<sup>3</sup> à quelques-uns de ces Saxons ; Witichin était-il au nombre des privilégiés ? En tout cas ce fut bien probablement par l'acquisition de bénéfices et par quelque alliance avec une puissante famille de Neustrie, avec quelque comte de Tours ou de Blois<sup>4</sup> qu'il

1. Voyez, entre autres, ci-dessus, p. 3.

2. C'est ce que semblent indiquer soit le mot d'« advena », employé par Richer, soit l'expression « ex Germania profugum » employée par EKKEHARD, *Chron.*, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. VI, p. 173.

3. EINHARD, *Vita Karoli*, c. VII, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. II, p. 447 : « decem milia hominum ex his qui utrasque ripas Albis fluminis inco-  
« lebant, cum uxoribus et parvulis sublato transtulit, et huc atque  
« illuc per Galliam et Germaniam multimoda divisione distribuit. » — *Capitulare missorum Aquisgranense*, mars 802, cap. 10, dans les *Mon. Germ.*, *Leges*, t. I, p. 97, t. II, p. 16. — WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III (1883), p. 140-141. — *Ann. Laurissenses minores*, ann. 804, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 120 : « populum Saxonum per Gallias...  
« dispersit. » — *Ann. Laurissenses majores*, ann. 804, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 191. — ROTH, *Beneficialwesen*, p. 71 n. 116-117.

4. Mabile, dans son *Introduction aux chroniques des comtes d'Anjou*, p. LIV n. 3, fait de Robert le Fort le petit-fils de Hugues de Tours, par conséquent le neveu de Lothaire I et le cousin de Louis II d'Italie. — M. de Barthélemy, dans son mémoire sur les *Origines de la Maison de France*, fait de Robert le fils de Guillaume de Blois et le cousin de Charles le Chauve. Ces deux hypothèses sont condamnées par Foulques qui

jeta les premières bases de la puissance de sa maison ; la bravoure de son fils Robert consolida l'édifice naissant.

Robert le Fort, selon l'hypothèse très plausible de M. de Kalkstein, avait épousé la sœur d'un Aleaume<sup>1</sup>, probablement comte de Laon<sup>2</sup>, et en tout cas grand seigneur bénéficiaire dans cette région. C'est à cet Aleaume qu'appartenait la terre de Chaourse dont Charles le Chauve dispose le 29 août 867 en faveur de Saint-Denis ; en 877, ce même Aleaume est désigné dans le capitulaire de Quierzy comme l'un des conseillers de Louis le Bègue, il remplit les fonctions de veneur<sup>3</sup> et au retour d'Italie de Charles le Chauve il devra pouvoir dire au souverain combien son fils a tué de sangliers et de bêtes fauves<sup>4</sup> dans chaque forêt commise à sa surveillance. Il avait pour fils ce Waucher que nous savons être le cousin d'Eudes<sup>5</sup> et qui se révolta contre lui en 892.

La parenté d'Eudes avec Adémar de Poitou est attestée par Abbon<sup>6</sup>. Adémar ayant un frère du nom d'Aleaume<sup>7</sup> M. de

qualifie Eudes de « ab stirpe regia... alienus » (FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 5, p. 563).

1. *Robert der Tapfere*, p. 114 ; — *Geschichte des französischen Königthums*, p. 466.

2. « Villam nomine Cadussam, super fluvium Saerae, in comitatu Laudonensi sitam, cum ecclesiis duabus, quas Adalelmus comes usque modo per nostrum beneficium tenuit ». (TARDIF, *Monuments historiques*, p. 429, n° 199.) — Ce diplôme de Charles le Chauve du 29 août 867 permet de croire qu'Aleaume était comte de Laon. M. de Barthélemy (*Origines de la Maison de France*, p. 126 n. 2) ne trouve pas la raison suffisante.

3. *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 704.

4. HINCMAR, *De ordine palatii*, p. 62-64.

5. *Ann. Vedast.*, ann. 892 : « Walcherus ejus consobrinus. » — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892 : « Waltgarius comes, nepos Odonis regis, filius sci-licet avunculi eius Adalhelmi ». — Dans le poème d'Abbon (l. I, v. 432, l. II, v. 209-214), il est question d'un Aleaume « nepos » d'un comte Robert (voy. ci-dessus, p. 46) ; on a voulu voir dans ce dernier le frère d'Eudes et faire de cet Aleaume un « nepos » d'Eudes, un frère de Waucher et un fils d'Aleaume le possesseur de Chaourse (BARTHÉLEMY, *Origines*, p. 126 ; Kalkstein commet cette erreur dans son mémoire intitulé *Robert der Tapfere*, p. 114 et 116, mais il la corrige dans sa *Geschichte des französischen Königthums*, p. 466 n. 2). Il n'est pas possible, d'après le récit d'Abbon, d'identifier ce comte Robert dit Porte-Carquois avec le frère d'Eudes ; il n'y a donc plus de raison pour faire de cet Aleaume le frère de Waucher et le fils d'Aleaume possesseur de Chaourse, si ce n'est la conformité des noms qui n'est pas un motif suffisant.

6. ABBON, l. II, v. 537-538, 541.

7. ODON DE CLUNY, *Vita S. Geraldi*, c. 3, § 46, dans les *Acta Sanctorum Boll.*, Octobre, t. VI, p. 312.

Kalckstein<sup>1</sup> a supposé que cette parenté d'Eudes provenait de celle qui l'unissait à Aleaume de Laon; la seule conformité des noms est une bien faible preuve.

La famille d'Audran de Troyes avait-elle des liens de parenté avec celle d'Aleaume de Laon<sup>2</sup>? Il n'y a aucune raison de le supposer; Audran II avait, il est vrai, des biens dans le Laonnois; il y a aussi une certaine analogie de noms, mais ce ne sont pas là des bases assez solides pour une hypothèse.

Eudes avait pour femme Théoderade<sup>3</sup> que nous croyons fille d'Audran II, comte de Troyes.

Les comtes de Troyes se succédèrent ainsi<sup>4</sup> :

Audran I, mort avant le 25 avril 854<sup>5</sup>. Il eut pour successeur Eudes<sup>6</sup>, qui vivait probablement encore en 866 et qui était mort avant le mois de juin 871<sup>7</sup>. Audran II lui succéda, qu'on peut supposer être fils d'Audran I. C'est Audran II qui paraît en qualité de comte dans un diplôme de Charles le Chauve pour Saint-Denis le 10 avril 868<sup>8</sup>; le 8 juin 871 il semble agir comme comte de Mâcon<sup>9</sup>. C'est assurément comme comte de Troyes qu'à la même époque il demande à Charles le Chauve la confirmation des privilèges de Moutier-la-Celle<sup>10</sup>, monastère aux portes de la ville de Troyes; il est un grand personnage dans le royaume franc de l'Ouest; il est parent d'Adélaïde<sup>11</sup>, la

1. *Geschichte des französischen Königthums*, p. 466. — M. de Barthélemy (*Origines*, p. 126) ne tente aucune explication.

2. Comme le suppose M. de Kalckstein, *op. cit.*, p. 472.

3. Dans un diplôme en faveur de Saint-Vaast, Eudes dit : « Carissima conjux nostra Theoderada » (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 452); dans un diplôme en faveur de l'église de Vich il se sert de cette expression : « Pro salute nostra et conjugis ac prolis » (*ibid.*, p. 447).

4. Nous adoptons pour ce qui suit les hypothèses de M. de Kalckstein, *op. cit.*, p. 470-472, en les modifiant toutefois sur plusieurs points.

5. M. de Kalckstein date de 864 le diplôme de Charles le Chauve, duquel on peut tirer cette conclusion (*op. cit.*, p. 471). M. d'Arbois de Jubainville qui a eu l'original sous les yeux le date de 854 dans son *Histoire des ducs et comtes de Champagne*, t. I, p. 440.

6. Diplôme de Charles le Chauve pour Montiéramey, dans les *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 591 : « Odo vir illuster comes... innotuit qualiter temporis prædecessoris sui Aledramni quondam fidelis comitis nostri ex comitatu Tricassino ». — KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 64.

7. *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 636.

8. TARDIF, *Monuments historiques*, p. 130, n° 202.

9. *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 636.

10. *Ibid.*, t. VIII, p. 642. — KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 80 n. 3.

11. KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 471.

seconde femme de Louis le Bègue. Le 1<sup>er</sup> janvier 879, ce roi lui donne les terres de Rebais et d'Autrèpe, et Audran les cède peu après au monastère de Saint-Denis<sup>1</sup>.

Nous croyons que Théoderade, femme d'Eudes, était la fille d'Audran II parce qu'en 937 Hugues le Grand, fils de Robert le frère d'Eudes, donne à Saint-Martin de Tours son alleu de Lachy, au pays de Queudes, dans le comté de Meaux; il dit dans cet acte tenir, par héritage, cet alleu du comte Audran, lequel l'avait obtenu de la munificence de Charlemagne<sup>2</sup>. Cet Audran doit être Audran I et Lachy, après avoir passé d'Audran I à Audran II, sera arrivé dans la famille des Robertiens par Théoderade, fille d'Audran II et femme d'Eudes<sup>3</sup>.

Les faits donnent encore de la vraisemblance à cette hypothèse : dans le traité de Paris, conclu en 887 avec les Normands, après le paiement de la rançon qui leur était due par le traité de 886 et après que la Bourgogne vient de leur être livrée en proie, il est spécifié par les Francs que les Normands ne doivent pas remonter la Marne, tout le Meldois doit être épargné; cette clause peut s'expliquer par le fait que le frère d'Anskerick, l'évêque de Paris, était comte de Meaux; elle se comprend mieux encore si Eudes, le défenseur de Paris, dont chacun pouvait pressentir l'avènement au trône, avait des propriétés dans le Meldois.

En 885, un Autran défend Pontoise puis se retire à Beauvais<sup>4</sup>; pendant le siège de Paris, un Audran et son frère Thierry, tous deux à l'avant-garde de l'armée impériale, se distinguent par leur bravoure<sup>5</sup>. M. de Kalckstein, conduit par l'analogie des noms, identifie le défenseur de Pontoise avec Audran et fait de ce personnage et de Thierry les fils d'Audran II de Troyes et les frères de Théoderade, mais il n'y a aucune preuve.

Enfin ce Thierry sur lequel nous n'avons pas d'autres détails

1. TARDIF, *Monuments historiques*, p. 136, n° 213. — *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 414. — MABILLON, *Ann. Benedict.*, t. III, p. 220. — DOUBLET, *Histoire de l'abbaye de S. Denys*, p. 783.

2. MABILLE, *Pancarte noire*, p. 93, n° LVIII.

3. Cette ingénieuse hypothèse est de M. de Kalckstein, *op. cit.*, p. 467.

4. Voy. ci-dessus, p. 49. On a fait de cet Autran un comte du Vexin parce qu'il se retire à Beauvais; il y avait peut-être de grands biens, il y semble établi, mais rien ne prouve qu'il y fût comte. Bien des années après, nous retrouvons dans le diocèse de Beauvais un Autran qui semble un personnage de quelque importance mais qui n'est pas comte : « de quodam Aledramno » FLODOARD, *op. cit.*, l. IV, c. 6, p. 571.

5. Voy., ci-dessus, p. 59. — ABBON, l. II, v. 329.

est-il le même qu'un Thierry partisan d'Eudes qui est envoyé par ce roi à Arnulf pour préparer leur première entrevue<sup>1</sup>? Il est impossible de rien affirmer.

On a cru qu'Eudes avait été comte de Troyes, puis, qu'en devenant comte de Paris, il avait laissé le comté de Troyes à son frère Robert<sup>2</sup>. Cette supposition ne nous paraît pas plus solide que tant d'autres.

En 877, il est vrai, Charles le Chauve charge un comte Eudes de donner à son frère Robert la terre de Chaource<sup>3</sup> dans le pays de Tonnerre. Sont-ce les fils de Robert le Fort dont il est question? M. de Kalckstein a cru pouvoir identifier cet Eudes, que nous voyons apparaître dans le comté de Tonnerre, avec le neveu d'Aleau, soit avec le futur roi Eudes<sup>4</sup>. Charles le Chauve donne en 867 à Saint-Denis, une terre nommée Chaource qui avait appartenu au comte Aleau; en 877, un comte Eudes donne un Chaource à son frère Robert; M. de Kalckstein en a conclu qu'Eudes tenait Chaource de son « avunculus » Aleau, mais il n'a pas observé qu'Eudes remet à son frère Robert une villa Chaource qui est dans le district de Tonnerre<sup>5</sup> tandis que le Chaource qui a appartenu à Aleau et que Charles le Chauve donne à Saint-Denis est dans le district de Laon<sup>6</sup>.

Eudes n'a donc jamais possédé ni donné à son frère Robert de propriétés dans le pays de Laon; en revanche, est-ce bien le futur roi que nous voyons apparaître dans le comté de Tonnerre? Peut-être, mais en quelle qualité? il porte le titre de comte. Est-il comte de Tonnerre? c'est peu probable; est-il comte de Troyes? il n'y a aucune raison de le supposer. Chaource est mentionné comme étant dans le pays de Tonnerre qui ne dé-

1. Voy. ci-dessus, p. 109.

2. M. d'Arbois de Jubainville a cru qu'Eudes, le fils de Robert le Fort, avait été comte de Troyes de 854 à 878, et Robert de 878 à 923. M. de Kalckstein fait une hypothèse plus plausible, il admet qu'Eudes a été vicomte de Troyes depuis 877, et Robert comte de Troyes depuis 882. Néanmoins nous n'admettons ni l'une ni l'autre conjecture.

3. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 446.

4. M. de Kalckstein (*Geschichte des französischen Königthums*, p. 472 et p. 466 n. 1) parle en effet de Chaource dans ces termes : « das am 29 Aug. 861 (erreur pour 867) von Odo von dessen avunculus Adalelm besessene « Chaource im Gau von Laon. » — C'est Régino qui appelle Aleau l'« avunculus » d'Eudes.

5. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 446.

6. TARDIF, *Monuments historiques*, p. 129, n° 199.

pendait pas du comté de Troyes<sup>1</sup>. De plus, le comte de Troyes Audran II, vivait en 877 puisque nous avons vu plus haut qu'il vivait encore en 879 et peut-être même plus tard si on peut, d'après M. d'Arbois de Jubainville, assimiler le nom d'Adelerin avec celui d'Audran<sup>2</sup>; dans ce cas, nous pourrions identifier cet Adelerin mentionné en 890 ou 891 comme comte et abbé de Saint-Loup, avec Audran II ou peut-être son fils, en tout cas un comte de Troyes; il n'est donc pas possible d'intercaler dans la série des comtes de Troyes Eudes et son frère Robert.

On a voulu reconnaître le fils de Robert le Fort dans un vicomte nommé Eudes qui figure au synode de Troyes<sup>3</sup> le 18 août 878; il n'y a aucune raison de croire que ce personnage, qui ne peut pas être le même qui agit en 877 dans le pays de Tonnerre, soit fils de Robert le Fort et vicomte de Troyes.

Du reste, la dignité de comte de Troyes possédée par Robert frère d'Eudes, durant le règne de celui-ci, repose sur un seul texte, qui n'est qu'un extrait, fait par les auteurs du *Gallia christiana*, d'un acte dont l'original n'a pu être retrouvé, et qui mentionne un Robert comte de Troyes<sup>4</sup>. L'auteur de l'extrait n'a-t-il pas ajouté cette qualification? S'agit-il bien du fils de Robert le Fort? Les mêmes questions insolubles se posent à propos d'un autre extrait contenu dans le même recueil, et qui mentionne un Robert, seigneur de Chaource<sup>5</sup>.

Il n'y a pas de meilleures raisons pour faire de Robert, frère d'Eudes, un comte de Sens durant le règne de ce roi. Il paraît,

1. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 56 et 72. — Chaource est mentionné le 21 décembre 891 comme dépendant de Richard duc de Bourgogne; *ibid.*, t. I, p. 450.

2. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 68 et p. 449, n° XVI. — Cet auteur ne croit pas qu'Adelerin fût comte; cependant le document où il s'agit du transfert de l'abbaye de Saint-Loup dans l'intérieur de la ville de Troyes porte : « cum consensu Bodonis XXXIX, episcopi et Adelelini illustris comitis et abbatibus S. Lupi ». — *Histor. de Fr.*, t. XIV, p. 491.

3. KALCKSTEIN, *Abt Hugo*, p. 55, n. 3. — Acte du pape Jean VIII en faveur de Saint-Gilles d'Arles, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 167-170 : « Oddo vicecomes firmat. » — JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, n° 3179.

4. « Huic [Bodoni episcopo Tricassino] Carlomannus anno regni « quarto Christi 882 ad preces Roberti comitis Trecensis dedit de suis « honoribus qui erant et comitatu Tricassino » *Gallia christiana*, t. XII, col. 493. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *op. cit.*, t. I, p. 67-68.

5. « Adremarensis cœnobii facultates auctæ fuerunt ann. 898 libera- « litate Roberti Cadusie toparchæ » *Gallia christiana*, t. XII, col. 531.

il est vrai, dans un diplôme d'Eudes<sup>1</sup>, comme intercesseur pour Sainte-Colombe de Sens; mais Hugues l'Abbé était abbé de ce monastère sans être comte de Sens; après lui, cette abbaye peut avoir été transmise à Robert, sans qu'il soit nécessaire de supposer qu'il ait revêtu cette dignité.

Les faits mêmes sont contraires à l'hypothèse qu'Eudes fût comte de Troyes et que Robert lui succéda dès 882. En effet, si Robert avait reçu de lui cette dignité, et avait été comte de Sens, on n'aurait pas lancé les Normands sur la Bourgogne, c'est-à-dire sur Troyes et Sens, après le siège de Paris.

Dans le langage du ix<sup>e</sup> siècle, Troyes est en Bourgogne. Si Eudes était venu de Troyes, Abbon ne l'aurait pas qualifié de « Neustrius », mais bien de Bourguignon. Abbon n'aurait pas médité de la Bourgogne comme il le fait. Enfin, si comme nous l'admettons, Eudes a épousé une fille ou une parente d'Audran II comte de Troyes, comme celui-ci et la Bourgogne en général n'ont pas secouru Paris, ces vers d'Abbon<sup>2</sup>, qui étaient restés inintelligibles, seraient expliqués : « O Bourgogne paternelle aux combats, la Neustrie, en préparant le lit nuptial aux jeunes filles de tes nobles, pouvait te donner de sages conseils. »

1. *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 457.

2. L. II, v. 343-346.

---

## APPENDICE II

### LES NORMANDS

Les Normands tiennent une assez grande place dans l'histoire du règne d'Eudes pour qu'il soit nécessaire de résumer ici quelques-uns des résultats des recherches que leur ont consacrées les historiens du Nord<sup>1</sup>. Le degré de culture, beaucoup plus élevé qu'on ne le suppose généralement, auquel ils étaient parvenus, la force de leur organisation militaire, leur courage personnel, rehaussent l'éclat des victoires et expliquent les faiblesses et les défaites d'Eudes qui les a combattus sans relâche durant sa trop courte carrière.

Le Nord était divisé en une foule de petits royaumes ; la configuration du pays favorisait ce morcellement. Le roi, dans chacun de ces petits états, n'avait pas grand pouvoir ; entouré de propriétaires qui possédaient des domaines très étendus, où ils étaient pour ainsi dire rois eux-mêmes<sup>2</sup>, le souverain

1. Les principaux ouvrages consultés pour cet appendice sont : J. J. A. WORSAAE, *Den danske Erobring af England og Normandiet*, Copenhague, 1863, in-8°.

Du même, *De Danskes Kultur i Vikingetiden*, Copenhague, 1873, in-8°, avec fig. ; traduit par l'abbé MORILLOT, dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires du Nord*, année 1878-1879.

Du même, *Nordiske Oldsager i det kongelige Museum i Kjøbenhavn*, Copenhague, 1859, in-8°, avec pl.

Johannes C. H. R. STEENSTRUP, *Normannerne*, Copenhague, 1876-1882, 4 vol. in-8°. — Tome I : *Indledning i Normannertiden*, 1876 ; traduction française très abrégée par M. E. DE BEAUREPAIRE, intitulée : *Études préliminaires pour servir à l'histoire des Normands et de leurs invasions*, Paris, 1881, in-8°. — Tome II : *Vikingetogene mod Vest i det 9<sup>e</sup> Aarhundrede*, Copenhague, 1878.

Karl-von AMIRA, *Die Anfänge des normannischen Rechts*, dans l'*Historische Zeitschrift* de Sybel, Neue Folge, t. III, p. 241-268.

Gustav STORM, *Kritiske Bidrag til Vikingetidens Historie* (I, *Ragnar Lodbrok og Gange-Rolv*), Christiania, 1878, in-8°.

C. F. KEARY, *The Vikings in Western Christendom a. d. 789 to a. d. 888*, Londres, 1891, in-8°.

N. NICOLAYSEN, *The Viking-Ship discovered at Gokstad in Norway*, Christiania, 1882, in-4°, avec pl.

2. WORSAAE, *Den danske Erobring*, p. 22 et suiv.

n'était guère que le premier parmi ses pairs ; il décrétait la guerre et conduisait ses sujets au combat, mais il ne pouvait rien sans leur assentiment. Cultiver le sol était regardé comme un métier vil, bon pour les esclaves ; la carrière des armes était la seule honorable. « Il semblait indigne d'un homme libre de se procurer par la sueur ce qu'il pouvait acquérir par le sang. » Aussi la terre était-elle loin de pouvoir nourrir la population qu'elle portait. La belle saison venue, les rois, les propriétaires et leurs compagnons entreprenaient, contre quelque royaume voisin, le plus souvent par mer, une expédition dans le but d'acquérir de la gloire, de faire du butin et de se procurer le nécessaire ; puis ils revenaient et vivaient, durant l'hiver, eux et leur maison, de ce qu'ils avaient rapporté. Certains chefs même partaient pour des expéditions sans retour, vivant, sur leurs embarcations, de guerres et d'aventures.

Dans les pays scandinaves, les chefs de famille avaient souvent à côté de leur épouse légitime plusieurs maîtresses ou concubines. Cet état de choses qui, chez un peuple déjà vieux et qui a sa place toute faite au soleil, est une cause de décadence, devait dans des pays habités par une race jeune, remuante et guerrière, amener un rapide accroissement de population. Les enfants illégitimes n'avaient pas droit à l'héritage paternel et formaient une classe mécontente à laquelle la carrière des armes était seule ouverte. Comme le dit un historien danois : si l'on considère quelles grandes masses d'hommes les pays du Nord ont, en un temps très court, déversé sur d'immenses étendues de pays, on a l'impression que « nos ancêtres du Nord ont fait, à cette époque, pour la multiplication du peuple autant qu'il est donné à l'homme de pouvoir faire ; alors est apparue, comme jamais, la faculté de la race humaine de remplir la terre<sup>1</sup>. » La disproportion entre le nombre toujours croissant des habitants et les moyens d'existence fournis par une terre peu ou mal cultivée, ne tarda pas à devenir flagrante ; il y avait excès de population ; le remède était l'émigration qui, chez les peuples du Nord, ne pouvait se faire que par mer et à main armée.

A cette cause première d'émigration s'en joignirent d'autres : la croyance aux anciens dieux devait bientôt être attaquée<sup>2</sup> ; ainsi, dès 690, Willibrord avait prêché le christianisme en

1. STEENSTRUP, *Normannerne*, t. I, p. 231 et 232.

2. WORSAAE, *op. cit.*, p. 29-30.

Danemark et, au ix<sup>e</sup> siècle, le vaillant Ansgaire avait repris cette œuvre avec une singulière énergie. A côté de l'évolution religieuse s'opérait une transformation politique; peu à peu des chefs, des conquérants plus puissants que d'autres s'emparèrent de plusieurs petits royaumes pour en former un plus grand à leur profit et commencèrent ainsi l'œuvre d'unification qui aboutit à la fondation des grands royaumes du Nord. Le morcellement en une infinité de petits royaumes ayant pris fin, il ne pouvait plus être question d'expéditions guerrières de voisins contre voisins; chaque grand royaume avait à sa tête quelque chef puissant capable de repousser l'envahisseur et le pillard, et de lui infliger parfois une punition exemplaire. Cependant, des rois vaincus ne voulurent pas se soumettre à leurs vainqueurs, les habitants des petits royaumes, les grands propriétaires ne voulaient pas subir les impositions qu'un roi unique et plus puissant ne dut pas tarder à exiger. Aussi nombre d'hommes mécontents, hostiles au nouvel état de choses, furent-ils portés à quitter leur pays pour aller chercher leur existence dans de lointaines expéditions; peut-être nourrissaient-ils l'espoir de fonder sur une rive étrangère quelque état guerrier. Ce sont ces hommes, ces émigrants guerriers qu'on a appelés « Vikings », ce qui signifie « hommes des golfes (des anses) ». Mais où se dirigèrent-ils? Les Suédois semblent s'être portés à l'est, vers les pays de la Baltique; les Norvégiens firent voile vers les îles de l'Atlantique et gagnèrent l'Écosse et l'Irlande. Ce furent les habitants du Danemark, appelés tantôt du nom, commun aux hommes du Nord, de « Normanni », tantôt de leur nom propre de « Dani », qui composèrent, en très grande majorité, les armées de Normands qui se portèrent sur l'Angleterre et sur le royaume franc<sup>1</sup>.

1. Il faut se garder d'interpréter dans un sens trop rigoureux et de prendre au pied de la lettre cette répartition géographique des expéditions des hommes du Nord; néanmoins, quoiqu'elle puisse avoir subi des exceptions plus ou moins importantes, elle a été admise comme règle générale par M. Worsaae (*Den danske Erobring*, p. 36 et suiv.); elle a été tout particulièrement mise en évidence par M. Steenstrup, dans son premier volume des *Normannerne* (p. 49-67, *Études préliminaires*, p. 33-49); dans son second volume (p. 378-379), cet auteur répond aux objections formulées par M. Storm, dans son *Kritiske Bidrag*. M. Keary (*The Vikings in Western Christendom*, p. 170-172) partage la manière de voir de M. Steenstrup et admet que les Danois longeant les côtes se dirigèrent par la Frise sur la France et l'Angleterre, tandis

En l'an 800, une insurrection avait éclaté dans la Saxe que Charlemagne venait de conquérir; les révoltés cherchèrent du secours en Danemark, où s'était réfugié leur chef Widukind. Le roi de Danemark, Godfried, les soutint, déclara la guerre aux Francs et les Vikings se portèrent sur les côtes de la Frise et de l'Empire franc pour les ravager. Dès lors, l'issue est trouvée pour l'excès de population, une carrière est ouverte dans laquelle le goût des hommes du Nord pour les armes et les expéditions lointaines pourra se donner un libre cours.

Ces guerres augmentaient les moyens de subsistance des Vikings et leur ouvraient une voie; or, c'est un fait connu<sup>1</sup> que toute augmentation des moyens de subsistance et toute émigration ou guerre qui n'entraînent pas la diminution de ces moyens, provoquent immédiatement dans un pays une augmentation de population. Aussi, plus le courant qui entraînait les peuples du Nord à l'étranger fut fort, plus la population s'accrut et plus cet accroissement devenait intense, plus l'émigration augmentait; il y a là un phénomène réflexe qui, se produisant dans une population déjà très dense, explique cette augmentation graduelle et constante dans le nombre des Vikings qui sont sortis du Danemark durant le ix<sup>e</sup> siècle.

Ce pays, ému par le voisinage d'un roi chrétien aussi puissant que Charlemagne, craignait pour sa religion et pour son indépendance. Au début, c'est pour défendre leurs dieux et leur liberté que les Vikings partent. Durant les trente ou quarante premières années, ils ne font que des expéditions de peu d'importance, ils guerroyent sans plan commun<sup>2</sup>; ils n'ont pris pied nulle part et ne font aucun établissement durable; ils pillent la Frise; en 820, treize vaisseaux de Vikings paraissent sur les côtes de Flandre, puis à l'embouchure de la Seine<sup>3</sup>, ils sont repoussés par les gardes établies sur les côtes; ils vont jusqu'en Aquitaine où ils brûlent une bourgade. Quel pauvre début, et comme le fléau va promptement augmenter en intensité! Ce ne sont là que combats d'avant-gardes. Ces escarmouches ont cependant leur importance; les Normands ap-

que les Norvégiens se portèrent sur les îles Shetland et de là, d'une part sur l'Écosse, les îles environnantes et l'Irlande, d'autre part sur les îles Far-Oer et l'Islande.

1. STORM, *Kritiske Bidrag*, p. 26-27.

2. WORSAAE, *op. cit.*, p. 43.

3. EINHARD, *Annales*, ann. 820, dans les *Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 207.

prennent à connaître les côtes, le royaume franc, ses richesses, ses défenseurs, leur manière de combattre et la manière de les combattre. Bientôt ils s'enhardissent et une nouvelle phase va s'ouvrir pour eux<sup>1</sup>.

Les flottes danoises augmentent, leurs expéditions deviennent plus audacieuses, chacun ne combat et ne pille plus pour son compte, on se réunit et c'est cent vingt vaisseaux qui, en 845, remontent la Seine et vont piller Paris qu'ils trouvent sans défense. Si c'est en Danemark qu'il faut chercher la cause première de cette émigration, c'est à l'état déplorable de l'Empire carolingien qu'il faut en attribuer la réussite. Les Danois connaissent les faiblesses et les dissensions de l'Empire et savent admirablement en profiter. C'est à l'époque où les rois carolingiens n'étaient occupés que de leurs querelles et allaient se livrer la bataille fratricide de Fontenoy en Puisaye, que les Normands entrent pour la première fois dans la Seine<sup>2</sup>. La guerre civile leur ouvrit aussi la Loire en 843, et dès lors ils ne quittèrent plus Noirmoutier; ce fut très probablement encore la guerre civile qui leur ouvrit la Garonne<sup>3</sup>. Mais dans cette seconde phase<sup>4</sup>, dont on peut fixer les limites de 830 à 860, les Normands ne se contentent plus de guerroyer isolément contre les Francs sans autre but que de leur nuire et de faire du butin; les flottes se réunissent dans un dessein commun, celui de fonder des établissements plus durables. La guerre nationale contre un voisin trop puissant a fait place à une émigration voulue et systématique.

Chaque année, la force des Vikings augmente : ils n'avaient encore occupé d'une manière durable que des places données par les empereurs. Depuis 840, ils commencent à s'établir en France, par la force, sur des îles, à l'embouchure des fleuves les plus importants. Ils s'y retranchent et non seulement ils hivernent là, mais encore ils y passent plusieurs années. C'est ainsi qu'ils s'établissent dans l'île d'Oïssel sur la Seine, dans l'île de Noirmoutier sur la Loire; ils pillent de nouveau Paris trois fois en cinq ans (856-861), puis encore en 865.

Cependant, jusque vers 860, les Normands ne font guère de conquêtes et ne s'établissent que sur les côtes et sur les îles;

1. WORSAAE, *op. cit.*, p. 47-48.

2. STRENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 49.

3. *Ibid.*, t. II, p. 50-51.

4. *Ibid.*, t. I, p. 262-266.

ils parcourent l'intérieur des terres pour ainsi dire sans s'arrêter, sans s'y installer. Dès 860, le caractère des invasions normandes change encore une fois, et l'on pourrait dater de cette année environ le début d'une troisième période, la période des grandes conquêtes, la période proprement dite de la grande puissance danoise. Le flot toujours grossissant des Danois se porte sur l'Angleterre où ils entreprennent une guerre de conquête dans le dessein incontestable de s'emparer du royaume anglo-saxon. Pendant les douze années que dura cette guerre (866-878), le royaume franc de l'Ouest jouit d'un calme relatif. La plus grande partie des Vikings était en lutte avec le roi Alfred pour lui ravir son royaume; cette campagne les aguerrit; il pénétrèrent dans l'intérieur des terres, ils savent s'y camper, s'y établir; ce ne sont plus des pillards, ce sont vraiment des conquérants<sup>1</sup>. Mais, après bien des alternatives, le vaillant roi Alfred réussit à se rendre de nouveau maître de son royaume; il met un terme aux envahissements des hommes du Nord et leur impose un traité par lequel il partageait l'Angleterre avec eux (878). Dès lors, ceux des Danois qui n'avaient de goût que pour la vie d'aventures et les combats, ceux qui, arrivés tout fraîchement, ne trouvèrent plus en Angleterre de conquêtes à faire, portèrent leurs yeux sur le royaume franc de l'Ouest, que beaucoup connaissaient déjà, dont deux enfants occupaient le trône, qu'ils savaient en proie aux dissensions, et dont ils projetèrent de s'emparer<sup>2</sup>. Une armée formidable de Vikings se réunit à Fulham dans le dessein de passer le détroit; cette armée est la « grande armée » par excellence<sup>3</sup>; mais avant de la suivre sur le continent, il est bon de se rendre compte du degré de civilisation qu'avaient atteint ceux qui la composaient.

« Les Vikings qui inspiraient aux nations chrétiennes de l'Europe occidentale une si grande terreur, n'étaient pas, comme on le suppose, de misérables pirates, à demi nus ou couverts de peaux de bêtes, portés par de fragiles canots, mais au contraire des hommes énergiques, bien pourvus, souvent même

1. « Les véritables conquérants sont ceux qui savent faire des lois. « Leur puissance est stable; les autres sont des torrents qui passent. »  
VOLTAIRE, *Essai sur les Mœurs*, chap. xxv.

2. *Ann. Bertin.*, ann. 882 : « regnum sibi subicere. »

3. STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 187. — *Miracula S. Bertini* (dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 418) : « ab illa classe plurimaque pro sui numero merositate magnus exercitus ab omnibus dicebatur. »

magnifiquement vêtus et montant de grands navires de guerre bien équipés... Les courses des Vikings, auxquelles des hommes libres seuls pouvaient prendre part, étaient aussi honorables que les autres expéditions militaires, et comme celles-ci, elles étaient régies par certaines lois qu'aucun homme d'honneur ne devait enfreindre. Elles avaient, entre autres buts, celui de combattre en faveur du vieux paganisme contre le christianisme qui menaçait son existence; aussi étaient-elles ordinairement dirigées par des hommes de grande famille ou des chefs qui ne recherchaient pas seulement le butin, mais encore l'honneur et même, le cas échéant, de nouvelles demeures dans les pays étrangers. Ils voulaient ainsi se dédommager de la perte de souveraineté et de puissance que leur faisaient subir de plus en plus le pouvoir grandissant des monarques et l'introduction du christianisme dans leur antique patrie<sup>1</sup> ».

On a retrouvé dans des sépultures de Vikings de fines étoffes de soie brochées d'or, des parures d'or et d'argent, des bijoux richement ornés de dragons et de serpents formant ces gracieux entrelacs qui caractérisent le style septentrional. On possède, de cette époque, des fibules cupelliformes d'argent niellé plaqué d'or, des colliers, des bracelets et d'autres bijoux dont l'usage n'était pas exclusivement réservé aux femmes, mais que les guerriers portaient et qui étaient distribués par les chefs comme récompenses ou marques honorifiques. Les peuples du Nord fabriquaient de très belles armes, des haches ornées d'incrustations d'or et d'argent, des épées à garde d'argent ou incrustées de métaux précieux, des lances, des boucliers dont l'umbo était artistement travaillé et richement orné, des casques, des cottes de mailles. Les chevaux portaient des selles, des harnachements superbes, des attelles plaquées d'or, incrustées d'argent et de nielle de fabrication locale. « L'aisance, le luxe, pour ne pas dire la somptuosité, se manifestent sous de nombreuses et diverses formes aussi bien dans la vie domestique que dans la vie militaire des Danois<sup>2</sup>. » L'archéologie en fournit de nombreuses preuves; elle donne une haute idée de la civilisation de ces derniers. On pourrait cependant être surpris de la force et de l'habileté de leurs armées; quelques

1. WORSAAE, *De Danskes Kultur*, p. 17-18; trad. MORILLOT, p. 106.

2. WORSAAE, *De Danskes Kultur*, p. 30; trad. MORILLOT, p. 119.

mots sur leur organisation militaire, sur leur tactique, sur leurs flottes dissiperont cet étonnement.

La flotte n'était pour les Normands qu'un moyen de transport; elle se composait, d'après Abbon<sup>1</sup>, de grands vaisseaux ou barques (*langskib*) servant au transport des guerriers et d'embarcations plus légères. En 1880, un de ces grands vaisseaux a été découvert à Gokstad, près de Sandefjord, à l'entrée du golfe de Christiania, dans une partie de la Norvège qui au ix<sup>e</sup> siècle était soumise au Danemark et qui a envoyé des hommes en France, à Angers entre autres. Il semble dater de l'an 900 environ et peut être considéré comme le type de l'embarcation normande à cette époque; aussi n'est-il pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails à son sujet.

Il a 23<sup>m</sup> 80 de la proue à la poupe, 5<sup>m</sup> 10 de large au milieu, 1<sup>m</sup> 20 de profondeur du haut du plat-bord à la quille; il pouvait contenir 60 à 70 hommes<sup>2</sup>. Il n'a qu'un mât pouvant se lever et se baisser et supportant une voile carrée munie de ris et d'écoutes. Dans les côtés du navire sont percés des trous pour recevoir les rames; il y a 16 trous de chaque côté qui peuvent se fermer, lorsqu'on ne rame pas, par de petits disques de chêne, ornés et mobiles autour d'un pivot. Les rames ont toutes de 5<sup>m</sup> 55 à 5<sup>m</sup> 85, chaque rameur est assis et ne manie qu'une rame. Le gouvernail est fixé à l'arrière et à droite du bateau; il a la forme d'une large rame, munie d'un manche dans lequel est percée une ouverture carrée destinée à recevoir la barre qui elle-même est peinte et ornée. Le bord extérieur du vaisseau est garni de 32 boucliers ronds, de 0<sup>m</sup> 94 de diamètre, les uns jaunes, les autres noirs, posés à recouvrir les uns sur les autres et dépassant légèrement le plat-

1. ABBON, l. I, v. 27 et suiv.

2. Voy., sur cette évaluation, NICOLAYSEN, *op. cit.*, p. 63; STEENSTRUP, *Études préliminaires*, p. 211 et suiv. — Sur l'étonnante confirmation, par la découverte de Gokstad, de l'évaluation d'Abbon relative au nombre des Normands devant Paris, voy. la *Revue Historique*, t. XV (1881), p. 315. Abbon dit dans son poème (l. II, v. 220-221) :

« Rex Sinric, geminis ratibus spretis, penetravit

« Cum sociis ternam quinquagenis ».

« Cent cinquante hommes dans deux barques, cela fait justement 75 hommes par barque. Au vers 115 du l. I, il évalue à 40,000 le nombre des Normands, et au vers 25 du l. I le nombre des barques à 700, ce qui donne 57 hommes par barque. Ces évaluations doivent nous inspirer confiance, et qui sait si la barque de Sandefjord n'est pas une de celles qu'Abbon a vues sillonnant la Seine »?

bord. La proue porte une figure de dragon ou quelque autre emblème emprunté à la mythologie scandinave. L'intérieur du navire est planchéié dans sa totalité. Il renfermait les restes de trois canots de chêne, munis d'un gouvernail, de rames et de tolets ou chevilles de bois fixées sur le plat-bord pour tenir la rame ; ces tolets sont très ornés ; du reste, ces canots sont remarquables par le soin apporté à leur construction et à leur ornementation. Parmi les objets trouvés dans l'intérieur du navire, quelques-uns permettent de pénétrer dans le détail de la vie à bord.

Les Normands charmaient les loisirs des longues heures de navigation par le jeu de dames ; on a retrouvé un damier ; les pions étaient percés de trous qui permettaient de les fixer et de jouer malgré le mouvement du navire. Abordaient-ils, l'ancre est jetée, une planche munie de barres transversales servant de marches est déjà prête ; elle est fixée par l'une de ses extrémités au navire ; on la jette à terre et elle sert de passerelle. Les uns se munissent de leurs armes, entre autres de leurs boucliers, assemblage plus ou moins grand<sup>1</sup> de planches minces, peintes et fixées ensemble au-dessus par un umbo et au-dessous par une traverse de fer à laquelle, sous l'umbo, est fixée la poignée ; la périphérie du bouclier est, il est vrai, bordée de métal ; néanmoins l'umbo est la seule partie du bouclier qui offre une résistance efficace aux coups. D'autres Normands tirent du navire des pelles, des bèches pour pouvoir rapidement élever quelque fortification, quelque abri, ou construire un foyer pour apprêter le repas ; la marmite de cuivre, la crémaillière, la planche à découper, les plats en bois, les gobelets sont apportés à terre.

A l'approche de la nuit l'équipage dresse sur le navire une tente supportée par une perche de faite que soutiennent à chaque extrémité deux longues pièces de chêne assemblées en chevron, peintes et munies de têtes d'animaux sculptées qui sont destinées à la fois à décorer l'entrée de la tente et à conjurer les mauvais sorts. C'est sous cet abri que l'équipage viendra se reposer des fatigues de la journée ; des lits y sont dressés pour les chefs. La nuit, l'obscurité y est profonde et n'est troublée que par la lueur vacillante d'un chandelier qu'allume un chef ou quelque homme obligé de circuler au milieu de cet amas d'agrès, et des grands corps blonds des guerriers en-

1. Ceux trouvés à Gokstad ont 0<sup>m</sup> 94 de diamètre.

dormis. Seuls, les gardes veillent : l'un d'eux est posté vers la passerelle. Les hommes du Nord dorment paisiblement, car l'entrée de la tente est protégée contre les mauvais sorts; d'ailleurs, l'équipage est parfaitement organisé et soumis à une discipline sévère, aussi ne craignent-ils pas de surprise. C'est eux, au contraire, qui excellent à surprendre. Les habitants des côtes croyaient parfois que les vaisseaux normands surgissaient des flots, tant leur arrivée était prompte.

Les Normands établissaient, là où ils comptaient faire un séjour de quelque durée, des chantiers et des arsenaux où ils pouvaient réparer et remettre en état leurs vaisseaux ou en construire de nouveaux<sup>1</sup>.

L'organisation de l'armée<sup>2</sup> reposait sur « l'union spontanée de plusieurs chefs de pouvoir égal », parmi lesquels un seul pouvait être choisi pour la commander en chef; ainsi, au siège de Paris, nous avons vu Siegfried exercer au début comme un commandement suprême qui prit fin quand les rois normands furent en désaccord, Siegfried voulant partir et les autres rester<sup>3</sup>. Chacun de ces chefs avait une troupe plus ou moins nombreuse, leur association devait former une armée composée d'éléments très divers, de princes, d'émigrés, de grands propriétaires, de bâtards, etc... Au-dessous de celui qui exerçait le commandement suprême, au-dessous des commandants en chef des bandes appelés « dux » ou « rex » venait le centurion chef d'une subdivision; au-dessous de celui-ci, le porte-enseigne occupe dans la hiérarchie militaire une place d'honneur; puis viennent les simples soldats, parmi lesquels on distingue les champions, les paysans et enfin les serfs.

Une soumission absolue régnait à l'égard du commandant en chef; celui-ci consultait toujours les autres chefs et une parfaite entente devait régner entre eux tous. La paix est difficile à conclure avec une armée organisée de la sorte<sup>4</sup>, car il faut traiter non seulement avec le chef suprême mais avec chaque chef en particulier, sinon le chef avec lequel il n'y a pas eu entente se considère comme libre et non engagé.

1. STEENSTRUP, *Études préliminaires*, p. 214. — *Ann. Vedast.*, ann. 881. — *Ann. Bertin.*, ann. 866. — En 845, les Normands trouvant dans l'église de Saint-Germain des Prés de belles poutres tentent de les couper « quia « erant abiegnae et idcirco habiles navigio » (*Histor. de Fr.*, t. VII, p. 349).

2. STEENSTRUP, *Études préliminaires*, p. 140 et suiv.

3. ABBON, l. I, v. 38 et 430.

4. STEENSTRUP, *Études préliminaires*, p. 148.

L'armée normande est régie par des lois sévères, le partage du butin est strictement réglé afin que tout se passe avec loyauté<sup>1</sup>; le premier qui prend la fuite dans la bataille est exclu du droit commun, il est mis hors la loi; si un Danois exerce une rapine au détriment d'un autre Danois, il doit non seulement réparer sa faute par la restitution de l'objet ou de sa valeur, mais encore il doit subir une peine pour avoir attenté à la paix de la communauté; celui qui n'obéit pas à l'appel aux armes est puni d'exil; dans l'ordre de bataille, le porte-enseigne marche toujours en tête, celui qui marchera au combat en avant de lui aura de l'avancement; enfin le meurtre d'un Danois par un étranger ne peut être expié que par la mort de deux étrangers.

Ces quelques articles donnent une idée des mesures qui étaient prises pour maintenir l'ordre et la concorde dans l'armée, pour stimuler le courage et pour protéger la vie des envahisseurs en pays conquis. Ces règlements qui étaient la cause organique de la force des Normands ne permettent pas de se représenter leurs armées comme des bandes désordonnées.

Ces hommes du Nord excitaient l'admiration des Francs par leur force et leur beauté<sup>2</sup>; ils étaient armés d'arcs, de flèches, de boucliers, de frondes, de haches et de glaives grands et lourds qu'ils maniaient d'une façon si redoutable qu'un chroniqueur a pu dire qu'au combat ils semblaient plutôt abattre des bestiaux que combattre des hommes<sup>3</sup>.

Leur tactique en pays ennemi ne varie guère : quand ils sont très nombreux, ils avancent dans l'intérieur des terres divisés en deux corps; l'un, formé de fantassins et de cavaliers se rend au lieu fixé d'avance, par terre; la flotte s'y rend par eau<sup>4</sup>; c'est divisés ainsi qu'ils gagnent leurs quartiers d'hiver dont ils changent en général chaque automne. Durant les mois les plus rigoureux, ils vivent, eux et leurs familles, de leur butin et de réquisitions; car dès que les expéditions des Vikings sont entrées dans la phase dans laquelle le but est la conquête et

1. STREENSTRUP, *op. cit.*, p. 143, 175 et suiv.

2. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. I, p. 194, t. III, p. 222.

3. RÉGINON, *Chron.*, ann. 882.

4. De Gand ils vont hiverner à Elsloo par terre et par mer (*Ann. Vedast.*, ann. 881). — *Ann. Vedast.*, ann. 883, 885, 886 : « terra et aqua iter « faciens. » En 888, en 889 et en 890 pour aller et revenir de Bretagne à Noyon, ils procèdent de même.

l'établissement durable, les femmes ont pris part aux expéditions et accompagné leur maris<sup>1</sup>, ce qui donne un tout autre caractère à l'armée normande et permet de la comparer à une troupe d'émigrants<sup>2</sup>. Au premier printemps, ils se remettent en campagne et, suivant leurs desseins et l'importance de leur entreprise, ils emmènent famille, vaisseaux et bagages, ou bien ils les laissent, sous la garde d'une garnison, dans le camp retranché où ils ont hiverné.

Les Normands, en effet, ont toujours un camp retranché; ils l'établissent dès qu'ils mettent pied à terre, dès qu'ils s'arrêtent en quelque endroit; ils évitent ainsi toute surprise en pays ennemi, c'est un rapport qu'ils ont avec les Romains, c'est une grande force; ils excellent dans l'art de la castramétation<sup>3</sup>, les fortifications de leurs camps sont plus ou moins bien établies suivant la longueur du séjour qu'ils veulent y faire et suivant la configuration du terrain dont ils savent admirablement tirer parti. Quand ils quittent définitivement leur camp ils le détruisent<sup>4</sup>.

Pour entrer en campagne, ils se procurent des chevaux qu'ils montent ou dont ils usent pour le transport des bagages; ils les prennent dans la contrée avoisinante, car il est rare qu'ils en amènent avec eux. Puis, cavaliers et fantassins partent, divisés en plusieurs troupes ou ne formant qu'un seul

1. En été 873, les Normands s'établissent à Angers « cum mulieribus et « parvulis » (RÉGINON, *Chron.*, ann. 873). — Des Normands ont amené leurs femmes devant Paris (ABBON, l. I, v. 121 et suiv.).

2. STEENSTRUP, *Normannerne*, t. I, p. 270-274.

3. VIOULET-LE-DUC, *Dictionnaire de l'architecture française*, art. SIÈGE, t. VIII, p. 369 et 370 : « Il n'est pas douteux que ces peuples scandinaves, traités de barbares par les chroniqueurs occidentaux, étaient, au point de vue militaire, beaucoup plus avancés qu'on ne l'était dans les Gaules. Ils savaient se fortifier, se garder, approvisionner et munir leurs camps d'hiver... »

4. Les exemples de retranchements construits par les Normands pourraient être multipliés à l'infini; la fortification de campagne est dans leurs habitudes. RÉGINON, *Chron.*, ann. 884 : « munitionem in eodem loco [Duisbourg] more solito construunt. » Voy. d'autres exemples cités par M. Steenstrup, *Normannerne*, t. I, p. 365; *Études préliminaires*, p. 224. — *Miracula S. Benedicti*, l. I, c. xxxiii, p. 71-72 : « interea stationem navium suarum, ac si asilum omnium latrunculorum, in insula quadam cœnobio S. Florentii subposita componentes, mapalia quoque instar œdificaverunt burgi, quo captivorum greges catenis adstrictos asservarent, ipsique pro tempore corpora a labore reficerent, expeditioni illico servitura. »

corps, suivant leur nombre. Les Vikings semblent avoir préféré le combat à pied<sup>1</sup>. La rapidité de leur marche, leur habileté à se cacher, à espionner, leur permettent d'attaquer presque toujours à l'improviste. Ils pillent les monastères, les villes ; si quelque enceinte fortifiée leur résiste, ils l'assiègent et ils usent de force ou de ruse pour s'en emparer. L'art des sièges ne leur est pas inconnu<sup>2</sup>, ils l'ont prouvé à maintes reprises. Non seulement ils pillent, mais souvent ils dévastent à tel point que, selon l'expression d'un chroniqueur, « il ne restait pas un chien qui pût aboyer contre eux<sup>3</sup> » ; ils massacrent aussi, car, souvent, il leur est impossible de faire des prisonniers ; ils en gardent parfois<sup>4</sup> pour les vendre comme esclaves, ou encore, s'ils s'emparent de quelque Franc de haut rang, ils lui laissent la vie sauve dans l'espoir d'en obtenir une forte rançon<sup>5</sup>.

Les Normands ne sont vaincus que lorsqu'ils sont surpris hors de leurs retranchements ; alors, le plus souvent, ils se dispersent et regagnent leur camp isolément et sans que leur adversaire puisse les atteindre<sup>6</sup>. Ils sont célèbres par leurs ruses ; l'énumération en serait trop longue ; ils y excellent<sup>7</sup> comme dans l'art de profiter du terrain ou dans la fortification de campagne. S'ils sont assiégés dans leur camp, ils font une résistance opiniâtre ; enfin, lorsqu'ils sont traqués, ils corrompent l'entourage du souverain qui les cerne et ils se rachètent ; ils promettent de ne plus revenir et, si toutefois ils se retirent momentanément d'une partie du royaume, c'est

1. STEENSTRUP, *op. cit.*, t. I, p. 333-339 ; — *Études préliminaires*, p. 216-217.

2. VIOLLET-LE-DUC, *ibid.* — Les Normands font des machines de siège devant Paris, devant Meaux, devant Saint-Bertin en 891. — STEENSTRUP, *Normannerne*, t. II, p. 276 et suiv.

3. GUILLAUME DE JUMIÈGES, l. IV, c. 16. — STEENSTRUP, *Normannerne*, t. I, p. 168.

4. Voy. ci-dessus, p. 218 n. 4. — *Ann. Vedast.*, ann. 882.

5. *Miracula S. Germani*, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 331 : « quatenus aliquos nobilium gratia pecuniæ capere possent. » — Pour Louis, abbé de Saint-Denis, pris en 858, les Normands reçurent une rançon de 686 livres d'or et 3,250 livres d'argent (DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. I, p. 424).

6. Nous en avons vu des exemples dans leur lutte avec Eudes, à Guerbigny en 890, et à Wallers en 891.

7. *Ann. Fuld.*, P. IV, ann. 882 : « Nordmanni ad consuetam calliditatem conversi. »

pour en envahir une autre. Lorsqu'ils sont pris isolément, c'est une autre ruse ; ils se déclarent prêts à recevoir le baptême, puis ils retournent auprès des leurs et reprennent leur premier genre de vie<sup>1</sup>.

Dès que Charlemagne avait reconnu qu'un danger venant du nord menaçait son Empire, il avait établi des gardes sur les côtes ; elles avaient été maintenues quelque temps par son fils Louis le Pieux, mais les troubles avaient éclaté et le fléau s'était déchaîné. C'était inévitable ; il fallait attaquer les Normands sur leurs vaisseaux<sup>2</sup>, car leur flotte n'était pas équipée pour le combat. Le roi Alfred l'avait compris ; il créa une flotte et vainquit les hommes du Nord en les combattant sur l'eau, mais les rois francs ne voulurent ou ne purent pas avoir recours à ce moyen. Les capitulaires de Charlemagne sur ce sujet restèrent sans effet ; en 838, Louis le Pieux donna des ordres pour la construction de navires<sup>3</sup> ; en 858, Charles le Chauve prépara une flotte pour attaquer l'île d'Oïssel<sup>4</sup> ; mais ce ne furent, paraît-il, que des essais sans lendemain. En 862, Robert le Fort bat les Normands en les attaquant par eau sur la Loire ; les cas où des vaisseaux eussent été nécessaires aux Francs sont innombrables, mais, ils n'usèrent presque jamais de ce moyen. En revanche, ils construisirent des ponts fortifiés sur la Marne (862), sur la Seine (862 et 874), sur l'Oise (865) ; les villes, les monastères réparèrent en toute hâte leurs remparts gallo-romains, ou construisirent de nouvelles fortifications.

Les grands aussi élevèrent des fortifications<sup>5</sup>, mais il ne faut pas s'en exagérer l'importance ; elles ne pouvaient arrêter les Normands : « une grande maison de bois carrée », perchée sur une motte naturelle ou artificielle, tel est le donjon de ces châteaux primitifs ; la motte est entourée d'un fossé, au-delà de ce fossé une certaine étendue de terrain dans laquelle se trouvent les dépendances et qui, elle-même, est entourée d'une forte palissade, au-delà de laquelle se trouve

1. *Ann. Bertin.*, ann. 876.

2. Voy., sur la nécessité d'une flotte, DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 199 ; — WAITZ, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. IV (1885), p. 630 et suiv.

3. DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 196.

4. *Ibid.*, p. 425.

5. *Miracula S. Bertini*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. III, pars I, p. 132 : « castella ibi recens facta ». — RÉGINON, *Chron.*, ann. 892 : « quoddam castrum in quodam praeminenti monte noviter constructum. »

de nouveau un fossé ; une sorte d'escalier ou d'échelle donne accès à la porte du donjon qui est l'abri par excellence, le point le plus fort, c'est là qu'habite le seigneur, c'est là qu'il est en sécurité « illi certa quies »<sup>1</sup>. Par le fait des dissensions qui déchirent l'Empire et qui donnent à chaque seigneur une plus grande indépendance, ces châteaux, puisqu'il faut les appeler ainsi, se multiplient avec ou sans l'autorisation du souverain ; Charles le Chauve a bien ordonné, en 864, la destruction de toutes ces fortifications élevées contre son gré<sup>2</sup>, mais il n'a pas été obéi. Beaucoup de ces châteaux ne sont pas assez forts pour protéger la contrée environnante, mais ils favorisent la guerre entre seigneurs et le pillage<sup>3</sup>. C'est à ce fléau nouveau que le roi Carloman fait allusion dans un dernier avertissement adressé à ces sujets : « Il n'est pas étonnant, dit-il, que les païens et les nations étrangères nous dominant et nous enlèvent nos biens temporels quand chacun de nous enlève à son prochain ses moyens d'existence. Comment pourrions-nous marcher tranquilles contre les ennemis de l'Église et contre les nôtres, quand la dépouille du pauvre est enfermée dans notre demeure<sup>4</sup>. »

Les divisions intestines qui déchiraient l'Empire franc, le désintéressement de la chose publique chez la plupart, et la prédominance de l'intérêt personnel, rendirent infructueux tous les essais de résistance ; ainsi : en 881, Louis III, à l'approche des Normands, fortifia « materia lignea » la place d'Étrun, près Cambrai<sup>5</sup>, qui, grâce à sa position, aurait pu protéger le pays ; mais il ne trouva personne qui voulût se charger de la défense de cette place, de sorte que ces travaux servirent aux Normands et non aux Francs. La lutte de cet Empire divisé contre un ennemi toujours un est impossible. On voit des grands s'allier aux Normands et les prendre comme

1. DE CAUMONT, *Abécédaire ou Rudiment d'Archéologie, Architecture civile ou militaire*, 3<sup>e</sup> éd., Caen, 1869, in-8°, p. 402 et suiv. — L. GAUTIER, *La Chevalerie*, p. 462 et suiv.

2. *Edictum Pistense*, ann. 864, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 667.

3. *Synodus Carisiacensis*, ann. 857, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 628 : « rapinæ et depopulationes, quæ partim occasione superinruentium paganorum, partim mobilitate quorundam fidelium nostrorum « in regno nostro, per eos etiam qui Ecclesiam Dei defendere et tueri, « et regni soliditatem ac quietem debuerunt providere, grassantur. »

4. *Conventus Vernensis*, ann. 884, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 309-310.

5. *Ann. Bertin.*, ann. 881.

auxiliaires, soit dans leurs luttes intestines, soit dans leurs combats contre d'autres bandes venant du nord : en 843, le comte Lambert se sert d'une flotte normande de soixante-sept voiles pour s'emparer de Nantes<sup>1</sup>; en 855, le duc breton Erispoë s'allie à un chef normand pour combattre les Normands établis dans la Loire<sup>2</sup>; en 860, Charles le Chauve veut s'allier aux Normands de la Somme contre ceux de la Seine; en 861, il met à exécution ce projet<sup>3</sup>. En 863, Baudoin, comte de Flandre, enlève Judith, fille de Charles le Chauve; Nicolas I<sup>er</sup> écrit à ce dernier qui ne veut pas pardonner : « Nous craignons que « Baudoin, poussé par votre colère et votre indignation, ne se « joigne aux Normands impies et ennemis de l'Église<sup>4</sup> »; ces craintes n'étaient pas sans fondement. En 897, Charles le Simple projeta de recourir au secours des Normands contre Eudes<sup>5</sup>. Mais ces alliances de Francs avec les Normands, quel que fût le but dans lequel elles étaient conclues, n'étaient jamais qu'un leurre pour ceux-là et un prétexte à nouveaux pillages et rançonnements pour les hommes du Nord.

L'exemple venu de haut est suivi : nombre de chrétiens, mécontents ou coupables, passent dans les rangs des Normands dont ils deviennent de précieux auxiliaires : en 869, c'est un prêtre transfuge qui est pris et mis à mort par les Francs<sup>6</sup>. D'autres Francs, abandonnant le comté qu'ils habitent et leurs biens qui sont devenus la proie des Normands, se portent sur les comtés voisins pour y vivre de pillages<sup>7</sup>. Il faut lire les capitulaires pour se rendre compte du désordre effroyable qui régnait dans l'Empire carolingien durant les quarante dernières années du ix<sup>e</sup> siècle. En 886, Foulques, archevêque de Reims, s'écrie<sup>8</sup> : « Entre Paris et Reims aucun lieu n'est sûr si « ce n'est l'habitation des chrétiens pervers, complices des « barbares. Le nombre est grand de ceux qui ont abandonné « la religion chrétienne pour s'associer aux païens et se mettre sous leur protection. »

En vain l'Église cherche à mettre fin à cet état de choses ;

1. DÜMLER, *Geschichte des ostfränkischen Reichs*, t. I, p. 198-199.

2. *Ibid.*, p. 423.

3. *Ibid.*, p. 459-460; t. II, p. 26 et suiv.

4. *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 388.

5. Voy. ci-dessus, p. 187.

6. *Ann. Bertin.*, ann. 869. — BOURGEOIS, *Hugues l'Abbé*, p. 103.

7. *Edictum Pistense*, ann. 864, dans les *Histor. de Fr.*, t. VII, p. 656.

8. FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 5, p. 563.

en vain elle menace de ses foudres quiconque s'alliera aux païens ; en vain elle prodigue ses encouragements à l'armée franque<sup>1</sup> ; en vain elle promet l'absolution plénière à quiconque meurt en combattant les Normands<sup>2</sup>.

Il n'y a pas d'unité dans la résistance, l'exemple de la lâcheté vient de trop haut. Presque aucun lieu, aucun monastère ne demeure intact ; tous prennent la fuite ; il est rare celui qui dit : « Tenez ! tenez bon ! résistez, luttiez pour la patrie, pour vos enfants et pour la nation. Ainsi tous sont en proie à la torpeur, aux divisions intestines, ou rachètent en payant des tributs ce qu'ils devraient défendre par les armes, et le royaume des chrétiens est trahi<sup>3</sup>. » Sous Charles le Chauve et ses successeurs, le champ de bataille s'est trop souvent transformé en une place de marché sur laquelle le plus faible a dû se racheter lui-même ; parfois, mais rarement, les Normands ont traité et payé leur retraite ; le plus souvent, ce sont les Francs qui, outre les ravages qu'ils ont à supporter résultant de l'invasion païenne ou de la guerre civile, doivent encore payer des sommes énormes afin que les Normands s'allient à eux contre d'autres envahisseurs, ou se retirent ou se portent seulement sur quelque autre partie du royaume.

En 845, Charles le Chauve achète la retraite des Normands pour 7,000 livres d'argent ; en 852, après avoir fait de grands préparatifs contre les Normands de la Seine, il traite avec eux et achète la paix ; en 855, il remporte un avantage sur une bande, mais, en 858, il rachète au poids de l'or plusieurs personnages de marque faits prisonniers et il échoue contre les Normands établis dans l'île d'Oissel. En 860, il obtient des Normands de la Somme qu'ils viennent combattre ceux de la Seine, mais il ne peut réunir les 3,000 livres d'argent qu'il leur avait promises pour leur concours ; en 861, il leur remet la somme de 5,000 livres d'argent, plus du bétail et du grain, mais les Normands de l'île d'Oissel lui payent 6,000 livres d'or et d'argent pour obtenir leur retraite ; en 862, il force un chef viking, Weiland, à traiter, mais en 866 il paie de nouveau 4,000 livres d'ar-

1. JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, n° 2642. — L. GAUTIER, *La Chevalerie*, p. 11-12.

2. Lettre de Jean VIII aux évêques francs du royaume de Louis le Bègue, dans MIGNE, *Patrologie latine*, t. CXXXVI, col. 816. — JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, n° 3195.

3. *Translatio S. Filiberti*, dans MABILLON, *Acta sanctorum*, sæc. IV, pars I, p. 536. — DÜMMLER, *op. cit.*, t. I, p. 425.

gent aux Normands pour qu'ils se retirent. En 873, avec l'aide des Bretons, il tient les Normands assiégés dans Angers, et au lieu de les écraser, il se laisse acheter par eux. En 877, il paie 5,000 livres d'argent aux Normands de la Seine pour leur retraite et il achète aussi celle des Normands de la Loire. Le royaume franc de l'Ouest est absolument à bout de ressources.

C'était sur un Empire dans cet état, sur le royaume franc de l'Ouest épuisé de la sorte, qu'allait fondre l'armée normande la plus formidable et la mieux organisée que le continent eût jamais vue, la « grande armée » que nous avons laissée réunie à Fulham, sur la Tamise, dans la première moitié de l'année 879<sup>1</sup>, et qui avait la conquête comme but. Un des principaux chefs en était Siegfried.

Les Normands passèrent le détroit, s'emparèrent de Thérouanne, sans rencontrer de résistance, puis ils remontèrent l'Escaut et établirent leurs quartiers d'hiver à Gand; de là, ils ravagèrent entre autres Tournai (880). Louis de Germanie les combattit à Thiméon. Malgré les efforts de l'abbé Gozlin, qui subit sur l'Escaut une défaite qui répandit la terreur dans la contrée environnante, au mois de novembre, ils s'installent pour l'hiver à Courtrai (880), sous la conduite de Siegfried. Ils pillent Saint-Vaast d'Arras, Cambrai et tout le pays jusqu'à la Somme. Puis, le 2 février 881, ils prennent leur route par Thérouanne, ravagent Saint-Riquier, gagnent Amiens et Corbie; le 22 février, ils dévastent de nouveau Arras et le 22 mars Saint-Omer, puis ils reviennent à Courtrai chargés de butin. Au mois de juillet, ils passent la Somme et menacent Beauvais. Louis III, roi franc de l'Ouest, remporte sur eux la brillante victoire de Saucourt. Désormais, ils craignirent Louis, qui malheureusement ne devait pas survivre longtemps à sa victoire, et ils se retirèrent dans le royaume franc de l'Est à Gand, puis, après avoir fait les réparations nécessaires à leur flotte, ils gagnèrent par terre et par mer la Meuse qu'ils remontent jusqu'à Elsloo, où ils se retranchè-

1. C'est de 879 que les contemporains datent la grande invasion normande, comme le prouve un passage des *Miracula S. Bertini* (*Histor. de Fr.*, t. IX, p. 418), concordant avec un passage de Flodoard, (*Hist.*, l. IV, c. 1, p. 333). Les *Miracula* désignent l'année 890 comme la douzième de l'arrivée des Normands dans le royaume; Foulques, écrivant en 886, dit qu'il y a huit ans passés que ce fléau a fondu sur le royaume. La correction proposée par dom Bouquet est inutile (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 136).

rent. L'empereur Charles III réunit contre eux une armée telle qu'on n'en avait point vu depuis le commencement du siècle ; la honte n'en fut que plus grande (juillet 882). L'empereur conclut un traité avec l'ennemi qui venait de massacrer une troupe des siens pendant l'armistice, et, tandis qu'il concédait à l'un des chefs, Godfried, devenu chrétien, des fiefs en Frise, il achetait de Siegfried et de Wurm la promesse de ne plus envahir le royaume de l'Est. Ces deux derniers chefs vinrent dans le royaume de l'Ouest, à Condé<sup>1</sup> (octobre 882). Louis, le vainqueur de Saucourt, était mort ; son frère Carloman, pour arrêter leurs déprédations, s'établit sur la Somme à Barleux ; les Normands l'évitent, traversent plus à l'est la Thiérache et l'Oise, prennent Laon, arrivent le long de l'Oise à Noyon, puis à Soissons et se disposent à aller jusqu'à Reims ; Carloman les poursuit et les atteint près de cette dernière ville, où il les bat (882). Après cette défaite, la plus grande partie des Normands se retirent à Avaux sur l'Aisne<sup>2</sup>, où les hommes peu nombreux de Carloman ne veulent pas aller les attaquer. Carloman se retire à Compiègne, et les Normands à Condé où ils s'établissent jusqu'au printemps de 883 ; Hugues l'Abbé et Carloman les harcèlent ; la belle saison revenue, les Normands quittent Condé, gagnent les côtes et durant l'été ravagent la Flandre.

En automne, Carloman, prévoyant leur retour, se poste avec son armée au village de Miannay dans le pays de Vimeu, en face de Lavers. A la fin d'octobre, les cavaliers et les fantassins normands arrivent par terre avec tout leur bagage à Lavers, la Somme les séparait encore des Francs qui, aussitôt que la flotte entre dans ce fleuve, prennent la fuite et ne s'arrêtent qu'au-delà de l'Oise. Les Normands établirent leurs quartiers d'hiver à Amiens et portèrent leurs ravages dans le bassin de l'Oise jusqu'à la Seine. Les grands du royaume franc réunis à Compiègne (février 884) décident alors de leur acheter leur départ ; après de longues négociations, le traité est conclu ; les Normands exigent douze mille livres d'argent pesées à leur poids et accordent une trêve (février à octobre) pour laisser réunir la somme. Mais, comme ils ne sont pas disposés à perdre dans l'inaction toute la belle saison, ils passent sur la rive droite de l'Escaut et portent leurs ravages dans le royaume franc de l'Est. Enfin le tribut normand est réuni à grand'peine

1. Voy. pour tout ce qui suit les *Ann. Vedast.* et les *Ann. Bertin.*

2. LONGNON, *Études sur les Pagi de la Gaule*, 2<sup>me</sup> partie, p. 79.

et, à la fin d'octobre, les Francs de l'Ouest sont de nouveau sous les armes pour résister aux Normands, dans le cas où ils ne voudraient pas observer le traité ; ils s'y conforment cependant, brûlent leur camp et quittent Amiens. Carloman et les siens passent l'Oise et les suivent lentement et à distance. Arrivés à Boulogne, les Normands, après avoir tenu conseil, se séparent ; les uns passent en Angleterre et les autres vont à Louvain, où ils prennent leurs quartiers d'hiver ; de là, ils peuvent, suivant les circonstances, se jeter facilement sur le royaume de l'Ouest ou sur celui de l'Est.

Les destinées de la grande armée normande depuis le traité d'Amiens sont connues<sup>1</sup>.

L'étude de la civilisation des Normands nous était nécessaire pour comprendre une époque dans l'histoire de laquelle ces envahisseurs ont joué un rôle prépondérant. Après l'avoir faite, nous l'avons résumée ici dans l'espérance d'éclairer de quelque rayon nouveau des temps profondément obscurs et troublés.

1. Voy. ci-dessus, p. 17.

---

## APPENDICE III

### LE DUC DES FRANCS

Dans le chapitre consacré à Robert le Fort et à Hugues l'Abbé on a pu voir la genèse du pouvoir du « dux Francorum » ; ce titre, ni Robert le Fort, ni Hugues l'Abbé, ni Eudes ne l'ont jamais porté ; mais si, à cette époque, il n'y avait pas encore de titre, il y avait déjà un pouvoir très réel appelé « ducatus regni »<sup>1</sup>, soit la gérance du royaume, sorte de gouvernement militaire à la place d'un souverain trop jeune, absent ou incapable. Ce terme de « ducatus » suivi de « regni » ne peut pas se traduire par duché, mot qui implique une circonscript-

1. On n'a pas attaché assez d'importance à ce terme, employé par les *Annales de Sainte-Colombe de Sens* ; ce monastère dépendait de Hugues l'Abbé, on devait donc y être bien renseigné sur ce qui le concernait ; ces annales disent de lui : « qui monarchiam clericatus in palatio optinens, ducatum etiam regni post regem nobiliter administrabat » (*Mon. Germ.*, SS., t. I, p. 104). Voici un tableau des principales dénominations de ce pouvoir et des titres que portèrent ceux qui l'exercèrent dès son origine :

ROBERT LE FORT :

« Ducatus inter Ligerim et Sequanam adversus Brittones » (RÉGINON, *Chron.*, ann. 861).

« Marchio in Andegavo fuerat » (*Ann. Bertin.*, ann. 865).

HUGUES L'ABBÉ :

« Suadente Hugone abbate et markione » (*Ann. Bertin.*, ann. 878).

« Tutor noster ac regni nostri maximus defensor » (diplôme de Carloman pour l'église d'Orléans du 11 août 883, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 431).

« Ducatum regni post regem administrabat » (*Ann. S. Columbæ Senon.*, ann. 882).

EUDES :

« Ducatum quem tenerat [Hugo]... Odoni... traditur » (RÉGINON, *Chron.*, ann. 887).

ROBERT, FRÈRE D'EUDES :

« Illustris comes et marchio » (diplôme d'Eudes, du 28 mai 893, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 461).

« Dux Francorum » (diplôme d'Eudes, date inconnue, *ibid.*, p. 462).

« Celticae Galliae dux, Celticae dux » (RICHER, *Histor.*, l. I, c. 28 ; l. I, c. 14).

« Comitum potentissimo » (charte de Guarnegaud du 29 juillet 895 ; voy. Pièces justificatives, n° VI).

« Venerabilis marchio, nostri... regni et consilium et iuvamen » (di-

tion territoriale positive ; « ducatus regni » désigne un pouvoir sur tout le royaume franc de l'Ouest ; c'est ce pouvoir que le comte Henri<sup>1</sup> eut quelque temps pendant le siège de Paris alors que Hugues était malade et avant que l'empereur le confiât à Eudes.

Cependant, au commencement du x<sup>e</sup> siècle, ce pouvoir n'est plus si général ; l'Aquitaine maintient son autonomie, la Bourgogne devient un duché sous Richard et le « ducatus regni » est limité aux régions sur lesquelles ce pouvoir s'était toujours exercé de préférence à tout autre, à la « Francia » et à la « Neustria ». Sous le règne d'Eudes, ces deux régions sont encore distinctes, mais, bien vite, elles tendent à se confondre : Eudes, neustrien, est en même temps comte de Paris, c'est-à-dire comte et comte très puissant dans la « Francia » ; peu à peu, grâce à lui, grâce à Robert qui est aussi neustrien et comte de Paris, grâce à la puissance également grande de leur maison en « Francia » et en Neustrie, la région du royaume franc de l'Ouest qui n'est ni Aquitaine ni Bourgogne se confondra sous un même nom, celui de « Francia », et celui de « Neustria » disparaîtra. Dès 892, alors que des troubles éclatent de toutes parts dans le royaume, Eudes, qui a besoin d'être secondé, renouvelle la dignité de Hugues l'Abbé, le « ducatus regni, » en faveur de Robert son frère qui prend cette fois le titre de « dux Francorum<sup>2</sup> », c'est-à-dire chef des habitants de la « Francia » dans son acception la plus étendue ; c'est comme tel que nous le voyons en 893 revenir brusquement avec Eudes

plôme de Charles le Simple du 14 mars 918, pour Saint-Germain des Prés, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 536).

« Trimarchio » (charte de Robert pour Marmoutier du 13 novembre 912, dans MABILLE, *Les invasions normandes*, p. 432).

« Princeps, demarchus, marchio Francorum » (AIMOIN et HUGUES DE FLEURY, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 322, t. XI, p. 274).

HUGUES LE GRAND :

« Regni nostri marchio » (diplôme de Raoul pour Marmoutier du 7 octobre 927, *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 571).

« Ducatus Franciæ » (FLODOARD, *Chron.*, ann. 943, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 197).

« Dux Francorum » (FLODOARD, *Chron.*, ann. 944, *ibid.* ; AIMOIN et HUGUES DE FLEURY, *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 323, t. X, p. 219, t. XI, p. 275).

« Omnium Galliarum ducem » (RICHER, *Histor.*, l. II, c. 39).

« Francorum dux » (DUDON, l. II, c. 101).

1. *Ann. Fuld.*, P. V, ann. 886 : « occiso Heinrico marchensi Francorum qui in id tempus Niustriam tenuit. »

2. Diplôme d'Eudes, dans les *Histor. de Fr.*, t. IX, p. 462.

de Chalon en « Francia<sup>1</sup> », en 894 commander l'armée royale au siège de Reims et négocier à la place du roi avec Baudoin de Flandre en 895 et en 897<sup>2</sup>. Ce qui prouve bien que l'autorité du « dux Francorum » ne s'exerçait en principe que sur la « Francia » et la Neustrie confondues sous le nom générique de « Francia », c'est que lorsque ce duc doit agir en Aquitaine ou en Bourgogne, le fait est toujours l'objet d'une mention spéciale (ainsi en 943 et en 954<sup>3</sup>). Il est évident, depuis le travail de M. de Barthélemy<sup>4</sup>, que le duché de France n'était pas une division territoriale qui est devenue l'Île de France; il est d'autre part incontestable qu'il a existé une dignité, celle de « dux Francorum ». En résumé, s'il ne faut pas parler de duché de France, il y a eu un « duc des Franes » dont l'autorité s'exerce particulièrement sur la région où cette dignité a pris naissance, soit sur la Neustrie et la « Francia » réunies; parfois cependant elle s'exerce aussi sur la Bourgogne et l'Aquitaine. Ce serait perpétuer à plaisir une erreur qui n'a que trop duré que d'employer le nom de duché de France<sup>5</sup>; ce malheureux terme est né de la combinaison de « ducatus regni » et de « dux Francorum »; il faut traduire ce dernier terme littéralement par « duc des Franes. »

1. RÉGINON, *Chron.*, ann. 893.

2. Voy. ci-dessus, p. 163, 181, 192.

3. FLODOARD, *Chron.*, ann. 943 et 954 (*Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 197 et 209).

4. BARTHÉLEMY, *Les origines de la maison de France*, p. 132 et suiv. — G. MONOD, *Revue critique*, 1873, 2<sup>e</sup> sem., p. 97 et suiv. — LUCHAIRE, *Histoire des institutions monarchiques*, p. 13. — LOT, *Les derniers Carolingiens*, p. 173 n. 4. — PFISTER, *Études sur le règne de Robert le Pieux*, p. 131-140. — KALCKSTEIN, *Geschichte des französischen Königthums*, p. 242 n. 1.

5. Le terme de « ducatus Franciae » n'est employé à propos de Hugues le Grand qu'une fois tout à fait accidentellement, par Flodoard; il devrait se traduire par rectorat pour éviter le mot duché qui n'a pas en français un sens actif comme en latin mais désigne seulement une circonscription territoriale.

## APPENDICE IV

### DE LA VALEUR DU TÉMOIGNAGE DE RICHER POUR L'HISTOIRE D'EODES

On sait que les récits de Richer ont une valeur historique très discutée; jugée dans son ensemble, son œuvre ne doit être utilisée qu'avec une extrême prudence. Nous ne referons pas ici le récit de sa vie et des circonstances dans lesquelles il écrivit; cette étude a été faite à plusieurs reprises et dernièrement encore. Rappelons seulement « que personne n'était mieux placé que Richer pour écrire l'histoire de son temps. Il vivait à Reims, c'est-à-dire dans le centre politique et intellectuel le plus important de l'époque..., il se trouvait en rapports constants avec Gerbert et l'archevêque Adalbéron, les deux personnages les plus remuants et les plus influents de ce temps, qui... connaissaient dans leurs moindres détails les événements qui avaient amené et accompagné le changement de dynastie; enfin il avait pu voir à diverses reprises à Reims Lothaire, Louis V, Hugues Capet, et avait pu entendre de la bouche de son père le récit des guerres auxquelles celui-ci avait été mêlé<sup>1</sup>. »

Considérons seulement ce que Richer dit d'Eudes, c'est-à-dire les chapitres v-xiii du livre I de ses *Histoires*<sup>2</sup>. Il y a deux parties à distinguer : les chapitres vi à xi sont de la légende.

1. G. MONOD, *Études sur l'histoire de Hugues Capet*, dans la *Revue historique*, t. XXVIII (1885), p. 250 et suiv. — Le jugement de M. Lot (*Les derniers Carolingiens*, p. xvii) est peut-être un peu absolu lorsqu'il dit qu'antérieurement à 978, l'ouvrage de Richer « se borne à paraphraser les Annales de Flodoard d'une manière peu exacte. » En revanche, nous lui accordons que « pour la fin du ix<sup>e</sup> et la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, Richer est une source incertaine ».

2. *Mon. Germ.*, SS., t. III, p. 570 et suiv.

Restent les chapitres v, xii et xiii, dont la trame est parfaitement exacte; dans ces chapitres mêmes on peut relever certaines inexactitudes de chiffres telles qu'il s'en trouve dans toutes les annales ou histoires du moyen âge, certaines omissions et des fautes de perspective telles que peut en commettre un chroniqueur qui écrit un siècle après les événements qu'il raconte. Néanmoins, les faits sont exacts et quelques appréciations sont d'une justesse frappante.

Ainsi pour le chapitre v qui a été si discuté :

1° La date du couronnement d'Eudes, malheureusement fragmentaire, est exacte puisqu'elle est confirmée et complétée par les *Annales S. Germani minores* (voy. ci-dessus, p. 89).

2° « *Creatusque rex, strenue atque utiliter omnia gessit, prae-ter quod in militari tumultu, raram componendi lites potestatem habuit,* » appréciation très juste du règne d'Eudes.

3° Le nombre des victoires d'Eudes sur les Normands indiqué par Richer est impossible à contrôler et sujet à caution, mais la fin de la phrase : « *atque hoc fere per quinquennium* » est exacte, puisque Eudes monta sur le trône au commencement de 888 et que les Normands se réembarquèrent en automne 892.

4° « *Quibus repulsis, fames valida subsecuta est,* » cette famine lors du départ des Normands en 892 est confirmée par les *Ann. Vedast.*, ann. 892.

5° « *Cum triennio terra inculta remanserit,* » les Normands étaient revenus en effet de Bretagne en 890 et, durant les années 891 et 892, leurs ravages avaient empêché toute culture dans le nord du royaume où séjournait l'armée d'Eudes, surcroît de bouches à nourrir dans la région épuisée.

6° « *Ipse [Odo] cum exercitu in Aquitaniae partes secedens...* » Eudes en 892 quitte le nord de son royaume parce que l'entretien de son armée y est devenu trop difficile; ce témoignage est parfaitement d'accord avec celui des *Ann. Vedast.*, ann. 892.

Le chapitre v, qui contient la fameuse allégation sur l'origine saxonne de Robert le Fort, est parfaitement digne de foi, comme le prouve un examen minutieux. Pourquoi refuser de croire à la phrase : « *Hic [Odo] patrem habuit ex equestri ordine Rotbertum avum vero paternum, Witichinum advenam Germanum* » puisque tout historien impartial est obligé d'admettre les autres assertions du même chapitre ?

Déjà le chapitre précédent (iv) se termine par une appréciation très juste des causes qui amenèrent l'avènement d'Eudes :

après une erreur sur l'âge de Charles, Richer dit que ce dernier étant trop jeune, les grands délibérèrent sur le choix d'un roi « *non ut desertores, sed ut in adversarios* [les Normands] « *indignantés,* » c'est, en d'autres termes, ce que dit Foulques dans sa lettre à Arnulf (FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 5, p. 563) : « *Karolus adhuc admodum corpore simul et scientia parvulus* « *existebat nec regni gubernaculis idoneus erat, et instante* « *inmanissima Nordmannorum persecutione, periculosum* « *erat tunc eum eligere* ».

Après un grand épisode fantaisiste qui tient les chapitres vi-xi, Richer redevient historique au chapitre xii.

1° L'itinéraire qu'il indique pour l'expédition d'Eudes en Aquitaine est confirmé, au début du moins, par Abbon (l. II, v. 548); tous deux font passer, le roi par Limoges.

2° Richer, comme les Annales de Saint-Vaast, montre que les adversaires d'Eudes profitent de son absence pour élever Charles le Simple. Richer dit : « *Idque plurimum persuadebat Neustriorum absentia* », et les Annales de Saint-Vaast : « *Franci, ut possent compleri quae volebant, suaserunt regi ut relicta Francia... peteret Aquitaniam.* »

3° L'erreur de Richer sur l'âge de Charles au moment de son avènement (28 janvier 893) est vénielle : « *jam enim quinden-* nis, » or Charles était né le 17 septembre 879.

4° Richer, dans ce chapitre xii comme dans le chapitre xvi, fait de Foulques l'agent le plus actif de l'élévation de Charles, il est en cela d'accord avec une lettre du pape Formose (FLODOARD, *Hist.*, l. IV, c. 2, p. 560), et il affirme que Charles fut élevé par Foulques (c. xvi), ce qui est très vraisemblable.

5° La date du couronnement de Charles le Simple n'est donnée exactement que par Richer; son témoignage concorde avec la date adoptée par la chancellerie carolingienne (voy. ci-dessus, p. 155). Les *Annales Vedastines*, qui sont pour cette époque la source de renseignements la plus sûre, se trompent sur ce point et c'est Richer qui les corrige!

6° Comme nous l'avons déjà dit, Richer a raison lorsqu'il assure que Charles avait peu de partisans dans la Celtique, mais beaucoup dans la Belgique.

Puis Richer précipite la fin de son récit pour arriver à la mort d'Eudes.

7° Eudes meurt, d'après lui, dans la dixième année de son règne, ce qui est absolument exact, car la dixième année du

règne d'Eudes se termine le 27 février 898, et qu'il est mort le 1<sup>er</sup> janvier 898.

Il semble difficile d'admettre que Richer n'ait pas eu sous la main quelques notes contemporaines, quelques documents; et il faut reconnaître que son récit, inégal il est vrai, renferme certaines parties excellentes.

---

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

### I. — Chant en l'honneur du roi Eudes.

Ce chant, déjà signalé par Bethmann (PERTZ, *Archiv*, t. XII, p. 409) et publié par Morelot, dans F. DANJOU, *Revue de la Musique*, t. IV, 1848, p. 85, vient d'être publié de nouveau avec un court commentaire par M. E. Mühlbacher, dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, tome VIII, Innsbruck, 1887, in-8, p. 601-604. Il se trouve dans un manuscrit du x<sup>e</sup> siècle, contenant une collection d'hymnes, qui provient du couvent de Moissac, en Aquitaine et qui est maintenant au Collège des Jésuites à Vienne.

L'importance historique de ce chant n'est malheureusement pas aussi grande qu'on pourrait le désirer; en revanche, il nous est parvenu avec la musique; c'est un exemple unique d'un chant laïque de cette époque dont la mélodie nous ait été conservée; aussi le reproduisons-nous ici, d'après M. Mühlbacher, à titre de curiosité.



2

Te crux divina muniat,  
te virtus alma protegat,  
te neuma sacrum protegat  
et ad superna dirigat.

3

Sis Deo dignus ut Abel,  
sis fidelis ut Samuel,  
sic iudices ut David  
et credas ut Natanael.

4

Vivendo vivas ut Enoch,  
pacificus ut Sadoc,  
sis benedictus ut Jacob,  
sanctissimus ut fuit Job.

5

Sis eloquens ut Abraam,  
benedictus ut Balaam,  
robustus ut Geroboam,  
edifices ut Ioatam.

6

Sis sapiens ut Salomon,  
fortissimus sicut Samson,  
pulcherrimus ut Absalon  
et cautus sicut Gedeon.

8

Ut Alexander maximus  
pugnator sis aptissimus,  
tibi que sit contrarius  
ceu fugiens Pompegius.

7

Monarcha sis ut Julius,  
Sed Deo dignus melius,  
ut Davit rex mitissimus  
et Jûdas victor optimus.

9

Qui mea laudant carmina,  
pigmenta bibant dulcida,  
quibusque sunt contraria,  
spumosa detur cicera.

10

Amen resultet Gallia,  
amen cantent Burgundia,  
Bigorni regni spacia,  
Uasconia et Teutonica.

II. — 889, 10 juillet. — Paris.

*Le roi Eudes confirme à l'abbaye de Vézelay et à ses dépendances, ainsi qu'au château qui y a été construit contre les Normands, le privilège d'immunité qui lui a été accordé par Charles le Chauve et par le pape Jean VIII.*

Copie du xi<sup>e</sup> siècle, Cartulaire manuscrit de Vézelay, à Florence, Bibliothèque Laurentienne, Cod. Laur. Plut. XIV, n<sup>o</sup> 21, pag. 172.

Publié en partie par Bandini, *Catalogus codicum latinorum bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, Tomus I (Florence, 1774, in-fol.) col. 138.

In nomine sanctae et individuae Trinitatis. Odo clementia Dei rex. Si servorum Dei iustis postulationibus aurem nostrae serenitatis accomodamus, easque ad effectum pie petitionis opere ferendo perducimus, hoc nobis profuturum fore ad aeternae remunerationis praemium facilius optinendum et ad praesentem vitam liberius transigendam nullo modo dubitamus. Quo circa noverit omnium sanctae Dei ecclesiae fidelium nostrorumque tam praesentium quamque futurorum industria, quoniam Eudo venerabilis abbas Virzelliacensis monasterii,

adiens celsitudinem nostram depraecatus est ut idem cenobium cum omnibus appenditiis suis sub immunitatis nostrae tuicione et regali defensione acciperemus. Eo videlicet modo ut ea quae in praecepto praedecessoris nostri dive recordationis Karoli imperatoris augusti<sup>1</sup> et in privilegio domini ac patris nostri quondam Iohannis universalis papae continentur<sup>2</sup> inviolata et inconvulsa permaneant. Castellum quoque quod propter persecutionem paganorum inibi constructum est, sub eodem immunitatis tenore reciperemus et semper manere iuberemus absque alicuius inquietudinis contradictione. Quod cenobium situm est in pago Avalensi super fluvium dictum Coram, et est constructum in honore Dei et Salvatoris nostri Ihesu Christi eiusdemque genitricis semperque virginis Mariae beatorumque apostolorum Petri et Pauli principum. Cuius pie petitioni diligenter annuimus et libenter assensum praebemus ac praefatum cenobium suprafatum quoque castellum cum omni integritate sua seu ea quae a fidelibus divina gratia ordinante olim ibi fuerint oblata sub nostra immunitate seu tuicione recipiendam decrevimus. — Precipientes ergo iubemus ut nullus comes seu vicecomes aut aliquis ex saecularibus iudicibus vel ex missis nostris discurrentibus in praefato coenobio vel praetitulato castello cum omnibus villis ad ipsum locum pertinentibus potestative mansiones accipiat aut paratas seu freda aut cespitaticum aut pontaticum aut rotaticum vel inferendas ab eo exigere praesumat. Sed liceat servis Dei in eodem sepe dicto cenobio degentibus secure ac quiete vivere, et pro nobis regnique nostri statu nec non pro patre ac genitrice nostra seu pro dilecto coniuge nostra absque alicuius inquietantis molestia domini misericordiam exorare. Sin autem, quod minime futurum credimus, aliquis hominum qualibet seculari praeditus potestate contra hoc nostrae altitudinis et immunitatis praeceptum venire aut illud temerare seu in aliquo violare praesumpserit, sexcentorum solidorum multa coactus exsolvat, medietatem scilicet fisco nostro, alteram vero ecclesiae cui litem intulerit. Et hoc nostrae celsitudinis inviolabile pactum firmum et stabile futuris maneat temporibus, precamur successores nostros ut sicut sua quae legitime statuerint firma a

1. Charles le Chauve avait accordé un diplôme à Vézelay en 868. BÖHMER, n° 1746. — *Histor. de Fr.*, t. VIII, p. 608.

2. Jean VIII confirma les privilèges de Vézelay en 878. JAFFÉ-WATTENBACH, *Regesta pontif.*, n° 3189.

subsequentibus tenere et esse voluerint ita et haec quae a nobis modo corroborantur firma et inconvulsa perpetualiter custodire studeant. Ut autem hoc nostrae auctoritatis praeceptum in Dei nomine plenior firmitatis obtineat vigorem, manu nostra illud firmavimus et anuli nostri inpressione subter sigillari iussimus.

Signum Odonis glo(*monogramme*)riosissimi regis.

Diroannus notarius ad vicem Eblonis recognovit.

Datum VI. id. iulii, indictione VI., anno incarnationis dominicae DCCCLXXXVIII., anno II<sup>o</sup>. regnante domino Odone gloriosissimo rege. Actum Parisius civitate. In Dei nomine feliciter. Amen<sup>1</sup>.

### III. — Sans date.

*Le roi Eudes accorde l'immunité à la mense épiscopale et au cloître des chanoines de Laon.*

Original scellé, Paris, Bibliothèque nationale, Collection de Picardie, t. 283, n<sup>o</sup> 1.

Copies de dom Grenier, d'après l'original, Collection Moreau, t. III, fol. 38 et Collection de Picardie, t. 110, fol. 4.

Les lettres entre crochets sont effacées maintenant, mais dom Grenier les avait lues sans hésitation.

(*Chr.*) IN NOMINE SANCTAE ET INDIVIDUAE TRINITATIS. ODO CLEMENTIA DEI REX. SI PETITIONIBUS SERVORUM DEI ASSENSUM PRAEBEMUS ET EORUM UTILITATIBUS NECESSARIA PROVIDEMUS, MOREMQUE | <sup>2</sup> praedecessorum nostrorum imperatorum ac regum sequentes, ut ea quae illis divino amore instigati conferimus deinceps rata permaneant nostris confirmamus edictis, hoc nobis procul dubio ad aeternam beatitudinem capessendam et totius regni a Deo nobis | <sup>3</sup> collati tutelam profuturum credimus et retributorem Dominum exinde in posterum habere confidimus. Igitur notum sit omnibus fidelibus sanctae Dei ecclesiae et nostris, presentibus scilicet atque futuris, quia Dido, vene-

1. Les données chronologiques ne concordent pas, l'année 888 coïncide bien avec l'indiction VI mais non avec l'an de règne, nous donnons la préférence à ce dernier; nous savons, en effet, par deux autres diplômes en faveur de Saint-Germain d'Auxerre et de Tournus qu'en juillet 889 Eudes était à Paris, et il paraît difficile qu'en juillet 888, quelques mois après le couronnement d'Eudes, le notaire se soit trompé sur l'an de règne.

rabilis episcopus sanctae Lugdunensis ecclesiae, ad nostram  
 |<sup>4</sup> regiae dignitatis accedens clementiam, humiliter expetiit, ut  
 per preceptum nostrae auctoritatis ei et successoribus ejus nec-  
 non et fratribus sibi a Deo commissis concedentes firmaremus et  
 firmare.....<sup>1</sup> am deinceps nullus Regum nulla |<sup>5</sup> Reginarum  
 nullaque praepotens persona successorum nostrorum mansio-  
 nes domus ipsius ac successorum ejus necnon et claustrum  
 fratrum intrare vel mansiones accipere sine licencia ipsius  
 su[orum]que ullatenus praesumat. Cujus petitioni |<sup>6</sup> assensum  
 praebentes, pro remuneratione caelestis patriae, hoc praecep-  
 tum regalis celsitudinis nostrae tam ei quam suis fratribus fieri  
 praecepimus, per quod delegantes sancimus et corroborantes  
 firmamus ut mansiones et domus |<sup>7</sup> praescripti episcopi ac  
 claustrum suorum fratrum sub munitione ac defensione regalis  
 dignitatis et auctoritatis nostrae nostrorumque successorum,  
 ita prout ille deprecatus est inrefragabiliter et inviolabiliter |  
<sup>8</sup> omnimodis maneant, ut nec nos nec aliquis successorum  
 nostrorum neque aliqua judiciaria potestas ibidem usquam  
 vel unquam jam amplius in aeternum mansionem accipere vel  
 manere sine consensu ipsius suorumque |<sup>9</sup> pertemptet. Et ut  
 haec auctoritas quam ob Dei amorem et animae nostrae reme-  
 dium statuimus atque roboravimus firmiorem obtineat vigorem  
 et deinceps inconvul . . . . .<sup>2</sup> [ma]nus nostrae conscriptione |  
<sup>10</sup> eam subterfirmavimus et de anulo nostro sigillari jussimus.

SIGNUM ODONIS (*monogramme*) GLORIOSISSIMI REGIS.

THROANNUS NOTARIUS AD VICEM EBLONIS RECOGNOVIT ET SUBS-  
 CRIPSIT. (*Ruche, Le sceau recouvrait dans* subscripsit *les lettres cripsi.*  
*Il a malheureusement disparu mais nous en trouvons la description*  
*suivante dans la collection Moreau : « sceau ovale, plaqué fait d'une*  
*espèce de pâte ; il est presque rompu entièrement, mais la tête du Roy*  
*est intacte ; il ressemble parfaitement au sceau du roi Eudes que dom*  
*Mabillon a fait graver à la page 405 de sa Diplomatique ; il est placé*  
*dans le centre d'une espèce d'encadrement que le Nouveau traité de*  
*diplomatique (t. V, p. 608 pl. 73) appelle Ruche. »*

IV. — 890, 22 mars. — Tours.

*Gauzuin, doyen et prévôt de Suèvres, et d'autres moines de Saint-*  
*Martin s'étant rendus à Suèvres, enlèvent à un nommé Ricbert les*

1. Les lettres remplacées par des points sont effacées sur l'original.
2. Lettres effacées sur l'original.

*quatre menses qu'il tenait en précaire des moines de Saint-Martin, et dont il mésusait. Ricbert se rend auprès du roi Eudes, alors à Tours, pour réclamer; le roi, après avoir entendu les moines, maintient leur décision.*

Copie d'apr. l'orig. dans les Armoires de Baluze, t. 76, fol. 92 (anc.) 95 (nouv.). — Cet acte est analysé dans MABILLE, *Pancarte noire*, p. 180, n° 95.

Notitia qualiter et quemadmodum grex beati Martini, Dominus scilicet Gauzzuinus decanus, sive villa Pseudoforensis praepositus atque sacerdos Berno quoque levita et archiclavus, necnon Odalricus ipsius coenobii scholarum magister simulque reliqui praelibati gregis seniores, in jamdictam venerunt Pseudoforum villam cupientes inibi pernecessarias res fratrum inquirere et audientias ejusdem potestatis aequanimiter tenere. Quod dum agerent, ante ipsorum praesentiam quidam homines ipsius venerunt potestatis reclamantes se fortiter de quodam vasallo nomine Ricberto, qui fuerat quondam miles cujusdam Turonorum archiepiscopi nomine Adalaldi cui etiam idem episcopus quandam terram quam de fratribus in vita, post mortem scilicet Gibaldi, sub censu quamvis male neglecto tenerat quadam ipsius benivolentia, affinitate scilicet propinquitatis, laxavit, id est IIII. mansos, dicentes siquidem ipsi coloni quod jam nominatus Ricbertus eos nimia crudelitate affligebat cotidie et ipsam praenominatam terram quam ipsi deservebant, injuste et sine ulla census redditione retinebat, insuper etiam addentes quod nisi ad proprios usus Sancti Martini fratrum tam se quam suam hereditatem revocarent citissime ad dominum Rotbertum rerum Santi Martini abbatem confugerent, seque ex tali afflictione lacrimabiliter reclamarent. Qui talem audientes clamorem, nimis exinde tristes effecti quia jam multis vicibus ipsos homines tali de causa audierant reclamantes, praescriptos IIII. terrae mansos in crastino revocaverunt cum omnibus eorum appenditiis, hominibus videlicet utriusque sexus, vineis, terris cultis et aliquid incultis, hoc est in villa Trembleio mansos II., in villa Modullo mansum I., inter Chelaucum et Villarem perticas III. atque inter villam Pennas et Toralias quartas II. Quam rem praedictus audiens Ricbertus, nesciens quid inde agere posset, praesentiam domni Odonis serenissimi regis, Turonis tunc residentis, seu etiam Rotberti ejusdem germani, et rerum, ut

diximus, beati Martini abbatis, caeterorum virorum nobilium quantocius adire, indicans eis qualiter praefati sancti Martini canonici easdem res quas sibi Adalaldus senior suus sub censu dimiserat, revocari jusserant. Denique jussu regis et ipsius Rotberti abbatis vocati sunt Gauzzinus decanus, ac Berno aedituus, alii etiam quamplures. Qua de causa interrogati responderunt quod postquam saepefatus Adalaldus ipsas sancti Martini res praenominato Ricberto laxaverat, nullam census redditionem exinde habere potuerat sed potius ipsius terrae heredes crudeli attenuaverat exactione. Addebant etiam ipsum Ricbertum nullam recepisse ab Adalaldo auctoritatem per quam legaliter ipsam Sancti Martini terram possidere valeret. Quod audientes rex scilicet Odo et abba Rotbertus seu caeteri pernobiles in circuitu residentes confestim adjudicaverunt ipsum Ricbertum res Sancti Martini aut sine auctoritate aut absque aliqua suarum rerum condonatione in posterum habere non posse. Quo regali judicio et communi et assensu ipse convictus vasallus in recompensatione hujus rei scilicet ut ipsos IIII. terrae Sancti Martini mansos cum omnibus eorum appenditiis tantum in vita sui jure domini possiderat, tres alodos sui juris in pago Blesensi sitos Sancto Martino et fratribus tradidit, id est Molono cum domibus inter quas puteus consistit, terris cultis sive incultis ubi possint seminari juxta aestimationem modii annonae CL. Deditque ipse Ricbertus Sancti Martini dominio in alio loco alodellum alterum in ipso pago situm, id est III. arpennos de vinea in villa Ressianana. Obtulit etiam idem saepefatus Ricbertus sancto confessori Christi Martino et fratribus tertium alodum, id est quicquid in villa Canavarias tenere videbatur, terram videlicet cum vinea et silva eo scilicet ordinationis tenore, sicut praedictum est, quandiu ipse Ricbertus adviveret ambarum potestatum possessor existeret; post cujus digressum, quia, ut jam diximus tam ipse quam sui praedecessores censum IIII. mansorum praedictorum terrae Sancti Martini injuste retinuerant sine ullius personae sibi vel parentis successione, res Sancti Martini, ac proprii sui juris Alodi supra nominati in dominium et ditionem revocarentur Sancti Martini fratrum. Unde necesse fuit ut exinde a fratribus precariam acciperet. His praesentibus et videntibus actum fuit.

† Signum sanctae crucis domni Rotberti rerum sancti Martini abbatis. Signum Guarnegaudi vicecomitis. S. Burchardi comitis. S. Fulconis. S. Ardradi vicecomitis. S. Fulchradi.

S. Gualtarii. S. Eboli vicarii. S. Bernuini. S. Herici. S. Osberti. S. Gualcherii. S. Frodonis. S. Amalrici. S. Rotramni. S. Gualchisi. S. Dadonis. S. Erlaldi. S. Guandalberti. S. Eboli Calvi.

Data est autem haec notitia XI. kal. aprilis, in civitate Turonis, anno III. Odone regnante pacifico rege<sup>1</sup>.

Ego Archanaldus gregis beati Martini levita, ad vicem Odalrici cancellarii et scholae primi, scripsi et subscripsi.

V. — 892, 13 juin. — Tours.

*Erfredus, prévôt, et Adalmarus, avoué de Saint-Martin, viennent au Mans, le lundi 24 avril, se plaindre au comte Bérenger de ce que Patericus, son vassal, détient injustement des biens de Saint-Martin; Patericus n'ayant pas voulu obéir aux ordres de Bérenger, ils se rendent à Tours, le 13 juin, auprès du comte Robert, dont Patericus était également vassal, pour lui adresser leur plainte en présence du roi Eudes qui était alors à Tours. Robert juge en leur faveur. — (Fragments.)*

Copie dans les Armoires de Baluze, t. 76, fol. 160 (anc.), 164 (nouv.).

Cet acte est analysé dans Mabille, *Pancarte Noire*, p. 179, n° 94 et publié dans le *Gallia christiana*, t. XIV, Instr. n° 37.

Notitia qualiter venit Erfredus praepositus cum Adalmaro advocato sancti Martini in civitate Cinomannis, die octavo kal. Mai, feria II<sup>2</sup>. ante Beringerium comitem et reclamaverunt se quid vasallus ipsius Patericus nomine res fratrum quas Guitto propter advocariam olim tenuerat malo ordine retinebat. Tunc Beringerius comes respondit quod non esset suus solummodo vasallus, quamvis ex suo beneficio aliquid haberet sed potius vasallus Rotberti, amici sui, quia plus ab ipso beneficium tenebat. Hoc autem, quod ad ipsum pertinebat propter amorem sancti Martini statum reddidit dicens : Si de meo beneficio voluerit gaudere amplius ex terra sancti Martini nil retinebit.

1. Nous datons cet acte du 22 mars 890, prenant l'an de règne indiqué au pied de la lettre; dans plusieurs actes faits à Tours il est faux, car on ne peut pas admettre qu'Eudes n'ait pas été reconnu de suite à Tours; pour cet acte, nous croyons l'an de règne juste, car la présence d'Eudes à Tours, en mars 890, concorde très bien avec son itinéraire, tandis qu'il ne pouvait pas y être en 891. Voy. ci-dessus, p. 131.

2. C'est-à-dire le lundi 24 avril 892.

Et sic discesserunt. Ille vero noluit ipsas res dimittere, sed coepit minas inferre. Tunc venientes Erfredus et Adalmarus Turonus, idus junii, in praesentia domni Rotberti comitis et abbatis, dixerunt ei quia canonici sancti Martini volebant se reclamare coram rege Odone, qui tunc praesens aderat in ipsa civitate Turonus, de suo vasallo Paterico, qui res fratrum injuste tenebat. « Non erit, inquit, opus vobis coram rege reclamationem facere, quia ego sum eorum abba, et ego debeo de aliis justitiam facere, quanto magis injustitiam ab aliis factam consentire debeam. Sed nunc Adalmaro, dic mihi per illud sacramentum quod mihi jurasti quot scuta in meo servitio plus illi exhibere vidisti. Non amplius, inquit, quam tria. Ergo propter tria scuta auferam sancto Martino et fratribus res suas et detrimentum animae meae faciam? Quis, inquit, habet gaudium. Tunc Erfredus extraxit cultellum ex vagina quam secum habebat et dedit illi. Ipse autem tetendit cultellum Adalmaro advocato et dixit ei : Tu debes cum recipere, quia advocatus eorum es; et si necesse fuerit, tu pugnabis pro eis. Et sic ista reclamatio finem fecit.

Actum in praesentia nobilium virorum istorum qui subtus firmaverunt.

Signum sanctae crucis domni Rotberti abbatis, qui hanc notitiam propria manu firmavit et suis fidelibus firmare jussit.

Signum Attonis vicecomitis.

*Il y a plusieurs autres souscriptions inutiles quant à présent*<sup>1</sup>.

Ego Maimbertus rogatus scripsi et subscripsi, in civitate Turonus anno IIII. regnante domno Odone rege, idus junii<sup>2</sup>.

VI. — 895, 29 juillet. — Blois.

*Guarnegaud et sa femme Hélène donnent au monastère de Saint-Martin de Tours, pour y être consacré à l'usage des chanoines, un alleu qu'ils tiennent du roi Eudes grâce à l'intervention de Robert, leur sei-*

1. Note de Baluze.

2. Le 13 juin de la 4<sup>e</sup> année du règne d'Eudes serait le 13 juin 891; il faut d'après la date indiquée au début corriger 4<sup>e</sup> en 3<sup>e</sup>. — Mabille date à tort cet acte de 891.

*gneur, frère du roi, et qui est sis dans la viguerie de Suèvres, ainsi que quelques autres biens près de cette ville. — (Fragments.)*

Copie dans les Armoires de Baluze, t. 76, fol. 149 (anc.), 152 (nouv.). — Extrait dans Mabille, *Pancarte noire*, p. 101, n° LXVIII et p. 115, n° XCV.

A. Ω. Multipliciter multiplex omnipotentis misericordia Dei per plurimum voluit honorare genus humanum... Idcirco ego Guarnegaudus simulque uxor mea Helena donamus, cedimus, donatumque in perpetuum esse volumus eidem omnipotenti Deo et piissimo confessori ejus Martino, in usus canonicorum ibi Deo servientium alodum juris nostri proprium quem per praeceptum a gloriosissimo et piissimo rege domino Odone per deprecationem interventu eximii senioris nostri domini Rotberti comitum potentissimo et ejusdem domini regis germano obtinuimus et quieto ordine possidemus, situm in pago Blesinse, in vicaria Sadobrinse, id est ecclesias duas, unam earum sitam in ipsa villa Sadobria, constructam et dedicatam in honore sancti Leobini cum omnibus rebus ad eandem pertinentibus et alteram sitam in eodem pago, in villa quae dicitur Voginantus, constructam in honore sancti Dionysii, etc. Donamus insuper mansos VII reddentes sitos in jam dicto pago, inter villam scilicet Paxtum et villam Villagonis, etc...

Data est autem hujus devotionis et elemosinae auctoritas III. kal. augusti, in castro Bliso, in mallo publico quod tenuit praescriptus hujus cessionis auctor Guarnegaudus et recepta in eodem mallo a domno Bernone sacerdote et archiclavo, anno dominicae incarnationis DCCCXCV., et domni Odonis regis jam in VIII<sup>vo</sup>, anno.

Ego Erchanaldus gregis beati Martini levita et ejusdem archisignatoris Ahilrici ac scolae primicerii secundicerius ad vicem Aureliani presbyteri et ex pago dominici cancellarii rogatus dictando scripsi.

#### VII. — Épitaphe de Mégingaud.

Nous avons retrouvé à la Bibliothèque nationale, dans la collection Duchesne (vol. 66, fol. 21), la transcription de l'épitaphe du comte Mégingaud. Après avoir parlé de ce personnage, Duchesne ajoute : « ejus Epitaphium, quod, nisi me multa fallunt, Mogunciae

« in Aedis D. Albani parietinis ac ruderibus invenisse me conjicio,  
« eleganti caractere, fragmento turris insertum, priusquam pe-  
« reat injuria temporum hic subserere placuit.»

Postquam primus homo Paradisi gaudia liquit  
Illius omne genus mors inimica tulit  
Nullus enim Regum, nullus mediocris in orbe  
Aspera ab hac liber conditione fuit.  
Hanc legem sequitur tumulo qui clauditur isto,  
Nomine Megingoz, fonte sacrate pio  
Qui domino sanctisque Dei servivit honeste  
Donec in hoc saeculo vivere eum licuit.  
Regibus hic carus multis et moribus aptus  
Omnibus et placidus pro bonitate sua  
Exstitit et postquam meritis maturus et annis  
Illius hinc animam qui dedit ipse tulit.  
Quaeso igitur fratri, titulum qui legeris istum,  
Dic, requiem aeternam donet ei Dominus!  
Obsecro per Dominum nullus hic ossibus istum  
Ante diem magnum evacuet tumulum.

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

- P. 11, ligne 17, capétiens, *lisez* : robertiens.
- P. 13, ligne 16, Vergonnais, *lisez* : Vergonais.
- P. 13, ligne 19, Vireuse, *lisez* : Vineuse.
- P. 28, note 4, Boneuil, *lisez* : Bonneuil.
- P. 30, ligne 5, Quiersy, *lisez* : Quierzy.
- P. 60, ligne 22, Adalard, *lisez* : Adalald.
- P. 65, ligne 1, l'évêque, *lisez* : l'archevêque.
- P. 65, ligne 22, Kirchen, *lisez* : Kirchheim.
- P. 71, ligne 28, celui d'Angers, *lisez* : l'évêque d'Angers.
- P. 75, ligne 2, évêque, *lisez* : archevêque.
- P. 80, ligne 25, 836, *lisez* : 837.
- P. 84, ligne 9, l'évêque, *lisez* : l'archevêque.
- P. 101, lignes 16 et 25 et p. 106, note 5, Mersen, *lisez* : Meersen.
- P. 109, note 3, Gernesheim, *lisez* : Gernsheim.
- P. 116, note 5, Les Normands ne vinrent, *lisez* : Les Normands ne vinrent pas.
- P. 127, ligne 3 de la note 4, ajoutez : Voy., ci-après, Pièces justificatives, n° II, p. 236.
- P. 131, ligne 23 et p. 137, *passim*, Mehun, *lisez* : Meung.
- P. 132, ligne 21, Alan, *lisez* : Alain.
- P. 140, ligne 23 et note 4, Rodolphe, *lisez* : Raoul.
- P. 159, note 4, p. 28, *lisez* : p. 128.
- P. 200, note 4 : Hugues comte de Tours avait eu une fille Irmen-  
garde, qui épousa en 821 Lothaire I (DÜMLER, *Geschichte des ost-  
fränkischen Reichs*, t. I, p. 24 n. 4), par conséquent si le père de  
Robert le Fort avait été fils de Hugues de Tours, il eût été beau-  
frère de Lothaire I et Robert le Fort aurait été neveu de ce  
dernier. — Guillaume comte de Blois était frère d'Eudes comte  
d'Orléans ; ce dernier avait une fille Irmintrude qui, en 842,  
épousa Charles le Chauve (DÜMLER, *op. cit.*, t. I, p. 187 n. 6).  
Si donc Robert le Fort avait été le fils de Guillaume de Blois, il  
aurait été neveu d'Eudes d'Orléans et cousin de Charles le Chauve.
-

## TABLE ANALYTIQUE

---

- Acfred**, évêque de Nantes, 12 n. 2.
- Actard**, évêque de Nantes, 4 n. 5.
- Adalald**, archevêque de Tours. Se trouve auprès de Charles III à Paris, 60. — Passe un contrat, 71. — Signe un acte d'Eudes abbé, 73. — Consent à un acte d'Eudes en faveur de Marmoutier, 78. — Partisan d'Eudes, 95.
- Adaldus**, 137 n. 3.
- Adalgaire**, évêque d'Autun. Ourdit une cabale contre Gozlin, 31. — Chancelier d'Eudes, 156, 160 n. 3, 170 n. 4. — Sa mort, 170.
- Adalhard**, comte. Sa rivalité avec les Welfes, 7. — Père (?) de Rodolphe, 99 n. 4.
- Adalmarus**, avoué de Saint-Martin, 242.
- Adalung**, comte. Périt dans une rencontre avec Eudes, 175.
- Adélaïde**, femme de Louis le Bègue. Mère de Charles le Simple, 152. — Est avec Charles à Attigny, 168; à Gondreville, 186. — Sa parenté avec Audran II, comte de Troyes, 202.
- Adelerin**, comte et abbé de Saint-Loup, 205.
- Adémar**, comte de Poitou. Signe un acte d'Eudes abbé, 73. — Sa rivalité avec Ramnulfé II comte de Poitou, 122. — Prend part à la défense de Paris contre les Normands, 128. — S'empare de Poitiers, 146-148. — Sa parenté avec les comtes de Périgueux, 148. — Est en hostilité avec saint Géraud, *ibid.* — Est hostile à Eudes, 159, 160. — Sa réconciliation avec Eudes, 160, 194. — Intercède pour l'évêque de Poitiers, 160 n. 3. — Sa parenté avec Eudes, 201-202.
- Adrien II**, pape, 79 n. 3, 156-157.
- Adrien III**, pape, 154.
- Agilmar**, évêque de Clermont (?), 137 n. 3.
- Aimard**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Aix-la-Chapelle**, ville. Louis III en part pour envahir le royaume de l'Ouest, 32. — Brûlée par les Normands, 40. — Charlemagne y bâtit la chapelle de la Vierge, 90. — Les Normands pillent les environs, 134.

- Alain**, comte de Vannes, duc de Bretagne. Fait une donation à l'abbaye de Redon, 15 n. 3. — Défait les Normands, 132.
- Albi**, évêché, 137.
- Alduin**, comte d'Angoulême, 122, 148.
- Aleaume**, comte. Neveu d'un comte Robert, 46, 201 n. 5. — Commande l'escorte d'Eudes, 56.
- Aleaume**, comte de Laon, frère de la femme de Robert le Fort, 201, 204. — N'est pas parent d'Audran de Troyes, 202.
- Aleaume**, frère d'Adémar de Poitou, 201.
- Alfred**, roi anglo-saxon. Lutte contre les Normands, 187, 212, 220.
- Altmar**, comte, abbé de Saint-Médard de Soissons, 15. — Partisan d'Eudes, 95, 156.
- Amiens**, ville. Prise par les Normands, 17, 136, 138, 224, 225. — Un traité y est conclu avec les Normands, 226.
- Ampurias** (Comté d'). Fait partie de la marche d'Espagne, 121.
- Andernach**, ville. Une bataille y a lieu, 31.
- Angers**, ville. Gozlin y séjourne, 27. — Brûlée par les Normands, 65. — Les Normands s'y établissent, 218 n. 1, 224.
- Angoulême**, ville. Eudes y séjourne, 148.
- Anjou**, comté, 1. — Donné à Robert le Fort, 4. — Pillé par Louis le Bègue, 5. — Donné à Louis le Bègue, puis à Robert le Fort, 5, 6 n. 1, 10. — Ravagé par les Normands, 6. — Donné à Hugues l'Abbé, 6 n. 1, 8. — Donné à Eudes, 69. — Robert y succède à Eudes (?), 96. — Une partie du comté est annexée à la Bretagne, 132.
- Ansbert**, saint. Ses reliques, 48.
- Anschaire**, comte d'Ouche. Partisan de Gui de Spolète, 85.
- Anségise**, archevêque de Sens, 90 n. 1, 91 n. 1.
- Ansgaire**, prêche le christianisme dans le Nord, 209.
- Anskerick**, évêque de Paris. En compétition avec Gozlin pour cet évêché, 33 n. 5. — Est nommé évêque de Paris, 60. — Sa parenté, *ibid.*, 151 n. 4, 153. — Reconnaît l'empereur Charles III, roi de l'Ouest, 60. — Va chercher la rançon de Paris, 65, 75. — Résiste aux Normands puis traite avec eux, 66-67. — Protège des Normands restés dans Paris, 67. — Partisan d'Eudes, 95. — Prend part à la défense de Paris contre les Normands, 128. — Est abbé de Saint-Germain d'Auxerre, 128-129. — Appuie auprès d'Eudes une requête d'Argrin, évêque de Langres, 129. — Chancelier d'Eudes, 151, 156. — Abandonne le parti d'Eudes, 150-151, 152. — Adalgaire lui succède comme chancelier, 170.
- Aquitaine**. Fait partie du royaume d'Eudes, 94. — L'Aquitaine au ix<sup>e</sup> siècle, 120-121. — Est livrée aux Normands, 192-193.

- Ardrad**, vicomte de Tours. Est avec Eudes à Tours, 131. — Est avec Robert à Tours, 189 n. 1.
- Argœuves**, village. Les Normands s'y établissent, 135, 136.
- Argrin**, évêque de Langres. Obtient d'Eudes un diplôme, 129. — Succède à Geilon, 153-154.
- Arnaud**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Arnulf**, roi franc de l'Est. Son origine, ses débuts, 102-104. — Est relégué en Carinthie, 41. — Commande l'avant-garde à Elsloo, 49. — Son avènement, 76, 94. — Sa suprématie est reconnue par Louis de Provence, Eudes et Bérenger, 76. — Est appelé au trône du royaume franc de l'Ouest, 99, 100, 102, 104-106, 107. — Reconnaît la royauté d'Eudes, 89, 108-110. — Fait prévaloir sur Eudes des droits de suzeraineté, 110-116. — Envoie une ambassade à Eudes, 118-119. — Combat les Normands, 134 n. 4, 135. — Entre en hostilité avec Gui de Spolète, 158. — Est hostile à Charles le Simple, *ibid.*, 162. — S'empare de biens appartenant à l'église de Reims, *ibid.* — Foulques lui écrit, 88 n. 3, 163-165. — Prend le parti de Charles le Simple, 166-168, 178. — Appelle Eudes et Charles devant lui, 172. — Réunit une assemblée et un synode à Tribur, *ibid.* — Reçoit Eudes à Worms, 173. — Érige la Lorraine en royaume pour Zwentibold, 174-175, 194. — Mande Foulques auprès de lui, 175. — Est en hostilité avec Lambert, 179. — Est couronné empereur, 183.
- Arras**, ville. Les Normands sont repoussés jusque près de cette ville, 134 n. 4. — Baudoin s'en empare, 140, 142. — Eudes feint de marcher sur cette ville, 143, 145. — Eudes y séjourne, 181, 182. — Dévastée par les Normands, 224.
- Artois**, comté. Fait partie du territoire cédé à Charles le Simple, 184.
- Attigny**, résidence royale. Charles III y séjourne, 56. — Charles le Simple y séjourne, 168, 180.
- Atton**, vicomte de Tours, 69 n. 5. — Signe un acte d'Eudes abbé, 73 n. 4, 74.
- Audita**, localité, 138.
- Audran I et Audran II**, comtes de Troyes, 15, 202-203, 205.
- Audran**, frère de Thierry. Commande l'avant-garde de l'armée de Charles III, 59, 203.
- Aumont**, château fort, 84.
- Aurélien**, archevêque de Lyon. Son rôle dans l'élection de l'évêque de Langres, 86, 88 n. 2, 153.
- Ausone**. Voy. *Vich*.
- Ausone** (Comté d'). Fait partie de la marche d'Espagne, 121.
- Autran**, de Beauvais. Défenseur de Pontoise, 19, 59 n. 3, 203. —

- Prend le parti de Charles le Simple, 153. — Porteur d'une lettre de Foulques à Arnulf, 163.
- Autrèpe**, domaine, 203.
- Autun** (Comté d'). Donné à Robert le Fort, puis à Louis le Bègue, 5, 6 n. 1. — Biens qu'y possède Robert le Fort, 13.
- Autun**, évêché, 137. — Troubles pour la succession de l'évêque Adalgaire, 170.
- Auxerre** (Comté d'). Donné à Robert le Fort, 5. — Hugues l'Abbé y est *missus*, 7. — Donné (?) à Hugues l'Abbé, 8 n. 1. — Girbold comte, *ibid.*
- Auxerre**, évêché, 137.
- Auxerre**, ville. Attaquée par les Normands, 127.
- Auxerrois**. Voy. **Auxerre** (Comté d').
- Ava**, religieuse. Donne Cluny au comte Guillaume, 160 n. 4.
- Avalon** (Comté d'). Hugues l'Abbé y est *missus*, 7.
- Avalonnais**, comté. Voy. **Avalon** (Comté d').
- Avaux**, village. Les Normands s'y retirent, 225.
- Avenay**, abbaye. Donnée à l'archevêché de Reims, 150.
- Avranches**, évêché. Fait partie de la Bretagne, 132.
- Bar**, ville. N'est pas comprise dans le royaume d'Eudes, 94.
- Barcelone** (Comté de). Fait partie de la marche d'Espagne, 121.
- Barcelone**, évêché, 125.
- Barleux**, village. Carloman y attend les Normands, 225.
- Baudoin I<sup>er</sup>**. Enlève Judith, fille de Charles le Chauve, 222.
- Baudoin II le Chauve**, comte de Flandre, 99. — Fait opposition à Eudes, *ibid.* — Se rallie à Eudes, 109. — Se révolte contre Eudes et s'empare de Saint-Vaast, 139-141, 181. — Est menacé de l'excommunication, 141-143. — Occupe Bruges, 145. — Reste insoumis, *ibid.*, 149, 155. — Prend le parti de Charles le Simple, 152. — S'allie à Zwentibold, 177, 178. — Fait la paix avec Eudes, 181-182, 192.
- Bayeux**, ville. Siegfried l'assiège et s'en empare, 53, 63.
- Beaulieu**, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5.
- Beauvais**, ville. Autran s'y retire, 19, 59 n. 3, 203. — Un synode y a lieu, 93. — Menacée par les Normands, 224.
- Bélien** (Mont), à Pontoise, 19.
- Beltheim**, village, 175 n. 3.
- Bénévent**, ville. Gui de Spolète s'en empare, 81.

**Benoit IV**, pape, 154 n. 1.

**Bérenger**, duc de Frioul et roi. Son séjour à la cour de Charles III, 75-76. — Échoue dans sa lutte contre Gui de Spolète, 81. — Gui de Spolète lui abandonne l'Italie, *ibid.* — Gui reprend la lutte contre lui, 85 n. 3, 88. — Règne en Italie, 94. — Reconnaît la suprématie d'Arnulf, 112-113.

**Bérenger**, comte du Mans, 156 n. 1, 242.

**Bernard II**, marquis de Gothie. Se révolte contre Charles le Chauve et contre Louis le Bègue, 30, 31.

**Bernard**, bâtard de l'empereur Charles III, 41, 103.

**Berry**, comté. Eudes y séjourne (?), 149.

**Berthaire**. Nommé évêque de Châlons-sur-Marne, 154.

**Besalu** (Comté de). 121.

**Bèze**, abbaye. Ravagée par les Normands, 106.

**Béziers**, évêché, 137. Eudes y est reconnu roi, 126, 137 n. 4.

**Bigorre**, province, 89.

**Blésois**, comté. Voy. **Blois** (Comté de).

**Blois** (Comté de). Donné à Robert le Fort, 4. — Hugues l'Abbé n'en est pas investi, 8 n. 2, 13 n. 1. — Bénéficie des fils de Robert le Fort (?), 12-13, 69. — Alleux possédés par Robert le Fort et Eudes dans ce comté, 13-14. — Robert y succède à Eudes comme comte (?), 96. — Ne fait pas partie de l'Aquitaine, 121.

**Bodman**, localité. Charles III y passe, 75.

**Bonn**, ville. Les Normands étendent leurs ravages jusqu'à cette ville, 135.

**Bonneuil**, village. Un synode y a lieu, 28 n. 4.

**Boson**, roi de Provence. Ses négociations avec Louis le Bègue, 9. — Lutte contre les rois francs de l'Est et de l'Ouest, 49. — L'empereur Charles III veut diriger les Normands contre lui (?), 62 n. 1. — Accorde un diplôme à Tournus, 86 n. 6. — Fait un échange avec Thierry, comte d'Autun, 95 n. 5. — Fonde le royaume de Provence, 111. — Les Francs Occidentaux lui enlèvent Mâcon, 129 n. 4. — Son frère Richard lui succède dans le comté d'Autun, 159.

**Boulogne** (Comté de). Cédé par Eudes à Charles le Simple, 184.

**Boulogne**, ville. Les Normands s'y embarquent, 135, 226.

**Bourges**, archevêché, 137.

**Bourgogne**. Robert le Fort y est envoyé, 5, 10. — Louis de Germanie y est arrêté, 9. — Est livrée aux Normands, 61-62, 63, 66, 193. — Hostilité entre la Bourgogne et les autres parties du royaume de l'Ouest, 62, 85, 206. — Ravagée par les Normands, 65. — Le

- parti de Gui de Spolète y est peu nombreux, 85, 95 n. 5. — Les Normands y pénètrent, 106, 116.
- Bretagne**. Ne fait pas partie du royaume d'Eudes, 94. — État de la Bretagne au ix<sup>e</sup> siècle, 132.
- Brienne**, ville. Charles le Chauve y est trahi, 2.
- Brillac**, château, 147 n. 4.
- Brissarthe**, bourg. Un combat y a lieu entre les Normands, 6, 7, 121.
- Bruges**, ville. Baudoin l'occupe, 145.
- Cadilon**, 14 n. 6.
- Cambrai**, évêché. Ne fait pas partie du royaume d'Eudes, 101-102.
- Cambrai**, ville. Les environs sont ravagés par les Normands, 135. — Les Normands la pillent, 224.
- Cambresis**, région. Ne fait pas partie du royaume d'Eudes, 94.
- Capoue**, ville. Gui de Spolète s'en empare, 81.
- Carloman**, roi franc de l'Ouest. Couronné un dimanche, 155 n. 3. — Fait un serment lors de son couronnement, 92-93. — Son règne, 9. — Achète la paix des Normands, 17. — Sa chancellerie est dirigée par Gozlin, 33. — Lutte contre Hugues de Lorraine et Boson, 49, 159. — Étendue de son royaume, 129. — Assiège Vienne, 159. — Blâme les pillages et les guerres intestines, 221. — Lutte contre les Normands, 225-226. — Inhumé à Saint-Denis, 193.
- Carloman**, roi de Bavière, 102.
- Carloman**, fils de Charles de Chauve, 29.
- Châlons-sur-Marne**, évêché. Troubles lors de la nomination d'un évêque, 154, 170.
- Chalon-sur-Saône**, évêché. Eudes y est reconnu roi, 129.
- Chalon-sur-Saône**, ville. Fait partie du royaume d'Eudes, 94. — Eudes y séjourne, 161.
- Chaource**, domaine, 204, 205.
- Chaource**, domaine, 201, 204.
- Charlemagne**, empereur. Donne à Saint-Martin de Tours des biens en Italie, 73. — Sépare le duché de Spolète du comté de Camerino, 81. — Ses efforts pour l'organisation de l'Aquitaine, 120. — Déporte des Saxons, 200. — Donne Lachy à Audran I, 203. — Conquiert la Saxe, 210. — Établit des gardes sur les côtes, 220.
- Charles II le Chauve**, roi et empereur. Ses couronnements, 8, 90 n. 5, 91 n. 3, 92, 155 n. 3. — Crée Louis le Bègue roi en Neustrie, 2. — Est battu à Brienne, *ibid.* — Fait la paix avec Louis le Ger-

manique, 3. — Se réconcilie avec Robert le Fort, 4. — Lui confie le pays entre Seine et Loire, *ibid.* — Fait la paix avec Louis le Bègue et Salomon, 5. — Donne à Louis le Bègue et à Robert le Fort divers bénéfices, *ibid.* — Se réfugie en Bourgogne, 7. — Donne des bénéfices à Hugues l'Abbé, 7-8, 12. — Ses divers traités avec les Normands, 22, 222, 223-224. — Élève des fortifications contre les Normands, 18, 23-25, 26, 48. — Assure à Gozlin l'abbaye de Glanfeuil, 28. — Charge Gozlin d'une mission, 29. — Prend Foulques à sa cour, 82. — Épouse Richilde, 83 n. 5. — Bâtit une église à Compiègne, 90. — Fait un serment lors de son couronnement, 92. — Monitoire que lui adresse Hincmar, 93. — Nomme Rodolphe abbé de Saint-Vaast, 99. — Envahit la Lorraine, 101. — Est attaqué par Louis le Germanique, 105 n. 3 — *Le pagus Dulcomensis* lui échoit, 106 n. 5. — Mégingaud est chargé d'une mission auprès de lui, 110. — Prétend, comme empereur, à une suprématie sur tout l'Occident, 111 n. 4. — Donne l'Aquitaine à Louis le Bègue, 121. — Est appelé à Rome, 137. — Fait faire un évangélaire, 173 n. 1. — Prépare une flotte, 220. — Ordonne la destruction des fortifications élevées contre son gré, 221. — Son expédition en Italie et sa mort, 30. — Diplômes divers donnés par lui, 1, 14, 86, 126, 201, 202, 204, 236.

**Charles III, roi et empereur.** Sa vie jusqu'au siège de Paris, 40-41. — Succède à Louis III de Germanie, 102. — Sa tutelle projetée sur les fils de Louis le Bègue, 164. — Vit en paix avec Louis III et Carloman, 9. — Est reconnu chef du royaume franc de l'Ouest, 9, 11, 60, 87, 96, 101. — Attaque les Normands à Louvain, à Elslou, 17, 68, 225. — Donne au comte Henri un commandement contre les Normands, 49-50. — Séjourne en Italie, 49 n. 1. — Fait assassiner Godfried et aveugler Hugues de Lorraine, 50. — Revient d'Italie, 56. — Marche sur Paris, 53 n. 4, 56, 59. — Son séjour à Paris, son traité avec les Normands, 59-60, 61, 62 n. 4, 68, 71-72, 74 n. 5, 128, 193. — Fuit de Paris, 61 n. 1, 62, 63. — Séjourne à Kirchheim, 65, 76. — Eudes à sa cour, 66 n. 2, 75-76. — Donne à Eudes des bénéfices, 69-70, 96. — Confirme les privilèges de Saint-Martin de Tours, 69 n. 2, 73 n. 1, 75. — Reconnaît Louis roi de Provence, 76, 94, 112, 114, 115. — Sa lutte avec Gui de Spolète, 81. — Foulques lui écrit, 84. — Démembrement de son empire, 94. — Ses rapports avec Arnulf, 102-103. — Arnulf lui succède, 110. — A réalisé l'unité de l'empire, 111. — Sa déposition, sa mort, 76, 78, 103, 118 n. 5, 163. — Sa succession dans le royaume franc de l'Ouest, 78-80.

**Charles III le Simple, roi de France.** Son enfance, 152. — Est au pouvoir de Rannulfe II, 121, 152. — Parent d'Anskerick, 60. — Trop jeune pour succéder à l'empereur Charles III, 78. — Dernier Carolingien légitime, 104 n. 1. — Prétentions d'Arnulf à son égard,

113. — Baudoin de Flandre prend son parti, 143. — Complot pour l'élever au trône, 150-153. — Son couronnement, 88 n. 3, 155, 159. — Donne Saint-Martin de Tours à Foulques, 6, 100 n. 5. — Écrit au pape Formose, 157. — Arnulf lui est hostile, 158. — Marche sur Eudes, 159. — Se retire en « Francia », 160. — Conclut une trêve avec Eudes, 162. — Séjourne à Reims, *ibid.* — Plaidoyer de Foulques en sa faveur, 163-165. — Se réfugie auprès d'Arnulf, 165-166. — Obtient l'alliance d'Arnulf, 114, 166-168. — Marche contre Eudes et se retire en Bourgogne, 161, 168-169. — Exerce de grands ravages, 171. — Mandé par Arnulf, 172. — Ne se rend pas auprès d'Arnulf, 172-173, 175. — S'allie à Zwentibold et assiège Laon, 175-178. — Demande à Eudes de conclure la paix, 179, 180, 181. — Séjourne près de Laon ou de Reims, 180. — Accorde un diplôme à Corbie, 180 n. 5. — Obtient d'Eudes une trêve, 182. — Perd ses alliés, 182-183. — Eudes lui fait ses conditions de paix, 183-185. — Se réfugie en Lorraine, 185-186. — Projette une alliance avec les Normands, 187-188, 222. — Parrain de Huncdeus, 189. — Envoie une députation à Eudes pour lui demander la paix, *ibid.* — Eudes lui cède Laon, 190-192. — Eudes le désigne comme son successeur, 192, 193, 195. — Ses diplômes pour Saint-Germain des Prés, Saint-Corneille de Compiègne, 11 n. 1, 60 n. 5, 89 n. 5, 93 n. 4. — Donne Saint-Denis à Robert, 151 n. 1.

*Chartres*, évêché, 137.

*Chartres*, ville. Est assiégée par les Normands, 47-48. — Eudes y séjourne, 129, 130.

*Chessy*, village. Les Normands y prennent leurs quartiers d'hiver, 67, 106, 116 n. 5.

*Chézy l'Abbaye*, village, 67.

*Choisy au Bac*, village. Les Normands y prennent leurs quartiers d'hiver, 187, 189.

*Clermont*, évêché, 137.

*Cluny*, domaine. Donné au comte Guillaume, 160 n. 4.

*Coblentz*, ville. Charles le Chauve et Louis le Germanique y concluent la paix, 3.

*Cologne*, ville. Brûlée par les Normands, 40.

*Compiègne*, ville. Louis le Bègue y est couronné, 90, 92. — Eudes y est couronné, 89, 93. — Eudes y séjourne, 139, 162, 182. — Carloman y séjourne, 225.

*Condé*, ville. Les Normands s'y établissent, 225.

*Conflans*, village. Les Normands y séjournent, 132.

*Conrad*, comte de Paris, 15. — Se révolte avec Gozlin, 31-32.

*Conrad*, frère de Hugues l'Abbé, 7.

**Corbie**, abbaye. Trouble qui y règne, 180. — Eudes y séjourne, 180-181. — Les Normands y passent, 224.

**Corbonnois**, *pagus*, 1.

**Cormery**, abbaye. Donnée à Hugues l'Abbé, 8 n. 1. — Donnée à Eudes, 69. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 160 n. 3, 161 n. 1.

**Corneille**, saint. Ses reliques, 90.

**Cosne-sur-Loire**, ville. Eudes y séjourne, 147 n. 3, 149.

**Courtrai**, ville. Les Normands s'y établissent, 224.

**Coutances**, évêché. Fait partie de la Bretagne, 132.

**Creil**, ville. Une assemblée de rebelles y a lieu, 32.

**Cuise**, forêt. Eudes y chasse, 137.

**Cyprien**, saint. Ses reliques, 90.

**Damps (Les)**, localité. Les Normands s'y arrêtent, 18.

**Danemark**, pays. Patrie des Normands, 209-210, 211.

**Didon**, évêque de Laon, 141. — Sa conduite envers Waucher de Laon, 143-144. — Assiste à un plaid royal à Verberie, 145. — Reste fidèle à Eudes, 153, 156. — Obtient de Zwentibold une trêve, 180. — Sa mort, 184 n. 2.

**Didilon**, évêque de Cambrai. Son élection, 101. — Est opposé à Eudes, 100. — Assiste au synode de Mayence, 105. — Ecrit à Foulques, 135 n. 2. — Doit sévir contre Baudoin de Flandre, 141-142.

**Donchéry**, villa royale. Donnée à Saint-Médard de Soissons, 63 n. 2.

**Doussay**, domaine. Restitué à Saint-Martin de Tours, 72 n. 2, 126. — Robert s'en empare, 147.

**Douzy**, résidence royale. Louis III de Germanie y arrive, 32.

**Duisbourg**, ville. Les Normands y sont battus, 18, 50.

**Dulcomensis pagus**, 106 n. 5.

**Dyle**, rivière. Les Normands sont battus sur ses bords, 135.

**Ebbon**, archevêque de Reims, 27. — Détruit une partie des remparts de Reims, 84.

**Ebles**, abbé de Saint-Germain des Prés, 33-34. — Défend la tour du Grand Pont de Paris, 36-38, 44. — Attaque le camp normand de Saint-Germain l'Auxerrois, 48. — Commande à Paris en l'absence d'Eudes, 55. — Reçoit Eudes, 56. — Fait faire une chasse à Saint-Germain, 58. — Protège Paris contre une surprise des Normands,

66. — Fait massacrer des Normands restés dans Paris, 67. — Partisan d'Eudes, 95. — Sa mort, 150-151.
- Ebles**, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, frère de Ramnulfe II, 121. — N'est pas le même qu'Ebles, abbé de Saint-Germain des Prés, 33 n. 10. — Vient à Chartres au-devant d'Eudes, 130. — Se révolte contre Eudes, 146-147. — Sa mort, 147.
- Ebles**, fils de Ramnulfe II, comte de Poitou, 130. — Sa position à la mort de son père, 132, 146, 147, 148.
- Ebles**. Eudes lui donne un alleu, 146 n. 2, 162 n. 4.
- Ebroïn**, évêque de Poitiers, 26, 27, 28, 29.
- Egfrei**, comte. Envoyé par les moines de Saint-Vaast à Eudes, 140. — Complote contre Eudes, 152. — Député par Charles auprès d'Eudes pour négocier la paix, 181. — Probablement comte d'Artois, 184.
- Egfrei**, évêque de Poitiers. Assiste(?) au synode de Meung-sur-Loire, 137 n. 3. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 160 n. 3.
- Elsloo**, village. Les Normands y sont cernés, 40, 49, 68, 103, 217 n. 4, 224-225. — Siegfried y est vainqueur, 63.
- Émenon**, comte de Poitou puis d'Angoulême, 73, 122.
- Émenon**, frère de Bernard II de Gothie. Se révolte contre Louis le Bègue, 31.
- Emma**, veuve d'Ebles, 146 n. 2.
- Emmenus**, évêque de Nevers, 60.
- Énée**, évêque de Paris. Charles le Chauve lui fait don du Grand Pont de Paris, 24 n. 3.
- Épernay**, ville. Foulques y bâtit un château fort, 84. — Eudes le détruit, 161.
- Erfredus**, prévôt, 242.
- Érilang**, comte. Défend la tour du Grand Pont à Paris, 44.
- Érispoë**, duc de Bretagne, 222.
- Erkenger**, comte de Boulogne. Est chargé d'appeler des secours pour défendre Paris, 48, 51 n. 3. — Député par Charles auprès d'Eudes pour négocier la paix, 181. — Se soumet à Eudes, 185.
- Ermemire** ou **Hermenmire**, évêque de Girone, 124-126.
- Ermenfroid**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Espagne** (Marche d'). Fait partie du royaume d'Eudes, 94. — Fait partie de l'Aquitaine, 121. — Tentative pour la séparer de l'archevêché de Narbonne, 125.
- Étienne II**, pape. Oint Pépin, 79.
- Étienne V**, pape, 85. — Lettre de lui, 86 n. 7, 154 n. 1. — Mande Foulques à Rome, 154.

Étienne VI, pape. Succède à Formose, 183. — Sa correspondance avec Foulques, 185, 183 n. 1, 186.

Étrun, village. Fortifié par Louis III, 221.

Eudes, comte de Paris et roi de France. — Fils de Robert le Fort, 6. — Son enfance, 12. — Ses bénéfices 12-13. — Ses alleux, 13. — S'empare de Tillenay, 14. — Donne Vontes en bénéfice, 14 n. 2. — Est comte de Paris, 15, 228. — Se marie, 15. — Fait une restitution à Notre-Dame de Paris, *ibid.* — Signe un diplôme pour Saint-Gilles d'Arles (?), 15 n. 4. — Son portrait, 16. — S'enferme dans Paris, 26. — Défend la tour du Grand Pont, 36-38, 44. — Entouré par les Parisiens, 46. — Négocie avec Siegfried, 52. — Prend le rôle principal au siège de Paris, 54. — Sort de Paris pour aller chercher du secours, 55. — Rentre à Paris, 55-56. — Appelle l'empereur, 56. — Fait des dons à la châsse de Saint-Germain, 58. — Se trouve auprès de l'empereur Charles III à Paris, 60. — Reçoit des bénéfices et succède à Hugues l'Abbé, 11-12, 61, 69-71, 227 n. 1. — Est absent de Paris, séjourne à la cour de l'empereur, 66, 75-76. — A des propriétés dans le Mel-dois, 66, 203. — Ses actes comme marquis et comme abbé de Saint-Martin de Tours et de Marmoutier, 71-75, 77-78. — Est (?) comte de Blois, 73 n. 4. — Ses titres comme prétendant au trône, 79-80. — Foulques lui fait opposition, 84-85. — Sa compétition avec Gui de Spolète, 85-88. — Proclamé roi, 88-89. — Chant en son honneur, 89, 235-236. — Son couronnement, 89-93. — Fait une donation à Saint-Corneille de Compiègne, 93. — Étendue de son royaume, 94, 129. — Ses partisans, 94-95. — Cède ses bénéfices à son frère Robert, 96. — Ses devoirs comme roi, 97-99. — Ses ennemis, 99-102. — Arnulf projette de l'attaquer, 105-106. — Remporte la victoire de Montfaucon, 106-108. — Se rend auprès d'Arnulf et reconnaît sa suzeraineté, 108-116, 164. — Séjourne à Paris, 117-118. — Tient un plaid à Reims, 118-119. — Séjourne à Saint-Vaast, 119, 120. — Sa première expédition en Aquitaine, 122-123. — Écarte les Normands de Paris, 123. — Séjourne à Orléans, 123-127. — Ses rapports avec Rannulf II de Poitou, 126. — Défend Paris contre les Normands et traite avec eux, 127-128. — Séjourne à Paris, 128-129. — Accorde un diplôme à l'abbaye de Vézelay, 128, 236-238. — Séjourne à Laon, à Chartres, à Orléans, à Verberie, à Meung-sur-Loire, 129-131, 240. — Ses rapports avec Ebles comte de Poitou, 132. — Les Normands lui échappent à Guerbigny, 132-133. — Reste en observation sur l'Oise, 133-134. — Lutte avec Hastings, 135-136. — Assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137. — Intervient en faveur de Gilbert, évêque de Nîmes, 137-138. — Baudoin de Flandre se révolte contre lui, 139-141. — Réprime la révolte de Waucher de Laon, 143-145, 172.

— Son expédition contre Baudoin échoue, 145. — Tient un plaid à Verberie, *ibid.* — Son expédition en Aquitaine, 33 n. 10, 146-149. — Séjourne à Tours, 145 n. 2, 147, 242-243. — Séjourne à Cosne-sur-Loire, 149. — Complot contre lui, 149-155. — Son rôle dans les élections épiscopales de Langres et de Châlons-sur-Marne, 153-154. — Ses partisans en Neustrie, 156. — Coalition contre lui, 159. — Ses rapports avec Richard comte d'Autun, *ibid.* — Séjourne en Aquitaine, 159-160. — Dissout la coalition, 160-161. — Séjourne à Poitiers, à Chalon-sur-Saône, 160, 161. — Assiège Reims, *ibid.* — Conclut une trêve avec Charles, 162. — Séjourne à Saint-Denis, *ibid.* — Chasse Charles de Reims, 165. — Arnulf abandonne son parti, 167-168. — Séjourne à Saint-Denis, 168. — Met en fuite l'armée de Charles, 168-169. — Séjourne à Paris, 169. — Dépouille les partisans de Charles de leurs biens, 171, 184 n. 1. — Se rend auprès d'Arnulf et se le concilie, 172-173. — Son retour de Worms, 175. — Se retire en Neustrie, séjourne à Tours, 176. — Charles lui envoie une députation pour demander la paix, 179, 181. — Son retour en « Francia », 180-181. — Sa paix avec Baudoin de Flandre, 181-182. — Accorde une trêve à Charles le Simple, 182. — Séjourne en « Francia », *ibid.* — Conditions de paix qu'il impose à Charles, 183-185. — Attaque Raoul de Cambrai, 183 n. 1, 185. — Séjourne à Orléans, 183 n. 1. — Est contraire à l'élection de Rodolphe au siège épiscopal de Laon, 184 n. 2. — La plupart des partisans de Charles se soumettent à lui, 185. — Repousse les incursions de Zwentibold, 186. — Se retire en Neustrie, 186-187. — Conclut la paix avec Charles le Simple, 189-192. — Baudoin se rend auprès de lui, 192. — Achète la paix aux Normands et leur livre la Loire, 192-193. — Séjourne à Nanteuil-le-Haudoin, 193. — Sa mort, *ibid.* — Est enterré à Saint-Denis, *ibid.*, 151 n. 1. — Résultats de son règne, 194-195. — Sa famille, 59 n. 3, 110 n. 1, 199-206. — N'est pas comte de Troyes, 204-206. — Accorde un diplôme à l'évêché de Laon, 238-239. — Donne un alleu à Guarnegaud vicomte de Blois, 243.

**Eudes**, comte de Limoges et de Toulouse, 148.

**Eudes**, comte de Troyes, 202.

**Eudes**, vicomte. Assiste au synode de Troyes, 205.

**Eudes**, fils d'Héribert II de Vermandois, 191 n. 1.

**Eudes**, défenseur de Chartres, 48.

**Évrand**, archevêque de Sens, 64 n. 2 et 3, 65, 90.

**Évrehert**, 140.

**Évreux**, ville. Prise par les Normands, 47 n. 4, 48.

**Faye-la-Vineuse**, alleu d'Eudes, 13.

**Fère (La)**, ville. Eudes y meurt, 193.

**Ferrières**, abbaye. Louis III et Carloman y sont couronnés, 9, 92-93.

**Fismes**, ville. Un synode y a lieu, 100 n. 1.

**Flavigny**, abbaye. Les Normands y séjournent, 65. — Donnée à Adalgaire évêque d'Autun, 170. — Tient le parti d'Eudes, 171.

**Fontclair**, abbaye, 123 n. 5.

**Fontenoy en Puisaye**, village, 121, 211.

**Formose**, pape. Sa vie, 156-157. — Confirme la donation d'Avenay à l'archevêché de Reims, 150 n. 3. — Mande Foulques à Rome, 154. — Prend le parti de Charles le Simple, 157-158. — Enjoint à Arnulf de prendre le parti de Charles le Simple, 158, 162, 166. — Ses efforts pour amener une trêve entre Eudes et Charles le Simple, 162-163. — Foulques lui écrit, 179. — Ses rapports avec Lambert, *ibid.*, 182-183.

**Foulques**, archevêque de Reims. Sa vie, 82-84. — Écrit à l'empereur Charles III, 41, 45, 84. — Écrit au pape Étienne, 45 n. 4. — Oppose Gui de Spolète à Eudes, 85. — Abandonne le parti de Gui, 87-88. — Ses prétentions au droit de couronnement, 88. — Appelle Arnulf au trône du royaume franc de l'Ouest, 99, 102, 104-105, 107. — Rodolphe lui succède à Saint-Bertin, 99-100. — Motifs de l'opposition de Foulques à Eudes, 6, 84-85, 100-102. — Foulques est congédié par Arnulf, 108, 109. — Son témoignage en faveur de la suprématie d'Arnulf, 113-114. — Sa première réconciliation avec Eudes, 118-119, 137. — Dodilon lui écrit, 135 n. 2. — Reçoit l'abbaye de Saint-Bertin, 139-140, 150. — Sévit contre Baudoin de Flandre, 141-143. — Blâme Didon évêque de Laon, 144. — Assiste à un plaid royal à Verberie, 145. — Complote contre Eudes, 149-150, 151 n. 4, 152. — Élève Charles le Simple (?), 152. — Recherche des partisans pour Charles le Simple, 153-154. — Son rôle dans les élections des évêques de Langres et de Châlons-sur-Marne, 153-154. — Couronne Charles le Simple, 114, 155. — Reçoit l'abbaye de Saint-Martin de Tours 6, 100 n. 5, 156. — Recherche l'alliance de Gui de Spolète, 157-158. — Marche contre Eudes, 159. — Écrit au pape pour se plaindre d'Arnulf, 162. — Séjourne à Reims avec Charles le Simple, *ibid.* — Ses efforts pour amener Arnulf à prendre le parti de Charles, 158 n. 3, 163-165, 166, 167. — Est avec Charles le Simple à Attigny, 168. — Chargé par le pape d'excommunier Richard comte d'Autun, Manassès et Rampon, 171. — Écrit à Arnulf, 172-173. — Se rend auprès d'Arnulf, 175. — Ses lettres à Lambert et au pape, 178-179. — Blâme la conduite des moines de Corbie, 180. — Ne peut concilier à Charles l'appui du pape, 182-183. — Annonce à Étienne VI la nouvelle prématurée de la paix, 183. — Sa corres-

- pondance avec Étienne VI, 183 n. 1, 186. — Écrit à Eudes, 184 n. 2. — Écrit à Rodolphe évêque de Laon, *ibid.* — Se soumet à Eudes, 183 n. 1, 185. — Écrit à Charles le Simple, 187-188. — Déploie le passage des chrétiens dans les rangs des Normands, 222.
- Foulques le Roux**, vicomte puis comte d'Anjou, 69 n. 5. — Signe un acte d'Eudes abbé, 74. — Est avec Eudes à Tours, 131.
- Francfort**, ville. Louis III de Germanie y séjourne, 32. — L'empereur Charles III y séjourne, 41. — Arnulf y séjourne, 104-105, 108 n. 3, 109 n. 1 et 3.
- Francia**, contrée. Signification de ce nom, 2 n. 2. — Eudes y prend pied, 15. — Le *ducatu*s *regni* s'y exerce, 70-71, 228-229. — Foulques y est né, 82. — Le pouvoir d'Eudes y est accru, 109. — La royauté d'Eudes y est établie, 120. — Est épuisée, 145-146. — Fait opposition à Eudes, 149, 152, 155, 181. — Eudes y arrive, 161. — Eudes s'en rend maître, 169. — Antagonisme entre la « Francia » et la Neustrie, 192-193.
- Francon**, évêque de Liège. Est avec Charles le Simple à Attigny, 168. — Lutte contre les Normands, 178.
- Francon**, évêque de Nevers. Partisan d'Eudes, 156, 171.
- Francon**, abbé de Corbie, 180.
- Frodoin**, évêque de Barcelone, 125.
- Frotaire**, archevêque de Bourges. Ourdit une cabale contre Gozlin, 31. — Fait un échange avec Saint-Martin de Tours, 75.
- Fulham**, village. La grande armée normande s'y réunit, 212, 224.
- Galtheram (Supra)*. Voy. **Waller**s.
- Gand**, ville. Les Normands y prennent leurs quartiers d'hiver, 217 n. 4, 224.
- Garulfe**, abbé de Beaulieu, 124.
- Gascogne**. Fait partie du royaume d'Eudes, 89, 94. — Fait partie de l'Aquitaine, 121.
- Gautier**, archevêque de Sens. Couronne Eudes, 90. — Partisan d'Eudes, 95. — Sa participation au synode de Meung-sur-Loire, 137. — Assiste à un plaïd royal à Verberie, 145. — Est fait prisonnier par Richard comte d'Autun, 170-171.
- Gautier**, évêque d'Orléans. Oncle du précédent, 90. — Partisan d'Eudes, 95.
- Gauzuin**, doyen et prévôt de Suèvres, 239-240.
- Geilon**, comte, 86 n. 3.

- Geilon**, évêque de Langres. Reconnaît Charles III, 60. — Se trouve auprès de Charles III à Paris, *ibid.* — Sa vie, 86-87. — Il couronne Gui de Spolète, 87-88. — Argrin lui succède, 129, 133. — Sa mort, 133.
- Genesisius**, 138.
- Geneviève**, sainte. Ses reliques, 35, 58.
- Gérard**, comte, 121.
- Géraud**, saint, comte d'Aurillac (?), 148.
- Gerfred**, abbé de Flavigny, 171 n. 4.
- Germain**, saint. Protège Paris, 23. — Ses reliques sont transportées à Saint-Germain le Vieux, 35, 58 n. 1. — Invoqué par les défenseurs de Paris, 45. — Sa fête, 54. — Ses miracles, *ibid.* — Ses reliques sont portées sur les remparts de Paris, 58. — Ebles lui fait faire une chasse, *ibid.* — Son corps est rapporté à Saint-Germain des Prés, 58-59. — Un de ses bras est laissé à Saint-Germain le Vieux, 59, 118.
- Germond**. Obtient un diplôme de Charles III, 60, 74 n. 5.
- Germond**, 74.
- Germunnus**, 74.
- Gernsheim**, ville. Arnulf y séjourne, 109 n. 3.
- Gilbert**, évêque de Nîmes, 138.
- Girbold**, comte d'Auxerre, 8 n. 1.
- Girone** (Comté de). Fait partie de la marche d'Espagne, 121.
- Girone**, évêché. Diplôme de Charles III en sa faveur, 60. — Troubles dans l'évêché, 125. — L'évêque assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137.
- Giséle**, fille de Louis le Pieux, mère de Bérenger de Frioul, 75.
- Gislebert**, fidèle d'Eudes, 193.
- Glanfeuil** ou *Saint-Maur-sur-Loire*, abbaye, 27. — Gozlin y remplit les fonctions d'abbé, 28, 29.
- Godefroi**, défenseur de Chartres, 48.
- Godemar**, évêque d'Ausone, 124, 125.
- Godfried**, roi de Danemark, 210.
- Godfried**, chef normand, 50, 225.
- Gokstad**, localité, 214.
- Gondreville**, ville. Hugues de Lorraine y est aveuglé, 50. — Charles le Simple y séjourne, 186.
- Gossouin**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Gothie**. Voy. *Septimanie*.
- Gozbert**, frère de Roricon, 27.

- Gozbert**, frère de Ramnulf II, 33 n. 10, 121, 130. — Se révolte contre Eudes, 146-147. — Sa mort, 147.
- Gozfried**, comte du Maine, frère de Gozlin, 26. — Ses fils se révoltent contre Louis le Bègue, 31.
- Gozlin**, évêque de Paris. Sa famille, 26-27. — Sa vie jusqu'à l'épiscopat, 27-33, 82, 224. — Nommé évêque de Paris, 33. — Fortifie Paris, 19, 33, 36. — Son entrevue avec Siegfried, 35-36. — Défend la tour du Grand Pont, 36, 44. — Envoie du secours aux défenseurs du Petit Pont, 46. — Appelle le comte Henri à la défense de Paris, 48-49, 51, 55. — Son rôle prédominant au début du siège de Paris, 49 n. 2. — Négocie avec Siegfried, 52. — Sa mort, 54. — Son épitaphe, 54 n. 2. — Anskerick lui succède, 60.
- Grasse (La)**, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 131 n. 1.
- Grégoire**, abbé de Saint-Martin d'Autun, 171 n. 4.
- Grimbald**, moine de Saint-Bertin, 139.
- Gualtarius**, 74.
- Guarinus**, *Coroacensis episcopus*, 137 n. 3.
- Guarnegaud**, vicomte de Blois, 69 n. 5, 96 n. 5. — Signe un acte d'Eudes abbé, 73-74. — Est avec Eudes à Tours, 131. — Fait une donation à Saint-Martin de Tours, 243-244.
- Guerbigny**, village. Les Normands y échappent à Eudes, 133, 135, 138, 219 n. 6.
- Gueule**, rivière. Les Francs attaquent les Normands sur ses bords, 134 n. 4.
- Gui I**, duc de Spolète, 80-81.
- Gui II de Spolète**, roi d'Italie et empereur. Sa famille, 80-81. — Sa vie, 81. — Est appelé au trône du royaume franc de l'Ouest, 81, 85-88, 100. — Élu roi par les Bourguignons, 62 n. 2. — Ses rapports avec Foulques, 87 n. 4. — Il abandonne la France pour l'Italie, 88. — Règne en Italie, 94. — Est en lutte avec Arnulf, 112-113, 166. — Sa nouvelle candidature au trône franc de l'Ouest, 152, 165. — Son alliance est recherchée par Charles le Simple et par Foulques, 157-158. — Zwentibold fait une expédition contre lui, 175. — Sa mort, 178.
- Gui**, comte, 80.
- Gui**, fils d'Eudes, 15.
- Gui**, frère d'Anschaire comte d'Ouche, 85.
- Guillaume**, comte de Blois, 200 n. 1, 246.
- Guillaume**, comte de Périgord, 122, 148.
- Guillaume le Pieux**, marquis de Gothie et comte d'Auvergne, 121. — Ebles, comte de Poitou, lui est confié, 146 n. 2, 148, 149. — Est hostile à Eudes, 149, 159, 160. — Sa lutte avec Hugues de Berry,

149. — Sa neutralité, 160, 195. — Reçoit le domaine de Cluny, 160 n. 4.
- Guy**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Hainaut**, comté. N'est pas compris dans le royaume d'Eudes, 94.
- Hardre**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Hastings**, chef normand, 135-136.
- Hélène**, femme de Guarnegaud, 243.
- Henri I**, roi de France. Couronné un dimanche, 155 n. 3.
- Henri**, comte. Bat les Normands à Duisbourg, 48. — Appelé au secours de Paris, 49, 51. — Son rôle sous Louis III de Germanie et sous Charles III, 49-50, 159. — Il remplace Hugues l'Abbé, 51, 70. — Il arrive à Paris, puis se retire, 51-52. — Reconnaît le terrain autour de Paris et est tué par les Normands, 56-57, 59. — La Bourgogne lui refuse (?) son contingent, 62. — Il est enterré à Saint-Médard de Soissons, 57, 63, 65. — Son pouvoir dans le royaume franc de l'Ouest, 228.
- Héribert I**, comte de Vermandois, 184. — Complote contre Eudes, 152. — Marche contre Eudes, 159. — Tue Raoul comte de Cambrai, 177 n. 1. — Député par Charles auprès d'Eudes pour négocier la paix, 181. — Dépouillé par Eudes de Saint-Quentin et de Péronne, 182. — Eudes lui rend le Vermandois, 185. — Se soumet à Eudes, 185. — Eudes le réconcilie avec Charles le Simple, 190-191.
- Héribert II**, comte de Vermandois, fils du précédent, 191 n. 1.
- Hérifrid**, évêque d'Auxerre. Assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137 n. 3.
- Hériland**, évêque de Thérouanne. Délibère avec Foulques contre Baudoin de Flandre, 141. — Prend le parti de Charles le Simple, 153. — Nommé visiteur de l'évêché de Châlons-sur-Marne, 154.
- Herland**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Hermenfroi**, comte d'Amiens, 177 n. 1, 180.
- Hermenmire**. Voy. **Ermemire**.
- Hervé**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Hervi**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Hétillon**, évêque de Noyon. Fait de l'opposition à Eudes, 100. — Assiste au synode de Mayence, 105. — Délibère avec Foulques contre Baudoin de Flandre, 141-142.
- Hilduin**, abbé de Saint-Bertin. Foulques lui succède, 82.
- Hincmar**, archevêque de Reims. Son jugement sur Robert le Fort, 6, 84. — Conseiller de Louis le Bègue, 30. — Ses lettres à Gozlin,

- 30 n. 9, 31, 32, 33. — Lettre écrite par lui au pape Adrien, 79 n. 3. — Fuit devant les Normands, 84. — Ses prétentions au droit de couronnement, 88 n. 1, 90. — Sa rivalité avec l'archevêque de Sens, 91 n. 1. — Son monitoire à Charles le Chauve, 93. — Les devoirs du roi résumés par lui, 97-99, 109. — Ses paroles relatives à un changement de règne, 100-101. — Fait nommer Rotgaire évêque de Beauvais, 100 n. 1. — Pousse Charles le Chauve à envahir la Lorraine, 101. — Partisan de l'unité de l'Empire, 111. — Son opinion sur la façon dont un roi doit punir, 144. — Veut mettre les fils de Louis le Bègue sous la tutelle de l'empereur Charles III, 164. — Sa mort, 83.
- Honorat**, évêque de Beauvais. Fait de l'opposition à Eudes, 100. — Assiste au synode de Mayence, 105. — Assiste à un plaid royal à Verberie, 145. — Reste fidèle à Eudes, 153, 156. — Doit se rendre au synode de Ravenne, 183 n. 1.
- Hugues Capet**, roi de France. Son couronnement, 92, 155 n. 3.
- Hugues**, comte de Berry. Sa lutte avec Guillaume d'Auvergne et sa mort, 149.
- Hugues**, comte de Tours, 200 n. 4, 246.
- Hugues de Lorraine**, fils de Lothaire II, 49, 50.
- Hugues l'Abbé**. Succède à Robert le Fort, 6, 7. — Son rôle en Neustrie, 8. — Ses bénéfices, 8 n. 2, 12, 13 n. 1, 96. — Son opposition à Charles le Chauve, 157. — Son rôle sous Louis le Bègue, sous Louis III et Carloman et sous l'empereur Charles III, 9-10. — Sa mort, 10, 54, 55. — Sa sépulture, 65. — Son pouvoir, 10-11, 12, 74, 227 n. 1. — Eudes lui succède, 11, 61, 69, 70, 71. — Signe un diplôme pour Saint-Gilles (?), 15 n. 4. — Combat les Normands, 26, 33. — Résiste à Louis III de Germanie, 32. — Le comte Henri lui succède, 51. — Contrat de précaire passé par lui, 71. — Affranchit Leuthard, 75. — Abbé de Saint-Martin de Tours, de Saint-Bertin, de Sainte-Colombe de Sens, 72 n. 5, 139, 206.
- Hugues le Grand**, fils de Robert. Reçoit par héritage les alleux d'Ingré et de Martigny, 13-14. — Possède l'alleu de Lachy, 203. — Son pouvoir, 228 n., 229 n. 5.
- Hulc**, compagnon de Rollon, 187 n. 3.
- Huncdeus**, chef normand, 187, 189.
- Ile de France*, région, 229.
- Ingelwin**, évêque de Paris, 33.
- Ingober**t, évêque d'Urgel, 124-125.
- Ingré**, village. Alleu de Hugues le Grand, 13.

**Irmengarde**, femme de Bosen, amène son fils Louis à la cour de l'empereur Charles III, 76. — Se rend auprès d'Arnulf, 113 n. 4. — Emmenée à Autun par Richard, 159.

**Irmintrude**, femme de Charles le Chauve, 83 n. 5, 246.

**Isaac**, évêque de Langres, 86.

*Iudeis villa*, 60 n. 6.

**Jean VIII**, pape, 157. — Ses rapports avec Louis le Bègue, 9; — avec Hugues l'Abbé, 13 n. 1. — S'associe aux ennemis de Gozlin, 31. — Accorde des faveurs à Tournus, 86 n. 6. — Écrit aux évêques francs, 223 n. 2. — Confirme les privilèges de Vézelay, 236.

**Jean IX**, pape, 154 n. 1.

**Jean**, archevêque de Rouen. Assiste au synode de Mayence, 105 n. 1.

**Jobert**, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.

**Joncels**, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 133 n. 2.

**Jouy**, village. Alieu d'Eudes, 13. — Donné à Ricbodon, 127.

**Judicaël**, comte de Rennes, 132.

**Judith**, fille de Charles le Chauve, femme de Baudoin I, 222.

**Jumièges**, abbaye. Les Normands y arrivent, 24 n. 3. — Gozlin en est abbé, 29.

**Juville**, ville. L'empereur Charles III y passe, 62.

**Kirchheim**, village. L'empereur Charles III y séjourne, 65, 76.

**Lachy**, domaine, 15, 203.

**Lambert**, empereur. Est parent de Foulques, 82 n. 1. — Foulques lui écrit, 179. — Est en hostilité avec Arnulf, 183.

**Lambert**, duc de Spolète, 81.

**Lambert**, comte de Nantes, 80.

**Lambert**, comte de Nantes, fils du précédent, 222.

**Langres**, évêché. Diplôme de Charles III en sa faveur, 60. — Eudes y est reconnu roi, 129. — Succession de l'évêque Geilon, 150, 153-154, 170.

**Langres**, ville. Gui de Spolète s'y fait couronner, 86-87. — Est comprise dans le royaume d'Eudes, 94.

**Laon** (Comté de). Une partie du comté est cédée à Zwentibold, 175-176. — Audran II de Troyes y possède des biens, 202.

**Laon**, évêché. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 238-239.

**Laon**, ville. Eudes y séjourne, 129. — Eudes la donne à Waucher,

141. — Eudes s'en empare, 143, 145. — Assiégée par Zwentibold et Charles le Simple, 176-180. — Cédée par Eudes à Charles le Simple, 184, 190-191. — Capitale de la France carolingienne, 191. — Les Normands s'en emparent, 225.
- Laonnois*. Voy. *Laon* (Comté de).
- Laviers*, village. Les Normands y arrivent, 225.
- Lernegia villa*. Eudes y séjourne, 131.
- Leuthard*, 75.
- Liège*, ville. Défaite des Normands près de cette ville, 50. — Les Normands traversent la Meuse près de cette ville, 134.
- Limoges*, ville. Eudes y est reconnu roi, 122 n. 1. — Eudes y séjourne, 148.
- Liudgard*, femme de Louis III de Germanie, 31, 32.
- Liudswind*, mère d'Arnulf, 102.
- Liutbert*, archevêque de Mayence, 105 n. 1.
- Liutward*, archichapelain de l'empereur Charles III, 76, 103.
- Loing*, rivière. Les Normands établissent leurs quartiers d'hiver sur ses bords, 118, 123, 127.
- Lommensis pagus*. N'est pas compris dans le royaume d'Eudes, 94.
- Lorraine*. Charles le Chauve l'envahit, 101. — L'église de Reims y a des biens, *ibid.*, 162. — Érigée en royaume, 174-175.
- Lothaire*, roi et empereur. S'entremet entre Louis le Germanique et Charles le Chauve, 3. — Sa suprématie sur ses frères, 111 n. 1.
- Lothaire II*, roi de Lorraine. Nomme Hugues l'Abbé archevêque de Cologne, 7.
- Lothaire*, roi de France. Couronné un dimanche, 155 n. 3.
- Louis le Pieux*, empereur. Partage l'Empire entre ses fils, 111. — Mesures qu'il prend contre les Normands, 220.
- Louis le Bègue*, roi. Roi en Neustrie, 2. — S'allie à Salomon de Bretagne, 4. — Ravage l'Anjou, 4 n. 5. — Est battu par Robert le Fort, 5. — Reçoit divers bénéfices, 5, 6 n. 1. — Il règne, 9. — Donne Saint-Denis à Gozlin (?), 29 n. 9. — Succède à Charles le Chauve, 30. — Lutte contre les grands révoltés, 30-31. — Foulques fait partie de son entourage, 82. — Ses diplômes pour Tournus, 86 n. 6. — Couronné et enseveli à Compiègne, 90. — Son couronnement, 91-92, 155 n. 3. — Lettre que lui adresse Hincmar, 97-99. — Roi d'Aquitaine, 121. — Fait une donation à Audran II de Troyes, 203. — Sa mort, 31.
- Louis III*, roi franc de l'Ouest, fils de Louis le Bègue, 9. — Résiste à l'invasion de Louis III de Germanie, 32. — Envoie Gozlin combattre les Normands, 32-33. — Lutte contre Hugues de Lorraine et Boson, 49, 159. — Achète le départ de Hastings, 135. —

- Fortifie Étrun, 221. — Remporte la victoire de Saucourt, 224. — Sa mort, 74, 225. — Inhumé à Saint-Denis, 193.
- Louis IV d'Outre-Mer**, roi de France. Couronné un dimanche, 155 n. 3.
- Louis V**, roi de France. Couronné un dimanche, 155 n. 3.
- Louis le Germanique**, roi. Envahit le royaume franc de l'Ouest, 2, 7, 8, 105 n. 3. — Fait la paix avec Charles le Chauve, 3. — Charge Mégingaud d'une mission, 110.
- Louis III le Jeune**, roi franc de l'Est. Envahit le royaume de l'Ouest, 9, 32, 101. — Ses rapports avec Gozlin, 31. — Conclut le traité de Ribemont, 32. — Charge le comte Henri d'importantes fonctions, 49, 50. — S'empare de la Lorraine, 94. — Succède à Carloman en Bavière, 102. — Combat les Normands, 224.
- Louis l'Enfant**, roi, fils d'Arnulf, 174.
- Louis l'Aveugle**, roi de Provence. Sa naissance, 159. — Reconnu roi par Charles III, 76, 94, 112, 114, 115. — Arnulf envoie une ambassade à son couronnement, 119. — Richard comte d'Autun veille à ses intérêts, 170.
- Louis**, abbé de Saint-Denis, chancelier. Demi-frère de Gozlin, 26. — Tombe au pouvoir des Normands, 28, 219 n. 5. — Fait entrer Gozlin dans la chancellerie royale, 28. — Archichapelain (?) de Charles le Chauve, 29 n. 4.
- Louvain**, ville. Les Normands s'y établissent, 17, 18, 41, 135, 226.
- Mâcon**, évêché. Eudes y est reconnu roi, 129.
- Mâcon**, ville. Le comte Henri s'en empare, 49. — Est comprise dans le royaume d'Eudes, 94.
- Magenarius**, 126.
- Maine**, comté, 1. — Donné à Louis le Bègue, 2. — Ravagé par les Normands, 6.
- Manassès**, seigneur de Vergy. Restitue Tillenay, 14 n. 6. — Crève les yeux à Teutbald évêque de Langres, 170. — S'empare de Sens, 171. — Son fils Gislebert, 193.
- Mancion**, évêque de Châlons-sur-Marne, 154.
- Mans (Le)**, ville, 242. — Attaquée par les Normands, 6, 47 n. 4, 48.
- Marcel**, saint. Ses reliques, 35.
- Marin I**, pape. Envoie le pallium à Foulques, 83. — Rend à Formose son évêché, 157.
- Marmoutier**, abbaye. Ses « rector » Vivien et Robert le Fort, 1. — Rendue à Robert le Fort, 4. — Donnée à Louis le Bègue, puis à Robert le Fort, 5, 6 n. 1. — Donnée à Hugues l'Abbé, 8. — Donnée à Eudes, 69. — Eudes lui confirme ses biens, 77-78.

- Martigny*, domaine. Alleu d'Hugues le Grand, 14.
- Mayence*, ville. Un synode y a lieu, 104 n. 3, 105.
- Meaux* (Comté de). Théoderade y possède un domaine, 15, 70 n. 4, 203.
- Meaux*, ville. Les Normands séjournent près de cette ville puis l'assiègent, 67 n. 1, 116-117, 219 n. 2.
- Meersen*, localité. Un traité y est signé, 101, 106 n. 5.
- Mégingaud*, comte du Wormsfeld et du Meinfeld, 110. — Sa mort, 166, 174. — Son épitaphe, 244-245.
- Meldois*. Voy. *Meaux* (Comté de).
- Melun*, ville. Les Normands s'y établissent, 23, 24 n. 3.
- Merri*, saint. Ses reliques, 33.
- Metz*, ville. Louis III y est appelé par les révoltés, 32. — Charles III y séjourne, 56. — Charles le Chauve y est couronné, 91 n. 3. — Arnulf y réunit le clergé lorrain, 174.
- Meulan*, ville. Les Normands s'en emparent, 19.
- Meung-sur-Loire*, ville. Eudes y séjourne, 131. — Un synode y a lieu, 137.
- Miannay*, village. Carloman y attend les Normands, 225.
- Milon*, comte. Partisan de Gui de Spolète, 85.
- Moissac*, abbaye, 89 n. 3, 235.
- Monnaie*, domaine. Restitué à Saint-Martin de Tours, 72 n. 2.
- Montfaucon*, abbaye. Eudes y remporte une victoire sur les Normands, 104 n. 3, 106-108, 109, 110 n. 3, 116, 123 n. 5.
- Montiéramey*, abbaye. Diplôme de Charles le Chauve en sa faveur, 202 n. 6.
- Montmacq*, domaine, ancienne villa royale, 93.
- Montmartre*, village. Eudes revient à Paris par Montmartre, 52 n. 2, 55. — Les Normands sont rejetés au-delà de Montmartre, 59. — Charles III campe au pied de Montmartre, *ibid.*
- Montolieu*, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5.
- Moricans* (Ile des), près Noyon. Les Normands s'y retranchent, 133.
- Moutier-la-Celle*, abbaye. Diplôme de Charles le Chauve en sa faveur, 202.
- Nantes*, comté. Fait partie de la Bretagne, 132. — Le comte Lambert s'en empare, 222.
- Nanteuil-le-Haudoin*, ville. Eudes y séjourne, 193.
- Nantolium*, domaine, 13.
- Narbonne*, archevêché. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 131. — L'archevêque assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137.

- Neustrie**, contrée. Signification de ce nom, 2 n. 2. — Louis le Bègue y règne, 2. — Pouvoir qu'y exerce Robert le Fort, 4, 5. — Hugues l'Abbé y succède à Robert le Fort, 8, 9, 10, 11. — Le pouvoir des Robertiens y prend naissance, 14. — Le *ducatus regni* s'y exerce, 70-71, 228-229. — La royauté d'Eudes y est établie, 120. — Reste fidèle à Eudes, 155 n. 6, 156, 160. — Antagonisme entre elle et la « Francia », 192-193.
- Nevers** (Comté de). Donnée à Robert le Fort, 5. — Hugues l'Abbé y est *missus*, mais non comte, 7, 8 n. 2, 13 n. 1. — Donnée en bénéfice (?) aux fils de Robert le Fort, 12-13.
- Nevers**, évêché. Eudes dispose de biens qui y sont situés, 129 n. 4. — L'évêque assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137.
- Nicolas I**, pape, 156, 222.
- Nideis**, villa. Voy. **Iudeis**.
- Nîmes**, évêché. Eudes y est reconnu, 126.
- Nîmes**, ville. Eudes y est reconnu, 137 n. 4. — Date d'une chartre qui y est rédigée, 160 n. 4.
- Nivernais**. Voy. **Nevers** (Comté de).
- Noirmoutier**, abbaye, 86. — Les Normands s'y établissent, 211.
- Normands** ou **Vikings**. S'allient à Robert le Fort, 4-5. — Luttent avec Robert le Fort, 5. — Ravagent la Bourgogne, la Neustrie, *ibid.* — Remportent la victoire de Brissarthe, 6. — Hugues l'Abbé les combat, 8, 10. — Sont établis à Amiens, 17. — Se dirigent de Louvain sur Paris, 17-19. — Les Normands de la Loire, 19. — Importance de Paris pour eux, 21-22. — Leurs incursions successives à Paris, 22-23. — Fortifications élevées contre eux, 23-24. — S'emparent de Gozlin et de Louis abbé de Saint-Denis, 28. — Battent Gozlin sur l'Escaut, 33. — Arrivent devant Paris, 35. — Assiègent Paris, 36-62. — Dévastent les environs immédiats de Paris, 39, 47. — Cernés à Elsloo, 40. — Les Normands à Louvain, 41. — Portent leurs ravages du côté de Reims, puis sur Chartres, Le Mans, Évreux, 45, 47-48. — Le comte Henri les combat, 49-50. — Tirent leurs vaisseaux sur terre, 63. — Assiègent Sens, 64. — Ravagent la Bourgogne, 65. — Reviennent à Paris, *ibid.* — Traversent Paris et campent à Chessy, 66-67, 106. — Ravagent Saint-Bertin, 82. — Menacent Reims, 84. — Chassent les moines de Noirmoutier, 86. — Impôts pour acheter leur départ, 98. — Ravagent la Bourgogne, 106. — Sont vaincus à Montfaucon, 106-108. — Assiègent Meaux, 116-117. — Campent sur le Loing, 117-118, 123, 127. — L'Aquitaine leur est ouverte, 121. — Assiègent Paris puis se portent sur la Bretagne, 127-128, 132. — S'établissent à Noyon, 132-133. — Leurs ravages dans les royaumes francs durant les années 891 et 892 et leur départ, 133-136, 145-146. — Dévastent l'évêché de Thérouanne, 153. — Arnulf

- les bat en Lorraine, 174. — Remontent la Seine et l'Oise et pénètrent jusqu'à la Meuse, 187-189. — Ravagent la Seine au dessous de Paris, 192. — Eudes leur achète la paix, 192-193, 195. — Vont hiverner sur la Loire, 192. — Causes de leur émigration, 207-210. — Différentes phases à distinguer dans leurs expéditions, 210-212. — Leur civilisation, 212-213. — Leurs flottes, 214-216. — Organisation de leurs armées, 216-217. — Leur tactique, 217-220. — Impuissance des Francs de l'Ouest à leur résister, 220-224.
- Notre-Dame de Paris*, église cathédrale, 20. — Eudes lui restitue des biens, 15. — Reliques qui y sont déposées, 35.
- Notre-Dame (Ile)*, à Paris, 20.
- Noyon*, évêché. Baudouin de Flandre s'empare d'une de ses propriétés, 141.
- Noyon*, ville. Les Normands s'en emparent, 132-134, 135, 136, 217 n. 4, 225.
- Nueil-sous-Faye*, domaine, 13.
- Oissel*, île. Les Normands y sont établis, 23, 211, 220, 223.
- Orléanais*. Voy. *Orléans* (Comté d').
- Orléans* (Comté d'). Alleux possédés dans ce comté par les Robertiens, 13-14. — Ne fait pas partie de l'Aquitaine, 121.
- Orléans*, évêché. Diplôme de l'empereur Charles III en sa faveur, 60. — L'évêque prend part au synode de Meung-sur-Loire, 137.
- Orléans*, ville. Hugues l'Abbé y meurt, 54. — Eudes y séjourne, 123-127, 130, 131, 183 n. 1, 186.
- Osbertus*, 126.
- Othe*, partisan de Gui de Spolète, 85.
- Ovacre*, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Paris* (Comté de). Eudes y succède à Conrad, 15. — Les Robertiens comtes de Paris, *ibid.* — Robert y succède à Eudes, 96.
- Paris*, évêché, 90.
- Paris*, ville. Fortifiée par Gozlin, 19, 33. — Configuration de Paris au ix<sup>e</sup> siècle, 19-21. — Importance de Paris, 21-22, 41, 70. — Incursions des Normands à Paris, 22-23, 211. — Le Grand Pont et le Petit Pont, 24-26. — Les Normands y arrivent, 35. — Siège de la ville par les Normands, 36-63, 136, 219 n. 2. — Les Normands la quittent, 63. — Retour des Normands à Paris, 65-67. — Conséquences du siège de cette ville, 67-68. — Charles III y

séjourne, 59-61, 71-72. — La rançon de la ville est payée aux Normands, 75. — Les Normands s'en éloignent, 106. — Les Normands s'en rapprochent, 116-117. — Eudes y séjourne, 117-118, 128-129, 236. — Eudes en écarte les Normands, 123. — Les Normands l'assiègent, 127-128.

**Patericus**, 242.

**Pavie**, ville. L'empereur Charles III y séjourne, 49 n. 1.

**Pépin le Bref**, 79.

**Pépin II**, roi d'Aquitaine, 2-3.

**Pépin**, comte. Prend le parti de Charles le Simple, 152.

**Périgueux**, ville. Eudes y séjourne, 148.

**Pernay**, domaine, 72.

**Péronne**, ville. Raoul de Cambrai s'en empare, 178, 182. — Eudes s'en empare, 185.

**Philippe I**, roi de France. Son couronnement, 92.

**Philippe-Auguste**, roi de France. Construit une enceinte fortifiée à Paris, 21 n. 2.

**Pîtres**, village. Charles le Chauve y élève des fortifications, 18, 24, 25 n. 5, 26.

**Poitiers** (Comté de). Ravagé par les Normands, 6. — Alleux possédés dans ce comté par Eudes, 13.

**Poitiers**, ville. Gozlin y est ordonné prêtre, 28. — Eudes y est reconnu roi, 122 n. 1. — Eudes s'en approche, 131. — Eudes s'en empare, 147. — Adémar s'en empare, 148. — Eudes y séjourne, 160.

**Poitou**. Voy. **Poitiers** (Comté de).

**Pont-de-l'Arche**, ville. Les Normands s'établissent dans les environs puis la quittent, 18, 19.

**Ponthion**, village. Un synode y a lieu, 8, 29 n. 3.

**Pontoise**, ville. Un camp retranché y est construit contre les Normands, 19, 59 n. 3, 203.

**Poppon**, comte, 49.

**Porcien**, pagus, 168 n. 2, 176.

**Port**, localité. Un synode y a lieu, 125.

**Pothuis** (Ile des), à Pontoise, 19.

**Provence**, royaume. Sa frontière, 94 n. 4.

**Prum**, ville. Le comte Henri bat les Normands près de cette ville, 49. — Les Normands y passent, 135.

**Quierzy**, résidence royale. Charles le Chauve y donne un capitulaire, 30, 82 n. 5, 92, 97, 98, 201. — Charles III y séjourne, 56, 59.

- Radebod**, comte de Frise, 178.
- Ragnar Lobdrog**, chef normand, 22.
- Ragnold**, duc du Maine, 18-19.
- Raimond**, comte de Nîmes, 137 n. 4, 138.
- Rainon**, évêque d'Angers, 71. — Partisan d'Eudes, 95. — Diplôme d'Eudes accordé sur sa demande, 176.
- Ramnulfe I**, comte de Poitou, abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, 6, 121.
- Ramnulfe II**, comte de Poitou, fils de Ramnulfe I. Frère d'Ebles, 33 n. 10, 121. — Compétiteur d'Adémar, pour le comté de Poitou, 73. — Maître de la plus grande partie de l'Aquitaine, 121. — A en son pouvoir Charles le Simple, 121, 152. — Reconnaît Eudes roi, 122-123. — Les chanoines de Saint-Martin lui cèdent Doussai, 126, 147. — Entretient des rapports pacifiques avec Eudes, *ibid.* — Sa mort, 130, 131, 146. — Confie son fils Ebles à saint Géraud, 148.
- Rampon**, parent de l'empereur Lambert et de Foulques, 82 n. 1, 85. — Crève les yeux à Teutbald, 170. — Est anathématisé, 171. — L'empereur Lambert doit intercéder pour lui, 179.
- Rampon**, frère de Foulques, 82 n. 1.
- Raoul**, roi de France. Couronné un dimanche, 155 n. 3. — Donne Laon à Roger, 191 n. 1.
- Raoul**, comte de Cambrai (?). Garde Arras pour son frère Baudoin, 140. — S'allie à Zwentibold, 177, 178. — S'empare de Péronne et de Saint-Quentin, 178, 182. — Eudes l'attaque, 183 n. 1, 185. — Rompt les négociations entre Eudes et Charles le Simple, 185. — Périt dans la lutte avec Héribert de Vermandois, *ibid.*
- Ratisbonne**, ville. Arnulf y séjourne, 104, 158 n. 2.
- Ratislav**, duc de Moravie, 49.
- Ratolf**, bâtard d'Arnulf, 174.
- Ravenne**, ville. Un synode y a lieu, 183 n. 1, 184 n. 2.
- Rebais**, domaine, 203.
- Redon**, abbaye. Alain lui fait une donation, 15 n. 3.
- Reims**, archevêché. Ses rapports avec Gozlin, 27, 28, 29-30. — Foulques y succède à Hincmar, 83. — Ses intérêts relativement à l'évêché de Cambrai, 101-102. — Le monastère d'Avenay lui est donné, 150. — Dépouillé par Arnulf de biens lui appartenant, 162.
- Reims**, diocèse. Cédé par Eudes à Charles le Simple, 184. — Dévasté par Zwentibold, 186.
- Reims**, ville. Menacée par les Normands, 45, 47, 106, 116, 225. — Les moines de Saint-Denis s'y réfugient, 45 n. 5. — Fortifiée par

- Foulques, 84. — Doit donner accès à Arnulf dans le royaume de l'Ouest, 105. — Un plaid y est tenu par Eudes, 118. — Les environs de la ville sont ravagés par les Normands, 135. — Un synode y est réuni, 142. — Hériland évêque de Thérouanne s'y réfugie, 153. — Charles le Simple y est couronné, 155. — Eudes l'assiège, 161-162. — Charles le Simple y séjourne, 162. — Eudes l'attaque de nouv. au, 165. — Seule ville qui reste à Charles le Simple, 182.
- Renier I au Long-Col**, comte de Hainaut. Sa vie, 178. — A-t-il pris part à la défense de Paris? 57 n. 2. — Prend le parti de Charles le Simple, 153, 168. — S'allie à Zwentibold, 177, 178.
- Renier**, comte. Défend la tour du Grand Pont de Paris, 36, 44. — Arrache aux Normands le corps du comte Henri, 57.
- Rennes**, comté. Fait partie de la Bretagne, 132.
- Ribemont**, ville. Louis III de Germanie y conclut la paix avec les fils de Louis le Bègue, 32, 94, 101, 102, 106 n. 5.
- Richbert**, 239-240.
- Richodon**. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5, 127.
- Richard**, comte d'Autun. Est avec Eudes à Verberie, 136. — Foulques cherche à se renseigner sur ses actions, 154. — Hostile à Eudes, 159, 160. — Sa politique, *ibid.*, 170. — Abbé de Sainte-Colombe de Sens, 159. — Sa neutralité, 161, 195. — Charles le Simple se retire auprès de lui, 168, 171. — S'empare de Sens, 170-171. — Est excommunié, 171. — Obtient d'Eudes un diplôme, 193.
- Richarde**, femme de l'empereur Charles III, 76.
- Richer**, historien. De la valeur de son témoignage sur le règne d'Eudes, 230-233.
- Richilde**, femme de Charles le Chauve. Foulques lui écrit, 83-84.
- Richulf**, évêque de Soissons. Délibère avec Foulques contre Baudoin de Flandre, 141. — Assiste à un plaid royal à Verberie, 145.
- Robert le Fort**, comte. Est *rector* de Marmoutier, *missus dominicus* et comte de Tours, 1. — Son origine, 2, 199-201, 246. — Partisan de Louis le Germanique, 2, 7. — Se révolte contre Charles le Chauve, 3. — Se soumet et reçoit des bénéfices, 4, 5, 6 n. 1, 12. — Son pouvoir en Neustrie, 4, 5, 10, 70, 71, 97, 227 n. 1. — Sa mort, 6, 65, 121. — Sa famille, 110 n. 1, 201. — Sa rivalité avec les Welfes, 7. — Hugues l'Abbé lui succède, 6, 7-8. — Ses alleux, 13. — S'empare de Tillenay, 14. — Combat les Normands, 26, 220. — Ses bénéfices sont rendus à Eudes, 69. — S'empare des biens appartenant à Saint-Martin de Tours(?), 73. — Antipathie d'Hincmar pour lui, 6, 84.
- Robert**, fils de Robert le Fort, duc des Francs. Son enfance, 6, 12. — Son pouvoir, 11 n. 1, 12, 96-97, 227 n. 1, 228-229. — Ses bé-

- néfices, 12-13, 69 n. 5, 96. — Ses alleux, 13. — Figure comme comte dans un acte, 15. — Défend la tour du Grand Pont de Paris, 36, 44. — Séjourne à Tours avec Eudes, 78, 147. — Partisan d'Eudes, 93-96. — Est abbé de Saint-Martin de Tours, 126, 132. — Est avec Eudes à Tours et à Verberie, 131, 136. — Donne un alleu en précaire à Emma veuve d'Ebles, 146 n. 2. — S'empare de la terre de Doussay, 147. — Eudes veut lui donner Poitiers, *ibid.* — Reçoit l'abbaye de Saint-Denis, 151 n. 1. — Soutient Eudes, 156. — A pour fidèle Bérenger comte du Mans, 156 n. 1, 242-243. — Intercède pour Sainte-Colombe de Sens et pour l'évêque de Poitiers, 159 n. 4, 160 n. 3. — Est avec Eudes à Chalon-sur-Saône et à Saint-Denis, 161, 162. — Reçoit des otages de Charles le Simple, 165. — Traite avec Baudoin de Flandre, 181. — Intercède auprès d'Eudes pour Saint-Martin de Tours, 186. — Séjourne à Tours, 189 n. 1. — Ménage une entrevue entre Eudes et Baudoin de Flandre, 192. — Conséquences du règne d'Eudes pour lui, 195. — N'est pas comte de Troyes, 204-206. — N'est pas comte de Sens, 205-206. — Intercède auprès d'Eudes pour Garnegaud, 243-244.
- Robert**, dit Porte-Carquois, comte. Tué par les Normands, 46. — Possessionné à l'est de Paris, 56 n. 1. — N'est pas le frère d'Eudes, 201 n. 3.
- Roccon**, 171 n. 3.
- Rodolphe I**, roi de Bourgogne transjurane, 94, 113. — Zwentibold fait une expédition contre lui, 175.
- Rodolphe**, évêque de Laon. Doit se rendre au synode de Ravenne, 183 n. 1, 184 n. 2. — Succède à Didon, 184 n. 2. — Reste fidèle à Charles le Simple, 190.
- Rodolphe**, abbé de Saint-Bertin et de Saint-Vaast. Fait opposition à Eudes, 99-100. — Sa réconciliation avec Eudes, 118 n. 3, 119. — Intercède auprès d'Eudes pour Saint-Vaast, 131. — Sa lutte avec Hastings, 136. — Sa mort, 139, 140.
- Rodolphe**, frère de Baudoin de Flandre. Voy. Raoul.
- Roger I et Roger II**, comtes de Laon, 191 n. 1.
- Roland**, 19.
- Rollon**, duc de Normandie, 68.
- Rome**, ville. Charles III y est couronné empereur, 40.
- Roricon**, comte du Maine, 26, 27 n. 3, 33 n. 10.
- Rotgair**, évêque de Beauvais, 100 n. 1.
- Rottweil**, ville, Charles III y passe, 75.
- Rouen**, archevêché. L'archevêque assiste à un plaid royal à Verberie, 145.
- Rouen**, ville. Les Normands s'en emparent, 17, 18, 33.

- Rufin**, saint. Ses reliques, 45 n. 5.
- Saborellus**, abbé de Fontclair, 124.
- Saint-Aignan** d'Orléans, abbaye. Donnée à Hugues l'Abbé, 8. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 13 n. 9. — Diplôme de l'empereur Charles III en sa faveur, 60. — Contrat passé par cette abbaye, 71. — Robert en est abbé, 96.
- Saint-Amand**, abbaye. Gozlin en est abbé, 29.
- Saint-Bertin**, abbaye. Donnée puis enlevée à Hugues l'Abbé, 7. — Foulques y est élevé, 82. — Ravagée par les Normands, *ibid.* — Donnée à Rodolphe, 99-100. — Attaquée par les Normands, 134, 135, 219 n. 2. — Donnée à Foulques, 139-140, 150.
- Saint-Chéron**, abbaye, 48.
- Saint-Clément** (Celle de), hospice, 72.
- Saint-Corneille**, église, à Compiègne. Eudes y est couronné, 89-90, 93.
- Saint-Denis**, abbaye. Pillée par les Normands, 23. — Paye aux Normands la rançon de son abbé, 28. — Gozlin en est abbé, 29, 30. — Charles le Chauve se réserve cette abbaye, 29 n. 9. — Cabale pour l'enlever à Gozlin, 31. — Les moines se réfugient à Reims, 45 n. 5, 84. — Eudes se la réserve, 151. — Donnée à Robert, 151 n. 1. — Eudes y séjourne, 162, 168. — Possède un évangélaire, 173 n. 1. — Eudes y est inhumé, 151 n. 1, 193. — Diplômes de Charles le Chauve et de Louis le Bègue en sa faveur, 201, 202, 203, 204.
- Saint-Denis-sur-Loire**, alleu d'Eudes, 13.
- Sainte-Chapelle**, à Paris, 20.
- Sainte-Colombe** de Sens, abbaye. Possession de Hugues l'Abbé, 8. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 136 n. 3, 159 n. 4, 206.
- Saint-Éloi**, église, à Paris, 20.
- Saint-Étienne**. Voy. *Notre-Dame de Paris*.
- Sainte-Geneviève**, abbaye, à Paris, 21.
- Saint-Germain**, localité, 18.
- Saint-Germain** d'Auxerre, abbaye. Possession de Hugues l'Abbé, 7. — Faveurs qui lui sont accordées par Charles le Chauve, *ibid.* — Hugues l'Abbé y est enterré, 10 n. 4. — Diplôme de Charles III en sa faveur, 60. — Brûlée par les Normands, 65. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 128-129.
- Saint-Germain des Prés**, abbaye, à Paris, 21. — Gozlin en est abbé, 29. — Est donnée à Ebles, 33-34. — Abandonnée à l'arrivée des Normands, 35. — Envahie par les Normands, 46. — Les Normands y établissent leur camp, 52, 65, 67 n. 2. — Le sanctuaire est respecté par les Normands, 54. — Les moines en emportent le corps du saint, 58 n. 1. — Les moines y rapportent

- le corps du saint et donnent un bras à Saint-Germain le Vieux, 58-59, 118. — Diplômes de Charles le Simple et de l'empereur Charles III en sa faveur, 41 n. 1, 60.
- Saint-Germain l'Auxerrois* ou *le Rond*, abbaye, à Paris, 21. — Abandonnée à l'arrivée des Normands, 35. — Les Normands y établissent leur camp, 39, 42, 46.
- Saint-Germain le Vieux*, église, à Paris, 20. — Les reliques de saint Germain y sont transportées, 35, 58 n. 1. — Un bras du saint y est laissé, 59, 118. — Don d'Eudes à cette église, 118.
- Saint-Gervais*, église, à Paris, 21.
- Saint-Gilles*, abbaye. Diplôme en sa faveur, 15 n. 4.
- Saint-Hilaire* de Poitiers, abbaye. Ebles en est abbé, 33 n. 10. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 130. — Donnée à Egfroi, évêque de Poitiers, 160 n. 3.
- Saint-Julien*, église, à Paris, 21.
- Saint-Julien* de Brioude, abbaye. Échange avec Saint-Martin de Tours, 75 n. 1. — Date d'une charte en sa faveur, 160 n. 4.
- Saint-Laurent*, abbaye, à Paris, 21.
- Saint-Lô*, ville. Prise par les Normands, 128, 132.
- Saint-Lubin de Suèvres*, domaine, 13.
- Saint-Lubin en Vergonois*, domaine, 13.
- Saint-Marcel*, église, à Paris, 21.
- Saint-Martial*. Voy. *Saint-Éloi*.
- Saint-Martin* d'Autun, abbaye. Tient le parti d'Eudes, 171.
- Saint-Martin des Champs*, abbaye, à Paris, 21.
- Saint-Martin* de Tours, abbaye. Donnée à Robert le Fort, 5, 6, 6 n. 1. — Donnée à Hugues l'Abbé, 7-8. — Donnée à Eudes, 69, 100. — Eudes, abbé, 72-75. — Reçoit des biens de Gualtarius, 74. — Charles III lui confirme les biens restitués par Eudes, 75. — Gautier, évêque d'Orléans, y est élevé, 95. — Robert y succède à Eudes comme abbé, 96. — Doussay lui est restitué, 126. — Cède Doussay en précaire à Ramnulle II, 126, 147. — Eudes et Robert s'occupent de l'administration de ses biens, 131. — Ses rapports avec Ebles comte de Poitou, 132. — Donnée à Foulques, 156, 186. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 186. — Hugues le Grand lui fait une donation, 203. — Les moines enlèvent quatre menses à Ricbert, 239-240. — Les moines sévissent contre Patericus, 242-243. — Guarnegaud lui fait une donation, 243-244.
- Saint-Maur des Fossés*, abbaye. Diplôme de Charles III en sa faveur, 60.
- Saint-Maur-sur-Loire*. Voy. *Glanfeuil*.

- Saint-Maurice*, église, à Angers. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 176 n. 4.
- Saint-Maurice*, église à Tours, 72.
- Saint-Maurice*, abbaye, en Valais. Rodolphe I y est couronné, 94.
- Saint-Maximin* de Trèves, abbaye. Donnée à Mégingaud, 110.
- Saint-Médard* de Soissons, abbaye. Le comte Altmar abbé, 15, 156. — Ses rapports avec Eudes, 15-16. — Le comte Henri y est enseveli, 57. — Brûlée par Siegfried, 63, 65. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 16 n. 1, 162 n. 5.
- Saint-Merri*, église, à Paris, 21. — Abandonnée à l'arrivée des Normands, 35.
- Saint-Mesmin*, abbaye, près Orléans. Eudes y séjourne, 123.
- Saint-Nazaire*, église et chapitre, à Autun. Possède Tillenay, 14.
- Saint-Omer*, ville. Attaquée par les Normands, 135, 224.
- Saint-Pierre au Mont Blandin*, abbaye, 178.
- Saint-Pierre-le-Vif* de Sens, abbaye. Décision prise en sa faveur par le synode de Meung-sur-Loire, 137.
- Saint-Polycarpe*, abbaye, Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5.
- Saint-Quentin*, ville. Occupée par l'armée des Francs de l'Ouest, 32. — Aux mains d'un partisan d'Eudes, 95 n. 5. — Raoul de Cambrai s'en empare, 178, 182. — Eudes s'en empare, 185.
- Saint-Remi* de Reims, abbaye. Échappe aux Normands, 106. — Charles le Simple y est couronné, 155.
- Saint-Remi* de Sens, abbaye. Détruite par les Normands, 64.
- Saint-Riquier*, abbaye. Ravagée par les Normands, 224.
- Saint-Séverin*, abbaye, à Paris, 21.
- Saint-Vaast*, abbaye. Donnée à Hugues l'Abbé, 8. — Donnée à Rodolphe, 99. — Eudes y séjourne, 119, 120, 122. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 15 n. 2, 131, 202 n. 3. — Baudoin s'en empare, 140-141, 142. — Eudes s'en empare, 181. — Est rendue à Baudoin, 182. — Les Normands la pillent, 224.
- Saint-Vincent*. Voy. *Saint-Germain des Prés*.
- Salomon*, duc de Bretagne. Se révolte contre Charles le Chauve, 2. — Est combattu par Robert le Fort, 4. — Fait la paix avec Charles le Chauve, 5.
- Salone*, prieuré. Diplôme de Charles le Simple en sa faveur, 186.
- Sanche*, femme d'Adémar, comte de Poitou, 122.
- Sasbach*, village. L'empereur Charles III y séjourne, 55 n. 3, 56.
- Saucourt*, hameau. Les Normands y sont vaincus, 68, 224.
- Savonnières*, village. Un synode y a lieu, 2 n. 3.
- Scladémar*, 127.

- Sééz* (*Pagus de*), 1.
- Ségemond*, évêque de Meaux, 117.
- Selva*, évêque d'Urgel, 125.
- Senlis*, ville. Gozlin et Conrad y passent, 32. — Eudes y séjourne, 133.
- Sens* (Comté de), 205-206.
- Sens*, ville. Les Normands sont dirigés sur cette ville, 62 n. 2. — Assiégée par les Normands, 64. — Richard, comte d'Autun, s'en empare, 171.
- Septimanie* ou *Gothie*. Fait partie du royaume d'Eudes, 94. — Fait partie de l'Aquitaine, 121.
- Servais*, village. Charles III y séjourne, 56.
- Servus-Dei*, évêque de Girone, 125. — Assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137 n. 1.
- Seuil*, défenseur du Petit Pont de Paris, 46 n. 5.
- Séverin solitaire*. Ses reliques, 35.
- Siegfried*, chef normand, 224-225. — Arrive devant Paris, 35-36. — Retire ses troupes du siège de Paris, 45, 216. — Négocie et quitte Paris, 52-53. — Revient à Paris et à Soissons, 61, 62, 63, 66. — Il meurt, 63.
- Soissons*, ville. Siegfried y arrive, 53 n. 4, 62, 63. — Le corps du comte Henri y est transporté, 57. — L'empereur Charles III s'y arrête, 62. — Une bataille y est livrée entre Charles le Simple et Robert, 191 n. 1. — Les Normands y arrivent, 225.
- Solignac*, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5.
- Spire*, ville. Arnulf y passe, 104.
- Suavo*, abbé de Saint-Remi de Sens, 64.
- Suèvres*, ville, 239, 244.
- Suniaire*, comte d'Urgel, 124-126.
- Swatopluk*, duc de Moravie, 115 n. 1.
- Tetricus*, abbé de Saint-Quentin, 182 n. 1.
- Teutbald*, évêque de Langres, 88 n. 2, 153-154. — A les yeux crevés, 170.
- Teutbert*, comte de Meaux. Frère d'Anskerick, 60, 66, 203. — Il périt en défendant Meaux, 117.
- Teutonie*, 89.
- Théodard*, archevêque de Narbonne, 124, 126.
- Théoderade*, femme d'Eudes. Sa famille, 15, 202-203. — Ses biens, 70 n. 4. — Intercède auprès d'Eudes, 131.

- Théotaire**, évêque de Gironne, 125. — Se trouve auprès de l'empereur Charles III à Paris, 60.
- Thérouanne**, ville. Les Normands s'en emparent, 224.
- Thermes** (Palais des), à Paris, 21.
- Thierry**, comte d'Autun, 95.
- Thierry**, comte, fils de Thierry comte d'Autun (?). Partisan d'Eudes, 95-96. — Est chargé de négociations entre Eudes et Arnulf, 109, 204.
- Thierry**, comte, abbé de Morienvall, 95 n. 5.
- Thierry**, abbé de Solignac, 124.
- Thierry**, frère d'Audran. Commande l'avant-garde de l'armée impériale, 59, 95 n. 5, 203.
- Thierry**, 95 n. 5, 182.
- Thiméon**, village. Un combat y a lieu contre les Normands, 224.
- Tillenay**, domaine, 14.
- Tonnerre** (Comté de), 204.
- Toul**, ville. L'empereur Charles III séjourne près de la ville, 40. — N'est pas comprise dans le royaume d'Eudes, 94. — Les Normands la ravagent, 106, 116.
- Touraine**. Voy. **Tours** (Comté de).
- Tournai**, ville. Les Normands la ravagent, 224.
- Tournus**, abbaye. Est donnée aux moines de Noirmoutier, 86. — Geilon en est abbé, *ibid.* — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 129.
- Tours**, archevêché. Diplôme de Charles III en sa faveur, 60. — L'archevêque assiste au synode de Meung-sur-Loire, 137.
- Tours** (Comté de). Appartient à Vivien puis à Robert le Fort, 1. — Est rendu à Robert le Fort, 4, 6 n. 1, 10. — Ravagé par les Normands, 6. — Donné à Hugues l'Abbé, 6 n. 1, 8. — Alleu possédé par les Robertiens dans ce comté, 13-14. — Donné à Eudes, 69. — Robert y succède à Eudes (?), 96. — Ne fait pas partie de l'Aquitaine, 121.
- Tours**, ville. Fortifiée par Hugues l'Abbé, 8. — Louis III y meurt, 74. — Eudes y séjourne, 34 n. 72, 77-78, 131, 145 n. 2, 147, 176, 240, 242.
- Transséquanien**s. Hugues l'Abbé puis Eudes sont leurs chefs, 9, 10, 11, 74.
- Trèves**, ville. Brûlée par les Normands, 40.
- Tribur** localité. L'empereur Charles III y séjourne, 76, 109 n. 1 et 3. — Arnulf y convoque une assemblée et un synode, 172, 173.
- Trilbardou**, localité, 24.
- Trosly**, village. Zwentibold y arrive, 176 n. 5, 180.

- Troyes* (Comté de), 204-205.
- Troyes*, évêché. Nomination d'un évêque, 170.
- Troyes*, ville. Un synode y a lieu, 31, 205. — Elle est brûlée par les Normands, 106. — Fait partie de la Bourgogne, 206.
- 
- Uddon*, comte, 48.
- Ugobert*, abbé de Montolieu, 124.
- Urgel* (Comté d'). Fait partie de la marche d'Espagne, 121.
- Urgel*, ville et évêché, 125.
- Utton*. Défend la tour du Grand Pont de Paris, 44.
- Uzès*, évêché, 94 n. 4.
- Valère*, saint. Ses reliques, 45 n. 5.
- Vallilias villa*, 64 n. 1.
- Verberie*, résidence royale. Eudes y séjourne, 131, 136. — Eudes y tient un plaid, 145.
- Verdun*, ville. Louis III de Germanie y traite avec les fils de Louis le Bègue, 32. — N'est pas comprise dans le royaume d'Eudes, 94. — Un traité y est signé entre les fils de Louis le Pieux, 101, 111. — Les Normands la ravagent, 106, 116.
- Vermandois*, comté. Eudes y est défait par les Normands, 136. — Fait partie du territoire cédé à Charles le Simple, 184. — Eudes le rend à Héribert, 185.
- Vézelay*, abbaye. Diplôme d'Eudes en sa faveur, 127 n. 4, 128, 236-238.
- Vich* ou *Ausone*, évêché, 125. — Diplôme d'Eudes en sa faveur, 123 n. 5, 202 n. 3.
- Vienne*, ville. Est assiégée, 49, 159.
- Vikings*. Origine de ce nom, 209. Voy. **Normands**.
- Villeloin*, abbaye. Donnée à Hugues l'Abbé, 8 n. 1. — Donnée à Eudes, 69.
- Vivien*, comte. Abbé de Marmoutier et comte de Tours, 1.
- Viviers*, évêché, 94 n. 4.
- Vontes*, domaine, 14 n. 2, 146 n. 2.
- Waiblingen*, ville. Charles III y tient une diète, 75.

- Walers**, village. Les Normands y sont attaqués par Eudes, 133, 138, 219 n. 6.
- Wandrille**, saint. Ses reliques, 48.
- Waucher**, comte de Laon. Fils d'Aleaume, 201. — Se révolte contre Eudes, 141. — Est mis à mort, 143-145, 172, 180, 194.
- Weland**, chef normand, 23, 24 n. 3, 223.
- Wénilon**, archevêque de Sens, 90 n. 5, 91 n. 1.
- Widukind**, chef saxon, 210.
- Wifred le Velu**, marquis de la marche d'Espagne et comte de Barcelone, 121, 124.
- Willebert**, archevêque de Cologne, 104 n. 3.
- Willibrord**, prêche le christianisme en Danemark, 208.
- Witichin**, père de Robert le Fort, 200.
- Worms**, ville. Charles III y tient conseil, 41. — Arnulf y rencontre Foulques, 104, 108 n. 3. — Arnulf projette d'y réunir une armée contre Eudes, 105. — Une entrevue y a lieu entre Eudes et Arnulf, 109-110, 115, 116. — Charles le Simple y vient se présenter à Arnulf, 166. — Arnulf y tient un plaid, 172 n. 2, 173, 174.
- Wurm** chef normand, 225.
- 
- Zwentibold**, roi de Lorraine, 173-175. — Hostile à Eudes, 166, 194. — S'allie à Charles et assiège Laon, 175-178, 184 n. 2, 191. — Lève le siège et se retire, 180. — Charles le Simple se réfugie auprès de lui, 186. — Envahit le royaume franc de l'Ouest, *ibid.*
-

# TABLE DES MATIÈRES

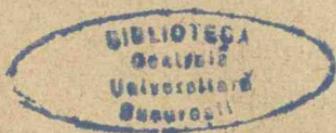
	PAGES
INTRODUCTION. . . . .	III
Bibliographie. . . . .	XV
CHAPITRE PREMIER.	
Robert le Fort, Hugues l'Abbé, Eudes avant le siège de Paris. . . . .	1
CHAPITRE II. (885-887)	
Le siège de Paris par les Normands. . . . .	17
CHAPITRE III. (887-888)	
Chute de l'Empire carolingien, avènement d'Eudes . . . . .	69
CHAPITRE IV. (889-891)	
Événements d'Aquitaine. Lutte contre les Normands . . . . .	120
CHAPITRE V. (892-894)	
Troubles dans le Nord et en Aquitaine. Couronnement de Charles le Simple. Lutte entre Eudes et Charles . . . . .	139
CHAPITRE VI. (895-898)	
Lutte entre Eudes et Charles le Simple ( <i>Suite</i> ). Mort d'Eudes. Conclusion . . . . .	170

## APPENDICES

	PAGES
I. La famille d'Eudes . . . . .	199
II. Les Normands . . . . .	207
III. Le duc des Francs . . . . .	227
V. De la valeur du témoignage de Richer pour l'histoire d'Eudes . . . . .	230

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. Chant en l'honneur du roi Eudes. . . . .	235
II. Diplôme d'Eudes en faveur de Vézelay . . . . .	236
III. Diplôme d'Eudes en faveur de l'évêché de Laon. . . . .	238
IV. Charte de Robert, abbé de Saint-Martin de Tours . . . . .	239
V. Charte du même. . . . .	242
VI. Charte de Guarnegaud (fragments). . . . .	243
VII. Épitaphe de Mégingaud . . . . .	244
Additions et corrections. . . . .	246
Table analytique . . . . .	247



---

IMP. A. LE ROY. — FR. SIMON, Sr. — RENNES (144-93).

---

VERIFICAT  
2017



Solution de quelques Difficultés de la Phonétique française

CHAPITRE DU VOCALISME

Par **P. MARCHOT**

Un volume in-8. — Prix . . . . . 3 fr. 50

---

**ANDREAS GRIPHIUS**

ET LA TRAGÉDIE ALLEMANDE AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

Par **L.-G. WYSOCKI**

Un volume in-8. — Prix . . . . . 15 fr.

---

**DE PAULI FLEMINGI GERMANICIS SCRIPTIS ET INGENIO**

Par **L.-G. WYSOCKI**

Un volume in-8. — Prix . . . . . 3 fr.

---

**CORRESPONDANCE INÉDITE**

DE LA REINE CATHERINE DE WESTPHALIE

Née Princesse de Wurtemberg

AVEC SA FAMILLE ET CELLE DU ROI JÉRÔME, LES SOUVERAINS ÉTRANGERS  
ET DIVERS PERSONNAGES

Publiée par le baron **A. DU CASSE**

Un volume in-8. — Prix . . . . . 7 fr. 50

---

**SAXE ET MOSCOU**

UN MÉDECIN DIPLOMATE : LAURENT RINHUBER DE REINUFER

Par **P. PIERLING**

Un volume in-8. — Prix . . . . . 3 fr.

---

**HISTOIRE DU RÈGNE DE MARIE STUART**

Par **M. PHILIPPSON**

TOME I : *L'Avènement de Marie Stuart.* — TOME II : *Succès de Marie Stuart en Écosse. Darnley.* — TOME III : *Darnley. Le meurtre de Riccio. La catastrophe; fin du règne.*

Trois volumes in-8. — Prix . . . . . 22 fr.

---

**LA ROSE DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE**

HISTOIRE, LÉGENDES ET SYMBOLISME

Par **CHARLES JORET**, professeur à la Faculté des lettres  
de Rennes, lauréat de l'Institut.

Un volume in-8. — Prix . . . . . 7 fr. 50

---

**LES MOTS LATINS DANS LES LANGUES BRITTONIQUES**

(GALLOIS, ARMORICAIN, CORNIQUE)

Phonétique et Commentaire avec une Introduction sur la Romanisation de l'Île de Bretagne

Par **J. LOTH**, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, lauréat de  
l'Institut.

Un volume gr. in-8. — Prix . . . . . 10 fr.

# LE MUSÉE DE LA CONVERSATION

RÉPERTOIRE DE CITATIONS FRANÇAISES, DICTONS MODERNES, CURIOSITÉS LITTÉRAIRES, HISTORIQUES  
ET ANECDOTIQUES AVEC UNE INDICATION PRÉCISE DES SOURCES

Par **ROGER ALEXANDRE**

Un volume in-8. — Prix. . . . . 4 fr.

---

## ILIOS ET ILIADÉ

LES RUINES D'ILIOS. — LA FORMATION DE L'ILIADÉ. — ESSAI DE RESTAURATION DE L'ILIADÉ  
PRIMITIVE. — L'OLYMPÉ ET L'ART HOMÉRIQUE

Par **GASTON SORTAIS, S. J.**

Un fort volume in-8, orné d'une carte de la Troade. — Prix . . . . . 5 fr.

---

## EURIPIDE ET ANAXAGORE

Par **L. PARMENTIER**

Un volume in-8. — Prix. . . . . 3 fr.

---

## LA CONSTITUTION D'ATHÈNES

Par **ARISTOTE**

Traduit par B. HAUSSOULLIEN, avec la collaboration de E. BOURGUET, J. BRUHNS et L. EISENMANN

Un volume gr. in-8. — Prix . . . . . 5 fr.

---

## ORGANISATION DE LA CITÉ ATHÉNIENNE ET LA RÉFORME DE CLISTHÈNES

Par **H. FRANCOTTE**

Un volume in-8. — Prix. . . . . 3 fr.

---

**Revue Celtique** fondée par M. H. GAIDOZ et publiée sous la direction de  
M. H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, avec le concours de MM. J. LOTH,  
E. ERNAULT, et de plusieurs savants des Iles Britanniques et du Conti-  
nent. — Prix d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements et Union  
postale, 22 fr.

La collection complète des 14 volumes (1870-1893 inclus). Au lieu de 280 fr.,  
net 230 fr.

**Revue de Philologie française et provençale.** Recueil trimestriel  
publié par L. CLÉDAT. — Prix d'abonnement : Paris, 15 fr. ; Départements  
et Union postale, 16 fr.

**Romania**, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des litté-  
ratures romanes, publié par MM. Paul MEYER et Gaston PARIS. — Prix  
d'abonnement : Paris, 20 fr. ; Départements et Union postale, 22 fr.

La collection complète (1872-1893 inclus) y compris la table des dix pre-  
mières années : broché, 560 fr.

**Revue des Bibliothèques.** Recueil mensuel publié sous la direction de  
M. E. CHATELAIN. — Prix d'abonnement : Paris, 15 fr. ; Départements et  
Union postale, 17 fr.

**Le Moyen Age.** Bulletin mensuel d'histoire et de philologie, dirigé par  
MM. MARIGNAN, PROU et WILMOTTE. — Prix d'abonnement : Paris, 10 fr.  
Départements et Union postale, 11 fr.

**Mémoires de la Société de Linguistique de Paris.** Tomes I à VIII,  
fasc. 1 à 4, 192 fr.

---